
ROBERT AMBELAIN

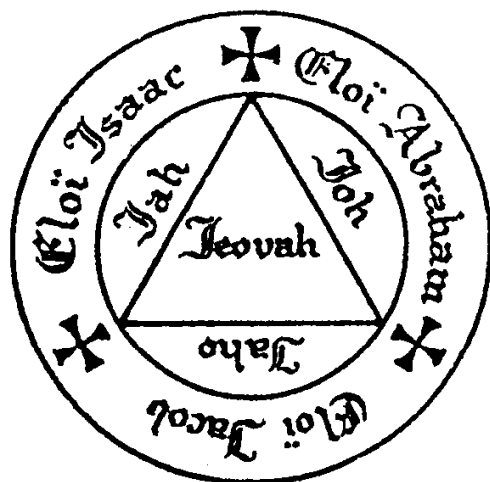


La **Franc-Maçonnerie Occultiste** et Mystique
(1643-1943)



Le Martinisme

HISTOIRE ET DOCTRINE



EDITIONS NICLAUS

34, Rue Saint Jacques - PARIS (5^e)

1946

OUVRAGES DU MEME AUTEUR

- Eléments d'Astrologie Scientifique : Etoiles fixes, Comètes et Eclipses.* — Un volume in-12, 98 pages, avec Tables de positions, Périthélies cométaires, etc... (Paris, 1936. Beetemalle, éditeur). Epuisé.
- Traité d'Astrologie Esotérique : Les Cycles.* — Un volume 271 pages, 20 figures et tableaux. (Paris, 1937. Editions Adyar). Epuisé.
- Eléments d'Astrologie Scientifique : Lilith, second satellite de la Terre.* (En collaboration avec J. Desmoulins.) Un volume 48 pages, Ephémérides depuis 1871. (Paris, 1938. Editions Niclaus).
- Traité d'Astrologie Esotérique : L'Onomantique.* — Un volume grand in-8° raisin, 251 pages, 23 figures. (Paris, 1938, Editions Adyar.)
- Dans l'Ombre des Cathédrales : Etude sur le Symbolisme architectural et décoratif de Notre-Dame de Paris dans ses rapports avec l'ésotérisme hermétique, les doctrines secrètes, l'Astrologie, la Magie et l'Alchimie.* — Un volume grand in-8° raisin, 302 pages, 6 hors-textes en phototypie, 8 figures. (Paris, 1939. Editions Adyar.) Epuisé.
- La Géomancie Magique.* — Un volume in-12, 205 pages, 30 figures. (Paris, 1940. Edition Adyar.)
- Traité d'Astrologie Esotérique : l'Astrologie Lunaire.* — Un volume grand in-8° raisin, 193 pages, 50 figures. (Paris, 1942. Editions Niclaus.)
- Adam, Dieu Rouge.* La Gnose des Ophites, l'ésotérisme judéo-chrétien, les doctrines luciférienne et rosicrucienne. — Un volume in-16, 248 pages, 3 figures, 1 hors-texte en phototypie. (Paris, 1941. Editions Niclaus.)
- Au pied des Menhirs.* Introduction à l'Etude des Doctrines Celtiques. — Un volume in-8° raisin, 158 pages, 5 figures. (Paris, 1945. Editions Niclaus.)

« Reçois, Seigneur, selon le vœu du Philosophe Inconnu, notre Maître, l'hommage que Te font en ce lieu, Tes serviteurs ici présents ! Que cette Lumière mystérieuse éclaire nos esprits et nos cœurs, comme elle auréola jadis les œuvres de nos Maîtres ! Que ces Flambeaux illuminent de leur vivante clarté les Frères réunis à Ton appel, que leur présence soit constamment un vivant témoignage de leur union... »

« C'est pourquoi, sous la forme qu'ont jadis adoptée nos Maîtres, permettons aux Symboles de se manifester !... »

(Idem). (1)

(1) C'est avec l'autorisation du Grand Maître-Substitut de l'Ordre Martiniste Traditionnel que nous vous donnons trois extraits de ce Rituel. (N.D.L.A.).

NOTE DE L'AUTEUR

En d'autres ouvrages, parus avant ou après la guerre, nous avons présenté des doctrines ésotériques, fort différentes les unes des autres, bien souvent.

Nous l'avons fait, chaque fois, avec impartialité et souci d'exactitude. Nous avons même poussé le soin, bien souvent, jusqu'à sembler épouser ces doctrines. Ce qui nous a valu d'être gratifié d'étiquettes fort diverses, au gré des lectures de certains ! C'est ainsi que, dès la parution de notre livre sur le symbolisme des Cathédrales, nous avons été affilié d'autorité à une secte satanisante des plus redoutables ! On n'en connaissait pas très exactement le nom et les principes, mais ce ne pouvait être que de la plus noire magie. Avec notre étude sur la Gnose et les Ophites, nous devinmes luciférien fanatique, et on nous fit pourtant la faveur de ne pas nous accabler de l'épithète (pourtant flatteuse, celle-là !) de Rose-Croix, nonobstant le dernier chapitre qui traitait de leur doctrine. A vrai dire, notre amour-propre en eût été agréablement chatouillé !

Aujourd'hui, nous publions une étude sur le Martinisme. Nul doute qu'on ne nous prêterait l'héritage spirituel de Martinez de Pasqually, on ne manquera pas de décrire avec complaisance les cérémonies mystiques par lesquelles nous tentons, en notre orgueil pervers, de soumettre les Puissances mauvaises à notre empire, d'évoquer les Intelligences célestes et de nous entretenir avec elles, voire même de tenter, en un sacrilège défi, celle de celui que Martinez de Pasqually et son disciple, Louis-Claude de Saint-Martin, nommaient « le Réparateur ».

Les adversaires fanatiques des sociétés secrètes de l'Occultisme nous prêteront de lourds et ténébreux desseins, et nous prendrons rang, qui sait, parmi la mystérieuse cohorte des « Supérieurs Inconnus » ! On se demandera où nous avons puisé notre abondante documentation, et par quel miracle nous sommes à même de connaître les faits et gestes d'une fraternité multiséculaire, au cours d'une période où, proscrits et persécutés avec vigueur, ses affiliés ont dû redoubler de prudence et de précautions.

Nous répondrons à nos critiques malveillants, à nos adversaires déclarés ou non, que ceci importe peu à la valeur du livre. Que nous ayions eu accès à des archives qui leur ont échappées, que nous ayions été documentés avec intention, ou que nous ayions eu, *de droit*, accès à un domaine dont les portes leur demeureront toujours rigoureusement closes, il n'importe. Ceci ne regarde que nous. Nous livrons au public un travail, qui voudrait être historique et dogmatique. C'est là la seule chose que nous mettons en jugement... (1)

Pour le reste, nous faisons confiance à tel Kérub, gardien d'un certain « Seuil », pour leur livrer ou non l'accès à ce sanctuaire qu'ils ont jusqu'à présent inutilement cherché !

R. A.

(1) C'est ainsi que, page 188 de notre ouvrage, « Dans l'Ombre des Cathédrales », nous écrivions ceci au sujet du légendaire sabbat médiéval : « La messe noire célébrée sur les reins ou sur le ventre d'une femme nue *avait* également son ésotérisme. La légende du sabbat nous dit que... etc... Puis, page 189, trente-sept lignes plus loin, estimant devoir faire allusion au *sens supérieur* de ce rite de basse magie, nous écrivions : « Nous venons d'en dire assez pour mettre les vrais Adeptes sur la voie. » Allusion au rôle de *Nelzah*, la séphiroth correspondant aux reins de la « Femme Cosmique », c'est-à-dire à un centre énergétique *universel* ! Et ceci devient sous la plume fielleuse de M. Canceliet, « alchimiste spéculatif », l'enseignement tendancieux que voici : « M. Ambelain, lui, célèbre sa messe noire sur les reins ou sur le ventre d'une femme nue et nous précise — honni soit qui mal y pense — dans le but, ajoute-t-il, de mettre les vrais adeptes sur la Voie... » Comme on le voit par la comparaison du texte et de ce qu'il devient entre les mains adroites de notre souffleur, la messe noire est le principal de nos passe-temps !... Il est vrai que c'est ce même personnage qui, aux alentours de 1935, allait colportant la nouvelle que Fulcanelli publierait « bientôt son troisième ouvrage » (sic). Nous fûmes de ceux qui coupèrent les ailes à ce canard... intéressé ! Le « troisième ouvrage » est paru. Il est signé... Canceliet ! Remercions les Dieux d'avoir épargné aux admirables « Demeures Philosophales » une parenté nominative avec les sous-produits Canceliet. Dans la prochaine réédition de « Dans l'Ombre des Cathédrales », notre ami J. B. dissipera toutes les équivoques, savamment entretenues depuis douze ans, sur la personnalité réelle du maître que fut Jean-Julien Champagne, *alias* Fulcanelli...

INTRODUCTION

« Ceux qui ont approché le mystère des Initiations, et ceux qui les ignorèrent, n'auront pas, dans le séjour des Ombres, une semblable destinée. »

(JAMBLIQUE.)

.....

« Monsieur, je vais vous transmettre l'initiation selon notre Maître, Louis-Claude de Saint-Martin, telle que je l'ai reçue de mon initiateur, telle qu'il l'a reçue lui-même, et cela depuis Louis-Claude de Saint-Martin en personne, soit depuis plus de cent cinquante années. Mais auparavant je vous invite, comme j'invite également mes Frères ici présents, à vous joindre à moi pour sanctifier cette Salle, afin qu'elle devienne par la double vertu de la Parole et du Geste, le Temple Particulier (1) où va se célébrer le mystère de cette initiation traditionnelle.

C'est pourquoi, sous la Forme qu'ont jadis adoptée nos Maîtres, permettons aux « Symboles » de se manifester... »

.....

Décembre 1940. La neige couvre Paris. En cette fin de soirée, à l'heure où le soleil pâle décline et se meurt à l'horizon rougi, quelques hommes sont rassemblés, dans une pièce située au dernier étage d'un immeuble du Quartier Latin. Vieille maison du XVIII^e siècle, au large et monumental escalier de bois. Dehors, dans les rues, sur les places, dans les cafés, partout, l'armée allemande, victorieuse. Partout aussi, les agents du Gouvernement de Vichy. La terreur policière règne, sur les Sociétés Secrètes et sur les Illuminés. Perquisitions, saisies, arrestations, pleuvent sur les hors-la-loi. Mais ici, c'est un autre monde...

Sur une table, recouverte d'une triple nappe, noire, blanche et rouge, emblème des trois Mondes, l'Épée à garde cruciale jette

(1) Du latin « particularius » : petite partie.

son éclat en travers de l'Évangile de Jean. Derrière, dans la clarté dansante de trois hauts cierges allumés et disposés en triangle, vaguement voilée par la fumée odoriférante, se dessine la silhouette imprécise de l'Initiateur, l'Encensoir en mains. Il trace dans l'espace, d'un geste large et sûr, le Signe mystérieux.

A l'écart, solitaire, brûle un autre Cierge. Appuyé contre la base du chandelier, une cordelière et un masque.

Le Cierge des « Maîtres Passés »...

Dans le silence des Assistants, muets et recueillis, la voix grave continue la profération rituelle, et les paroles du Sacramentaire sonnent, claires et nettes, adjuratrices comme des Litanies. Elles établissent — par delà l'Espace et le Temps — le « pont » qui doit unir les Vivants et les Morts. Et il semble que, soudain, la Salle se soit peuplée d'Invisibles Présences.

.....

« Reçois, Seigneur, Selon le Vœu du « Philosophe Inconnu », notre Maître, l'hommage que Te font en ce lieu Tes serviteurs, ici présents ! Que cette Lumière Mystérieuse éclaire nos esprits et nos cœurs, comme elle auréola jadis les Œuvres de nos Maîtres ! Que ces Flambeaux illuminent de leur vivante Clarté, les Frères réunis à Ton appel ! Que leur présence soit constamment un vivant témoignage de leur Union... »

Précisée avec minutie, la Cérémonie initiatique se déroule, pleine de grandeur. Le temps lui-même semble aboli.

Voici qu'un des assistants a enfin posé le Masque emblématique, image du Silence et du Secret, sur le visage du Récipiendaire. Un autre l'a revêtu du grand Manteau, symbole de Prudence. Et un troisième l'a ceint de la Cordelière, rappel de la « chaîne de Fraternité ».

Le lent office théurgique continue. Et après la consécration du nouveau Frère, la remise du « nomen » ésotérique, résonnent les ultimes paroles, et la cérémonie touche à sa fin :

« Puissiez-vous, mon Frère, justifier la parole du Zohar : « Ceux qui auront possédé la Divine Connaissance, luiront de toute la lueur des Cieux... Mais ceux qui l'auront enseignée aux Hommes, selon les Voies de la Justice, brilleront comme des Etoiles dans toute l'Eternité !... »

Vers le Cierge solitaire, vers la Flamme immobile où veillent les âmes des « Maîtres Passés », l'Initiateur et l'Initié se sont tournés :

« Frères, je vous présente N..., « Supérieur Inconnu » de notre Ordre et vous prie de l'agréer parmi nous... »

Une extraordinaire angoisse étreint le cœur de tous les assistants. Dans l'Oratoire, où la fumée de l'Encens dessèche les gorges, où il semble que toute la Vie se soit réfugiée dans ces petites flammes qui, hautes et droites, dansent, dansent, dansent,

ce ne sont pas les vivants qui paraissent les plus réels. Et sous les grands manteaux, les masques, les sautoirs de soie blanche, derrière le flamboiement des glaives, on ne croit voir que des défunts... Bien au contraire, les plus vivants, ce sont les Morts de l'Ordre, les « Maîtres Passés », tout proches !

A l'appel de la Parole, tous sont venus. Malgré les siècles ! Ils sont là, fidèles au rendez-vous magique : Henry Kunrath, l'auteur de l'Amphithéâtre de l'Eternelle Sapience... Séthon, le prestigieux « Cosmopolite », mort sur les chevalets de torture de l'Electeur de Bavière... Cornélius Agrippa, médecin et alchimiste de Charles-Quint, mort de misère et de faim... Christian Rosenkreutz, le pèlerin de la Sagesse... Jacob Boehme, le savetier illuminé... Robert Fludd, à l'intelligence merveilleuse, mort dans un in-pace inquisitorial... François Bacon, qu'on soupçonne d'avoir été le Grand Shakespeare... Martinez de Pasqually, le « maître » qui osait évoquer les Anges... Claude de Saint-Martin, le porte-parole du « Philosophe Inconnu »... Willermoz, dépositaire fidèle de son maître Martinez... Et tous les autres dont les noms échappent, et qui, officiers, grands seigneurs ou roturiers, sous le grand manteau noir à pèlerine, sous le catogan poudré, portèrent aux quatre coins de la vieille Europe, en ce XVIII^e siècle libérateur qui vit enfin se réaliser le « grand dessein » des Rose-Croix, *le mystérieux écho de la « Parole Perdue »...*

Et, dominant toutes ces ombres, voici qu'une autre se lève, faisant passer dans l'Oratoire, comme un grand souffle venu des régions où plane l'Esprit, *l'Ame même de toutes les Fraternités !* Voici que, mystérieuse mais inspiratrice, inhumaine mais divine, incognoscible mais illuminatrice, voici que passe *l'ombre d'Elie Artiste...*



Dehors, dans la nuit enfin tombée, Paris s'enrobe d'un silencieux manteau blanc. Il neige toujours. Et le froid devient plus piquant encore. Dans les rues, sur les places, partout, l'Armée allemande, victorieuse. Et partout aussi, suspicions et surveillances, enquêtes et perquisitions, perquisitions et saisies, saisies et arrestations. Par centaines, en représailles d'attentats anonymes, les otages tombent, fusillés. Dans quelques mois à peine, les premiers convois partiront des camps de concentration pour les travaux forcés sur le front de l'est, l'Ost d'où on ne revient pas...

Et, comme aux heures rouges du Moyen-Age, la terreur règne sur les Illuminés.

On s'est tout d'abord attaqué aux Obédiences maçonniques libres-penseuses ou athées, uniquement occupées de politique pure. Puis, aux Obédiences spiritualistes. Enfin, on en est venu

aux organisations paramaçonniques. Ceci a accoutumé l'Opinion... Et maintenant on reprend la lutte séculaire, entravée par soixante-dix ans de libéralisme idéologique. Car derrière la Franc-Maçonnerie et ses filiales, il y a autre chose à atteindre ! Ce qu'on veut abattre, définitivement, et pour toujours frapper à mort, c'est l'Hérésie, l'éternelle ennemie ! Et derrière l'Hérésie, son animateur séculaire : l'Occultisme !... *Enfin !* Voilà donc le grand mot lâché...

Cela, on ne le criera pas sur les toits, du moins, pas tout de suite ! Mais, avant tout, ce seront ses archives, ses manuscrits, ses études doctrinales ou historiques, qui auront la vedette au cours des recherches.

Mais vainement ! Et c'est ce que cet ouvrage va démontrer.

**

Dans un livre, paru au printemps de la lourde année 1939, traitant du symbolisme des Cathédrales gothiques, nous écrivions ces lignes, inconsciemment prophétiques :

« Si l'ouragan, matérialiste et négateur, réussissait à incendier le monde ; si de nouveaux barbares, *ravageant bibliothèques et musées*, réalisaient la terrible prophétie d'Henri Heine, si le marteau de Thor écrasait définitivement nos vieilles cathédrales et leur merveilleux message, nous voudrions croire encore à la sauvegarde de l'essentiel savoir !

« La tempête passée, dans un monde redevenu barbare, il se trouverait encore quelques hommes, suffisamment intuitifs, épris de mystère et d'infini, pour aller, pieusement et patiemment, raviver la lampe antique près du fameux linceul de pourpre où dorment les dieux morts...

« Et de nouveau, à travers la grande Nuit de l'Esprit, la flamme verte du savoir occulte guiderait les Hommes vers son merveilleux Royaume, l'éclatante et radieuse « Cité Solaire » des philosophes et des sages ».

**

« *Que la Paix, que la Joie, que la Charité, soient en nos cœurs et sur nos lèvres, maintenant et à toujours...* »

Décembre 1940 : la dernière phrase du rituel des « *Initiés de Saint-Martin* » a répondu pour nous !...

I

L'HISTOIRE ET LES ORIGINES

MARTINEZ DE PASQUALLY

ET LES « CHEVALIERS-ELUS, COHENS DE L'UNIVERS »

« Parmi les différents Rites dont se sont occupés, de temps immémorial, les Maçons les plus instruits et les plus pénétrés de la persuasion intime que leur persévérance en nos Travaux doit accroître la somme de leurs connaissances, et les faire parvenir aux Hautes-Sciences, le Rite des « *Elus-Cohens* » est celui qui a conquis le plus d'élèves, et conservé avec le plus de soin le secret de ses mystérieux travaux... »

Telle est la définition de l'Ordre de Maçonnerie illuministe, que nous trouvons dans les *Etats* du Grand Orient pour 1804, tome I, fascicule 4, page 369. Cette appréciation, venant d'une Obédience maçonnique qui n'a jamais précisément passé pour mystique, et qui devait, par la suite, rayer de ses Rituels l'invocation au Grand-Architecte de l'Univers et glisser insensiblement, de la philosophie éclectique à la politique pure, a d'autant plus de valeur.

Et un des plus érudits et des plus impartiaux historiens qui se soient occupés des Obédiences de la maçonnerie mystique, Gérard Van Rijnberk, nous déclare que : « On ne peut nier que l'*Ordre des Elus-Cohens* constitua un groupe d'hommes animés de la spiritualité la plus haute... » (1).

Un autre historien, spécialiste de grande valeur des questions relatives à la haute-maçonnerie occultiste, M. Le Forestier, nous dit à peu près la même chose, soulignant de plus le caractère purement altruiste et désintéressé de cette fraternité, plus occultiste et plus mystique d'ailleurs, que maçonnique au sens général du mot. (2)

C'est pourquoi, de tous les multiples « Ordres » de maçonnerie illuministe, éclos en France et en Europe dans le courant de l'agité xviii^e siècle, aucun n'eut une influence comparable à celui qui est entré dans l'Histoire sous le nom commun (et impropre d'ailleurs) de *Martinisme*.

(1) « Un Thaumaturge du xviii^e siècle » : Martinez de Pasqually (Alcan, 1935).

Son apparition coïncide avec celle d'un personnage étrange, qui s'appelait Martinez de Pasqually. A l'heure actuelle encore, toutes les hypothèses les plus romanesques ont cours et sur son nom, et sur ses origines. Les uns le disent de race orientale (syrien), les autres le prétendent juif (polonais...). Martinez de Pasqually ne fut ni l'un ni l'autre, et ses détracteurs intéressés — à moins de préférer user de fausses affirmations historiques, ce qui est moralement assez grave... — ne peuvent plus ignorer ou dissimuler les documents, définitifs vu leur caractère, que l'on possède. Ce sont :

- 1) L'acte de mariage du Maître, avec demoiselle Marguerite-Angélique de Collas ;
- 2) Le certificat de catholicité, en date du 29 avril 1772, enregistré avant son départ pour Saint-Domingue, sur le « duc de Duras ».

De ces deux documents, publiés par Mme René de Brimont, qui se trouvent aux archives départementales de la Gironde, où n'importe qui peut les y retrouver, il résulte que le personnage se nommait, très exactement :

Jacques de Livron Joachim de la Tour de la Case Martines de Pasqually.

Il était fils de « Messire de la Tour de la Case, né à Alicante (Espagne) en 1671, et de demoiselle Suzanne Dumas de Rainau.

Il était né à Grenoble, en 1727, et il mourut à Saint-Domingue, le mardi 20 septembre 1774.



LA SIGNATURE DE MARTINES

(Photographie d'un manuscrit)

Aucun des patronymes précédents ne nous fait en rien supposer qu'il fut juif. Et encore bien moins le fait d'avoir habité Bordeaux, à une certaine période de sa vie, et cela « rue Judaïque » ! Car, si le voisinage du ghetto pouvait être retenu (et logiquement, comment ?), il suffirait alors d'objecter qu'à Paris, il descendait chez les Augustins du bord de Seine, sans l'être pour cela !

On a émis l'hypothèse qu'il était peut-être d'ascendance juive, ou juif converti. Nous objecterons de nouveau que l'histoire s'écrit avec des documents, et non des suppositions, et que cet acharnement de certains « historiens », intéressés à ce qu'il soit à la fois *juif et franc-maçon*, nous est extrêmement suspect quant aux intentions finales. La vérité, c'est que, bien qu'ignorant l'hébreu (et il l'a prouvé en ses travaux !...), il était épris de

Kabale, et, comme tous les pratiquants de la Magie cérémonielle, amené à utiliser des traditions et des éléments matériels *judaiques*. Mais son disciple, le marquis Louis-Claude de Saint-Martin, qui toute sa vie ne se sépara jamais d'une bible hébraïque, ne l'était pas davantage et utilisa, comme lui, des éléments hébreux, *bases de toute la tradition religieuse chrétienne*.

Nous n'ignorons pas que le fait de reconnaître ici-même, loyalement, que toutes les traditions magiques et cabalistiques de l'Occident, sont en majeure partie, *juives*, va faire sursauter de plaisir les fanatiques adversaires de toute connaissance transcendante ! Nous leur demanderons simplement, en toute loyauté, de vouloir bien jeter le même « discrédit » sur une religion, des maîtres et une hypostase divine, dont la plupart se réclament, imprudemment, savoir : le christianisme...

*
**

Laissons les modernes pharisiens, et définissons de nouveau rapidement l'histoire de l'Ordre des Elus-Cohens. (*Cohen*, en hébreu, signifie *prêtre*).

Martinez de Pasqually passa sa vie à enseigner aux maçons français des Obédiences ordinaires (et qui erraient de systèmes philosophiques en systèmes philosophiques), *et cela sous l'aspect extérieur d'un Rite Maçonnique ordinaire*, un véritable enseignement initiatique, susceptible de revêtir l'aspect d'une théodicée, d'une cosmogonie, d'une gnose et d'une philosophie.

Afin d'avoir des éléments déjà à demi-formés à une certaine discipline, intellectuelle et matérielle, il n'acceptait en son Ordre que des Maçons réguliers, titulaires du grade de « Maître » (troisième degré).

Mais, d'autre part, comme il arrivait que des éléments de grand intérêt, lui parvinssent par le canal de la vie « profane », il établit, à la base de son système, une transmission préalable suffisamment rapide des trois degrés de la maçonnerie ordinaire (maçonnerie *bleue* ou de « Saint-Jean »).

En fait, on le comprendra par la suite, la raison secrète de cette affiliation préalable à la maîtrise maçonnique résidait dans le fait que son école reposait sur la même légende, le même mythe, que la Franc-Maçonnerie. De la légende d'Hiram, présentée sans commentaires, sans aucune allusion à son *ésotérisme*, Martinez de Pascally donnait une explication transcendante, ossature de son système théogonique. Mais il la donnait dans les classes supérieures de l'Ordre sous ce second aspect, laissant aux trois degrés inférieurs ordinaires la présentation légendaire, commune à toutes les Obédiences.

**

Martinez de Pascally parcourut mystérieusement une partie de la France, le Sud-Est et le Midi, principalement. Sortant d'une ville sans dire où il allait, il arrivait de même, sans laisser entrevoir d'où il venait.

Il commença, très probablement, sa mission en 1758, puisque, dans sa lettre du 2 septembre 1768, il déclare que les frères d'Aubenton, commissaires de la Marine royale, sont ses adeptes depuis bientôt dix ans. Propageant sa doctrine, il recueillit des adhérents dans les Loges de Marseille, Avignon, Montpellier, Narbonne, Foix, Toulouse. Il s'établit enfin à Bordeaux, où il arriva le 28 avril 1762. Il devait y épouser la nièce d'un ancien major du Régiment de Foix.

Mais avant de commencer son apostolat mystique, il avait préalablement eu une activité maçonnique certaine.

Son père, Don Martinez de Pascally, était titulaire d'une patente maçonnique en anglais, délivrée le 20 mai 1738, par le Grand-Maitre de la Loge de Stuard, avec pouvoir de la transmettre à son fils aîné, pour être à même de « constituer et diriger comme G.: M.: des Loges et des Temples à la Gloire du G.: A.: D.: L.: U.: ».

C'est ainsi que Martinez fut à même de fonder en 1754, à Montpellier, le Chap.: « Les Juges Ecossais ». En 1755, jusqu'en 1760, il voyage par toute la France, recrutant des adeptes. En cette dernière année, il échoue à Toulouse, dans les loges bleues dites « De Saint-Jean Réunies ». A Foix, la loge « Josué » lui réserve un accueil sympathique. Il y initia divers maçons, et fonda un Chap.: le « Temple Cohen ».

En 1761, présenté par le comte de Maillial d'Alzac, le marquis de Lescourt, les deux frères d'Aubenton, il est affilié (grâce à sa patente familiale), à la Loge « La Française », de Bordeaux. Il y construit ce qu'il dénomme son « Temple Particulier » (du latin *particula* : parcelle, cellule, réduction). En sont membres, les quatre personnages précédents plus MM. de Casen, de Bobié, Jules Tafar (ex-major des « Grenadiers Royaux »), Morrie et Lescombard. Cette Loge porte le nom de « La Perfection Elue Ecossaise ». En 1764, cette « Loge-Mère » cohen devient : « La Française Elue Ecossaise ». En mars 1766, la dite loge se dissout. Notons que jusqu'à cette date, Martinez avait eu pour secrétaire, le Père Bullet, aumônier du Régiment de Foix, qui portait le titre (pour la première fois employé par le Maître) de « S. I. ». Nous pouvons admettre, avec quelque chance de tomber juste, que ce fut le caractère sacerdotal du Père Bullet qui lui valut cette appellation intérieure, de *Supérieur Inconnu* de l'Ordre, ou encore, — si nous prenons le I comme étant un J — de « *Souverain Juge* ». Ce titre, Martinez de Pasqually avait dû le lui donner

en tant que théologien de l'Ordre ! Mais par la suite, avant son départ pour Saint-Domingue, il le remettra à cinq de ses hauts dignitaires. Et ce sera la discipline, doctrinale et intérieure, que ces « *Souverains Juges* » ou « *Supérieurs Inconnus* » seront amenés à surveiller... Nous les retrouverons par la suite, avec un autre rameau.



CACHET PLACÉ EN TÊTE DE LA PLUPART DES LETTRES
DE MARTINES DE PASQUALLY

Nous avons vu plus haut qu'en 1764, la « Française Elue Ecossaise » avait été fondée. Mais ce ne sera qu'en 1765, le 1^{er} février, que la Grande-Loge de France délivrera, après de nombreuses lettres, une patente l'autorisant à fonder cette loge, et inscrira ce « Temple » à ses tableaux.

Cette même année, Martinez de Pasqually part pour Paris. Il y loge chez les Augustins, quai de Seine. Là, il se met en rapport avec de nombreux maçons éminents : les FF.: Bacon de La Chevalerie, de Lusignan, de Loos, de Grainville, J.B. Willermoz, et divers autres, auxquels il remet ses premières instructions. Avec leur concours, le 21 mars 1767, (à l'équinoxe de Printemps...), il pose les bases de son « Tribunal Souverain », et il y nomme Bacon de La Chevalerie son substitut.

En 1770, l'Ordre des Chevaliers-Elus Cohens de l'Univers possède des temples un peu partout : Bordeaux, Montpellier, Avignon, Foix, Libourne, La Rochelle, Versailles, Paris, Metz. Un autre va s'ouvrir à Lyon, grâce à l'activité du F.: J.B. Willermoz, et cette ville demeurera pour longtemps, par la suite, la « capitale » symbolique de l'Ordre.

Dans l'histoire « nominative » de l'Ordre, il convient de noter deux noms. Leurs détenteurs succéderont en effet au Maître, en des domaines différents, mais continueront son œuvre générale. Nous les retrouverons tout à l'heure. Pour le moment, souvenons-nous de Jean-Baptiste Willermoz, et de Louis-Claude de Saint-Martin...

**

Martinez de Pasqually varia à plusieurs reprises en ses enseignements pratiques. Si la Doctrine générale resta *ne varietur*, il n'en fut pas ainsi de la constitution même de l'Ordre, de ses grades, des rituels, tant de *réception* que d'*opérations*.

C'est ainsi que nous avons traces de deux constitutions intérieures de cette Obédience mystique, selon qu'on se réfère à tel lot d'archives ou à tel autre.

L'une des deux séries comprend la classification suivante :

Maçonnerie ordinaire, dite de Saint-Jean	{ Apprenti Compagnon Maître	Classe dite du « Porche »	{ Apprenti Cohen Compagnon Cohen Maître Cohen Maître particu- lier
Degrés du Temple	{ Grand-Maître Elu-Cohen Chevalier d'Orient Commandeur d'Orient		
Classe secrète		Réau-Croix	

Voici la seconde série, la plus commune dans les documents :

Maçonnerie bleue dite de Saint-Jean	{ Apprenti - ma- çon Compagnon Maître Grand-Elu	Classe dite du Porche	{ Apprenti-Cohen Compagnon- Cohen Maître-Cohen
Degrés du Temple	{ Grand - Archi- tecte Grand - Elu de Zorobabel	Classe Secrète	{ Réau-Croix

Notons, — ceci a son importance —, qu'en Maçonnerie, les titres aux apparences pompeuses et mirifiques, sont en réalité des voiles *phonétiques*, jetés sur des titres, infiniment plus ésotériques, mais que leur puissance évocatrice même, met dans la la nécessité d'être dissimulée aux yeux du vulgaire. En cet ordre d'idée, il faut prendre les dénominations de l'Ordre des Elus-Cohens. (« Grand-Architecte », « Grand-Elu de Zorobabel ») comme régies par cet usage hermétique. Nous signalerons simplement que le nom de Zorobabel est celui de l'architecte qui, à l'instar d'Hiram, reconstruisit le Temple de Jérusalem après la captivité. Les embûches et les menaces des peuples voisins idolâtres, mirent Zorobabel, (nous dit la légende biblique) dans l'obligation de faire travailler ses ouvriers, « la truelle d'une

main, le glaive de l'autre ». On voit là le parallèle ésotérique établi par Martinez de Pasqually, entre les compagnons constructeurs du second Temple et les maçons mystiques de son Ordre, bâtissant la Cité Céleste, reconstituant l'Archétype initial, et devant lutter, le glaive théurgique à la main, contre les Entités de l'Ombre. Egalement, Zorobabel signifiant en hébreu : « Adversaire de la Confusion », ce mot, devenu le nom général des dignitaires de ce degré, les montre s'opposant à la confusion issue de l'échec subi par l'Homme, jadis, à Babel, *et tentant de faire parler de nouveau, à l'Humanité, un même langage...* (Babel signifie, dit la Bible : « confusion »).



Les grades symboliques ordinaires (Apprenti, Compagnon, Maître) appartiennent à la Maçonnerie traditionnelle. Ils étaient destinés à donner au Profane entrant dans l'Ordre, la nécessaire qualité de *Maître* exigée par la Règle pour pouvoir accéder au grade et aux fonctions de *Réau-Croix*. Dans les rituels et dans les catéchismes, il était fait des allusions très rares à cette Doctrine secrète qu'on lui avait promis de lui faire connaître, et qui ne rentrait pas dans le cadre normal de la Franc-Maçonnerie courante. Ceci permettait de recevoir les « frères visiteurs » des autres Obédiences, lesquelles, à cette époque, n'allaient pas au delà du grade de Maître, le seul reconnu par la Grande-Loge de France (Les Hauts-Grades vinrent plus tard). Ainsi, lesdits visiteurs ne pouvaient par la suite rapporter à la Grande-Loge l'enseignement un peu particulier qu'on enseignait dans les Temples Cohen, qu'elle avait reconnus et adoptés le 1^{er} Février 1765 !

Les *Degrés du Porche*, (Apprenti-Cohen, Compagnon-Cohen, Maître-Cohen), maintenaient encore suffisamment le caractère maçonnique extérieur. Toutefois, ils étaient mêlés d'allusions, d'expressions, d'enseignements, énigmatiques, ambigus, destinés à faire entrevoir, déjà et par éclairs, la Doctrine secrète réservée aux degrés supérieurs.

Des degrés dits du « Temple », nous pouvons dire qu'ils constituaient ce qu'on est convenu d'appeler les « hauts-grades ». Les rituels des « Grands-Architectes » et des « Grands-Elus de Zorobabel » conservent encore les emblèmes et le symbolisme maçonnique (sautoirs, cordons, bijoux, forme de la rituelle elle-même, etc...). Mais leurs catéchismes transportent le Candidat en plein ésotérisme mystique, et plus particulièrement dans celui de la Doctrine générale.

Au « Grand-Architecte », il appartient de se purifier par le régime ascétique particulier à l'ordre (abstinence de certaines viandes, de certaines parties des animaux autorisés, des graisses, etc... dans l'esprit de l'Ancien Testament — régime des lévites

—). Il leur appartient de chasser les Puissances des Ténèbres, ayant envahi l'aura terrestre, par leurs cérémonies magiques effectuées ensembles bien que dispersées; de coopérer « sympathiquement », et sous une forme spéciale, aux Opérations particulières effectuées par le « Souverain Maître » lui-même. Ce grade était l'équivalent d'Apprenti Réau-Croix. (C'était le rôle dévolu aux « Chevaliers d'Orient » défini par les archives recueillies par Papus).

Le grade suivant de « Grand-Elu de Zorobabel » (ou de « Commandeur d'Orient »), équivalait au « Compagnon Réau-Croix ». Comme tous les grades de compagnon des divers « régimes » maçonniques, il était à la fois neutre et ambigu, mal défini mais plein de mystère et d'énigmes, en sa rituelle. C'est un grade dont l'équivalent Cohen se basait sur la légende de Zorobabel, relatée plus haut. Il y était question d'un pont, mystérieux, emblématique, analogue à celui jeté sur le Céphise, et que devaient traverser les mystes au retour d'Eleusis.

A ce degré, l'affilié faisait trêve aux « Opérations » cérémonielles. Il se recueillait quelque temps, revenait sur les théories fondamentales, et se préparait, par une sorte de retour en lui-même, (véritable accumulation, refoulement psychique) à sa future ordination de Réau-Croix.

La « *Classe Secrète* » était celle des Réaux-Croix. Elle ne comprenait, aux dires de tous les historiographes de l'Ordre, qu'un seul degré. Mais certaines expressions abrégées, que nous avons rencontrées dans les lettres de Claude de Saint-Martin, à l'époque où il est secrétaire du Maître, (en place du P. Bullet, disparu), nous font croire que cette classe comprenait deux degrés : En effet, il est un grade, abrégé par deux lettres : G. R., dont parle Saint-Martin en quelques lettres (1). Et ceci nous fait songer que peut-être, il existait derrière le grade *secret* de Réau-Croix, celui, plus secret encore, de « Grand Réau-Croix », ou « Grand-Réau » (G.R.).

Cette classe avait pour effet, par ses enseignements ésotériques, de mettre les dignitaires en rapport avec les mondes de l'Au-delà, celui des Puissances Célestes, et ce par le truchement des Evocations de la Haute-Magie. Alors que le grade de « Grand-Architecte » enseignait à chasser les Puissances Démoniaques de l'aura de la Terre, au moyen d'exorcismes magiques, le grade de « Réau-Croix » enseignait le moyen d'évoquer les Puissances Célestes, et de les attirer « sympathiquement » dans cette même aura terrestre. En outre, elles permettaient, au Réau-Croix, par leurs manifestations (auditives ou visuelles) apparentes, de juger du degré d'évolution auquel était parvenu l'évocateur et de voir s'il se trouvait « réintégré en ses puissances primitives », selon l'expression du Maître.

(1) Publiées par Papus en son « Saint-Martin ».

C'est donc à tort qu'on a répandu cette opinion générale que la Théurgie des Elus Cohen était simplement du domaine de l'Exorcisme magique cérémoniel. Elle englobait également le chapitre des Evocations mais ce, en un but purement désintéressé, et à l'égard des Etres de lumière vivant au sein des « régions spirituelles » de l'Au-delà.

Reste le grade, probable, de « Grand Réau-Croix ». Nous poserons ici une hypothèse qui ne doit pas être rejetée à la légère. Des documents historiques, publiés par G. Van Rijnberk en son ouvrage (1) nous rapportent que l'épreuve suprême de l'Ordre, l'ultime Opération, qui ne fut jamais réussie, semble-t-il, mais qui avait été définie, devait être l'évocation du « Christ de Gloire », celui que le Maître nomme le Réparateur et qui était (selon la Doctrine de l'Ordre), l'Adam Kadmon réintégré.

Ceci porterait donc à onze le nombre des degrés de la seconde série des grades cohens, et à douze celui de la première série.

Or, onze est un nombre que les Cabalistes considèrent comme maléfique. Onze est le nombre correspondant à la lettre *caph*, (initiale du mot *kala* [mort] !). Si nous supprimons ce grade de « Grand Réau-Croix », la première série (portée ainsi à onze) est incomplète. Si nous l'ajoutons à la seconde, il est de trop !...

L'énigme reste entière...

Nous dirons un dernier mot du grade de « Maître-Particulier » ou « Grand-Elu », placé dans les deux séries entre la classe du Porche et celle ordinaire.

Il était très probablement un grade « vengeur ». En effet, tous les régimes maçonniques ont cru bon d'intercaler dans leur hiérarchie un grade dit de « vengeance ». Là, le Candidat apprend le sort réservé aux mauvais frères, aux mauvais compagnons, aux traîtres et aux parjures. Mieux encore, on lui fait vivre, en une sorte de jeu symbolique, de « mystère » au sens médiéval du mot, la symbolique mise à mort desdits traîtres. Cette rituelie, apparemment sans motif, n'a d'autre rôle et d'autre but que de « recharger », magnétiquement et psychiquement, l'Eggrégoire de l'Obéissance, l'âme, occulte et invisible, qui l'anime et la vivifie réellement, la mettant à même de réagir automatiquement, et sans qu'il soit besoin de renouveler la cérémonie contre le faux compagnon.

Ceci explique que les traîtres, les mauvais frères, les parjures à leur serment, devenus parfois des adversaires de la Franc-Maçonnerie, aient tous finis tragiquement, sans même que les hommes s'en mêlent directement ! Liés par avance à ce destin, par un serment très net, librement consentant au sort qui les attend s'ils viennent à trahir, ils sont, par ce fait, exposés aux

réactions vengeresses de l'Éggrégore. Et quand ils se mettent à même d'en subir la loi inexorable, ils déclenchent automatiquement le choc en retour vengeur et le châtement. Là est la raison d'être des « rites de vengeance », et leur motif occulte.

**

Reste un autre degré, mal défini, mais qui n'est en pas moins historiquement prouvé. C'est celui des « Supérieurs Inconnus » ou des « Souverains Juges ». Il fut l'attribut de cinq dignitaires de l'Ordre, tous « Réaux-Croix ». D'après le Prince Chrétien de Hesse, (cité par G. Van Rijnberk en son ouvrage sur Martinez de Pasqually), dans sa lettre au « Grand-Profès » de la Stricte Observance Templière, Metzler, sénateur de Francfort-sur-Mein, ces cinq furent : *Bacon de La Chevalerie*, *J.-B. Willermoz*, *de Serre* (ou *Desserre*), *du Roy d'Hauterive*, et *de Lusignan*.

On a objecté que les rapports, à cette époque, étaient plus que tendus entre Bacon de La Chevalerie et Martinez, pour estimer improbable que celui-ci eut été ainsi désigné par le Maître pour prendre place parmi les chefs occultes, qu'il laissait veiller sur son œuvre. On oublie que Martinez de Pasqually est un homme particulièrement pointilleux sur tout ce qui touche la rituelle, la régularité, les formes matérielles des transmissions. Ce n'est point un simplificateur, comme Louis-Claude de Saint-Martin, mais un être que retiennent les « légitimations » rituelles, comme Willermoz. Leurs différences d'application d'une même doctrine le prouve. Et il est plausible d'admettre que Bacon de La Chevalerie, qui fut le premier Elu-Cohen à remplir la charge de « Substitut » du Grand-Maître, ne pouvait être exclu, par ce fait même du « Tribunal Souverain » constitué par les cinq « S. J. » ou « S. I. » (le *i* et le *j* étant à cette époque lettres communément employées l'une pour l'autre). D'autant plus que ledit Bacon de La Chevalerie avait fait partie (comme Substitut) du premier « Tribunal Souverain », constitué en 1765, à Paris, lors du séjour de Martinez de Pasqually dans la capitale.

**

Cette dernière tâche effectuée, le Maître s'embarqua, au mois de mai 1772 pour Saint-Domingue, sur le navire « Le duc de Duras ». C'est à cette époque qu'il dut faire établir son fameux certificat de catholicité. Le navire partit de Bordeaux, sa résidence, et ce certificat de catholicité vient à l'appui de l'acte de baptême de son fils, (baptisé en l'église Sainte-Croix, le 24 juin 1768, jour de la Saint-Jean d'été) pour démontrer que Martinez de Pasqually n'était point juif ! Certes, il n'était pas un catholique

très orthodoxe ! Comme tous les occultistes, *comme tous les initiés aux traditions ésotériques*, aux yeux de l'Eglise Romaine, Martinez est, officiellement, un hérétique. Mais c'est incontestablement un chrétien, puisqu'il fait du Christ, (le « Réparateur »), le centre de toute sa doctrine. C'est également un cabaliste, puisqu'il envisage le Messie à la façon des ésotéristes de cette école mystique. Bon catholique ? Non... Extérieurement ! Chrétien ? Certes. Son premier secrétaire est le Père Bulet, aumônier du Régiment de Foix ; et un de ses tout premiers disciples est l'Abbé Fournier. Mais c'est surtout un homme prodigieux, avec ses défauts et ses qualités, comme tous les hommes. Et là encore, si la tâche dépassait l'artisan, on peut dire que ce dernier s'en est honorablement tiré...

Parti pour recueillir une succession (de quelle *nature ?...*), Martinez de Pasqually est mort à Port-au-Prince le mardi 20 septembre 1774. Il laissait un fils, qui faisait ses études au collège de Lescar, près de Pau. (Cet enfant devait disparaître, vingt ans plus tard, au cours de la tourmente révolutionnaire). Le jour de sa mort, il apparut à sa femme, semblant traverser la pièce en diagonale, et celle-ci s'écria aussitôt : « Mon Dieu ! mon mari est mort ». Par la suite, la nouvelle arriva en France, et fut reconnue exacte.



Avant de mourir, Martinez de Pasqually avait désigné pour son successeur, *son cousin*, Armand Caignet de Lestere, commissaire général de la Marine, à Port-au-Prince. Mais à la mort du Maître, le « T.: P.: M.: » (*Très Puissant-Maitre*) ne put s'occuper activement de l'Ordre, sinon pour les « Temples » cohens de Port-au-Prince et de Léogane, du moins pour ceux d'Europe. Des scissions se produisirent, inévitables en toute œuvre humaine. Lorsqu'il mourut à son tour, en 1778, (quatre années après Martinez), il avait transmis ses pouvoirs au « T.: P.: M.: » Sébastien de Las Cases.

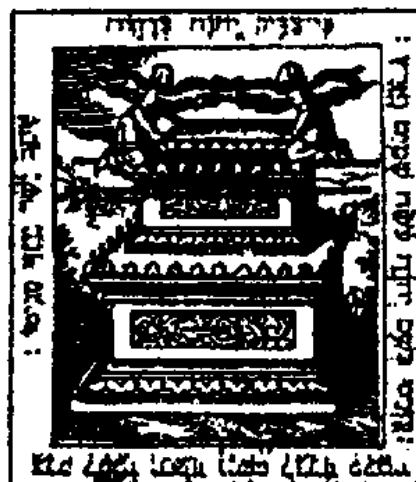
Ce dernier ne jugea pas à propos de renouer les relations interrompues entre les divers « orientés » cohens, et de refaire l'union et l'unité du Rite. Petit à petit, les Temples se mirent « en sommeil ». Mais les Elus Cohens continuèrent à propager la Doctrine de l'Ordre, soit individuellement et « de bouche à oreille », selon l'adage fameux, soit collectivement, en des groupes secrets, composés immuablement de *neuf* membres, et qui portaient le nom d'*Aréopages Cabalistiques*. Et en 1806, les fameuses « Opérations » communes avaient encore lieu, aux Equinoxes.

L'enseignement occulte de Martinez de Pasqually fut donc transmis dans le courant du XIX^e siècle, d'une part par les Elus

Cohens, dont un des derniers représentants *directs* fut le « T.: P.: M.: » *Destigny*, mort en 1868 ; et d'autre part *par quelques affiliés* au « Rite Ecossais Rectifié », dénommé encore « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte », rite de maçonnerie mystique issu de la « Stricte Observance Templière » (maçonnerie allemande) quant à sa forme primitive, mais devenu ensuite totalement indépendant. Ces affiliés étaient détenteurs des instructions secrètes, réservées aux Réaux-Croix, et que leur avait transmises J.-B. Willermoz.

Là s'arrête la filiation *directe*, ininterrompue dans la « forme » sacramentelle, des « Chevaliers-Elus, Cohens de l'Univers ». A partir de ce moment, va naître le « mouvement martiniste », personnifié par les disciples initiés par Claude de Saint-Martin et ceux de J.-B. Willermoz. Nous allons étudier maintenant ces deux rameaux.

Mais il existe encore, paraît-il, de petits groupes de Cohen, issus d'initiations individuelles effectuées par les derniers descendants *directs* et *réguliers* du Maître, et qui, en quelques villes de France, ont survécu à la mort de l'Ordre officiel. Et ce seul détail démontre bien les racines, solides et profondes, qu'avait jetées au sein même de l'invisible, la Chevalerie Mystique suscitée par l'énigmatique voyageur et le maître mystérieux, que fut Martinez de Pasqually...



L'Arche d'Alliance

II

LA DOCTRINE

l'œuvre de Dieu lui-même, considéré en tant qu'Absolu. C'est l'Évangile selon Saint-Jean qui nous l'enseigne :

« *Au Commencement* (c'est-à-dire quand débutent « les Temps », périodes où se manifestent des êtres relatifs), *était le Verbe*, (le Logos, la Parole divine).

« *Le Verbe était près de Dieu...* (expression littérale, serrant le texte grec mieux que le « avec Dieu » des versions ordinaires),

« *Le Verbe était dieu...* (et non Dieu, avec une majuscule. Le texte grec n'a pas l'article ; le Verbe est donc un des « élohim » ou fils-de-Dieu ; ce mot élohim signifiant, en hébreu, « Lui-les-dieux »). (1)

« *Toutes choses ont été faites par lui, et rien n'a été fait sans lui...* » (Jean - Ch. I).

Ce Logos, c'est celui que la Kabale dénomme Adam Kadmon, celui qui, (dans toutes les traditions religieuses antiques) crée les êtres inférieurs *par sa parole*, en les *appelant*, (sous-entendu « à la Vie réelle, manifestée ») : « Et Adam donna des noms à toutes les bêtes et aux oiseaux des Cieux, à tous les animaux des champs, mais pour l'Homme, il ne trouva point d'aide semblable à lui... » (Genèse - II, 20).

Ces « animaux des champs », ces « oiseaux des Cieux », ne sont pas les êtres ordinaires de ce nom. Le sens ésotérique désigne les créatures, inférieures à l'Homme-Archétype, peuplant les « plans » ou mondes de l'au-delà, « régions spirituelles » auxquelles nous faisons allusion plus haut.

Lors de cette création, Dieu se sert donc d'un intermédiaire. Ce qui nous est confirmé par le Chapitre I de la Genèse (1-2, 3) : « *La Terre*, (la Matière primordiale, le Chaos) *était informe et vide, et l'Esprit-de-Dieu se mouvait sur les Eaux* » (le nous égyptien, l'élément plus subtil de cette Matière). Le terme « Esprit-de-Dieu » porte la majuscule, désignant ainsi un Esprit, distinct de Dieu, et nullement l'esprit de celui-ci ; ce qui serait un non-sens, Dieu étant nécessairement l'esprit de Lui-même ! Et la Genèse ne nous dit pas que « Dieu se mouvait sur les Eaux »... C'est pourquoi elle nous enseigne plus loin que : « *L'Éternel Dieu prit donc l'Homme, et le plaça dans le Jardin d'Eden, pour le garder et le cultiver...* » (Genèse - II, 15).

Ce Jardin est un symbole, signifiant la Connaissance divine, accessible aux êtres relatifs. En effet, la Kabale, tradition secrète, est fréquemment désignée comme le « Verger » mystique. En hébreu, verger se dit guineth, mot formé des trois lettres (guim-mel, noun, tau) initiales des trois sciences secondaires, clés de la Kabale : la Gématria, le Notarikon, la Témourah.

L'Homme primitif dont parle la Genèse, en son récit purement symbolique, n'est pas un être de chair, formel comme

(1) Ainsi que le signale et le souligne l'Abbé Loisy en son « Quatrième Évangile ».

nous, mais un Esprit, émané par Dieu, composé d'une « forme » (que la Genèse nomme le corps), analogue au « corps glorieux » défini par les théologiens, créé par l'Éternel Dieu, et d'une étincelle animatrice, qui est, elle, intégralement divine, puisque la Genèse nous dit que ce fut le « souffle » même de Dieu. Notre Homme-Archétype est donc semi-divin. Il est issu de la Matière primordiale (du Chaos, composé de Terre et d'Eau — symboliques —), par sa « forme », et il est issu de Dieu par ce souffle divin qui l'anime, souffle issu de Dieu lui-même.

*
**

Adam et le Verbe Créateur sont semblables, puisque l'Homme-Archétype continue, dans le symbolique « jardin » d'Eden, l'œuvre commencée par l'*Esprit-de-Dieu*. Et pourtant, ce Verbe Créateur et le Verbe Rédempteur sont différents.

Certes, il est indiscutable que le Christ (que Martínez nomme le *Réparateur*) est à la fois dieu (par son origine) et homme (par son incarnation). La Théologie l'a démontré. Mais, de même qu'un enfant de dix ans et le vieillard qu'il sera plus tard sont un seul et même être, (sous des caractères et des aspects différents) !... Il y a entre eux *continuité de conscience absolue*, s'il n'y a plus ressemblance d'aspect ou de réactions inférieures. A un degré semblable, l'âme ayant animé un corps humain ordinaire, puis en animant un autre, vingt siècles après, sera toujours identiquement elle-même en ses deux manifestations différentes, bien que lesdites manifestations aient pu être apparemment diamétralement opposées, en raison du « jeu » oscillatoire défini sous l'expression usuelle de « karma ».

Parallèlement à Adam Kadmon (l'Homme-Archétype ou Cosmique), il existait d'autres Êtres, issus d'une Création *antérieure*, différente de nature et de « plan », sans rapports avec celle que nous détaille la Tradition de la Genèse. Cette création est celle dite des « Anges », que d'autres traditions nous rapportent et qu'analysent toutes les théologies. Ce sont ces deux créations différentes que la Genèse sous-entend en son premier verset : « *Au Commencement Dieu créa le Ciel et la Terre* ». Aussitôt, la Genèse délaisse la première Création (sur laquelle il semble que Moïse n'ait possédé aucun renseignement) et passe à la seconde : « *La Terre était informe et vide, les Ténèbres étaient à la surface de l'Abîme...* » (Genèse I, 2).

D'autres éléments de la Tradition judéo-chrétienne nous enseignent que les êtres de cette Création primitive (symbolisée par « le Ciel »), c'est-à-dire les Anges, se scindèrent en deux catégories, les Anges fidèles et les Anges rebelles, à la suite d'une *épreuve, voulue par Dieu*.

Ceci a été mal compris. Dieu, principe d'infinie perfection, n'a pu tenter les Anges après leur émanation, ni les rejeter, après leur involution. Au contraire, certaines entités, arrivées au terme de la Mission pour laquelle Dieu les avait émanées, (c'est-à-dire libérées, douées ainsi nécessairement du libre-arbitre), se sont refusées à réintégrer l'Absolu, le Plan Divin, source du *Souverain Bien*. Elles ont alors préféré le *moi*, momentané, périssable, illusoire, au *soi*, éternel, réel, impérissable. Elles ont préféré vivre « en dehors » de Dieu, plutôt que s'y résorber, et bénéficier ainsi de ses perfections infinies.

Ce sont donc elles qui se sont momentanément éloignées de Dieu, par un acte libre, bien qu'erroné. Ce n'est pas l'Absolu qui les a rejetés injustement, ni qui est la cause de leur exil. Par suite, le retour en arrière, et la rédemption, demeurent possibles, quand l'Entité céleste consentira à reprendre le chemin du Divin.

Mais en attendant ce retour vers la Lumière et la Vérité Immanentes, elles demeurent, par leur attitude égoïtaire : *rebelles* (à l'offre divine primitive et permanente) ; *égarées*, (puisque en dehors de leur destin légitime) ; *perverses*, (puisque vivant « en dehors » du Souverain Bien, et donc « dans le Mal »).

Or, toute chose corrompue tend, par sa nature, à corrompre ce qui est sain. Et dans le domaine des êtres spirituels, plus encore que dans celui des corps matériels, car s'y mêlent : l'*envie* ou la *jalousie*, (conscience, malgré tout, d'une infériorité réelle), l'*orgueil* (volonté d'avoir le dernier mot !) et l'*intelligence* (restée la même, mais dans la mise en action maxima de ces défauts).

C'est pourquoi la Tradition nous dit que l'*Ensemble des Etres spirituels pervers*, (l'égrégore du Mal), désigné sous l'image du Serpent, fut jaloux de cet être, supérieur à eux, et « image » du Dieu auquel ces Entités déchues prétendaient se soustraire.

Elles ont donc agi (*télépathiquement* sans doute), sur Adam Kadmon, l'*incitant à franchir les bornes de ses possibilités naturelles*.

Être mixte par sa nature, mi-spirituel et mi-formel, androgyne où la Forme et l'Esprit se pénétraient mutuellement, l'Homme-Archétype devait maintenir une certaine harmonie, un équilibre nécessaire, dans ce Domaine où Dieu l'avait situé. Il devait veiller à son ordonnance, y œuvrer, continuer l'entreprise de cet « Esprit-de-Dieu » dont il était le reflet, l'intendant, le céleste « maître-Jacques » immédiat... C'est à ce rôle d'*Architecte* de l'Univers, qu'Adam Kadmon était préposé mais d'un Univers plus subtil que le nôtre, le « Royaume » qui n'est pas de ce monde, dont parlent les Evangiles.

Sous l'impulsion des Entités métaphysiques perverses, l'Homme-Archétype s'est mué en Demiurge indépendant. Renouvelant leur faute, il a modifié et perturbé les Lois qu'il avait pour tâche

de faire observer. Il a tenté, audacieux et rebelle, de se faire créateur à son tour, et d'égaliser par ses œuvres, Dieu lui-même. Il n'a réussi qu'à modifier son primitif Destin.

C'est ce que les deux légendes identiques, celle de Lucifer, *premier des Anges*, et celle d'Adam, *premier des Hommes*, nous rapportent en leurs déroulements parallèles. C'est peut-être de cette tradition que découle l'usage de consacrer aux dieux ou à Dieu, les prémices d'une récolte ou le premier né des troupeaux. Et il est de fait que, dans la symbolique histoire de l'Humanité que nous conte la Genèse, tous les aînés : Caïn, Cham, Ismaël, Esau, etc... sont mystérieusement marqués d'un destin contraire.

Mais alors que Dieu, en ses possibilités infinies, peut tirer quelque chose du Néant, l'Homme, créature aux possibilités limitées, ne peut que modifier ce qui est déjà, sans rien extraire de ce même Néant.

L'Homme-Archétype, voulant créer des êtres spirituels, comme Dieu avait créé les Anges, n'a fait qu'*objectiver ses propres concepts*. Désireux de leur donner des corps, il n'a pu que les intégrer dans la Matière la plus grossière. Voulant animer le Chaos, (les « Ténèbres extérieures »), comme Dieu avait animé le Monde métaphysique qui lui avait été primitivement confié, il n'a fait que s'y enliser lui-même.

En effet, Dieu « étant », au sens le plus absolu du mot (« Je suis Celui qui est » dit-il à Moïse, sur le Sinai), nul Néant préalable ne peut exister. Pour créer la *Matière primitive*, Dieu a simplement rétracté une partie de ses infinies perfections d'une portion de son essence infinie. Ce retrait partiel de la *Perfection spirituelle la plus absolue* a inévitablement abouti à la création de l'*Imperfection matérielle relative*. Ceci justifie que la Création, quelle qu'elle soit, ne puisse jamais être parfaite. Elle est nécessairement imparfaite par le fait qu'elle n'est pas Dieu !

En imitation de l'Absolu, Adam Kadmon va donc tenter de se créer une « matière première ». Alchimiste inexpérimenté, ce sera là l'origine de sa Chute.

L'Homme-Archétype est un être *androgyn*e. La Genèse (Ch. I, 27, 28), nous dit que : « Dieu créa l'Homme à son image : mâle et femelle, il le créa... ». C'est cet élément négatif, féminin, qu'Adam va objectiver *hors de lui-même*. C'est ce « côté » gauche, féminin, passif, lunaire, ténébreux, matériel, qui va, se séparant du « côté » droit, masculin, actif, solaire, lumineux, spirituel, donner naissance à Eva. La Femme-Archétype est donc tirée d'un des deux « côtés » de l'Androgyne, et non d'une de ses « côtes »... (Toutes les religions anciennes ont connu un être divin, originel, qui était à la fois mâle et femelle).

Le Genèse nous le dit (Chapitre II, 23, 24) :

« Et Adam dit : Celle-ci est enfin les os de mes os, la chair de ma chair, (lui, conserve donc l'esprit, l'âme). Elle sera nommée

Femme — en hébreu Isha —, car elle a été tirée de l'Homme, — en hébreu Ish. »

C'est cette Matière nouvelle, l'Eva de la Genèse, la Femme symbolique, qu'Adam « pénètre » pour y créer la Vie. L'Homme-Archétype s'est donc dégradé en tentant de s'égalier à Dieu. Son nouveau domaine, c'est le Monde hylique de la Gnose, notre Univers matériel, monde plein d'imperfections et de maux. Le peu de bien qui y réside, vient des anciennes perfections de l'Homme-Archétype. Car, scindées en deux êtres différents, la somme desdites perfections originelles ne peut être totale en chacun d'eux... Il y a donc eu chute.

C'est pour cela également que la Nature avait été déifiée par les cultes antiques. Elle était donc bien la Mère de tout ce qui est, mais de ce qui est « sous les Cieux », simplement... Isis, Eva, Demeter, Rhéa, Cybèle, ne sont que les symboles de la Nature Matérielle, émanée d'Adam Kadmon, personnifiée par les *Vierges Noires*, symboles de la *Prima Materia*.



L'Androgyne gnostique

L'essence supérieure d'Adam Kadmon, intégrée au sein de la Matière nouvelle, est devenue le *Soufre*, expression alchimique désignant l'âme du monde. L'essence seconde, le médiateur plastique, ce qui constituait la « forme » d'Adam, son double supérieur, est devenue le *Mercure*, autre expression alchimique désignant l'Astral des occultistes, le plan intermédiaire. La Matière issue du Chaos second, c'est le *Sel* alchimique, le support, le réceptacle, la prison.

Parallèlement, nous pouvons dire qu'Adam est devenu le *Soufre*, qu'Eva a donné le *Sel*, et que le *Cain* de la Genèse est

le *Mercur*e de cette symbolique triade. Termes que l'Alchimie connaît aussi sous ceux de *Roi*, de *Reine*, et de *Serviteur* des sages...

On conçoit alors pourquoi, à tous ses degrés, la *Matière Universelle* est vivante, ainsi que l'admet l'antique alchimie et la moderne chimie, et comment, en ses manifestations, elle peut être plus ou moins consciente et intelligente. A travers les quatre règnes de la Nature, minéral, végétal, animal, hominal (entre lesquels il n'est d'ailleurs aucune solution de continuité), c'est l'Homme-Archétype, l'Adam Kadmon, l'Intelligence démiurgique primitive, qui se manifeste, dispersé, éparpillé, emprisonné. C'est là, ce revêtement des « peaux de bête » que nous conte la Genèse : « Et Dieu fit à l'Homme et à la Femme des « robes de peaux » et les en revêtit... » (Ch. III, 21). Cet Univers nouveau est également devenu le refuge des Entités déchues. Elles s'y sont réfugiées pour s'éloigner encore davantage de l'Absolu, dans le chimérique espoir d'échapper aux Lois éternelles, partout présentes.

Les Etres maléfiques ont donc un intérêt primordial à ce que l'Homme, dispersé mais partout présent au sein de la Matière constituant l'Univers visible, continue d'organiser et d'animer ce domaine, désormais le leur.

Comme l'âme de l'Homme-Archétype est prisonnière de la Matière universelle, l'âme de l'homme-individu est prisonnière de son corps matériel. Et la mort physique, (le seul effet marquant qu'il y ait gagné, nous dit la Genèse...) et les réincarnations qui y succèdent, sont les moyens par lesquels les Entités déchues manifestent leur emprise sur l'Homme. On comprend mieux alors la parole du Rédempteur, « entendue » par les Prophètes, comme Isaïe : « O Mort, où est ta Victoire ? O Mort où est ton aiguillon... » (l'aiguillon des sens, qui incitent l'âme séparée à se réincarner dans un corps matériel).

La Puissance, la Sagesse, la Beauté qui se manifestent encore dans cet Univers matériel, ce sont là les efforts de l'Homme-Archétype pour redevenir ce qu'il était avant sa Chute. Les qualités contraires, ce sont les Entités déchues qui les y manifestent, afin d'y maintenir le « climat » qu'elles ont souhaité lui faire créer, pour y subsister telles qu'elles l'ont voulu jadis, quand elles ont délibérément interrompu leur retour vers l'Absolu.

L'Homme-Archétype ne reprendra possession de sa primitive Splendeur et de sa Liberté, qu'en se séparant de cette matière qui l'englué de toutes parts. Pour cela, il faut que toutes les cellules qui le composent (soit les Hommes-individus), puissent après leur mort naturelle, reconstituer l'Archétype en s'y réintégrant définitivement, échappant ainsi aux cycles des réincarnations.

Alors, les microcosmes referont le Macrocosme. Les Hommes-individus, reflets matériels de l'Archétype, sont donc égale-

ment (quelques échelons en dessous), des reflets divins. Comme l'Archétype est, lui aussi, le reflet de Dieu, du primitif Verbe Créateur ou Logos, de l'*Esprit-de-Dieu* dont parle la Genèse.

C'est donc bien lui, le « Grand Architecte de l'Univers ». Tout culte d'adoration rendu à ce dernier est donc un culte satanique puisque rendu à l'Homme et non à l'Absolu. C'est pourquoi la Maçonnerie l'INVOQUE sans l'adorer.

Mais, parce que l'Homme plonge dans l'atmosphère démoniaque de ce Monde Matériel où il respire à chaque instant l'intellect maléfique, nous dit Martinez de Pasqually, et qu'il semble en mauvaise posture pour y résister, le Créateur rétablit l'équilibre en détachant de son Cercle Spirituel Divin un *Esprit Majeur* pour être le guide, l'appui, le conseil et le compagnon du *Mineur* qui émane et descend de l'Immensité céleste pour être incorporé au Monde Matériel (ou centre de matière élémentaire) pour aller œuvrer, selon son libre-arbitre, dans le Cercle Terrestre.

Mais le conseil d'un *Esprit Majeur* ne suffit pas. Il faut encore le secours opératif d'un *Mineur Elu*. L'aide que lui apporte sa « réconciliation » est double. Il lui transmet directement les instructions du Créateur sur le culte théurgique qui doit être rendu ; il communique aux « hommes de désir » auprès desquels il est envoyé les dons qu'il a reçus lui-même, en les marquant du caractère, du « sceau » mystique sans lequel aucun *Mineur* ne peut être réconcilié.

Cette ordination mystérieuse est la condition essentielle de sa « réconciliation », puisque sans elle, quels que soient ses mérites personnels, un *Mineur* reste « en privation », c'est-à-dire sans communication avec Dieu.

Donnons encore quelques précisions sur la Pneumatologie de Martinez. Nous préparons d'ailleurs une étude spéciale sur sa Doctrine et ses Travaux.

Monde Divin	}	<p>a) Les <i>Etres Spirituels</i> sont les Eons de la Gnose, les Idées-Mères qui vivent au sein de la Divinité ;</p> <p>b) Les <i>Esprits Supérieurs</i>, dits encore <i>Esprits De-naires</i>, ou <i>Esprits Divins</i>, sont les entités séphiro-tiques de la Kabale, les Nombres-Dieux ;</p>
----------------	---	---

Monde Céleste	}	<p>Les <i>Esprits Majeurs</i> assurent la correspondance de l'Homme avec Dieu, limitent le domaine inférieur, composé des mondes célestes et terrestres Agents des Lois de l'Univers, ils sont préposés à la conservation du « Temps », c'est-à-dire de l'Energie Vitale dans le Monde Matériel mais ils n'ont pas pouvoir de produire des essences matérielles.</p>
------------------	---	--

Monde Céleste	} Les <i>Esprits Inférieurs</i> assurent l'existence même de la Matière. Ce sont en quelque sorte les Puissances des Eléments, les Etres de la Région Astrale Supérieure, les Génies Planétaires, Stellaires, etc...
Monde Terrestre	
	} Les <i>Esprits Mineurs</i> , ou <i>Mineurs Spirituels</i> , assurent l'édification du Monde Matériel ; ce sont notamment les Ames Humaines.

Cette dernière classe se subdivise en quatre séries :

a) *Mineurs Elus*. Ce sont les dix grands guides de l'Humanité : Abel, Enoch, Noé, Melkisedec, Joseph, Moïse, David, Salomon, Zorobabel, Jésus. (1)

b) *Mineurs Régénérés*. Ce sont les *Adeptes*, les maîtres en la doctrine spirituelle. Ce stade est celui auquel ont atteint les Réaux-Croix.

c) *Mineurs Réconciliés*. Ce sont les Initiés de l'Ordre, des grades inférieurs.

d) *Mineurs en Privation*. Ce sont les Profanes.

**

Pour échapper aux cycles des réincarnations successives en ce monde infernal (in-ferno : lieux-bas), il faut que l'Homme-individu se détache de tout ce qui l'attire vers la Matière, et se dégage ainsi de l'esclavage des sensations matérielles. Il lui faut aussi s'élever moralement. Contre cette tendance vers la Perfection, les Entités déchues luttent sans cesse, le tentant de mille manières, afin de l'attirer au sein du Monde visible, et de conserver sur lui leur emprise occulte.

Contre elles, l'Homme-individu doit lutter en les démasquant et en les rejetant hors de son domaine. Il y parviendra, d'une part par l'*Initiation*, — qui le rattache aux éléments de l'Archétype déjà réunis et constituant l'exotérique « Communion des Saints » —, d'autre part par la Connaissance libératrice, qui lui enseigne les moyens de hâter, pour le reste de l'Humanité aveugle, et par son travail personnel, l'affranchissement définitif.

Dans ces dernières possibilités, entrent notamment les grandes Opérations équinoxiales, qui tendent à purifier l'Aura terrestre par le moyen d'exorcismes et de conjurations, soumis aux rites de la Haute-Magie, et que les Elus Cohen dénommaient les « Travaux » ou le « Culte ».

(1) Cette liste est symbolique ! Elle tient compte de l'esprit du temps... On ne pouvait y intégrer des « hérétiques », tels que le Boudha, Pythagore ou Zoroastre !

Alors seulement, de cette définitive libération individuelle, sortira enfin la grande libération collective, qui permettra seule la reconstitution de l'Archétype, puis sa réintégration dans le Divin qui l'émana jadis. Abandonné à lui-même par son animateur, le Monde de matière se dissoudra, n'étant plus vivifié, harmonisé, conduit, par l'Archétype. Sous l'impulsion, naturellement anarchique, des Entités déchues, cette désagrégation des parties du Tout ira s'accéléralant. L'Univers finira alors ; ce sera la « fin du Monde » annoncée par les traditions universelles.

« Comme un livre qu'on roule, le Ciel et la Terre passeront... » ! L'Essence Divine réoccupera alors graduellement ces « régions » de son essence d'où elle s'était primitivement rétractée. Les *illusions* momentanées, baptisées du nom de créatures, d'êtres, de mondes, disparaîtront Car *Dieu est tout*, et *Tout est en Dieu*, bien que *Tout ne soit pas Dieu* ! L'Absolu n'a rien tiré d'un Néant illusoire, qui ne saurait exister en dehors de Lui, sans être Lui-même.

Rien d'autre que cette rétractation de la divine essence, n'a permis la Création des Mondes, angéliques, matériels, etc... Comme c'est aussi cette rétractation de cette même essence, qui a permis l'émanation des Êtres spirituels.

Et ainsi s'effectuera la symbolique « victoire » du Bien sur le Mal, de la Lumière sur les Ténèbres, par un simple retour des choses dans le Divin, par une réassimilation des êtres, purifiés et régénérés.

Tel est l'ésotérique déroulement du Grand'Œuvre Universel.

Un travail d'étude pratique sur la Doctrine du Maître est en cours d'élaboration.

CTA PENTACV.
LORVM CHORVM
VIRTVTIS



Pantacle théurgique

LES ORIGINES DE LA DOCTRINE

Sur les origines directes de la doctrine que nous transmet le symbolique ouvrage de Martinez de Pasqually, « De la Réintégration des Êtres », il n'est aucun doute. C'est le très orthodoxe fond judéo-chrétien, interprété et commenté à l'aide de traditions issues en ligne directe du Sepher-ha-Zohar, et de toutes les clés de l'ésotérisme juif (Kabale). Mais un point domine cependant toutes ces conclusions exégétiques, c'est l'origine même de la tradition qui veut que l'Homme-Archétype ait perdu sa gloire et sa nature première en voulant outrepasser sa puissance naturelle, et égaler Dieu. C'est ce que nous allons tenter d'éclaircir.



Il est possible que si ce postulat métaphysique a ainsi imprégné la plupart des traditions religieuses de l'Humanité, ce soit en vertu d'une évidence également métaphysique. Cette évidence aurait été perçue par l'intuition des premiers sages et penseurs, ou leur aurait été rendu accessible par des manifestations supranormales, ou, plus simplement, se serait imposée à eux par le canal de la rêverie anagogique, servie par un psychisme plus subtil que celui de l'Homme moderne.

Mais il n'en demeure pas moins tout aussi évident que, dans un domaine différent, les cultes phalliques sont également à l'origine de la religion primitive. Nous n'ignorons rien des dégoûts outranciers de nos puritains de toutes confessions pour ces cultes et leurs survivances. Mais il serait peut-être plus raisonnable, et en tous cas, plus scientifique, d'étudier les causes profondes et l'enseignement réellement secret de ces cultes étranges, que de les condamner au nom d'une morale qui n'est pas en cause en ce domaine.

En effet, si nous écartons la licence spéciale à la décadence romaine, nous constatons que chez le primitif, l'organe sexuel est sacré. Le « vêtement de pudeur » est moins un voile jeté sur quelque chose de honteux, d'infâmant, que le nécessaire et rituel obstacle destiné à protéger un organe sacré des regards étran-

gers. D'où les tatouages à caractère magico-religieux des cachesexes de nos primitifs, d'où, en un autre domaine encore, l'ablation des organes générateurs qu'on fait subir (à peu près partout) au guerrier vaincu et qui, en d'autres cas est remplacée par la tête, ou des parties de la tête (oreille, chevelure, etc...). Si l'organe sexuel était quelque chose de honteux, notre primitif ne s'en emparerait pas au même titre que le crâne, organe noble, et personnifiant au maximum la personnalité du vaincu.

Nous n'omettons pas enfin de rappeler que les symboles générateurs, dans la Grèce antique (à Eleusis par exemple) ou dans l'Inde moderne encore, sont les images des deux grandes forces divines créatrices, soit l'aspect du Dieu, androgyne comme celui de notre Genèse, manifestant, *par sa Création elle-même*, sa toute-puissance éternellement féconde.

Enfin, il serait enfantin d'admettre que l'Homme dut avoir honte de ce que la Nature (ou Dieu, selon les croyances) lui octroie dès sa naissance, alors que cette honte n'atteindrait en aucune façon les organes reproducteurs des animaux, et encore moins ceux des végétaux !

**

Nous n'hésitons donc pas, pour tous ces motifs, à considérer l'*ésotérisme* de la Sexualité comme une des clés possibles qui nous mettront à même de rejoindre la source originelle où ont puisé la plupart des dogmes. Et si nous réprouvons bien haut les excès que cet ésotérisme a pu générer en s'éloignant de ladite source, nous réprouvons tout autant le puritanisme enfantin dans lequel ont sombré tant de refoulés, d'obsédés, voire de maniaques, aux prétentions exégétiques intransigeantes.

**

L'Homme est une réduction de l'Univers. Spirituellement fait à l'image de son Créateur, nous dit la Genèse, il est matériellement conçu à celle du Cosmos, nous enseigne la Kabale, et, par rapport au Macrocosme, il constitue le Microcosme.

A l'échelle de l'Homme, le Phallus remplit le même office. L'homme est alors le Macrocosme, et le Phallus le Microcosme.

En effet, les premiers modelés enfantins, imprécis et maladroits par lesquels le Primitif se hasarde à représenter la silhouette humaine, affectent toujours l'aspect phallique, soit un vague cylindre, une colonne, surmontée d'une boule qui en est séparée par un étranglement. Telles se présentent à nous les effigies imprécises destinées aux rites de l'Envoûtement, (dagydé de cire, de glaise, de bois, etc...).

Selon l'idée du moment, chacun y voit une effigie humaine, imparfaite, ou celle d'un phallus.

*
**

Ce qui caractérise cet organe de façon particulière, c'est qu'il est le seul, parmi ceux qui s'extériorisent hors de la silhouette de l'Homme, à être doué d'une vie et d'une activité physiologique indépendante apparemment, et dépendant non de la conscience mais de la subconscience. Il est médicalement prouvé que les réactions sexuelles peuvent fort bien être indépendantes de la pensée consciente de l'individu. Il n'en est généralement pas ainsi des réactions des autres membres, bras, jambes, pieds, mains.

Nous venons d'employer le mot membre. On notera donc également que ce phallus porte encore le nom de *membre viril*. Ceci encore en fait un organe à part des autres.

Concluons donc qu'il est possible que l'activité naturelle de cet organe ait généré, dans l'esprit des primitifs penseurs de l'Humanité, un parallèle entre le destin de l'Homme-Archétype et celui de cette naturelle représentation. Il est également possible que ce rapport ait été établi *inconsciemment*, sans que ce parallèle ait été envisagé et examiné, et cela par le seul fait du rôle important que joue le côté sexuel dans la nature humaine. En ce cas, ce serait l'activité sexuelle *subconsciente* qui serait à l'origine de cette « conclusion » métaphysique, la chute de l'Homme-Archétype, consécutive à une tentative de création !... Le fait ne saurait, en tous cas, être rejeté à priori.

Dans sa « Psychanalyse du Feu », Gaston Bachelard, professeur en Sorbonne, a judicieusement souligné le rapport analogique que peut établir le psychologue entre les modalités de génération du feu, pour le primitif, et les modalités de l'accouplement. Il est évident que le primitif a pu, lui aussi, établir un rapport d'équivalence entre le geste qui le faisait frotter un bâton de bois sec dans un trou percé dans une grosse planche, et l'étincelle créatrice du Feu qui en découlait finalement, et le même geste naturel, exigé par l'instinct créateur.

Quoi qu'il en soit, ces différents aperçus sur le symbolisme du Phallus permettent de concevoir comment il a pu devenir, avec le temps, le *vivant symbole* de la Puissance Divine, manifestée *dans l'Homme et par l'Homme*. On conçoit alors combien la vénération profonde, suscitée dans le Temple d'Eleusis, lors de l'apparition du *théophallos* aux mains du grand hiérophante, était justifiée. Car il ne s'agissait plus alors de vénérer l'organe des plaisirs matériels et grossiers, par lesquels l'homme enchaîne irrémédiablement sa spiritualité au lourd rocher des joies vulgaires de la chair et aux appétits parfois les plus ignobles. Bien au contraire, la foule extasiée voyait dans le Phallos le divin arcane par lequel il lui était permis de percer le mystère de ses origines extrahumaines, de comprendre par quelle voie avait pu s'effectuer sa déchéance, et comment l'Humanité pouvait

s'affranchir de ses liens et, d'un coup d'aile, rejoindre sa primitive divinité.

Quels enseignements peut-on tirer de l'activité physiologique du Phallos ? Ce que les mythologues de la Genèse en ont eux-même tiré !



1. — C'est sous l'empire de son désir créateur, que l'Absolu a émané le Logos, son reflet, son intermédiaire. Le second sort du premier.

C'est sous l'empire de son désir générateur que l'Homme manifeste sa virilité, par l'érection du phallus. Le second se détache du premier.



2. — Adam Kadmon devait créer par la Pensée et son Verbe, dans un plan purement spirituel.

L'Homme doit conserver sa force sexuelle au seul profit de son intellectualité. Toute déperdition physiologique des organes générateurs est durement ressentie par l'activité spirituelle.



3. — Adam a « émané » à son tour Héva, la « chair de sa chair » selon la Genèse, puis il a pénétré cette Nature inférieure pour y déposer la Vie et créer, à son tour, un nouveau Cosmos. Il n'a réussi qu'à s'y enliser et à devenir sujet à la Mort.

L'Homme, comme Adam-Kadmon, pénètre la Femme, « chair de sa chair » pour y déposer la Vie et y créer un être semblable à lui, à l'instar de Dieu. Le phallus est son intermédiaire naturel. Dans le spermatozoïde est sa propre émanation, le *germe de lui-même*.

Mais comme Adam Kadmon est mort spirituellement d'avoir enrobé sa nature glorieuse d'une matière première inférieure et ténébreuse, de même le phallus « meurt » en extériorisant la Vie qu'il porte en lui.



4. — C'est sous l'action télépathique insidieuse des Entités mauvaises qu'Adam Kadmon avait voulu créer.

C'est sous l'action de Pensées impures, de clichés mentaux parfois obscènes, et toujours éloigné momentanément de toute spiritualité, que l'homme de chair songe à l'acte générateur.

**

5. — C'est en luttant contre ces Pensées impures que l'homme de chair s'affranchit du joug sexuel (qui le ravale parfois au niveau de la bête), et se spiritualise.

C'est en luttant contre ces Entités mauvaises qu'Adam Kadmon eut pu conserver sa gloire et sa nature première. C'est en s'affranchissant de leur domination et de leur emprise qu'il les reprendra de nouveau.

**

6. — Dans le Temps qu'il s'oppose aux dites Entités, Adam Kadmon conserve nécessairement sa personnalité propre.

Dans le temps que l'homme de chair lutte contre ses propres désirs, le phallus se manifeste physiologiquement et s'érige.

**

7. — Quand Adam Kadmon a cessé toute lutte contre les Entités mauvaises, c'est que ces dernières se sont à leur tour réintégrées dans l'Absolu ou qu'il les a dissoutes. Son rôle est alors terminé, Adam Kadmon disparaît au sein de l'Absolu.

Quand l'homme de chair s'est totalement affranchi de l'esclavage des sens et du désir, il n'a plus à lutter contre eux, et l'indifférence succède au refoulement. Alors toute activité physiologique sexuelle disparaît, et le phallus ne se manifeste plus.

**

Tel est, selon nous, l'enseignement secret qui se peut dégager raisonnablement des cultes phalliques. On remarquera avec utilité que le symbolisme phallique est lié aux cultes solaires (la Lumière, le Feu, le Patriarcat, etc...). Au contraire, le symbolisme ktéique (ou culte du sexe féminin) est lié aux religions lunaires (la Nuit, l'Eau, le Matriarcat, etc...). Et les premiers ont toujours été infiniment plus purs et plus élevés en spiritualité que les seconds, qui furent toujours parmi les causes maxima des excès de ce genre de religions, (cultes d'Anaïtis, de Mylitha, d'Astoreth, d'Astarté, etc...).

C'est donc avec quelque raison que l'Eglise catholique oppose Héva, la « Femme de Mort », ainsi que la qualifient les Homélie Clementines, — à la Vierge Marie, la « Femme de Vie ». Héva porte encore le nom de « Janua Inferni », la Porte d'En-Bas, et Marie le titre de « Janua Coeli », la Porte du Ciel.

Notons, au sujet de ces deux « Portes » symboliques, qu'elles sont analogues à celles que gardait le dieu Janus, le dieu à double visage, mi-masculin et mi-féminin, dont les Fêtes an-

nuelles se situaient aux Solstices d'Hiver (Porte d'En-Haut) et d'Été (Porte d'En-Bas). Le Zodiaque a conservé l'ésotérisme de ces deux époques avec le signe du Capricorne (la Chèvre, qui a toujours tendance à grimper...) et du Cancer (le Crabe, qui rampe dans la vase...). Et dans le symbolisme astrologique, le Cancer, équivalent à la Janua Inferni correspond anatomiquement à l'Utérus, dans le corps de la femme. C'est bien la porte infernale par où l'Âme humaine, abandonnant les états supérieurs du Plan Divin, s'incarne et s'enlise dans un corps de chair, prise dans le tourbillon maléfique de la Roue du Monde...

C'est en conséquence de cette distinction ésotérique entre la « Femme de Vie » et la « Femme de Mort », que le Chevalier, au Moyen-Age, après avoir subi les rites traditionnels de cet Ordre militaire, faisait choix d'une « Dame de ses Pensées », qui n'était jamais la fiancée, l'amante ou l'épouse, et avec qui il ne devait entretenir aucun commerce charnel. C'est encore en souvenir de cette idéalisation de l'Amour, de la sublimation de l'idéal féminin, que les Francs-Maçons lors de leur première initiation au grade d'Apprenti, reçoivent deux paires de gants blancs. L'une d'elle devra être offerte « à la femme qu'ils estiment le plus », dit le Rituel. L'autre, ils la porteront dans les tenues de leur loge.

*
**

L'importance initiatique de l'activité phallique est soulignée parfois par des bas-reliefs ou des statues antiques, (statues égyptiennes notamment). On y voit le Dieu assis sur un trône, il porte assis sur ses genoux, également en cette position, l'effigie du Roi qu'il est censé protéger et qui est son reflet sur la terre. Et le Roi occupe alors la place et l'attitude de l'organe phallique du Dieu.

C'est également par un discret rappel à l'ésotérisme sacré que les Bâisseurs de Cathédrales ont fréquemment mis dans la main de la Vierge portant l'Enfant, assise sur un trône cubique, dans l'attitude de Cybèle ou de Rhéa, les déesses-mères, le sceptre phallique terminé par une pomme de pin. La Mère Divine, l'Isis égyptienne, « mère des initiations », souligne alors le caractère particulièrement révélateur du théophallos, comme il en était ainsi jadis, à Eleusis, dans le temple de Démeter... (1)

(1) Voir notamment le portail de Notre-Dame de Paris, façade occidentale, côté du fleuve, et dit portail Saint-Marcel.

LES « MAITRES » DE MARTINEZ DE PASQUALLY

La question des initiateurs et des instigateurs de Martinez de Pasqually est restée un des points les plus obscurs du problème martiniste. Nous allons tenter, sinon de la résoudre complètement et définitivement, du moins d'apporter quelques éclaircissements inédits.

Il est fort probable que Martinez de Pasqually a imaginé l'histoire de l'aïeul, membre du Tribunal de l'Inquisition, détenteur de ce fait de documents saisis entre les mains d'hérétiques juifs ou arabes. Selon cette affirmation, que rien ne permet de retenir, ces mêmes documents auraient été à la source de la conversion de son père à une doctrine hétérodoxe qu'il aurait ensuite enseignée à son fils. Il est infiniment plus logique d'admettre que, bien au contraire, nous devons lire entre les lignes, comprendre à demi-mot un langage de pure convention. Alors, la vérité se rétablit d'elle-même, et nous sommes amenés à envisager l'hypothèse, plus ésotérique, de documents *sauvés de l'Inquisition*, d'origine judéo-arabe, (ce qui renforce cela c'est justement l'origine portugaise de la famille, au pis aller espagnole de fraîche date), transmis et commentés par le père *spirituel* de Martinez de Pasqually ! En effet, le « maître », dans l'antiquité était dit, en grec, le *patros*, qui signifie généralement le père, et particulièrement le « père des initiés ».

Martinez de Pasqually (ceci a été à peu près établi par les historiens de l'Ordre et du propagateur) a été à Timor, petite possession portugaise des îles de la Sonde. Peut-être a-t-il aussi été en Chine, comme on le croit. Mais ce n'est ni en ces voyages, ni en un contact immédiat avec la sorcellerie vaudoue, à Saint-Domingue, qu'il faut rechercher sa primitive initiation !

Jean Bricaud, dans un numéro spécial de la revue « Le Voile d'Isis », publié en 1927, a exposé l'histoire du mouvement rosi-crucien, à partir des premières manifestations de la *Fraternité des Rose + Croix*, au début du xvii^e siècle. Résumons brièvement cet auteur, (et précisons que sa situation de haut-gradé de l'Ordre, de patriarche de l'église gnostique, le mettait à même d'avoir, soit par archives et documents, soit par traditions ver-

bales, des renseignements de valeur), et complétons-le du résultat de nos investigations personnelles.

*
**

Dès le début du xvi^e siècle, nous voyons fonctionner l'association secrète de la « Communauté des Mages », fondée par Henri Cornélius Agrippa, association qui groupait les maîtres contemporains de l'Alchimie et de la Magie.

Lorsqu'Agrippa arriva à Londres, en 1510, il fonda, ainsi qu'il résulte de sa correspondance (Opuscula, t. II, page 1073), une société secrète semblable à celle qu'il avait fondée en France. Les membres étaient dotés de signes particuliers de reconnaissance, de « mots » de passage. Ces membres fondèrent alors, dans divers autres états de l'Europe, des associations correspondantes, dénommées *Chapitres*, pour l'étude des sciences « interdites ».

Si nous en croyons un manuscrit de Michel Maïer, conservé à la bibliothèque de Leipzig, ce serait cette « Communauté des Mages » qui aurait donné naissance, en Allemagne, vers 1570, aux « Frères de la Rose + Croix d'Or ».

Plus tard, vers 1605, une confrérie mystique nouvelle, avait adopté comme paradigme emblématique de ses tendances, la Rose et la Croix. C'était la « *Militia Crucifera Evangelica* », fondée dès 1598 à Nuremberg, par Simon Studion. Cette confrérie se réunit au début du xvii^e siècle, à la « *Fraternité des Rose + Croix* ».

A côté des études magiques ou alchimiques, études tant opératives que spéculatives, la plupart des frères poursuivaient également la réforme du Catholicisme, et tentaient de le ramener à sa simplicité et sa pureté primitives, tout en le pénétrant — à l'instar des anciens gnostiques —, des enseignements ésotériques traditionnels.

Le mouvement rosicrucien se nimba différemment, selon les états, les hérédités spirituelles, et la formation scholastique, des adeptes. En Espagne, il était plutôt orienté vers un catholicisme romain, d'esprit plus large, et plus mystique aussi. Dans l'est de l'Europe, en Allemagne, ses propagateurs étaient au contraire acquis au protestantisme, tels Valentin Andréæ et Michel Maïer. L'un des *Chapitres* rosicruciens est passé à l'histoire, c'est celui de Cassel, qui y fut fondé par le comte Maurice de Hesse-Cassel et dont Andréæ et Maïer faisaient partie. Un autre, le « *Palmier* », fondé à Weimar, également.

C'est en 1614-1615 qu'eurent lieu les fameuses manifestations publiques d'existence des Rose + Croix. L'effet fut considérable. Autour des *Fama Fraternalitatis et Confession Fratrum Rosæ-*

Crucis (Ratisbonne 1614), les savants profanes disputèrent à qui mieux !

C'est alors qu'en 1616, Michel Maïer, médecin de l'empereur Rodolphe II, (protecteur des hermétistes...), se rendit à Londres, où il prit contact avec Robert Fludd, qui organisa les adeptes d'Angleterre sur le plan rosicrucien.

En France, la première manifestation eut lieu en 1623. Nous renvoyons pour le détail à l'ouvrage de Sédir sur les « Rose-Croix ».

Les difficultés du temps nécessitèrent une scission entre les deux tendances rosicruciennes. Deux groupes naquirent alors ; l'un, donnant la prédominance au mysticisme, à l'étude de la Cabale, de la théosophie chrétienne et de l'antique gnosticisme, s'adonna surtout aux exercices de la vie intérieure. C'est de ce groupe que sortit l'initiateur de Jacob Boehme, qui est un des « ascendants » de Claude de Saint-Martin. Ce groupe rassembla les Frères de la Croix d'Or, ou l'*Auræ Crucis*. Il fut le plus mystérieux des deux. Le second rambeau, le plus nombreux, se consacra aux recherches expérimentales, à l'étude de la Nature, ce fut la *Rosæ Crucis*.

En Hollande, en Angleterre (ou Francis Bacon, l'auteur de la *Nouvelle Atlantide*, — que l'on a pris parfois pour le programme de l'Intelligence Service I...) aida puissamment Robert Fludd, et fut, peut-être, en réalité, le *vrai Shakespeare*, comme certains historiens l'affirment), le mouvement se développa rapidement. La tolérance des pouvoirs publics, acquis à la Réforme, lui évita d'ailleurs d'être amené à prendre cette attitude anticléricale qu'on observe dans les pays latins. Attitude justifiée par les mesures de terreur prises par les pouvoirs publics des états catholiques, dès la connaissance de ce mouvement spiritualiste.

C'est le second groupe rosicrucien qui fonda alors, peu après, l'*Invisible Collège*, édifié sur le plan décrit par Sir Francis Bacon dans la *Nova Atlantis*, et qui devait plus tard être reconnu officiellement par le roi d'Angleterre Charles II, sous le nom de *Royal Society*.

La *Fama* et la *Confession* de Valentin Andréæ furent traduites en anglais, en 1652, par Thomas Vaughan, l'auteur de l'*Anthroposophia Theomagica* et de plusieurs autres ouvrages d'occultisme. Bien qu'il s'en soit défendu, Vaughan fut en réalité un des chefs de la Rose-Croix. (Wood, en son *Athenæ Oxoniensis*, nous dit : « C'était un grand chymiste, un « fils du Feu » distingué, un physicien expert, et un Frère assidu de la Fraternité Rosicrucienne »).

Là, se situe le nœud d'une énigme historique, la naissance de la Franc-Maçonnerie spéculative !

Vers 1645, (1645-1646 furent deux années fécondes en matières d'associations occultes...), un certain nombre de rosicruciens avaient fondé une association ayant pour but avoué l'étude de la Nature, mais dont les principes, l'enseignement, devaient demeurer secrets, accessibles aux seuls initiés, et être présentés d'une manière purement allégorique. Ce sont Elie Ashmole, Robert Moray, Thomas Warton, Georges Warton, William Oughtred, John Herwitt John Prarson, et William Lilly (l'astrologue). Les noms de quelques autres ne nous sont point parvenus.

Afin de mieux dissimuler et son existence et son action, qu'il voulait purement occulte, intérieure, mystique, l'Ordre décida de ne pas demeurer indépendant. Et suivant en cela l'instigation d'Elie Ashmole, il décida de s'intégrer dans un milieu moyen, lui permettant de subsister sans qu'on devine son existence.

Suivant l'usage du temps, qui imposait à tout citoyen ayant *droit de bourgeoisie* en la ville de Londres, de faire partie d'un corps de métiers, comme membre *accepté* (c'est-à-dire honoraire), Elie Ashmole s'affilia à la *Confrérie des Maçons constructeurs*, placée depuis le Moyen-Age sous le patronnage mystique de Saint-Jean. Il sollicita ensuite, pour la Société des Rose+Croix, l'autorisation de se réunir au siège de cette *Confrérie des Maçons constructeurs*, à Mason's Hall, in Mason's Alley, Basing Hall Sreet à Londres.

Ce fut William Preston, en son ouvrage : « *Illustrations of Masonry* » (p, 140), qui nous révéla le subterfuge !

Et l'esprit rosicrucien, la force occulte du groupe, aidant, en 1717 l'Ordre mystérieux fondé par les rosicruciens anglais avait pris la tête de la *Confrérie des Francs-Maçons*, et en 1723, ses membres réussissaient à modifier l'antique structure des maçons opératifs en y adjoignant le grade de « Maître ». Or, c'est dans la rituelle de ce grade que se révèle en toute son ampleur, l'action des Rose-Croix ! C'est dans le splendide déroulement de la réception à la « Maîtrise », dans l'émouvante mort symbolique du profane, préluant à la résurrection de l'Archétype, que nous retrouvons enfin la marque traditionnelle des antiques initiations, en même temps que la preuve de la survivance de la très vieille Gnose alexandrine.

Et, nous l'avons vu au début de cet ouvrage, c'est justement cette même Maçonnerie anglaise qui avait remis à Martinez de Pasqually, ou plutôt à son « père », la Charte de constitution lui permettant d'établir des Loges...

Qui pourrait alors nier le contact direct, incontestable, entre les Rose+Croix d'Angleterre, successeurs de Robert Fluid, de Cornélius Agrippa, et Martinez de Pasqually ? Nul critique de bonne foi assurément.

Au début de son attachante étude, Jean Bricaud envisage les précurseurs éventuels des Rose+Croix. La mystique fraternité

a-t-elle réellement été fondée par l'insaisissable Christian Rosencreutz ? Remonte-t-elle au contraire à la Massénie du Saint-Graal, et par là aux Gnostiques anciens ? Est-elle d'origine plus immédiate, et doit-on considérer *Paracelse* comme son véritable promoteur ? Existait-elle déjà en 1484 au Danemark, comme l'affirme Fortuyn dans son *De Guildarum Historia* ? Peut-on attribuer sa fondation à Faustus Socin, comme certaines traditions l'affirment, ou eut-elle pour père Valentin Andréæ ? « Autant de questions que je n'essaierai pas de résoudre » nous dit Bricaud.

Eh bien, nous allons avancer une hypothèse audacieuse ! Nous croyons qu'elle est, réellement, la survivance *directe, ininterrompue*, des grands courants hétérodoxes antiques et médiévaux, nous avons nommé les *Gnostiques* et les *Cathares*. Nous allons exposer en conclusion nos arguments.

**

Dans ses « Disquisitions », publiées par l'écrivain antimaçonnique Benjamin Fabre (« Un Initié des Sociétés Secrètes Supérieures »), le marquis François de Chefdebien de Saint-Amand, membre de la plupart des Rites Maçonniques de son époque, et connu dans les Ordres initiatiques contemporains (1753-1814) sous le « nom » de Franciscus Eques A Capite Galeato, nous dit que Montpellier, patrie de Cambacérès, et une des villes fameuses de l'épopée albigeoise, fut en même temps une des villes de France les plus attachées aux sciences occultes et un des berceaux de la Franc-Maçonnerie française. Et il nous rapporte l'épisode suivant, épisode des plus significatifs.

« Dès l'année 1723, Monsieur de Roquelaure découvrit une « Secte très curieuse, dite des *Multipliers*, et apprit que les « membres de cette fraternité tenaient leurs assemblées dans « une maison appartenant à une certaine femme, dite la Verchand, « dans la rue qui va de la Triperie, droit au puits du « Temple ».

On s'empara évidemment des principaux membres de l'organisation, et on saisit leurs papiers.

« Le catalogue de ceux de leur Secte, nous dit d'Aigrefeuille, « historien de Montpellier et cousin du marquis de Chefdebien, « est daté du 6 Juin 1722. Il a pour titre : « Original des Noms et « Surnoms des *Enfants de Sion* ». Leur nombre se montait à « environ deux cent trente-deux personnes, des divers lieux des « Cévennes et des environs de Lunel. »

Les membres de la fraternité étaient tous des artisans (donc rattachés au Compagnonnage...) et de pauvres gens du peuple.

« On en eut des preuves convaincantes par leurs propres
 « écrits, qu'ils faisaient la Cène, et que Jean Vesson, en qua-
 « lité de ministre, l'avait souvent administrée. On trouva l'acte
 « par lequel il avait élevé à cette charge, de simple tonnelier
 « qu'il était auparavant, par l'imposition des mains de toute
 « l'Assemblée.

« Le grand nombre de visions, de prophéties et de sermons,
 « qui se trouva parmi leurs papiers, donna bien de l'exercice
 « aux Commissaires, tant par la longueur des lectures que par
 « les folies qui s'y trouvèrent. En voici quelques échantillons.

« Dieu m'a fait voir, dit Anne-Robert (c'est la même que la
 « Verchand), la Parole Magnifique, en présence de quatre té-
 « moins. J'ai vu une grande Clarté et une Étoile, et le fil d'or ;
 « et dans une autre plus grande Clarté, j'ai vu une Corde d'Or,
 « et une Colombe, l'Esprit de Vie.

« Pierre Félix, Pierre Portalez, Suzanne Guérine, sont té-
 « moins que j'ai vu le Palais de Gloire, le 8 Septembre 1722.
 « Signé Anne-Robert. »

« Une de leurs prêchesses, parlant de l'Arbre de Vie, dont
 « ils avaient la représentation en leur résidu (c'est ainsi qu'ils
 « nomment le lieu de leur réunion, ou *résidence*), s'explique
 « en ces termes : « Je vous parlerai du premier Homme, nommé
 « Adam, et d'Eve, sortie de son côté, dont mon premier point
 « sera sur l'Arbre. Le second sera sur le Diable, en forme de ser-
 « pent, le troisième sur l'Homme et la Femme.

« Jacob, dans un sermon prophétique, du 22 décembre 1722,
 « dit ces paroles honorables pour l'Eglise Romaine : « Dieu a
 « béni et sacré du plus haut des Cieux les trois Sacrificateurs
 « par le sel et l'huile de la Grâce. Il a choisi la Veuve pour re-
 « présenter son Eglise, qu'il veut faire fleurir et triompher sur
 « la terre. Ladite Eglise Romaine ayant demeuré veuve jusqu'à
 « présent, et asservie au bergant de l'Eglise Romaine ; mais il
 « faut qu'elle soit abattue avec les bergants, et que sa honte se
 « montre à la face de tout le monde, après avoir été cachée aux
 « Rois et aux princes par science humaine. »

Le reste de leurs écrits contient mille extravagances dont ils
 faisaient auteur le Saint-Esprit. On trouve presque partout :
 « Voici ce que dit l'Esprit Saint, voici ce que le Saint-Esprit
 « ordonne de vous dire. »

Le même historien, d'Aigrefeuille, nous fait connaître l'issue
 de cette étrange affaire d'hérésie.

« Enfin, leur procès se trouva pleinement instruit vers la
 « fin du mois d'avril, par les soins et la diligence du sieur Jé-
 « rôme Loys, sub-délégué de M. de Bernage, intendant, qui avait
 « eu, depuis le commencement de cette affaire, un arrêt d'attri-
 « bution pour les juges avec les officiers du Présidial de Mont-

« pellier. Le grand nombre de coupables sauva la vie à plu-
 « sieurs : Pierre Cros et Marguerite Verchand furent mis hors
 « de cause et de procès. Victoire Bourlette, Françoise Delort,
 « Suzanne Delort, Louise et Philippe Comte, renvoyés à un plus
 « amplement acquis ; trois femmes, savoir Anne-Robert, dite
 « la Verchand, Jeanne Mazaurigue, et Suzanne Loubière, furent
 « condamnées à être rasées et emprisonnées pour le reste de
 « leur vie dans une prison ; cinq hommes, savoir Jacques Bour-
 « rely, dit Paul, sacrificateur, âgé seulement de seize ans, Pierre
 « Figarut, André Comte et François Baumès, furent envoyés
 « aux galères ; Jean Vesson, comme ministre, Jacques Bonicel,
 « dit Galantini, le premier des sacrificateurs, et Antoine Comte,
 « dit Moïse, son collègue, furent condamnés, comme atteints et
 « convaincus d'avoir tenu des assemblées illicites et contrevenu
 « aux ordres de Sa Majesté sur la Religion, à faire amende ho-
 « norable devant la porte de la citadelle, et ensuite à être
 « pendus sur l'esplanade, avec Marie Blaine, dite Marie-Margue-
 « rite, convaincue d'avoir fanatisé, et d'être la principale mo-
 « trice de ces assemblées. Leur sentence, qui est datée du vingt-
 « deuxième d'avril, fut exécutée le même jour, et peu de temps
 « après, on rasa la maison où ils avaient tenu leurs assemblées,
 « selon des articles de la sentence qui porte qu'elle ne pourra
 « plus être réédifiée. »

Benjamin Fabre, écrivain bien-pensant, soi-disant chrétien, aurait pu s'étonner que des hommes et des femmes qui ne péchèrent que par un excès de mystique chrétienne, fussent *mis à mort* ou *enterrés vivants dans des cachots* ! Il aurait pu s'étonner du fait que les grandes courtisanes titrées qui, quelques années auparavant, se faisaient célébrer, nues, des messes sacrilèges sur l'abdomen, avec grand renfort d'égorgement de nouveau-nés ou d'enfants volés, n'aient eu pour châtiment que la disgrâce royale ! Non, il ne s'indigne nullement. Il nous dit simplement : « Nous avons retrouvé ces notes *curieuses* dans les papiers de l'Eques a Capite Galeato. » ... Comme on comprend alors la mentalité qui conduisait les incendiaires de Béziers et les massacreurs de Carcassonne !...

Le marquis de Chefdebien nous dit ensuite :

« Ce ne sera pas sans surprise que nous reconnaitrons dans
 « cette Secte la source et le modèle de plusieurs usages, décora-
 « tions, expressions et principes, qu'on retrouvera dans certains
 « Grades de quelques Régimes Maçonniques.

« Les Multipliants n'étaient eux-mêmes que les imitateurs,
 « les successeurs ou les disciples, de cette chaîne de novateurs,
 « toujours brisée et toujours renaissante, et qui, sans cesse, a
 « fatigué l'Eglise Romaine, sous le nom de Gnostiques, de Basi-
 « lidiens, de Manichéens, d'Ariens, de Cathares, de Vaudois,
 « etc...

« Revenons aux Multipliants. Madame la Comtesse de Béné-
 « vent, qui en ses premières années, a vu les chefs des Multi-
 « pliants nous les dépeints au jour où ils furent arrêtés, comme
 « de jeunes hommes de bonne mine, bien frisés, revêtus d'aubes
 « blanches, coiffés de bonnets rouges. Elle a ajouté qu'une
 « chaire, dont ces Sectaires faisaient usage, a été donnée à
 « l'église Sainte-Catherine, de Montpellier.

« Chacun de nous pourra reconnaître, dans l'histoire de ces
 « infortunés, l'origine de certaines couleurs, de certaines expres-
 « sions, et des instructions allégoriques, dont quelques francs-
 « maçons semblent avoir hérité. »

Les *Enfants de Sion*, dits Multipliants, datent de 1722-1723. Quelques années plus tard, note Benjamin Fabre, Montpellier se couvrit de Loges maçonniques fréquentées par les officiers, les magistrats, les professeurs et les étudiants de sa célèbre Université. Cette ville devint même le siège du Directoire de la III^e Province du Rite de la Stricte-Observance Templière, celle de Septimanie, dont le marquis de Chefdebien fut le représentant unique, au Convent Général de Wilhelmsbad !



Voici donc la survivance indiscutable des Cathares, ou tout au moins d'une secte approchante, retrouvée en plein pays albigeois, au XVIII^e siècle. Or, Martinez de Pasqually a concentré toute sa vie ses efforts en cette même région. Nous le voyons tour à tour affilié, fondateur, modificateur, de loges maçonniques à Montpellier (Chapitre des « Juges Ecossais »), à Toulouse, Marseille, Avignon, Foix, (Temple des Elus Cohen et loge « Josué »), Bordeaux. C'est à Montpellier que Martinez produit pour la première fois sa Charte maçonnique, délivrée le 20 Mai 1738 à son « père », par le Grand-Maître de la Loge de Stuard.

Mais on n'a pas assez souligné que ledit père aurait eu alors soixante-huit ans, puisque, nous l'avons vu, il était né en 1671. D'autre part, Martinez est né à Grenoble, en 1727, concluent la plupart des auteurs. Son père aurait donc dû se trouver à Londres l'année suivante. Ceci n'est pas improbable, mais néanmoins renforce notre hypothèse que le père spirituel de Martinez de Pasqually n'est pas Messire de la Tour de la Case, né à Alicante (Espagne), en 1671...

Un autre fait curieux vient encore étayer notre assertion.

Martinez de Pasqually, en ses signatures ésotériques, use de ce qu'il appelle « nos caractères ordinaires ». Parmi ces paradigmes énigmatiques, figure ce qu'on nomme le « quatre de chiffre ». (Voir figure 4, page 55).

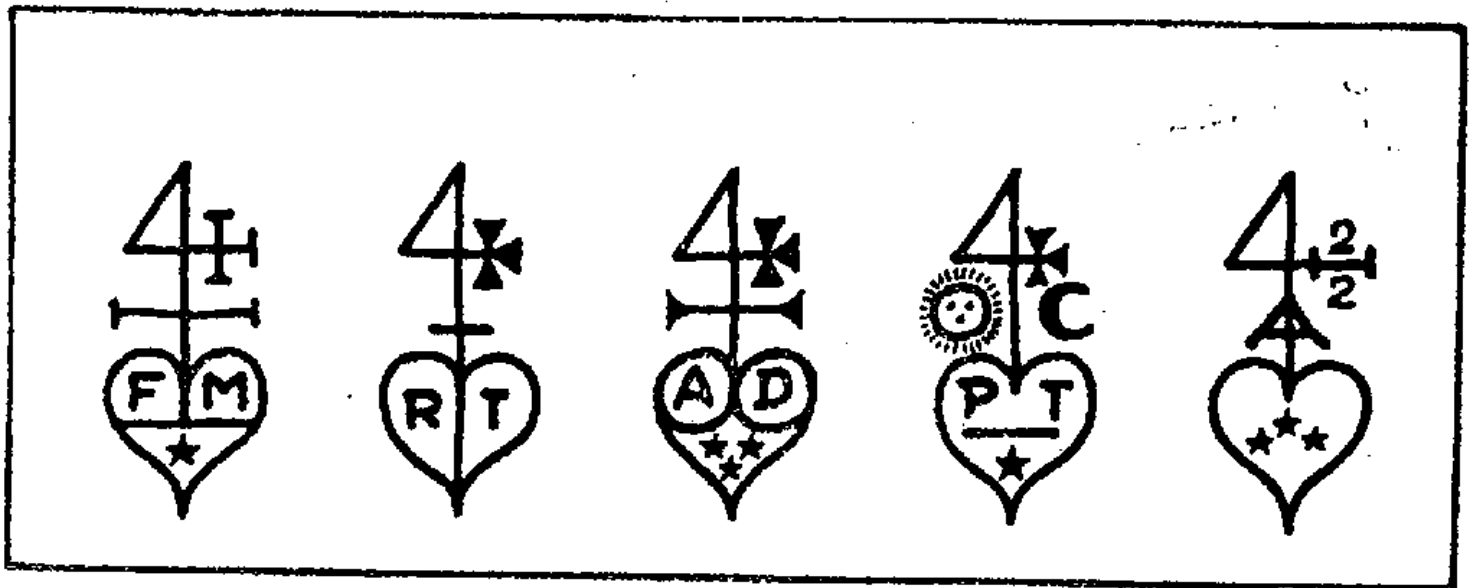
Et ce signe mystérieux figure fréquemment parmi les inscriptions retrouvées par O. Rahn dans les grottes du pays d'Aude, en pleine région légendaire de l'épopée albigeoise, dans les grottes d'Ornolac, de Lombrives notamment, inscriptions attribuées par tous les examinateurs aux Cathares qui se réfugièrent dans lesdites cavernes.

Lorsque les Cathares, survivance gnostique en plein Moyen-Age, furent apparemment disparus, le même « quatre de chiffre » fut alors adopté par une autre grande société de pensée, nous avons nommé l'Agla.

L'Agla fut une société ésotérique, groupant, à l'époque de la Renaissance, les apprentis, compagnons et maîtres des Corporations du Livre : libraires, graveurs, imprimeurs, papetiers et relieurs, ainsi que les cartiers, qui fabriquèrent les premières cartes à jouer et les premiers tarots.

Le « glyphe » collectif de cette vaste association était le « quatre ». Il figurait, accompagné de fioritures ou d'adjonctions distinctives, dans la « marque » particulière de chacun des maîtres de cette vaste confrérie. Léon Gruel, en son ouvrage (1), a recueilli des centaines de ces signatures compagnonniques.

Fréquemment, il surmonte un tracé secondaire, indiquant assez souvent une seconde association intérieure, à laquelle appartenait le signataire. C'est ainsi que l'hexagramme, ou « Sceau de Salomon », le « sceau planétaire » de Saturne, le monogramme de Marie, désignent une association s'occupant d'alchimie et d'hermétisme, alors que le cœur, tel que le figurent les cartes à jouer, désigne un autre rameau, dans lequel la Mystique, et plus particulièrement celle de la Cabale, était étudiée et pratiquée. Et Martinez de Pasqually est un Cabaliste !



Marques de l'Agla

FAC-SIMILÉS DES GRIFFES MAGIQUES
INSCRITES SUR LES LETTRES DE
MARTINES DE PASQUALLY

Griffe habituelle



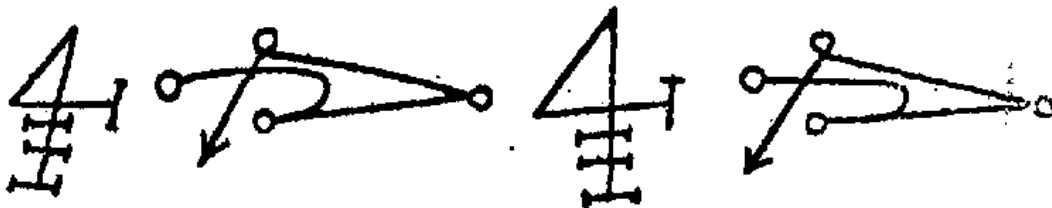
Variante, Lettre n° 28 du 24 Mars 1772



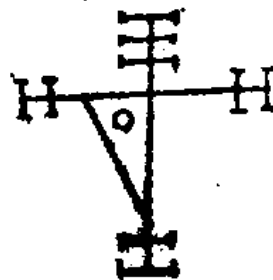
Variante, Lettre n° 32 du 24 Avril 1774



Griffes de la Lettre n° 29 du 17 Avril 1772



Griffe du précis de la Lettre du 11 Juillet 1770 (n° 21)
accompagnée des mots «signe de mort»



(1) Extrait de l'ouvrage de G. Ran Rijnberk : « Un Thaumaturge du xviii^e siècle ».

C'est à ce dernier groupe qu'appartint le Roi François I^{er}. C'est pour participer à ses travaux que ce souverain quittait une fois par mois incognito son palais du Louvre, seul, vêtu simplement en bourgeois parisien, pour se rendre rue de l'Arbre-Sec, chez les frères Estienne, jurés de la corporation des imprimeurs et libraires, également affiliés à l'*Agla*.

Dans le groupe des maîtres-papetiers, s'étaient perpétuées des traditions ésotériques dérivées primitivement des doctrines cathares et albigeoises. Par celui des maîtres-libraires ou imprimeurs, des enseignements issus du Zohar se répandirent, dès que l'imprimerie, l'invention nouvelle, eut profondément bouleversé le monde des enlumineurs.

En effet, ces derniers avaient pour tâche principale de copier et de décorer des Livres d'Heures, des Evangélistes et des Bibles. Ce qui leur était confié était-il toujours bien orthodoxe ?...

Dans le ghetto des principales grandes villes, d'autres enlumineurs, juifs ceux-là, copiaient patiemment, sur les interminables rouleaux de peau les textes sacrés constituant la « Thora ». Des contacts s'établirent entre copistes juifs et enlumineurs chrétiens, contacts qui eurent à l'origine le souci et la curiosité professionnelle, touchant le secret de fabrication des encres, noires ou de couleur, celui de leur dépôt durable sur les fragiles supports ou les parchemins rugueux et durs, la préparation des divers « bols d'Arménie » destinés à supporter l'or et l'argent des enluminures, etc... Des rencontres communes entre parcheminiers et imprimeurs, achevèrent d'unir l'antique métier de l'enluminure et l'invention nouvelle qu'était l'imprimerie.

La presse à bras, facile à dissimuler, aisée à manier clandestinement, était pour les doctrines hétérodoxes un auxiliaire précieux de diffusion. Quantité d'ouvrages qui n'eussent pu décemment voir le jour dans un état catholique, ne pouvant obtenir le « privilège » royal de parution, étaient censés avoir été imprimés dans des états acquis à la Réforme, ou tellement lointains pour l'époque, que nul ne pouvait ou s'avisait d'y aller vérifier quoi que ce soit ! C'est ainsi que des villes comme Amsterdam, Edimbourg, Genève, eurent le parainage d'ouvrages qui furent clandestinement imprimés en réalité à Paris, à Lyon ou à Bruxelles. On comprend, par cet aperçu, que tout ce qui était clandestin, hérétique, interdit, devait passer par les mains des imprimeurs, papetiers, graveurs et relieurs, si on le voulait diffuser ! Ces derniers se trouvèrent donc à même de connaître bien des enseignements ésotériques, interdits au vulgaire, et, en vertu de l'attrait du fruit défendu, de s'y rallier...

Ainsi naquit l'*Agla*, groupe ésotérique s'il en fut, qui recueillit à la Renaissance, l'héritage spirituel des Cathares et des Gnostiques médiévaux. Et voilà comment le « quatre », symbole cathare, devint celui de cette confrérie mystique.

On conçoit donc aisément que Martinez de Pasqually ait été à même de recueillir, dans ce Midi tout imprégné de mysticisme, de métaphysique, et d'hérésies, nombre d'enseignements traditionnels issus de la Gnose, du Manichéisme, des Cathares, etc... Et pourquoi, cent ans plus tard, ses successeurs unirent le Martinisme moderne, l'Eglise Gnostique, et la Franc-Maçonnerie !...

On saisit mieux alors comment cet homme étonnant a pu réaliser cette étrange synthèse de la Gnose, de la Cabale, du Zohar, et des traditions magiques de tous les temps, qu'il a tenté de perpétuer au sein de l'*Ordre des Chevaliers Elus Cohens*. On comprend alors la sévérité de régime et de vie qu'il imposa à ses disciples : abstinence de certaines viandes, de certaines parties des bêtes, continence sexuelle, rejet de l'adultère et de l'homicide, etc...

Nul mieux que lui ne mérite donc le bénéfice de cette parole du Zohar : « Ceux qui ont possédé la divine Connaissance lui-ront de toutes les lueurs du Ciel, mais ceux qui l'auront enseigné aux Hommes, selon les voies de la Justice, resplendiront comme des étoiles, dans toute l'Eternité !... » Car les petites défaillances que ses détracteurs ont toujours mis en vedette, (telles de pauvres dettes qu'il eut toutes les peines du monde à régler !) ne pourront jamais jeter la moindre sanie sur l'Œuvre grandiose qu'il avait osé tenter.

A	B	C	D
Le Midi occitan	Priscillianisme	Islam andalou	Judaïsme ésotérique
(Traditions cathares et gnostiques)	(Gnosticisme manichéen)	(Hermétisme platonicien)	(Kabale pratique à infiltrations chrétiennes)

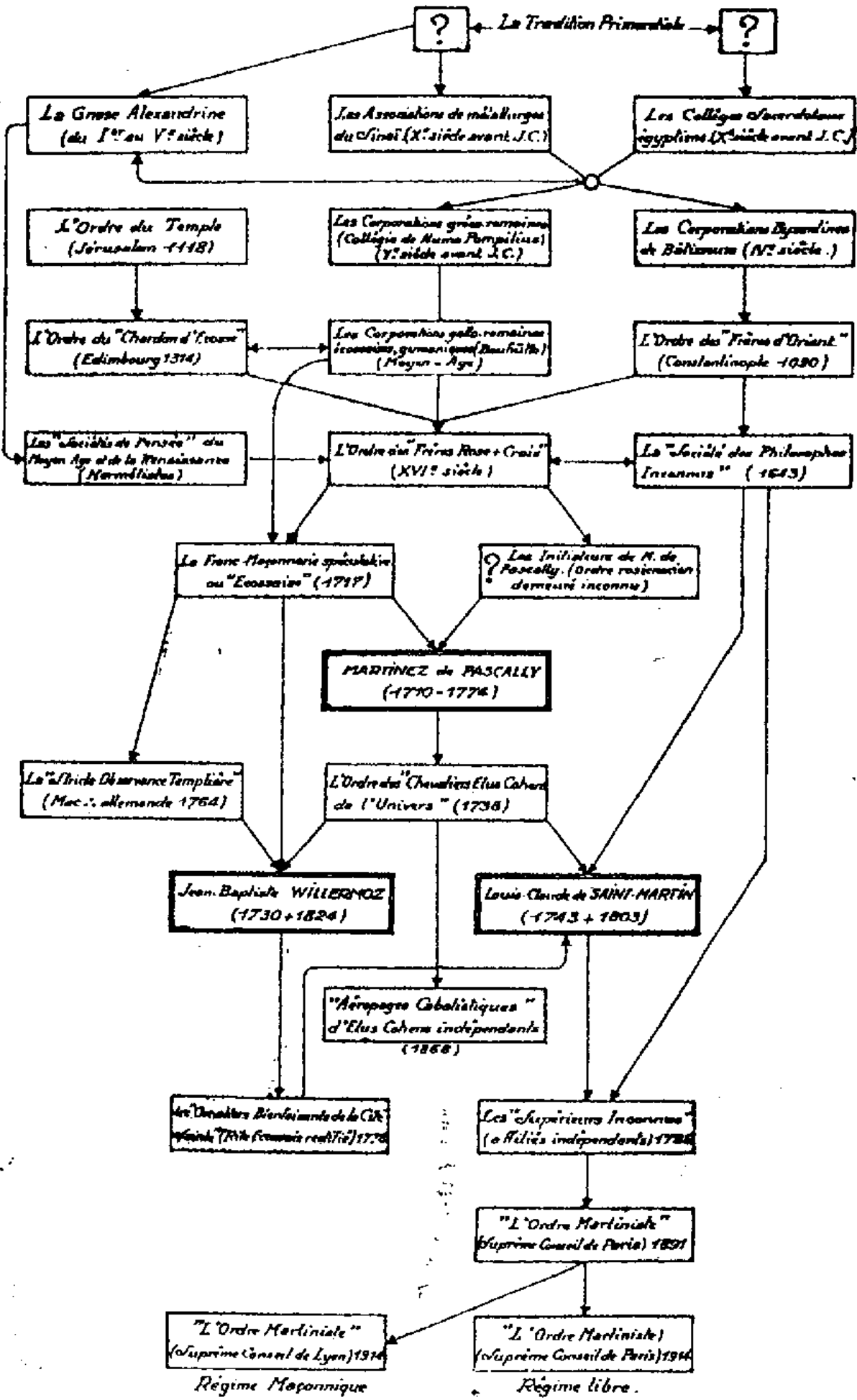
LA DOCTRINE

LA RITUÉLIE OPERATIVE

Résumé des Sources Doctrinales :

- Théogonie : A et B
- Cosmogonie : B et C
- Pneumatologie : A et B
- Sotériologie : A et B
- Eschatologie : A, B et D
- Numérologie : C

TABLEAU DE FILIATION DU MARTINISME ET DES FRATERNITÉS INITIATIQUES DE L'OCCIDENT.



III

L'ÉCOLE THÉURGIQUE :

Martinez de Pasqually

LA THEURGIE DES ELUS COHENS

I. — *L'Ordre*

Nous noterons, avant tout, que le nom même de l'Ordre théurgique fondé par Martinez de Pasqually, est sujet à une interprétation ésotérique. En effet, anagrammatiquement, et selon l'usage de la Cabale, les Elus Cohen sont aussi les Elus d'Hénoch, peu importe qu'on écrive ce nom sous l'une quelconque des trois formes : Enoch, Hénoch, ou Hénoch.

Qui est Hénoch, personnage sur lequel insiste particulièrement Martinez de Pasqually en son « *Traité de la Réintégration des Etres* » ? Là est la clé de l'énigme, à notre avis.

D'abord, — premier du nom — c'est l'ainé des fils de Caïn, (Genèse IV, 17). Ce serait lui le *constructeur de la première cité* : Hénochia.

Ensuite, ce nom est porté par le *septième* patriarche, en partant d'Adam, le fils de Jared, (Genèse V, 22, 24). Voici ce que nous dit la Bible à ce sujet :

« Et tous les temps qu'Hénoch vécut *sur la terre* furent de 365 ans. Il marcha avec Dieu, et il ne parut plus, car Dieu l'enleva. » (Genèse, V, 23, 24).

« Hénoch plût à Dieu. Il a été transféré dans le Paradis, pour faire entrer les *Nations futures* dans la pénitence... » (L'Ecclésiastique : XLIV, 16).

D'autre part, c'est ce seul homme, *réintégré de son vivant dans le Royaume d'Eden*, (ou Paradis), qui est choisi par Dieu pour annoncer aux Anges déchus leur condamnation et pour les garder captifs, selon l'apocryphe éthiopien du « *Livre d'Énoch* ». C'est donc lui qui est le maître du divin « *Royaume* », et le geôlier des « *veilleurs du Ciel* », tombés par leur union incubique avec les filles des Hommes. Or, c'est justement là le rôle que Martinez de Pasqually assigne primitivement à Adam Kadmon, dans son « *Traité de la Réintégration* ». Car, en hébreu, sans tenir compte des points-voyelles massorétiques, Hénoch signifie, — tout comme Adam —, *l'Homme*...

Dans les traditions de l'Orient, Hénoch est fréquemment confondu avec le fils de Caïn du même nom, sous le mystonyme

d'Idris. Pour les chrétiens d'Asie-Mineure, Hénoch est l'équivalent du *Trismegistos* grec et de l'*Hermès* égyptien. Pour les cabalistes et les rabbins, c'est aussi Metatron Serpanim, (« Principe de Lumière ») ou Mikaël (« Qui est comme Dieu »). On en fait un génie, cosmique ou solaire, par le fait qu'il a vécu 365 années, nombre symbolique du cycle solaire. On l'apparente à *Adam-démiurge*, par le fait que son homonyme *bâtit la première ville*. Et comme il doit *revenir*, à la fin des temps, il est donc aussi « l'Alpha et l'Omega », *le premier et le dernier...*

Ce serait par parallèle ésotérique avec la légende d'Hénoch, que l'usage traditionnel fait qu'on ignore ou qu'on dissimule soigneusement le lieu où reposent les restes funèbres de ceux qui furent de grands Initiés, des « Supérieurs Inconnus » au sens littéral du mot. Il en est ainsi pour Cornélius Agrippa, Paracelse, Martinez de Pasqually, Claude de Saint-Martin, sans remonter jusqu'aux mystérieux initiateurs primitifs, — Hermès, Pythagore, etc... — que d'aucuns rangent dans la catégorie des éponymes...

Les « opérations » des Elus-Cohen étaient les suivantes :

- 1° Culte d'Expiation ;
- 2° Culte de Grâce Particulière générale ;
- 3° Culte opératoire contre les Démon ;
- 4° Culte de Prévarication et de Conservation ;
- 5° Culte contre la Guerre ;
- 6° Culte d'Opposition aux Ennemis de la Loi Divine ;
- 7° Culte pour obtenir la Descente de l'Esprit Divin ;
- 8° Culte d'affermissement de la Foi et de la Persévérance en la Vertu Spirituelle divine ;
- 9° Culte pour la fixation de l'Esprit Conciliateur divin avec soi ;
- 10° Culte de Dédicace annuelle de toutes les « opérations » au Créateur.

2. — Les rites

La Théurgie de Martinez de Pasqually, traditionnelle en son principe, possède néanmoins quelques caractères très particuliers. Notons surtout ceux-ci :

1° Ses « Cercles magiques » relèvent davantage de la théorie de la « figuration » (d'un lieu ou d'un domaine hyperphysiques), que de celle de « protection » (magie commune). Ce sont donc, en réalité, des *voultz* du Monde, des « effigies spatiales », dans et sur lesquelles l'Opérant prétend pouvoir agir.

2° Ses « luminaires » (bougies de cire), sont moins des sources lumineuses, décoratives et symboliques, (magie commune, liturgie, etc...) que, — là encore — des « effigies » repré-

sentatives, des voutls, *condensateurs de présences invisibles* : Opérants, « sympathiques » mais absents, ou protecteurs, posthumes ou extrahumains, évoqués par la rituelie.

C'est l'application de la vieille tradition occidentale qui fait allumer des cierges dans les nécropoles, toute la nuit de la Toussaint, à raison d'un pour chaque tombe (Europe centrale). C'est l'usage romani qui veut qu'en allumant un cierge béni, au coucher du soleil, sur une tombe récente, et en l'emportant ainsi allumé chez soi, on puisse à minuit, entrer en rapport avec l'âme ainsi « réveillée » du sommeil des Morts. C'est encore ce qu'exprime le traité talmudique « Ketuboth », qui affirme que : « ...les Esprits des Morts reviennent volontiers dans les lieux où une lumière brille à leur intention. » (Autel nécromantique, composé d'un crâne réel, d'un cierge noir, d'un brûle-parfum, disposés en triangle, selon les enseignements secrets du Sephar Iezirah). On notera l'identité absolue de cet usage avec celui de la dagyde, ou poupée représentative, *de cire, comme le cierge...* (1)

3° L'absence d'Epée rituelle (glaive, poignard, etc...) et en général *de tous objets métalliques*. On connaît l'universel tabou du fer et de l'acier, qui a son parallèle dans le « dépouillement des métaux » de l'initiation maçonnique au grade d'Apprenti. Mais on notera que, si cette absence est commune à certains Rituels anciens (voir « La Sacrée Magie d'Abramelin le Mage », notamment), elle s'étend, pour les disciples de Martinez de Pasqually, à tous les objets du culte.

Ainsi, le brûle-parfum lui-même, — généralement en bronze ou en cuivre doré — est remplacé par un « *plat de terre, neuf...* ». Les souliers, généralement cloutés et ferrés, sont remplacés par des sandales à semelle de liège, isolantes. Et les « écharpes » ou « sautoirs », d'inspiration maçonnique, que porte l'Opérant, sont sans bijoux rituels. Mieux encore, les Pantalacs de protection, que la Magie commune veut habituellement de plomb (à défaut d'or, d'argent, ou d'étain...), sont constitués par un « scapulaire » et un « petit bouclier » en parchemin vierge...

L'Epée, souvent remplacée par la Baguette (de laurier, d'amandier, de noisetier ou de coudrier), est absente de la Magie des Elus Cohens. Un cierge, (la mystique « verge de lumière »...) en tient lieu, à certain moment, manié par l'Opérant. C'est là, l'application du privilège occulte de la cire (condensation des fluides) uni à celui de la flamme (émission ou dissociation, par le pouvoir des « pointes »). La main charge la cire (coagula), la

(1) Le Crâne équivaut à la lettre *Mcm*, le Brûle-Parfum à la lettre *Aleph*, le Cierge à la lettre *Sclim*, lettres-mères symbolisant, en Cabale pratique, les Trois éléments supérieurs.

flamme émet ensuite, sous forme d'ondes lumineuses (solve), ce que la Pensée a visualisé, et ce que le Verbe a manifesté.

4° Les « Noms de pouvoir », (noms d'Esprit de l'Au-delà, d'AnGES, de Génies, de Dieux, etc...) liés à l'ancienne Magie cérémonielle par toutes les traditions occultes et tous les grimoires, sont ici remplacés par des Noms de Patriarches, d'Apôtres, et d'AnGES. Et pour les deux premières catégories, ceci caractérise essentiellement le système magique de Martinez de Pasqually, nous l'allons voir tout à l'heure...

3. — La Cosmogonie

Le but des « Opérations du Culte » (pour employer l'expression favorite des Elus Cohen), est de permettre à l'Homme deux choses :

- a) à l'homme-individu, de se réintégrer dans l'Homme-Archétype ;
- b) à l'Homme-Archétype, de reconquérir (une fois reconstitué) un Domaine dont les Entités déchues l'avaient évincé (en le faisant déchoir par sa propre faute), et de rentrer en possession de sa première « Nature glorieuse ».

Le paragraphe a) est corrélatif d'un régime matériel (épuration de l'*Aura humaine matérielle* par l'abstinence de certains éléments de la nutrition, par trop grossiers ou animaux), et d'un régime moral (épuration de l'*Aura humaine spirituelle* par le rejet de tels ou tels défauts, le développement de telles qualités, de telles connaissances, la disparition d'habitudes nuisibles, etc...).

Le paragraphe b) est corrélatif d'une lutte, d'un très réel combat hyperphysique, contre les Entités rivales, par le moyen des Opérations théurgiques.

Or, dans un combat hyperphysique de ce genre, comment l'Homme pourrait-il, logiquement, confier le soin de veiller au pourtour de ses Cercles de protection, à des entités, extrahumaines, qu'il vise justement à évincer de ce Domaine où il œuvre ?

Qu'est, au juste, ce Domaine ? La Cabale le nomme, ainsi que les Ecritures saintes, le « Royaume », soit en hébreu *Mal-kuth*.

Les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament font de fréquentes allusions à cette *reprise de possession* dudit « Royaume » par l'Homme. Citons pour mémoire, et à titre d'exemples pris au hasard, ces versets de *Daniel* :

« Et qu'en même temps, le Royaume, la puissance et l'étendue de l'empire de tout ce qui est sous le Ciel, soit donné au peuple des Saints du Très Haut ! Car son Royaume est un royaume

éternel, auquel tous les Rois (1) seront assujettis avec une entière soumission. » (Daniel VII, 27).

« Et les saints du Dieu Très-Haut, entreront en possession du Royaume, et ils y régneront jusqu'à la fin des Siècles, dans les Siècles des Siècles... » (Daniel, VII 18).

Ou encore ceux-ci des *Evangiles* :

« Venez, les Bénis de mon Père, et possédez le Royaume préparé pour vous dès les commencements du Monde... »

Ce Royaume de Malkuth, bien connu des familiers de la Cabale, domaine propre de l'Homme, voit se refléter en lui chacune des autres *sephiroth* ou sphères, ainsi que la Cabale l'enseigne de toute sephirah. Donc l'Arbre cabalistique tout entier (image ésotérique du fameux *verger* — ou *guineth*, en hébreu, mot formé de l'initiale des trois sciences cabalistiques par excellence : gematrie, temourah, notarikon —, du *jardin* d'Eden, et des deux *arbres* : celui de la Vie Eternelle et celui de la Science du Bien et du mal...), cet Arbre cabalistique doit avoir son reflet microcosmique dans Malkuth, et toutes les Sphères métaphysiques aussi. Or, c'est ce qu'affirme le *Sepher-ha-Zohar* ! Mais celles-là échappent à l'Homme. Le seul domaine qui lui est ouvert, c'est Malkuth, plan qui lui est propre, où l'Espace est identique à son Essence, où le Contenant est en même temps le Contenu, où se réalise alors la décision divine qui veut que l'Homme soit à l'image de Dieu...

A son origine, l'Homme-Archétype occupe, gère, et administre Malkuth. Après sa Chute, Malkuth, obscurcie et enténébrée en partie par la prépondérance qu'y ont prise les « Veilleurs rebelles », devient alors sa prison, sa gangue enluseuse. Malkuth redeviendra le Royaume, lumineux et harmonieux, où Adam Kadmon régnera de nouveau (c'est la devise « écossaise » bien connue : « Ordo ab Chaco »...), pour y continuer sa tâche éternelle. Dans un cas comme dans l'autre, Malkuth demeure la Pierre, d'abord, brute, puis dégrossie, puis taillée, l'unique Grand'Œuvre philosophal digne d'un Adepté.

*
**

Or, si les Puissances mauvaises, ayant triomphé d'Adam (c'est l'ésotérisme de la légende de Pandore), sont les Régents de Malkuth durant la déchéance d'Adam Kadmon (ce sont les mystérieux *Arkontes* du Monde des gnostiques), il est équitable d'admettre qu'après sa Réintégration en sa Nature première, les Régents seront des reflets microcosmiques dudit Adam Kadmon,

(1) Les Rois, c'est-à-dire les rois d'Edom, les Démon.

c'est-à-dire les cellules constitutives de l'Homme-Archétype les plus sublimées, les plus épurées, cellules qui auront pris la place des Puissances mauvaises enfin chassées du Royaume.

Dans la masse des hommes-individus, ce rôle revient alors de droit aux êtres d'élite qu'on nomme les Grands Sages, les Saints, et qui doivent être, non seulement les plus savants, mais aussi les plus parfaits moralement (*saints* du Christianisme, *bodhisatwas* du Bouddhisme, *gurus* du tantrisme, etc...). Le Monde gréco-latin a soupçonné cette déification de certains éléments de l'Humanité avec son culte des « héros » et « demi-dieux ».

Sur le côté traditionnel de cet enseignement de Martinez de Pasqually, nous nous bornerons là encore à citer la Cabale, qui fut sa source doctrinale principale.

Attribuant chacun des neufs chœurs célestes aux neuf sephiroth supérieures, en qualité de *régents* et *d'habitants*, tout à la fois, elle donne à Malkuth le dixième chœur, celui des *Âmes Glorifiées*. (Voir à la fois Agrippa, et J.-B. Heptburn, en sa « *Verga Aurea* »).

Qui sont ces *âmes Glorifiées* ? Mais celles que les diverses religions ont vitalisées au point d'en faire (par une sorte de culte de *dulie* souvent multiséculaire), de véritables petits *égrégores*, eux-mêmes constitutifs d'un *grand égrégoire collectif*, que Stanislas de Guaita, en son ouvrage le « *Serpent de la Genèse* », nomme « *la Grande Communion des Saints* ».

Cornélius Agrippa, en sa « *Philosophie Occulte* » a consacré un chapitre de son troisième Livre à l'*Ordre Animastique*, — celui des *Âmes Bienheureuses et glorifiées* —. Il conseille à l'étudiant des Hautes Sciences de se confier de préférence à ces êtres, de race humaine comme lui, et infiniment plus compréhensifs, parce que plus proches que les autres créatures étranges, qui peuplent le Cosmos Invisible. Sans doute toutes sont des créatures de Dieu, mais entre l'Homme et ces *Âmes*, il est un lien, familial, racial, qui, par delà la Tombe, rattache le Vivant aux Morts, plus sûrement et plus naturellement encore que celui qui peut exister entre l'Homme et l'Ange. C'est là l'origine des *saints patrons* du christianisme.

Si donc nous considérons Malkuth, le « *Royaume* » de l'Homme, comme un reflet de l'Arbre Cabalistique tout entier (lui-même ensemble de la Création), nous pouvons considérer en lui des reflets de chacune des autres Sephiroth.

Et la Tradition biblique divise en effet l'époque légendaire du Monde en deux époques, de *dix patriarches* chacune, corres-

Ce sont :

Sephiroth	1 ^{er} Age du Monde	2 ^e Age du Monde
Kether	Adam	Sem
Hokmah	Seth	Arphaxad
Binah	Enos	Saleh
Choessed	Caïnam	Heber
Geburah	Malalaël	Phaleg
Tiphereth	Iared	Réu
Netzah	Enoch	Sarug
Hod	Mathusalah	Nachor
Yesod	Lamech	Tharé
Malkuth	Noé	Abraham

Ce principe de solidarité occulte entre tous les chaînons dispersés de l'Homme-Archétype, Martinez de Pasqually l'a merveilleusement compris et appliqué.

La doctrine des Rose+Croix conseillait de pratiquer la Religion du pays où on se trouvait momentanément, toutes se valant en intention. C'était là le meilleur moyen, en effet, d'utiliser l'eggrégoire collectif, généré par le culte local. Les Elus Cohen étant un Ordre Théurgique d'Occident, c'est donc la Tradition occidentale qui devait en être l'animatrice et le canal. D'où le caractère apparemment judéo-chrétien des Cérémonies, tant de « réception » que théurgiques.

Dès lors, à l'instar de l'Eglise Catholique, subsituant des Saints à légende parallèle aux Dieux du paganisme et à leurs attributions bénéfiques, Martinez de Pasqually remplacera les « Noms » magiques des Anges et des Génies, par les Noms des Patriarches, Apôtres, Prophètes, Disciples, ou encore par les grands Anges et Archanges admis par la Liturgie romaine. Les « sceaux » planétaires et zodiacaux, les « caractères » emblématiques des intelligences invisibles et des daïmons sidéraux, seront alors — nous le verrons plus loin — utilisés pour l'interprétation des « passes » lumineuses par lesquelles les Entités posthumes, ainsi évoquées par le Réau-Croix, manifesteront leur sympathie au « Travail » équinoxial de l'Opérant.

A vrai dire, cette Magie, particulière à Martinez de Pasqually, est vaguement nécromantique, puisque faisant appel à des *défunts*, en place des Intelligences cosmiques. Mais ce sont des défunts que l'Eglise honore sur ses autels, et on ne saurait trouver plus condamnable d'appeler chez soi, à minuit, un soir d'Equinoxe de printemps ou d'automne, un Saint ou un Apôtre, que de l'invoquer à tout autre heure, dans une chapelle, un oratoire, ou dans une église paroissiale.

Et à tout prendre, les « anges » des Grimoires, et les « esprits » des clavicules salomoniennes, sont encore plus suspects ! C'est Claude de Saint-Martin lui-même qui l'avoue dans une de ses lettres (1) : « Je sais ce qu'il m'est advenu jadis, pour avoir employé certain « Nom »...

Enfin, l'Église Catholique s'appuie (au double sens du mot !) sur des débris funèbres indiscutables, puisque le Prêtre ne peut dire de messe si la pierre d'autel ne contient un fragment quelconque du corps d'un saint.

Le fait de substituer les entités du « ciel » chrétien à celles du panthéon gnostique ou païen, n'est pas tellement hardi. Car les Cabalistes, dès le xv^e siècle, avaient établi des correspondances analogiques entre ces deux modes de classification occulte. Cornélius Agrippa, en sa « Philosophie Occulte », au troisième livre, consacre un chapitre entier à l'*Ordre Animastique*, ou chœur des Amcs glorifiés. Dans ledit chapitre, nous l'avons vu plus haut, il nous affirme que l'étudiant des Hautes Sciences a tout intérêt à se confier aux êtres invisibles, d'origine humaine primitivement, plutôt que d'entrer en rapport avec des intelligences extra-humaines, qui n'ont, naturellement et par la primitive intention divine, aucun lien ni rapport avec l'Homme. Dans sa « Verga Aurea », le moine J.-B. Heptburn nous donne à son tour cette équivalence, et les correspondances en découlant. Nous renvoyons aux Tableaux annexés.

Or, selon la Tradition commune, le Cercle magique doit comporter l'indication des éléments constitutifs du *Temps* de l'Opération, l'*Espace* étant défini ipso facto. En cas contraire, le facteurs *Temps* étant omis, l'Opération se verra réalisée au bout d'un laps de temps plus ou moins long, indéfini, par le fait que la Fatalité seule, c'est-à-dire les Astres physiques du Cosmos, en seront restés les promoteurs.

C'est ainsi que les vieux auteurs en ces matières nous disent que le Cercle magique devra comporter :

- 1) le nom de l'Heure de l'Opération (nom cabalistique),
- 2) le nom de l'Ange de l'Heure,
- 3) le Sceau de l'Ange de l'Heure,
- 4) Le Sceau de l'Ange du Jour et des « Ministres » du Jour,
- 5) le nom du Temps actuel (nom cabalistique de la Terre pour la Saison),
- 6) le nom des Esprits qui y président,
- 7) le nom du Signe régnant (au « médium coeli »),
- 8) le nom du Soleil et de la Lune à cette époque,
- 9) le nom des Anges de l'Air en ce jour,
- 10) un Pentagramme à chaque angle cardinal,
- 11) l'Alpha et l'Oméga, dans l'aire intérieure.

(1) Il doit s'agir des noms cabalistiques des *Décans* et des *Mansions*.

Et la liturgie catholique a établi une équivalence ésotérique exacte entre le « Ciel » symbolique de l'Astrologie et de la Magie, et le « Ciel » du Royaume auquel elle fait allusion fréquemment. Qu'on en juge plutôt :

L'Unité. — En place du Démon, platonicien et gnostique, elle situe l'Homme-Dieu, le Messie, reflet sublimé de l'Adam Kadmon, qu'Agrippa nomme l'Animus Mundi.

Le Binaire. — Deux Apôtres ont une prééminence égale, sur les dix autres, (voir les Evangiles à ce sujet), *Pierre*, chef de l'Eglise exotérique, officielle, et *Jean*, chef de l'Eglise ésotérique, secrète, celui qui doit demeurer jusqu'à ce que le Sauveur revienne, et à qui est confiée la Mère de Dieu.

Le Ternaire. — Trois catégories d'Ames glorifiées, aux dires des Théologiens :

- les Confesseurs.
- les Chastes,
- les Martyrs,

Le Quaternaire. — Elle garde (mollement d'ailleurs...), les quatre Anges du Tétramorphe de l'Ancien Testament : Uriel, Gabriel, Michael, Raphael, et elle les remplace de préférence par les quatre Evangélistes et leurs Animaux symboliques.

Le Quinaire. } Dans les deux Traditions, ces séries n'ont pas
Le Sénnaire. } d'emploi fréquent en Magie cérémonielle.

Le Septenaire. — Les sept planètes sont remplacées par les sept églises mystiques ou célestes, et les sept Régents planétaires le sont par les chefs de ces sept églises, pris parmi les nouveaux disciples. Ces correspondances sont données par l'Apocalypse (chap. II et III). Il suffit de lire attentivement les versets pour reconnaître les natures planétaires de ces « églises »...

Ce sont :

Liturgie romaine	Magie astrologique	
Etienne, évêque d'Ephèse	Saturne	Oriphiel
Philippe, évêque de Smyrne	Jupiter	Zaphkiel
Prochore, évêque de Pergame	Mars	Camael
Nicanor, évêque de Tyatère	Soleil	Raphael
Timon, évêque de Sardes	Vénus	Anael
Parmenas, évêque de Philadelphie	Mercure	Michael
Nicolas, évêque de Laodicée	Lune	Gabriel

On possède une autre liste des « Régents » planétaires, que nous transmet le « Livre d'Hénoch ». Ce sont : Uriël, Raphaël, Raguiël, Mikaël, Saraquiël, Gabriël, Remiël.

L'Eglise fête l'archange Raphael le 24 Octobre, Michel le 29 Septembre, et Gabriel le 18 Mars.

On notera, par les positions respectives des deux fêtes de Michel et de Gabriel, que ces deux fêtes déterminent le temps moyen des Equinoxes, d'Automne pour Michel, et de Printemps pour Gabriel. Semblablement, la Saint-Jean d'Hiver et la Saint-Jean d'Été nous donnent le temps moyen des deux Solstices.

Négligeant l'Octénaire, le Novénaire et le Dénaire (pour ce dernier nous avons donné la correspondance des deux séries de Patriarches et des Dix Sephiroth), nous passerons à l'étude du Duodénaire.

Là encore, le Christianisme et le Judaïsme ont l'équivalent des Panthéons païens.

Le paganisme avait ses douze « grands Dieux », correspondant aux douze Mois de l'Année et aux Douze Constellations zodiacales. Le Judaïsme a ses douze « grands Prophètes », douze « portes » à la Jérusalem, terrestre et historique, ou symbolique et céleste ; douze bassins dans le Temple, Israël était réparti en douze Tribus, issues des douze Patriarches du troisième âge du Monde, auxquelles correspondaient les douze pierres précieuses ornant le Rational du Grand-Prêtre.

Le Catholicisme a établi un officiel culte de *dulie* pour ses douze Apôtres.

Touchant le symbolisme zodiacal ésotérique et la tradition chrétienne, nous avons les équivalences suivantes :

a) Les 24 divisions zodiacales, dites « horas », gouvernées par les 24 Génies des « heures babyloniennes », sont doublées par les 24 Noms Divins issus des transpositions du Shemamphorasch (pour le Judaïsme), par les 24 Vieillards de l'Apocalypse, chantant les louanges de l'Agneau (pour le Christianisme).

b) Les 36 Décans et leurs « Génies décadaires » sont doublés par les 36 couples de Disciples (72 en tout), que le Messie recrute, après les douze Apôtres, et qu'il envoie deux par deux à travers le Monde ;

c) Les 72 « Termes » et les 72 Génies correspondants ont leur équivalence dans les 72 Noms Divins et les 72 Anges que le Judaïsme tire des transpositions de certains versets de l'Exhode, et dans les 72 Disciples dont il a été question ci-dessus.

d) En place des 365 Génies des Jours solaires, du Calendrier Thébain (360 degrés zodiacaux + 5 épagomènes), le Christianisme a substitué, d'une part, pour la tradition chrétienne gnostique, les 365 « éons », et pour la tradition ordinaire, les « saints » de chaque jour.

LE QUATERNAIRE

Nom divin	Archange (1)	Évangéliste	Ange (1)	Animaux saints	Saison (2)	Élément	Angle céleste	Quartier lunaire	Angélus
Ioh	Mickaël	Jean	Melkiel	Aigle	Printemps	Air	Orient	Nouvelle lune	Matin
Iah	Raphaël	Marc	Elimelek	Lion	Été	Feu	Midi	Premier quartier	Midi
Iach	Uriël	Luc	Meleyal	Veau	Automne	Terre	Occident	Pleine lune	Soir
Icoash	Gabriël	Matthieu	Narël	Homme	Hiver	Eau	Nord	Dernier quartier	Mi-nuit

LE SEPTENAIRE OCCULTE DANS L'ÉGLISE

Anges	Planète	Jour Planétaire	Église mystique	Diacre	Prophète (3)	Observations
Oriphiel	Saturne	Samedi	Ephèse	Etienne	Malachie	Toutes
Zaphkiël	Jupiter	Jeudi	Smyrne	Philippe	Aggée	correspondances
Camaël	Mars	Mardi	Pergame	Prochore	Habacuc	planétaires
Raphaël	Soleil	Dimanche	Thyatère	Nicanor	Ezechiel	classiques.
Anaël	Vénus	Vendredi	Sardes	Timon	Zacharie	
Mikaël	Mercure	Mercredi	Philadelphie	Parmenas	Sophonias	
Gabriël	Lune	Lundi	Laodicee	Nicolas	Daniel	

(1) D'après le "Livre d'Hénoch"

(2) Equinoxe ou Solstice

(3) D'après la F.: M.:

LA DÉCADE

Nombres divins	Sephiroths	Nom divin :	Patriarches		Tradition bâtarde
			1 ^{er} Age du monde	2 ^e Age du monde	
" UN "	Kelher	Eheie	Adam	Sem	Adam
" DEUX "	Chokmah	Jod Jeovah	Selh	Arphaxod	Abraham
" TROIS "	Binsh	Jeovah Elohim	Enos	Sale'	Melchisedek
" QUATRE "	Choesed	El	Cainam	Héber	Moïse
" CINQ "	Geburah	Elohim Gibor	Malaleël	Phaleg	Asaph
" SIX "	Tiphereth	Eloha	Jared	Réu	David
" SEPT "	Netzah	Jeovah Sabaoth	Enoch	Sarug	Salomon
" HUIT "	Hod	Elohim Sabaoth	Melhusala	Nachor	Sidrech
" NEUF "	Yesod	Shadai	Lamech	Tharé	Misach
" DIX "	Malchuk	Adonai Melek	Noé	Abraham	Abdenago

LE DUODENAIRE

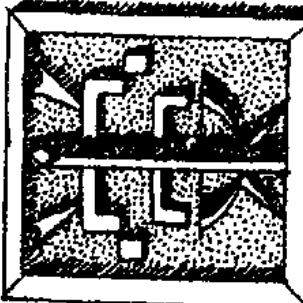
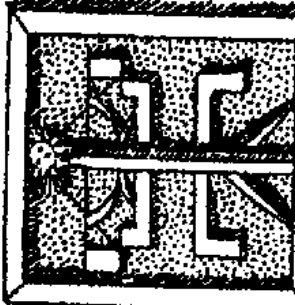

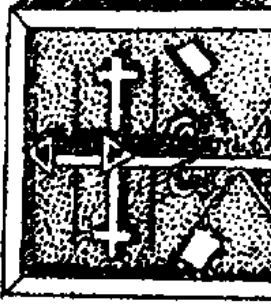
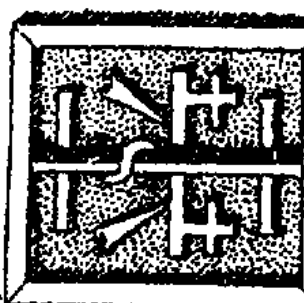
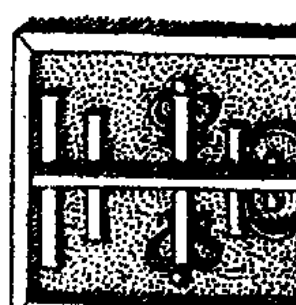

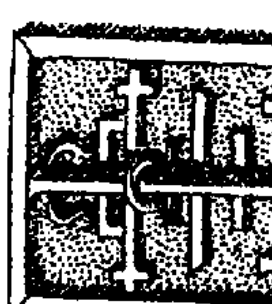
Signe zodiacal	Patriarche	Prophète	Apôtre	Noms divins de 4 lettres		Observations
				En hébreu	En français	
Bélier	Dan	Melachie	Mathias	דָּן דָּן דָּן דָּן	Ieoah	Les XII Transpositions de Tétragramme, soit les XII "Rois d'En-Haut" s'opposent aux "Rois d'Edom".
Taureau	Ruben	Aggéz	Thaddeé	רֹבֵן רֹבֵן רֹבֵן רֹבֵן	Iahao	
Gémeaux	Inda	Zacharie	Simon	יְהוּדָה יְהוּדָה יְהוּדָה יְהוּדָה	Ioahah	
Cancer	Manassé	Amos	Jean	יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ	Ehoahy	
Lion	Asser	Osee	Pierre	יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ	Eoyah	
Vierge	Siméon	Michée	André	יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ	Haheyoh	
Balance	Issaçar	Jonas	Bertholemée	יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ	Hoheyiah	
Scorpion	Benjamin	Abdias	Philippe	יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ	Iohahah	
Sagittaire	Nephelîm	Sephonie	Jacquesk Méjor	יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ	Iahai	
Capricorne	Gad	Naum	Thomas	יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ	Eyahoh	
Versseau	Zabulon	Abécuc	Mathieu	יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ	Heyohah	
Poissons	Ephraïm	Johel	Jacquesk Minur	יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ יְהוֹשֻׁעַ	Ehahoy	

Au sujet de ces derniers, nous situant dans l'esprit particulier aux Elus Cohen et aux Occultistes en général, nous croyons que seuls, les *Martyrs* ont réalisé l'épreuve probatoire de leur Réintégration, et cela par le rôle occulte du *sang*, versé volontairement, à l'imitation du Verbe fait Homme. Nous admettrons également à priori, que le *miracle* (du vivant du saint ou posthume), n'est qu'une épreuve secondaire. A plus forte raison, le choix de l'Eglise ne suffit-il pas pour justifier la « sainteté » de personnages historiques, dont la vie ne saurait satisfaire à la fois, le moraliste ou le philosophe, et le théologien catholique. Nous faisons ici allusion à Charlemagne, accusé d'incestes multiples par ses chroniqueurs, et à Dominique de Gusman ou à Ignace de Loyola, dont les mémoires sont plus qu'entachées de fanatisme, et d'intolérance cruelle et meurtrière.

4. — Les « Passes »

La partie active de la Théurgie des Elus Cohen était constituée par les Opérations d'exorcismes, purificatrices de l'aura de la Terre. Le côté passif de cette Théurgie était constitué par l'obtention des « passes », apparitions de glyphes lumineux, fort divers, qui apportaient à l'Opérant une manifestation tangible des Puissances célestes évoquées lors de l'établissement du Cercle Opérateur, et dont la présence était concrétisée par les symboliques bougies de cire, véritables « voult » lumineux.

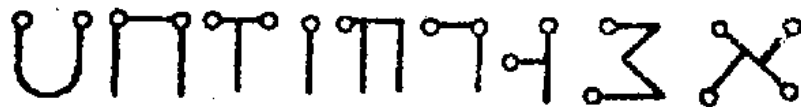
L'interprétation de ces passes se faisait au moyen d'un recueil de 2.400 noms et caractères hiéroglyphiques, remis aux Réaux-Croix par Martinez de Pasqually lui-même. L'un d'eux, celui de Prunel de Lierre, est actuellement conservé à la Bibliothèque de la Ville de Grenoble. On pourrait croire, au premier abord, que ces glyphes étaient imaginés par le Maître lui-même. Il n'en est rien. L'ouvrage du moine J.-P. Heptburn d'Ecosse, la « *Verga Aurea* », contient soixante-douze alphabets magiques différents, de 22 à 28 lettres chacun. Ceci nous donne déjà un total de plus de 1.800 caractères idéographiques rien que pour ce seul ouvrage. Si nous y ajoutons les alphabets courants des peuples répandus sur les cinq parties du monde : russe, grec moderne, démotique, runique, nippon, chinois, (mentionnés par Martinez...), sanscrits, maçonniques, alchimiques, magiques (mentionnés dans les Grimoires), les nombreux « sceaux » pantaculaires, planétaires, zodiacaux, des « intelligences » et des « daïmons » sidéraux, les « caractères » planétaires, ceux dits de Cléopâtre, de Salomon, de la Reine de Saba, dont les traités de magie, d'alchimie, de nécromancie, les Clavicules anciennes sont farcis, et les innombrables symboles alchimiques, etc... nous arrivons fort près du nombre de caractères répertoriés dans les Rituels de Martinez de Pasqually.

<p>ADÆ.</p> 	<p>MOYSIS.</p> 	<p>HELIAE.</p> 	<p>IOSVÆ.</p> 
<p>EZECHIELIS.</p> 	<p>DANIELIS.</p> 	<p>SALOMON.</p> 	<p>IEREMIAE.</p> 

Les Paradygmes magiques des Prophètes

ALPHABET "CÉLESTE"

Theth Cheth Zain Vau He Daleth Gimel Beth Aleph



Zade Pe Aïn Samech Nun Mem Lamed Caph Iod



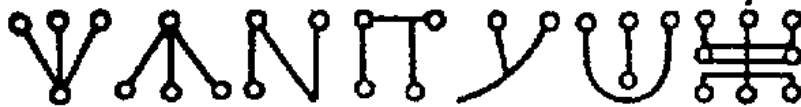
Tau Schin Res Kuff



ALPHABET "MALACHIM"

DIT "ÉCRITURE DES ANGES" OU "ROYALE"

Zain Vau He Daleth Gimel Beth Aleph



Nun Mem Lamed Caph Iod Theth Cheth

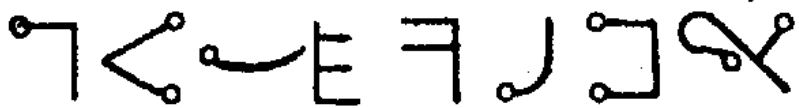


Res Kuff Zade Pe Aïn Samech Samech Shin Tau



ALPHABET "DU PASSAGE DU FLEUVE"

Cheth Zain Vau He Daleth Gimel Beth Aleph



Samech Nun Mem Lamed Caph Iod Theth



Tau Schin Res Kuph Zade Pe Aïn



Quant à leur interprétation, elle était fort simple.

S'il s'agissait de paradygmes, de glyphes, en rapport avec le panthéon sidéral, la nature même de l'Entité signifiée par le « sceau » éclairait suffisamment la réponse. S'il s'agissait au contraire d'un quelconque caractère alphabétique, tiré d'un alphabet, magique ou commun, on le rapportait au caractère hébreu équivalent ; celui-ci étant nécessairement en correspondance analogique avec un des vingt-deux Arcanes majeurs du *Tarot*, ledit Arcane donnait en définitive une réponse susceptible d'une interprétation ésotérique fort poussée, telles celles que Christian donne en son « Homme Rouge des Tuileries » et en son « Histoire de la Magie ».

On voit que le système des « passes », particulier aux Elus Cohen, constituait le stade supérieur de la *Mantique*. Dans ces réponses, émanant directement de l'Invisible, sans aucun truchement matériel, sans autre canal que l'éther occulte ambiant, nulle influence humaine ne risquait de perturber extérieurement ou de modifier le « tracé » de la réponse. Et ainsi, le glyphe luminescent, fugitivement apparu au Réau-Croix illuminé, constituait l'oracle même de l'Invisible. Protection définie sous les termes ambigus de « *la Chose* » (1), ou du « *Philosophe Inconnu* »...

Il est même probable que ce sont des « opérations » de ce genre qui avaient permis aux magiciens antiques de fixer définitivement — sous forme de Tradition universelle — les sceaux et schémas emblématiques des Puissances de l'au-delà, habituellement manifestées à l'Homme.

Il faut croire que la légitimité de la « communication » occulte, sous la forme de schémas lumineux, était déjà connue et traditionnelle, puisque Rembrandt, plus d'un siècle avant Martinez de Pasqually et ses disciples, nous montre dans une de ses admirables eaux-fortes « le Docteur Faustus », le philosophe, coiffé du bonnet phrygien, (symbole de libération spirituelle), contemplant, à la fois ébloui et terrorisé, le pantacle qui lui apparaît brusquement dans l'ombre de son laboratoire, et qu'une main mystérieuse, lui montre, rayonnant dans une « gloire »...



Conclusion

Nous croyons avoir suffisamment établi, par ce qui précède, le bien-fondé de la Théurgie des Elus Cohen, qui donnaient, en accord avec la doctrine de l'« Réintégration », la primauté protectrice aux éléments supérieurs de l'Humanité, déjà réintégrée

(1) L'expression de « *la Chose* » fut employée pour la première fois par Saint-Jean de la Croix pour désigner l'invisible divin.

au sein de l'Archétype, sur les entités extrahumaines peuplant les Mondes de l'au-delà. Ainsi, en accord avec la tradition occidentale, dans le mystérieux « Royaume » promis à l'Homme-Total, *celui-ci demeurait ce pourquoi il avait été primitivement conçu et émané par le Dieu Créateur : le « Roi ».*

Nous ferions un travail incomplet, si nous ne soulignons, pour terminer, l'immense supériorité, spirituelle et morale, des Réaux-Croix de Martinez sur la foule des apprentis-sorciers et magiciens de tous les temps. Car leurs mobiles étaient purs. L'aide de l'au-delà, ils ne la sollicitaient point pour obtenir une quelconque réussite, matérielle ou sensuelle. Et leur unique désir était d'entrevoir, — le « Voile » un instant soulevé sur l'autre monde —, les Portes de la Jérusalem céleste, la fabuleuse « Cité de béatitude », le « Royaume » d'un éternel matin...

DVO SACROSAN
LA NOVEMANGE
SVBLIMIS



Pantacle théurgique

LA RITUELIE DES ELUS COHENS

De l'examen attentif des documents qui nous sont parvenus (correspondances, rituels, clichés, etc...) il résulte que la Rituélie des Elus Cohens a été l'œuvre d'ensemble de Martinez de Pasqually lui-même. Il ne paraît pas qu'il ait été, dès le départ de son entreprise, en possession de documents traditionnels, définitivement mis au point. Au contraire, il semble qu'il ait apporté — avec le temps — des modifications à son système primitif. Ces modifications n'affectaient en réalité que la « forme » extérieure des Rites, et ainsi, peuvent être considérées comme sans importance particulière. Il en est plus particulièrement ainsi pour les schémas des « Cercles Opératoires ». Au sujet de ces derniers, signalons que les historiens de l'Ordre, ont bien souvent confondus les cercles destinés aux Cérémonies d'ordination aux divers grades de l'Ordre, et les cercles destinés aux Opérations de Théurgie. Les premiers étaient purement symboliques, alors que les seconds étaient des éléments actifs de la Rituélie.

Nous avons relevé les passages les plus intéressants, relatifs aux Rites et aux Cercles, des lettres de Claude de Saint-Martin, au temps où il était le secrétaire du Maître. Nous les avons transcrites en français moderne, nous avons ajouté une ponctuation défailante, et nous les avons présentées enfin sous une forme moins tassée. Les lecteurs désireux de les lire dans le texte in-extenso n'auront qu'à se reporter à l'ouvrage du Dr Gérard Encausse (Papus), sur « Louis-Claude de Saint-Martin », et aux 50 lettres qu'il contient.

**

Bordeaux, le 20 Mai 1771.

« Voici, Cher Maître, le commencement des envois que nous avons à vous faire. Je fais partir par ce même courrier, aux adresses que vous m'avez données, un paquet de 6 feuillets, dont 5 contiennent le Grand Cérémonial des « *Grands Architectes* ». Le sixième contient une prière, ou Invocation, pour le *Travail*

Journalier. Je vous envoie directement le Tableau du Grade, tout tracé. Vous n'aurez plus qu'à y placer les étoiles, ou Bougies, selon l'instruction que vous trouverez dans le Cérémonial. Je vous envoie aussi tous les Mots qui vous sont nécessaires dans la réception et ordination ; le tout avec des renvois correspondants qui vous seront faciles à trouver.

Sur le revers de la feuille qui contient les mots du grade, vous y trouverez ceux que vous aurez à employer dans votre *Invocation Journalière*, et que vous reconnaîtrez également aux renvois. Les marques O : V que vous trouverez sur cette feuille, vous indiquent que c'est le même Mot qu'il faut répéter. Ce que j'ai fait.

Quant à la manière d'user de cette *Invocation Journalière*, voici ce que le Maître me charge de vous dire. Il vous permet de tracer un seul Cercle, ayant au centre le « W » et une étoile ou Bougie. Vous en aurez une autre à la main, pour pouvoir lire votre papier. Cette *Invocation* peut se faire tous les jours, dans tous les temps, à toutes les heures, si vous le voulez.

Vous pourriez demander s'il vous est permis de tracer en effet les *Signes* arbitraires (N.B. — *Signes* choisis par le Célébrant dans un Répertoire spécial) de Convention, dont il est parlé à la fin de ladite *Invocation*. Le Maître n'est point ici, pour m'en instruire. Mais je ne crois pas que cela soit défendu, pourvu que tous vos desseins ne tendent qu'au Bien, comme j'en suis du reste convaincu. Du reste, c'est une chose qui est remise à votre prudence, jusqu'à ce que vous en soyez plus particulièrement éclairé. Je ne parle pas du « *Feu nouveau* ». Vous savez que la Loi de Moïse ordonnait de ne manger que du pain sans levain et que, chez nous, *tout doit être neuf* !...

Si le Maître était ici, je vous eusse envoyé par le même courrier le Cérémonial de la simple ordination de « *G. R.* ». — (Sans doute est-ce là l'allusion au grade de « *Grand-Réau* » dont nous avons parlé plus haut), mais ce sera sans faute pour le prochain, ainsi que les *Conjurations* que vous nous avez envoyées, en latin, par Fournié, pour les traduire, ce dernier article vous servira encore de « *Travail Journalier* », mais, *comme il demande plus de précautions que l'autre*, le Maître y joindra une instruction particulière de la manière de procéder.

Je vois au moyen de cela, et avec plaisir, Très-Cher Maître, que vous aurez au moins de quoi satisfaire en partie votre louable désir. Rien n'est petit dans le service du Temple ! Les moindres fonctions y sont sublimes, quand nous les remplissons avec respect et avec humilité. Vous pourrez également recevoir, peu de temps après, le grand et le petit Cérémonial des trois grades bleus (N.B. — Apprenti, Compagnon, Maître, de la Maçonnerie Ordinaire), de l'Elu (Maître-Elu), et des trois Cohens (Apprenti-Cohen, Compagnon-Cohen, Maître-Cohen), choses qui ne demandent de notre part que de copier. Pour celles (les choses), où le

travail du Maître est nécessaire, nous le priérons de ne point vous oublier. Enfin Cher Maître, nous mettrons tous nos soins pour remplir les vues de notre Maître commun et les vôtres. Je ne vous demande pour toute récompense, que de vous souvenir de moi quand vous implorerez les grâces d'En-Haut.

Adieu, Cher-Maître, je vous salue, par tous les Nombres qui vous sont connus.

DE SAINT-MARTIN.

**

(Au Frère Carpentier)

De Bordeaux, le 24 Mai 1771.

« Voici, Cher-Maître, les Objets que je vous ai annoncés par ma dernière lettre. Je voudrais pouvoir ménager votre bourse ! Mais la nature des choses que le Maître nous envoie, ne permet pas qu'on courre le risque des adresses indirectes... Il vient d'arriver de la campagne, et me donne en ce moment une Instruction plus exacte que celle que je viens de vous donner, sur le « *Travail journalier* » ; aussi vous pourrez vous en tenir là. La voici :

« Le « *Travail Journalier* », ne peut se faire que depuis le commencement du renouveau de la Lune, jusqu'à la fin du Premier Quartier ; et jamais depuis le commencement de la Pleine Lune jusqu'au renouveau de la Lune suivante. Parce qu'alors, cette Planète venant à décliner, sa Vertu bénéfique décline également, de sorte que sa puissance bonne, de même que ses Agents supérieurs, et qui la gouvernent, ayant « opéré » en elle pendant deux fois sept jours, et ce conformément à leurs Lois et Ordres, ils la laissent à la direction et puissance des Esprits Ternaires inférieurs, parmi lesquels se trouvent le plus souvent de mauvais Esprits Elémentaires, qui induiraient sans doute l'Opérant en grande erreur.

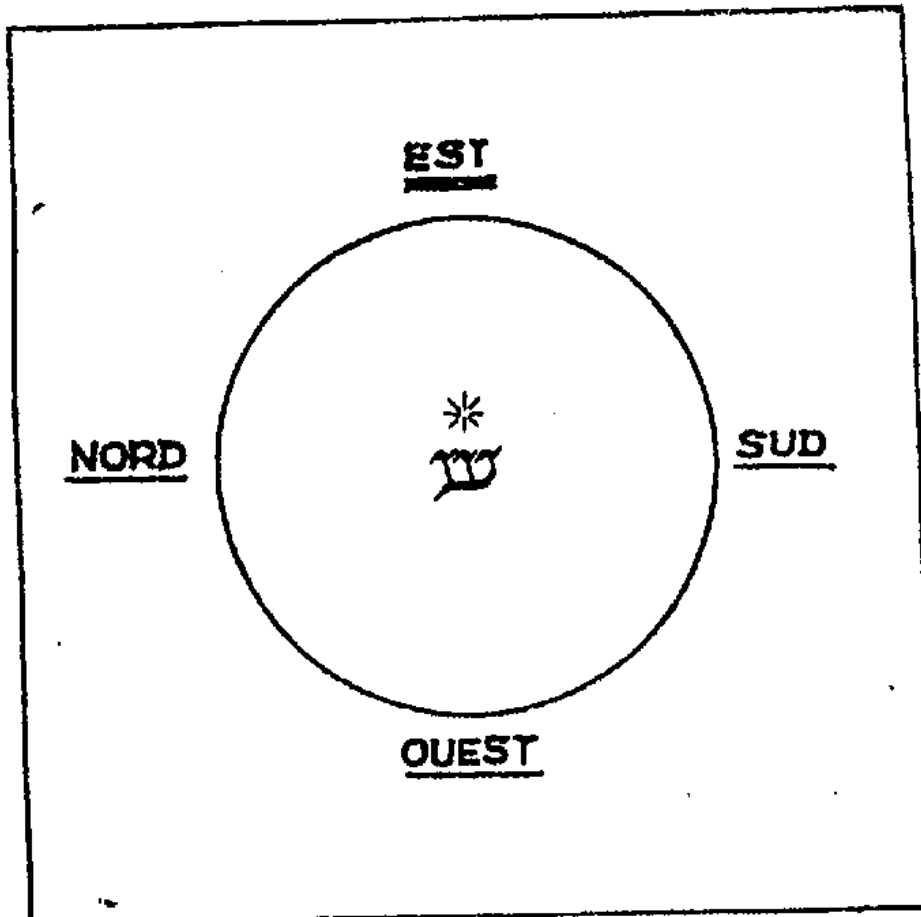
On peut fixer soi-même le jour, dans l'intervalle prescrit entre le renouveau de la Lune et son Plein, c'est-à-dire depuis le 1^{er} des jours de la Lune jusque vers le 13^e ou le 14^e. Cela n'a rien de fixe. On peut répéter trois fois de suite dans le même *Jour de Travail* la première *Conjuration*, et ainsi, les deux jours suivants, les deux autres conjurations. Ce qui fera neuf répétitions de *Conjurations* dans ces Trois Jours.

Vous tracerez (pour cela) un seul *Cercle*, avec le « W », et une étoile ou Bougie ; l'autre étoile à votre main, pour la lecture du Travail.

Vous *parfumerez* avec les ingrédients que vous avez, le *Cercle* pendant trois tours, *en partant de l'Ouest et en allant vers le Nord*.

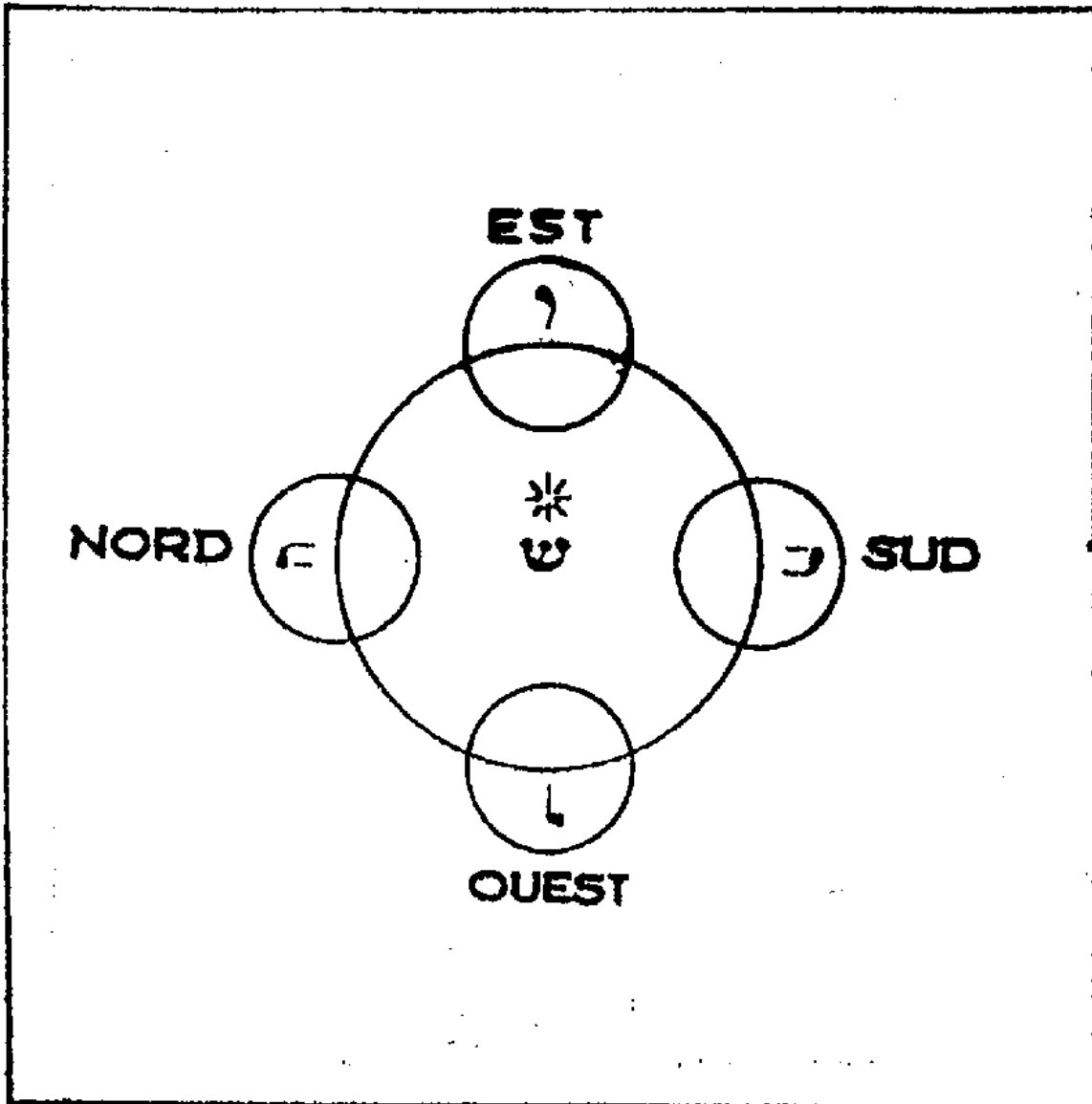
La circonférence (de ce Cercle), a un pied et demi de rayon.

Cette *Instruction* concerne uniquement les Opérations en *trois Jours* de suite, que vous avez envoyées ici par le Frère Fournié, pour les faire traduire du latin en Français, et dont la traduction est ici jointe, en trois feuillets de six pages, sur lesquelles les Jours sont désignés ainsi que les Mots et toutes les autres parties tant de l'Opération que du Cérémonial, au moyen de quoi je crois cet article en règle !



Pour l'*Invocation* que je vous ai envoyée par le dernier courrier, vous pouvez suivre exactement toute l'*Instruction* qui la concerne. C'est-à-dire que vous pouvez l'opérer tous les jours, sans avoir égard à la Lune, en traçant toutefois votre Cercle avec le « W », l'étoile, ou Bougie, au centre, et en main celle qui vous sert à lire ; *mais sans Parfums*.

La simple ordination de « *Grand-Architecte* » se donne ainsi un seul Cercle, comme vous le voyez dans la Figure. Il y aura une seule étoile (ou Bougie) entre les deux Mots qui y sont tracés. Vous ferez mettre le candidat dans votre unique Cercle, la face à l'*Est*, la tête basse, les deux genoux en terre, les deux mains en croix sur la poitrine. En cette attitude, vous tracerez sur sa tête le Triangle, désigné dans le Grand Cérémonial ; après l'avoir tracé des deux mains, l'une après l'autre, vous désignerez par un autre triangle la « plaque triangulaire » qu'il doit porter sur le front, et imposerez sur son front votre main droite



en équerre, en prononçant les Prières et Mots qui sont déjà en votre possession.

Après cette Cérémonie, vous ferez laver les mains et les pieds, (N.B. — Symboliquement sans doute) au Candidat, et lui ferez parfumer les Quatre Angles avec les *Parfums* que vous savez, et ce en commençant par le côté prescrit (N.B. — Voir plus haut: « en partant de l'Ouest et en allant vers le Nord »).

Ensuite, vous ferez mettre de nouveau le Candidat en votre Cercle dans la même posture qu'en commençant, (savoir tête basse, à genoux, les mains croisées sur la poitrine), et vous finirez là son ordination, qui commence par les mots : « Je t'ordonne et t'institue « Grand Architecte » de l'Ordre, etc... avec les Mots et Prières qui y sont attachés.

Puis vous communiquerez au Candidat les Mots, Signes, Attouchement, Marche et Cordons de son grade, et vous le ferez « reconnaître » à l'Assemblée qui suit sa réception.

Voici l'Ex-Conjuration du Midi, pour les Equinoxes.

.....

On fera la même Ex-Conjuration pour Belzebuth, Baram, et Leviathan immédiatement après celle de Sathan, en plaçant le Nom de chacun au commencement de chaque Ex-Conjuration.

Lorsqu'on fait les quatre Ex-Conjurations, on présente le *Talisman* dans l'angle du Midi.

*
**

De Bordeaux, le 7 Juillet 1771.

«
Le Cérémonial qui doit s'observer dans la tenue des Assemblées, pour l'ouverture, la fermeture, les illuminations, les consignes, etc... ce Cérémonial est suivi des trois grades « bleus » (Apprenti, Compagnon, Maître, ordinaires de la Maçonnerie symbolique dite de Saint-Jean) — *que vous savez devoir être donnés en une seule réception*, plus les grades d'Elu (Maître-Elu) et des trois grades Cohens (Apprenti-Cohen, Compagnon-Cohen, Maître-Cohen),

«
Vous recevrez de plus par ce même paquet, le recueil alphabétique des *Noms* que vous avez demandé dans une de vos lettres. (Noms divins, d'AnGES, etc... — N.A.). Le Maître y joint des *Hiéroglyphes de Prophètes et d'Apôtres*, pour que vous sachiez où les trouver quand il vous dira de vous en servir.

«
Je suis étonné que l'article qu'on vous a envoyé pour votre « *Travail Journalier* » — et qui est intitulé « *Travail Journalier de Réau* » ne commence pas par les mots : « O Kadosh, etc... ». Autant que je peux me rappeler, il n'est pas copié par moi, et, peut-être a-t-on oublié de mettre ce mot au commencement, pour que vous puissiez mieux vous assurer si on ne vous aurait pas envoyé une chose pour une autre. Voici, mot pour mot, comment ledit « *Travail* » commence : « O Kadosh ! O Kadosh ! O Kadosh ! Qui m'accordera d'être comme j'ai été, dans mon premier Principe de Création divine ? Qui m'accordera d'être remis en Vertu et Puissance spirituelle éternelle ?... etc... »

*
**

De Bordeaux, le 12 Août 1771.

«
Vous me demandez premièrement les « *Tableaux* » de chaque Grade. Je n'en ai aucun, je n'en ai même jamais vu qu'entre les

mains de Monsieur de La Chevalerie ; mais je crois qu'ils sont plus nécessaires pour votre instruction particulière que pour conférer lesdits grades. Puisqu'il vous a été dit de n'en conférer aucun en entier Cérémonial, tant que vous n'aurez pas un monde suffisant, et que vous devez vous en tenir à la simple et pure ordination, pour laquelle vous n'avez besoin que d'un seul cercle, selon l'Instruction que vous avez reçue sur le Grade de » *Grand Architecte* », je vais suivre toutes les questions que vous me faites en dernier lieu sur ce grade.

1° Vous pouvez faire seul les « Ouvertures », « Clôtures », consignes, donner les Mots et les Batteries, parce que les « Officiers » que vous pourriez avoir en personne ne sont que les « figures » des *Sujets Spirituels*, que vous faites mouvoir à votre gré.

4° De toutes les « batteries » qui appartiennent aux grades qu'on vous a envoyés, je ne connais que celle de « I O I » du « G. R. » (là encore il doit s'agir du « *Grand-Réau* », comme dans la lettre du 20 Mai 1771), qu'il soit permis d'abrégé, en décrivant un carré, et un coup au centre. Il n'est rien dit sur les autres « batteries », je pense même que celle du « 8 — I » ne doit souffrir aucun changement, parce qu'elle contient en elle une double puissance, qui n'est point à la disposition de l'Homme, (batterie de neuf coups, par huit et un).

7° Dans la réduction des 98 Bougies à 17, il n'est question que des Bougies des Cercles, nullement des Cercles de Correspondance, ni des « Vautours ». Je ne sais même pas si, dans la simple Ordination, il ne vous est pas dit de supprimer les « Vautours » et les « Angles » et de vous en tenir à un seul Cercle. Mais en tous cas, que vous les employiez, et il leur faut leur Lumière. (1)

Quant aux trois grades « symboliques » réunis en un, vous pouvez, en commençant le « Travail :. » donner tout de suite la « batterie » des « Maîtres ». Vous ne ferez non plus sur votre Candidat, que ce que vous trouverez de plus essentiel dans chacun des trois grades (Apprenti, Compagnon et Maître). Sans cela, la Cérémonie serait très longue !..

Vous me dites que vous suivrez la même règle pour les trois grades de « Cohen » (*Apprenti-Cohen, Compagnon-Cohen, Maître-Cohen*). Je vous observerai que l'on n'est pas dans l'usage de les donner tous trois à la fois, comme les trois grades symboliques. On laisse même d'assez longs intervalles entre chacun,

(1) Les *vautours* dont parle Saint-Martin sont des cercles secondaires concentriques, figurant sur les « Tapis d'Opération ».

selon toutefois les dispositions du sujet. *Il est vrai que je les ai reçus tous trois à la fois !* Mais je ne sais pas si cela est mieux. C'est le Maître de Balzac qui me les conféra.

.....

*
**

Ce 27 Janvier 1772.

« Voici, Monsieur et Cher Maître, le « plan » qui vous a été annoncé dernièrement. Je crois que vous avez été prévenu, dans l'avis qu'on vous a donné, qu'il serait de *quatre Cercles*. Mais depuis, le Maître a jugé à propos de n'en mettre que *trois*, pour ne pas trop nous surcharger.

Ce « plan » est tiré de celui du « *Grand-Architecte* » qui vous a été envoyé l'année dernière. Vous voyez que la partie Sud du Cercle est séparée de tout le reste par *deux lignes ponctuées*, qui vont depuis le centre jusqu'à l'extrémité du dernier Cercle. C'est pour vous indiquer qu'il n'y a rien à ajouter ni à retrancher dans la partie qui se trouve ainsi enfermée entre ces deux lignes, et que vous avez à tracer fidèlement tout ce qui appartient à cette partie Sud.

Quant aux autres parties, vous observerez qu'elles sont composées dans chacun de vos trois Cercles, de quatre *Noms*, ce qui fait douze. Vous tracerez également ces mêmes *Noms*, avec les *Hiéroglyphes* et les *Caractères* auxquels vous les voyez attachés. Mais la petite ligne ponctuée, que j'ai mise au-dessus de chacun de ces douze *Mots*, est pour vous marquer la place où vous les placerez, vous-même, dans le « plan » ou le « tracé », *douze autres Mots*, qui se joindront chacun aux douze premiers en cet ordre.

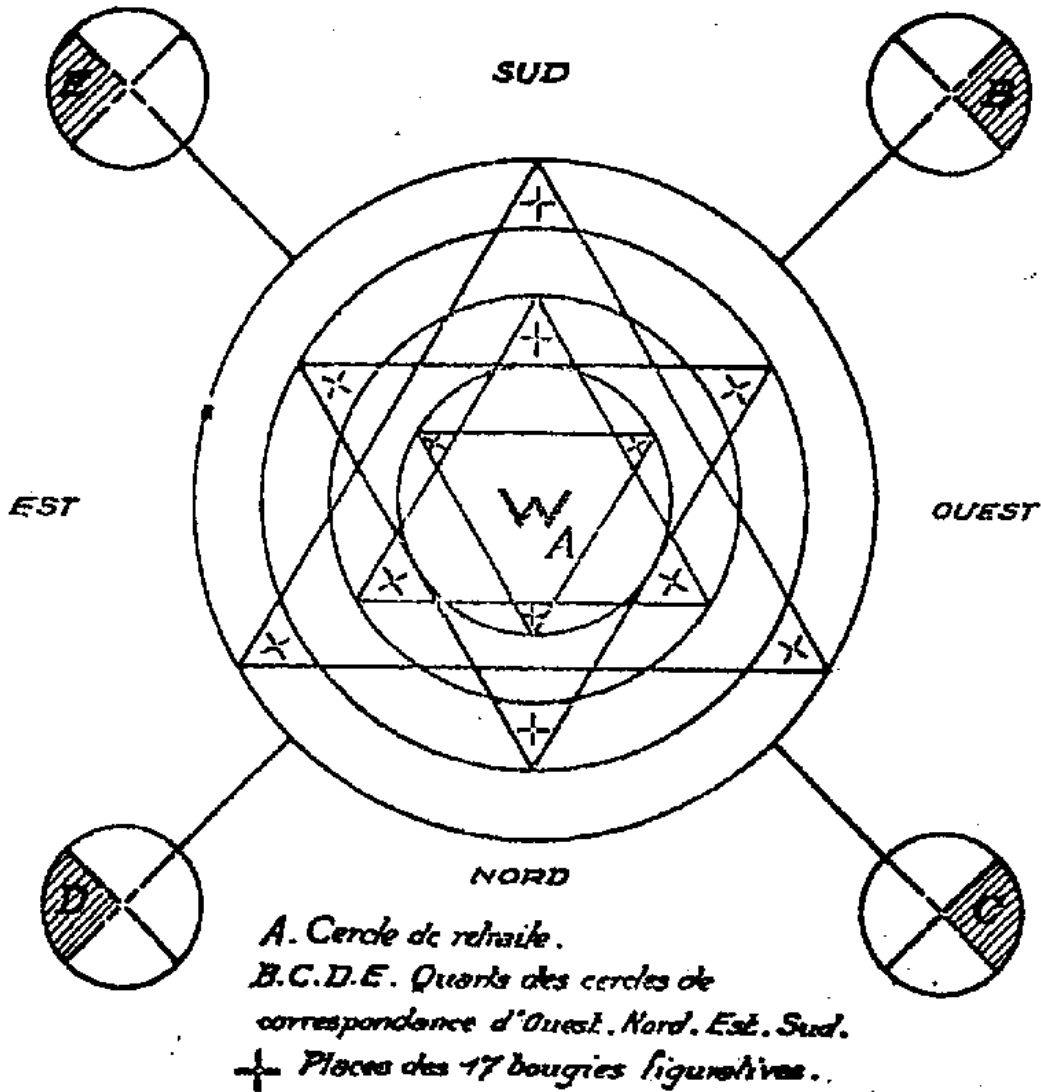
Vous les choisirez, soit parmi les *Noms* de votre Invocation de « *Grand-Architecte* », que vous avez, soit dans le *Cahier des 2.400 Noms* que vous avez aussi, savoir : trois dénaires ; trois octénaires, et vous distribuerez ces douze *Noms* dans vos trois Cercles, selon votre gré, mais de manière que dans chacun de vos Cercles, vous ajoutiez quatre des *Noms* que vous avez choisis, en observant que ces quatre *Noms* portent chacun l'un des quatre Nombres indiqués, savoir, un dénaire, un octénaire, un septenaire et un ternaire. (1)

Vous prononcerez, pendant votre « Travail », chacun de ces douze *Mots* par jonction avec chacun de douze premiers *Mots* auxquels vous les aurez attachés.

Le *Mot* du Centre reste seul, et n'est pas compris dans la présente Instruction.

(1) Ce sont les *Noms* des Esprits Majeurs ou Mineurs. Ces qualités correspondent à des « plans ».

CERCLE DES GRANDES OPÉRATIONS D'ÉQUINOXE
(G.E. DE ZOR.)



Vous pouvez remarquer qu'au-dessous de chacune des petites lignes ponctuées dont je vous ai parlé, il y a un *Caractère* ou un *Hiéroglyphe* qui est seul et sans aucun *Mot*. Vous les tracerez tels qu'ils sont, sans rien y ajouter. Ce sont des *Caractères* ou *Hiéroglyphes* de *Patriarches*, de *Prophètes*, d'*Apôtres*, que le Maître joint à votre « Travail » pour en augmenter la force, et contenir d'autant plus le *Mauvais*.

Vous aurez néanmoins la plus grande attention d'observer si quelqu'une de ces *Figures*, ou d'autres quelconques, vous est « rendue » (vous apparaissent), et de l'envoyer au Maître, qui en fera l'usage qu'il jugera à propos, pour votre avantage et pour votre instruction.

Il me reste à vous parler des quatre petits *Cercles de Correspondance*.

La *Lettre* qui est marquée dans chacun de ces quatre Cercles, vous indique que vous ayez à prendre dans votre *Cahier des 2.400 Noms*, quatre mots qui commencent chacun par l'une des quatre *Lettres* marquées et qui portent chacun le *Nombre* écrit auprès de la *Lettre*. Ce seront ces quatre *Mots* qui garniront vos quatre *Cercles* de correspondance en votre « *Travail* ». Le nombre et la place des *Bougies* sont désignés. Vous en avez *sept* au Cercle du centre, y compris celle du « *W* », *trois* au Cercle du milieu ; *trois* au Cercle extérieur, et *quatre* dans les Cercles de Correspondance. Ce qui fait en tout dix-sept.

Vous savez que ce sera parmi les *Noms* de votre Invocation de « *Grand-Architecte* » et parmi ceux du « *Travail* » (sous-entendu des « *Trois Jours* »), que vous aurez à choisir les sept *Mots* que vous emploierez dans votre Invocation particulière, et que, parmi ces sept, vous prendrez pour chef celui qui vous agréera le plus, avec la liberté de prendre parmi ces sept un autre chef, si celui que vous aurez choisi d'abord ne vous convient pas. Vous savez de plus tout ce qui est relatif à l'*illumination*, aux *Parfums*, aux *Conjurations*, et aux autres préparations. Ainsi Très-Cher Maître, je n'ai plus qu'à former des vœux pour votre satisfaction. Je ne vous demande pour toute récompense que de me mettre au nombre de ceux pour qui vous demanderez des grâces ! Je suis encore trop jeune pour porter la main à l'Encensoir, et tout ce qu'il m'est permis, c'est de solliciter les bénédictions des prêtres du Très-Haut...

Adieu, Très-Cher Maître, que l'Éternel vous tienne pour un temps immémorial en sa sainte garde. Amen.

DE SAINT-MARTIN.

✱
✱

Bordeaux, le 14 Février 1772.

« Je réponds à votre lettre du 5 de ce mois, Très-Puissant Maître, selon vos désirs.

Il n'est pas possible au Maître de remettre au 9 Mars le « *Travail* » qu'il a prescrit. Tous ses arrangements et tous ses ordres sont donnés pour le 5. Il ne pourrait les changer sans un embarras considérable, et sans exposer peut-être des « *Réaux-Croix* » éloignés — qui sont déjà avertis — à manquer l'époque fixée pour les *Travaux*, qui doivent se faire de concert.

Tâchez donc de surmonter de votre mieux les inconvénients du Carnaval ! Si, sans nuire à votre « *préparation* », vous pouviez vous prêter aux réjouissances en usage dans les familles, cela n'en serait que mieux pour sauver la singularité !... Le

Maître prétend même que votre « Travail » pour cette année, n'étant point encore de la première force, il n'exige pas des précautions aussi rigoureuses. Cependant, comme il n'a rien déterminé de fixe sur ce point, je vous exhorte toujours à observer scrupuleusement tout ce qui vous aura été enseigné, et si vous croyez même que la présence du monde soit un obstacle, livrez-vous à tout le recueillement que vous croirez nécessaire. En ce cas, vous pourriez feindre quelque indisposition, pour colorer votre retraite ou votre jeûne. Enfin, employez toute votre prudence pour concilier vos devoirs avec les complaisances mondaines...

Voici ce que le Maître me charge de vous dire, sur les quatre autres questions relatives à votre « Travail ».

1° Vous ferez en tout quatre *Prosternations* en commençant par l'Ouest ; de là à l'Est, puis au Nord, puis enfin au Sud. Vous n'en ferez point au centre, cela demandant plus d'usage et de force que vous n'en pouvez avoir encore.

2° Vous prendrez les *Consécérations* des Quatre Angles, ou *Cercles de Correspondance*, dans le travail des quatre C. (?) remis par M. de Grainville.

3° Vous placerez les Bougies de « Absents » sur la circonférence du cercle de correspondance de l'Est, et cela sur la partie de circonférence regardant les Cercles. En cette partie, vous placerez cinq Bougies pour les personnes suivantes : M. de Lusignan, M. de Grainville, M. de Champoléon, M. de Balzac, et le Maître.

4° Pour la contemplation des « Passes », vous vous placerez dans le Cercle (de correspondance) de l'Ouest.

.....

DE SAINT-MARTIN.

**

Paris, le 3 Février 1784.

« Par ma dernière, je vous ai promis, Très-Cher Maître, une autre épître, et la voici.

L'intention est une bonne chose, mais elle ne suffit pas ! Voyez Oza... Mais sans aller jusque là, je sais ce qui m'est arrivé pour avoir employé un « Nom » qu'on m'avait donné comme merveilleux !... Je ne l'écrirai pas, mais j'en ai eu assez pour n'y pas revenir.

Je croirai donc que nous devrions nous borner à ceux qui sont parfaitement connus : Anges, Archanges, etc...



Médaille talismanique

IV

L'ÉCOLE MYSTIQUE :
Louis-Claude de Saint-Martin

LES « SUPERIEURS INCONNUS »

DE LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN

Louis-Claude, marquis de Saint-Martin, naquit à Amboise, en Touraine, le 18 Janvier 1743. Sa mère étant morte peu de temps après sa naissance, il fut élevé par sa belle-mère et son père, gens fort pieux. Il fit ses études au collège de Pont-Levoy. Destiné à la « robe », il fit ses études de droit, et devint rapidement avocat, au présidial de Tours. Cette profession, avec tout ce qu'elle comportait à l'époque, de tracasseries et de chicanes oiseuses, le déçut promptement, et, sur une recommandation du duc de Choiseul, ami de son père, il reçut bientôt, après avoir quitté le parlement, un brevet d'officier au Régiment de Foix. Il fut en garnison à Bordeaux, et c'est là qu'il fit la connaissance d'un autre officier de ce régiment, M. de Grainville, affilié à l'Ordre des Elus Cohen, que venait de fonder Martinez de Pasqually. Cet officier l'initia à la Doctrine de l'Ordre, son mysticisme naturel, une prédisposition certaine pour les études théologiques et les hautes spéculations hermétiques, l'enthousiasmèrent bientôt, et en octobre 1768, il fut initié rituellement. Dans les lettres de Martinez de Pasqually, notamment celle du 13 août 1768, il est « Monsieur de Saint-Martin », alors qu'on l'accorde aux « T. P. » (*Très-Puissant Maître*, formule rituelle) de Grainville et de Balzac. Mais dans une autre lettre, du 2 octobre de la même année, il est « le Maître de Saint-Martin ». Il a donc reçu les trois premiers grades de la maçonnerie bleue, dite « de Saint-Jean », et il est sans doute en passe d'entrer dans la fameuse classe du Porche.

Quoi qu'en disent la plupart de ses historiens, toutes ses lettres le prouvent : Saint-Martin a « opéré » selon les rites de la Haute-Magie cérémonielle et les instructions de son Maître Pasqually, et il a eu les résultats attendus. Il a vu les « passes », senti les angoisses annonçant la présence de « la Chose », et plus tard, il ne niera jamais ces résultats.

Mais si la doctrine qu'il a reçue, jeune officier du Régiment de Foix, secrétaire du Maître durant des années, le marquera

pour le reste de ses jours d'une empreinte spirituelle particulière et indélébile, il n'éprouve que peu d'intérêt pour les « manifestations » de l'au-delà, mieux encore, une certaine méfiance quant à leur bénéfïcité morale. Ceux qui le taxent de crainte, tels Bricaud en sa « Notice sur le Martinisme » ou divers auteurs, commettent une erreur. Saint-Martin a scrupuleusement observé les usages occultes et les cérémonies secrètes des Réaux-Croix durant plus de six années. La crainte lui serait venue si tard ? Non. Mais son orientation mystique a varié.

Saint-Martin est un spéculatif pur, et le côté opératif de la Maçonnerie, mystique et cohen, le gêne. Et vers 1775, lors de la parution de son premier ouvrage, le traité « Des Erreurs et de la Vérité », il y a bientôt un an que l'évolution est commencée. Et dès 1777, pendant son séjour à Versailles, il va tenter d'amener ses frères Cohens à la mystique pure. Il y a alors trois ans que Martinez de Pasqually est mort à Port-au-Prince.

*
**

A l'égard des Elus Cohens, Saint-Martin n'aura que peu de succès. Soit que ceux-ci gardent (ce qui est *très probable*), une profonde admiration pour la mémoire du Maître disparu, soit qu'ils répugnent à se confier à un égal qu'ils ont vu, pour quelques-uns, faire ses premières armes, Saint-Martin échoue au sein de l'Ordre.

Mais s'il est désintéressé — ce qui est sûr — il est persévérant ! Et c'est dans un milieu différent des cénacles hermétiques et des aréopages ésotériques, qu'il va porter ses efforts. Le XVIII^e siècle est matérialiste en son ensemble, « libertin », au sens désuet du mot. Notre nouvel adepte va tenter de le convertir. Et ce sera alors la série de ses ouvrages, ses succès dans le grand monde, où toutes les nobles dames que tourmentent l'au-delà, le problème de l'âme, celui de Dieu, lui réservent un accueil plein de bienveillance.

Saint-Martin a eu de nobles amies, et de belles amies. Mais si les femmes ont fait sa renommée, plus que les hommes, ces amitiés ont pour elles d'être restées noblement spirituelles, sans que rien de grossier ou de bas ne viennent les ternir.

Néanmoins, formé à une école pleine de discipline, où on savait ce qu'on voulait, et où on travaillait plus qu'on ne discutait, Saint-Martin va tenter de réaliser son rêve, arrêté par le manque de confiance des Elus Cohen. Il va se tourner vers les hommes, et réaliser un mouvement spiritualiste, reposant sur l'ésotérisme chrétien. Sachant par intuition et par expérience, que rien ne traverse les siècles sans encombres que ce qui est occulte (« pour vivre heureux, vivons caché ! »), il constituera son école, sous la forme ésotérique et secrète.

Lors d'un de ses voyages à Strasbourg, (ville qui se partagea sa vie, avec Paris et Amboise, — si on excepte ses voyages à l'étranger — et qu'il appela plus tard son « paradis »), Saint-Martin avait fait la connaissance de Rodolphe de Salzman, traducteur et commentateur du philosophe mystique allemand Jacob Boehme.

Or, issu des « *Frères d'Orient* », ordre initiatique constitué à Constantinople, en 1090, sous le patronage de l'empereur Alexis Comnès, une fraternité mystique secrète groupait les adeptes de toute une école rosicrucienne, du type évangélique et protestant. Cet ordre était celui des « *Philosophes Inconnus* ». Sans doute, la Gnose, adaptée au milieu réformé, avait perdu bien de ses richesses. Mais si on excepte cette variation purement localisée dans le domaine de la métaphysique, le côté hermétique était resté intact, et à côté de l'Alchimie spirituelle l'Alchimie opérative était venu apporter à de nombreux affiliés, le précieux réconfort de ses enseignements et de ses démonstrations in anima vili. Henri Kunrath, (auteur de « *l'Amphithéâtre de l'Eternelle Science* »), Henry Sethon, le Cosmopolite, mort sur les chevalets de l'Electeur de Saxe, Sendivogius, son disciple, le duc Saxonius Comnès, Jacob Boehme, avaient précédés Rodolphe de Salzman sur l'arbre généalogique de l'Ordre. Et dès 1646, en France, les pouvoirs publics avaient été amenés à rechercher cette mystérieuse société, ce sur une dénonciation de la « *Confrérie du Saint-Sacrement* », société secrète catholique petite fille de la Sainte-Ligue, qui voyait en elle les travaux de mine de la Réforme, repris et aggravés !...

Nous donnons, en fin d'ouvrage, les Statuts de la Société des Philosophes Inconnus. C'est à cet Ordre mystique autant que secret que s'affilia Louis-Claude de Saint-Martin, un siècle et demi après sa fondation (1643).

Et ceci explique la lettre qu'il adressait à Lyon, le 4 Juillet 1790, justifiant sa démission de tous les chapitres ésotériques auxquels il était rattaché jusque là. La voici :

Strasbourg, le 4 Juillet 1790.

« Je vous remercie aussi mon cher f.: et je suis fâché de toutes les peines que vous prenez pour moi.

« ...etc...

« (quatrième paragraphe) : Dites aussi au cher f.: aîné, s'il vous plaît, que j'attendois de lui une réponse qui n'auroit pas été bien longue ! Que, ne la voyant pas venir, je peux présumer d'avance de quelle nature elle seroit, ce qui me détermine à prendre mon parti, qu'en conséquence je le prie de présenter et de faire admettre ma démission de ma place dans l'Ordre intérieur, et de vouloir bien me faire rayer de tous les registres et listes maçonniques où j'ay pu être inscrit depuis 1785. Mes occu-

pations ne me permettant pas de suivre désormais cette carrière.

« Je ne le fatiguerai pas par un plus ample détail des raisons qui me déterminent. Il sait bien qu'en ôtant mon nom de dessus des registres, il ne se fera aucun tort, puisque je ne lui suis bon à rien ! Il sait d'ailleurs que mon esprit n'y a jamais été inscrit. Or, ce n'est pas être liés que de ne l'être qu'en figure.

« Nous le serons toujours, je l'espère, comme Cohens ; nous le serons même par l'initiation, si toutefois ma démission n'y met pas d'obstacle car alors, je ferai le sacrifice de l'initiation, attendu que le régime maçonnique devient pour moi chaque jour plus incompatible avec ma manière d'être, et la simplicité de ma marche. Je n'en respecterai pas moins jusqu'au tombeau celle de ce cher Frère, et il peut être sûr que je ne la troublerai de ma vie.

« Adieu, cher Frère, présentez mes hommages à toute la famille, et à tous les Frères, spirituels et temporels.

Ora pro nobis ».

*
**

On voit par les termes mêmes de cette lettre, néanmoins, le cas que faisait Saint-Martin de sa première initiation, celle qu'il avait reçu de Martinez de Pasqually. Il quitte tout, la Maçonnerie ne lui est plus rien, qu'un poids, mais néanmoins, il tient à rester, d'esprit et de cœur un Réau-Croix, fidèle à ses Frères et leur tenant à cœur...

Et dès son entrée dans l'ordre mystique séculaire, il va alors se consacrer tout entier à son nouvel aposiolat. Les voyages vont commencer. Là, un point d'histoire et de chronologie se pose. Quand est-il exactement entré en relation avec Salzmann, et quand a-t-il été reçu, selon les rites, « sous le Manteau, le Masque et la Cordelière » ?...

Plusieurs années auparavant...

En effet, son premier voyage, à Londres, est de janvier 1787. Il y reste jusqu'en juillet, et il repart aussitôt après, en septembre, pour l'Italie, en compagnie du Prince Galitzine. En février 1788, il est de retour à Lyon.

Ses autres voyages, tant en Suède qu'au Danemark, sont plus incertains. Seule, la tradition verbale de ses « Intimes » nous les confirme. Egalement, celui de Russie, est plus douteux encore. Et il est probable que ce fut le Prince Galitzine, qui était un des disciples du « Philosophe Inconnu », qui réalisa là-bas, parmi les affiliés à la « Stricte Observance », la diffusion de la mystique de Saint-Martin.

Ses disciples constituèrent-ils simplement un vaste groupe, s'ignorant souvent les uns les autres, et que seul, le Maître unissait par des enseignements communs, ou au contraire, formèrent-ils alors une vaste fraternité mystique ?

On ne saurait donner à aucune de ces hypothèses la prééminence sur l'autre, car la « Société » fut les deux.

La Rituélie qui présida à la remise sacramentelle de cette très réelle et incontestable « initiation » ésotérique, et qui est restée telle, encore de nos jours, est certainement la plus simple de toutes celles qui furent élaborées par les Occultistes et les Mystiques, depuis longtemps. Mais on ne saurait dire que celle des *Elus Cohen* ne s'y manifeste point, par de fort nombreux rappels. Sans doute, aucun lien ne la rattache à la Franc-Maçonnerie. Chose logique, puisque la « Société des Philosophes Inconnus » existait bien avant que la Grande-Loge de Londres ne soit fondée, et que plus de quinze lustres ne les séparent, dans le Temps... Mais pour qui a été amené à étudier les deux Rituels, celui des « Chevaliers Elus Cohens de l'Univers » et celui des « Supérieurs Inconnus » la « forme » extérieure du rite de Saint-Martin, avec son archaïsme désuet et son français du XVIII^e siècle, est toute pénétrée de reminiscences Cohen ! Une seule différence, importante malgré tout : l'Ordre de Saint-Martin ouvre ses *Travaux* « à la Gloire du Verbe Incréé », alors que les Elus Cohens ouvraient les leurs « à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers ».

Dès 1829, dans une lettre que Joseph Pont, ami et héritier spirituel de J.-B. Willermoz adresse au sénateur de Metz, J.-F. von Mayer, nous trouvons une allusion à la possibilité d'une initiation à un grade supérieur Elu-Cohen, que Saint-Martin aurait transmise à Gilbert, son ami intime.

D'autre part, le comte de Gleichen écrit en ses « Souvenirs », qu'il était devenu le disciple du « Philosophe Inconnu », en une école secrète que Saint-Martin avait ouverte à Paris. (Ce dernier lui avait même transmis l'affiliation aux Elus Cohen en 1779).

Enfin, dans des notes, datées de Paris, 20 décembre 1795, et qui furent adressées par un correspondant malheureusement resté anonyme, au professeur de théologie Köster de Göttingue, publiées également par un périodique allemand de l'époque, il résulte qu'il existait effectivement une « Société des Intimes de Saint-Martin » ou « Société de Saint-Martin », dite plus loin « filiale de la société de Saint-Martin de Strasbourg ». Dans les noms cités par lesdites notes, on retrouve divers Elus Cohens, probablement les rares disciples de Martinez de Pasqually ayant suivi Claude de Saint-Martin, et quelques petits princes allemands.

Nous donnons un Arbre généalogique des rares noms que nous avons pu découvrir sur cette « Société de Saint-Martin » quant au passé.

Reste un problème infiniment délicat à résoudre.

1° *Claude de Saint-Martin était-il en droit d'initier des profanes, et avait-il quelque chose d'occulte, au sens « sacramental » du mot, à leur transmettre ?*

2° *Dans l'affirmative, cette initiation peut-elle porter le nom d'initiation au grade de Supérieur Inconnu ?*

Ce titre apparaît pour la première fois dans la lettre de Martinez de Pasqually en date du 2 Octobre 1765.

Nous le retrouvons sous la signature de J.-B. Willermoz, en sa lettre du 29 Novembre 1772, adressée au nom de la « Grande-Loge des Maîtres réguliers de Lyon », publiée par M. Steel Maret. Voici le texte :

« J.-B. Willermoz, ancien Grand-Maître président, Garde des Sceaux et Archives de la Grande-Loge de l'Aigle Noir, Chevalier Rose+Croix, Conducteur en chef du Chapitre des Elus-Cohen, — S. I. R+ ».

Jean Kotska, pseudonyme de Jules Doinel, nous dit en son ouvrage (« Lucifer démasqué »), qu'en 1778, les « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » portaient le titre de « Chevaliers du Parfait-Silence, Silencieux Inconnus ». (Notons que Doinel est une autorité en la question, si complexe, des rapports de la Gnose et du Martinisme).

D'après le marquis François de Chefdebien de Saint-Amand, (le fameux « Franciscus Eques A Capite Galeato », Chevalier-Bienfaisant de la Cité Sainte, de l'ouvrage de Benjamin Fabre...), nous savons que Martinez de Pasqually, avant de repartir pour Saint-Domingue, avait désigné un successeur et cinq « Supérieurs Inconnus » de l'Ordre des Elus Cohens, qui furent : Bacon de La Chevalerie, Louis-Claude de Saint-Martin, J.-B. Willermoz, de Serre, Duroy d'Hauterive, de Lusignan. Ceci nous est rapporté par le Prince Chrétien de Hesse, Chevalier-Bienfaisant lui-même, et membre de la « Société de Saint-Martin » de Strasbourg, en sa lettre au sénateur de Francfort-sur-Mein, Metzler, Grand-Profès des « Chevaliers-Bienfaisants », et donc relié aux Elus Cohen par le rameau de Willermoz.

Dès 1821, ce genre d'initiation, d'homme à homme, était connu. Nous voyons en effet Varnhagen von Ense, en sa préface pour l'ouvrage de Rahel (« Angelus Silesius und Saint-Martin »), nous dire que : « Il (Saint-Martin) se décida plutôt de fonder une société... Mais la fondation de cette société ne s'effectua que lentement ; il n'acceptait que peu de membres et en usant d'une très grande prudence... La nouvelle société me semble n'avoir eu au commencement que la forme d'une Loge maçonnique ordinaire. Le but des grands voyages qu'il fit plus tard a été très probablement de lui procurer une participation plus étendue ».

Et Papus, en son ouvrage « Martinez de Pasqually », pages 211 et 212, nous dit :

« Depuis cette époque, jusqu'en 1887, l'Ordre Martiniste fut transmis par des groupes d'Initiateurs répandus surtout en Italie et en Allemagne. A dater de 1887, un grand effort fut tenté pour la diffusion réelle de l'Ordre ; et quatre années après, (1891), les résultats acquis permettaient la création d'un *Suprême Conseil*, de 21 membres, ayant sous son obédience plusieurs loges, tant en France, qu'en Europe. De plus, un grand nombre d'initiateurs libres, « S.: I.: », assurent d'une façon définitive la propagation de l'Ordre... »

Ces initiateurs libres sont unis aux réguliers, membres d'une Loge, par la communion spirituelle en une même Doctrine, une affiliation effectuée selon des formes identiques (bien que moins cérémonielle et hors d'une loge régulièrement constituée), détenteurs d'une *Charte* probatrice et des *mots* et *gestes*, de reconnaissance et de passage, qui sont scrupuleusement les mêmes que ceux de l'organisme constitué.

Car c'est un fait que les Martinistes qui prétendent dériver du rameau de Martinez de Pasqually (tel l'obédience lyonnaise qui avait à sa tête Jean Bricaud) ne possèdent pas de mots, signes, etc... de reconnaissance autres que ceux des affiliés de Saint-Martin !

Le pantacle, emblème de l'Ordre, est le même. Il représente le *Sceau de Salomon* (rappel de l'Ancien Testament), la *Croix* (rappel du Nouveau Testament), unis par le *Cercle*, (image du Serpent lové, paradygme traditionnel de la Gnose).



Le Dr Gérard Encausse (Papus), rénovateur du Martinisme, promoteur du Suprême Conseil de 1891, et donc de l'organisme connu sous le nom moderne d'*Ordre Martiniste*, avait été initié par Henri Delage, en 1880, et ainsi rattaché à l'Ecole de Saint-Martin, non celle des Elus-Cohen !...

Nous verrons plus tard comment le rameau issu de Martinez de Pasqually fut réuni à celui de Claude de Saint-Martin.

Mais dès maintenant, notons que les « S.: I.: » selon Saint-Martin étaient reconnus comme réguliers par le Suprême

Conseil. Voici en effet ce que nous dit le « *Rituel de l'Ordre Martiniste*, publié à l'Orient du Suprême Conseil » par Teder (Charles Detré), en 1913, page 153, 3^e partie :

«

Délégué spécial. — ...

Attributions. — 1) Auprès du Monde profane, il organise la propagande régionale, en créant des *Initiateurs Libres*, et en s'efforçant de constituer des groupes d'étude, dans la région qu'il occupe ».

Page 148, du même *Rituel* :

« ...Les *membres des Loges* paient donc les insignes et le droit de les porter, droits et insigne conférés par ladite Loge, mais ne sauraient payer le *grade initiatique*, que les *Membres Libres* reçoivent comme eux, gratuitement conféré par un « *S. I.* ». Un *Membre Libre* ne doit donc rien payer. »

Page 138, même *Rituel* :

« ...Les *Initiés Libres*, pour être régulièrement affiliés à une Loge régulière, devront subir les examens susdits : (*études sur les grades maçonniques*) ». Il ne s'agit donc pas d'une *affiliation* maçonnique mais d'une *étude préalable sur le symbolisme maçonnique*...

Enfin, dans une lettre qui se trouve en nos archives et qui fut adressée par Jean Bricaud à un ancien membre du Suprême Conseil de 1891, et datée de 1923, le caractère parfaitement régulier des martinistes issus du rameau de Claude de Saint-Martin, était reconnu par cette phrase, définitive sur la question :

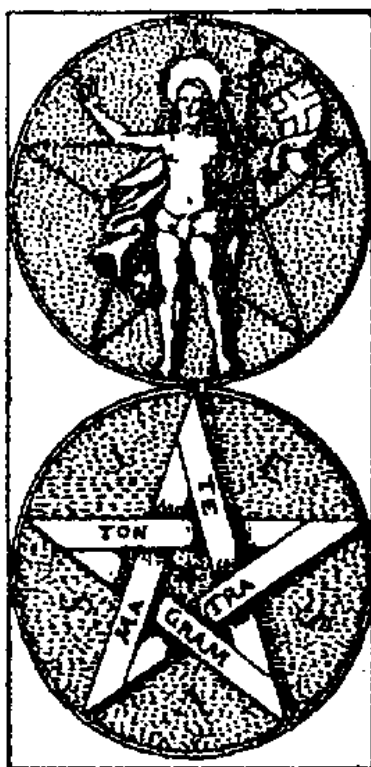
« Mais, puisque vous êtes « *Initié Libre* », à l'*ancienne mode*, vous demeurez libre d'agir à votre guise sur ce sujet. Etc... »

A l'*ancienne mode*... Voilà qui justifie catégoriquement la légitimité des fils spirituels selon Saint-Martin, aux yeux des puritains du Martinisme.

Saint-Martin a transmis à de rares disciples, soigneusement choisis pour leur intelligence, leur érudition, leur haut spiritualisme, ce grade de « *Supérieur Inconnu* » que lui avait remis son Maître, Martinez de Pasqually, avant de s'en aller mourir sous les Tropiques. Et ce faisant, il usait du droit multiséculaire qu'à tout initié de transmettre avant sa propre mort le précieux dépôt occulte, et qui est non seulement un droit mais un devoir.

S'il a cru bon de fondre en une seule cérémonie et en une seule affiliation, l'étincelle issue du foyer Cohen et l'étincelle issue d'un Ordre plus ancien, nul ne saurait l'en blâmer. Car il faut nécessairement qu'un homme de chair se trouve à la genèse de tous les Ordres initiatiques !

Mais les Martinistes des deux écoles auraient tort de se suspecter. Comme le myste du rituel orphique, « *...Fils de la Terre et Ciel étoilé...* », leur race est divine, eux aussi, et ils ont le droit et le devoir communs de puiser les mêmes eaux vives à la même source de Mnémosymée !



Médaille talismanique

LA MYSTIQUE DES « S. I. »

DE L.-C. DE SAINT-MARTIN

L'école mystique fondée par Louis-Claude de Saint-Martin, comme celle à laquelle il se rattacha en quittant les Elus Cohen, si elle continua à propager l'enseignement général de Martinez de Pasqually, en répudia néanmoins les « Opérations » magiques. Saint-Martin estimait que ce genre de pratiques pouvait être dangereux pour l'équilibre mental des adeptes, et susceptibles de les amener à errer en matière religieuse. Il nous apparaît donc utile de définir cette « voie intérieure » qu'il préconisa en place de la voie théurgique, et qui n'est autre que la simple ascèse mystique de l'Occident chrétien, connu en Orient sous le nom de « Bhakti-Yoga » ou yoga dévotionnel et d'adoration.

*
**

Nul organisme ne peut être pour son possesseur, le canal de la Vérité totale. Nous sommes presque toujours infirme ou malade de quelque façon, et, précisément, une de ces infirmités possibles devient un auxiliaire des facultés supérieures de l'âme. En effet, le tempérament psychopathe possède l'émotionalité, qui est le sine qua non de la perception morale. Il possède l'intensité, cette tendance si essentielle à la vigueur morale pratique ; il possède l'amour de la métaphysique et du mysticisme, qui pousse notre intérêt au delà de la surface du monde sensible. Il n'est donc pas étonnant dès lors que ce tempérament, apparemment regrettable pour le matérialiste ordinaire, soit très propre à nous introduire en des « régions spirituelles » de l'univers, ou en des recoins fermés des vérités religieuses, que le système nerveux de l'homme ordinaire, ignorant ou hostile, n'est pas à même d'atteindre. En effet, s'il existe une « inspiration » venant du royaume d'en-haut, il est probable que le tempérament nerveux émotionnel constitue l'élément capital de la réceptivité qu'elle exige.

Ces remarques préliminaires sont d'ailleurs utiles pour toutes les manifestations de l'Invisible, et également pour les phénomènes dits d'union mystique, où l'âme se prétend communément en communication directe avec Dieu.

En contrepartie, il est bien évident que les risques d'illusions et d'erreurs y sont multipliés, eu égard à la sécurité apparente qu'offre le rationalisme scientifique. Et toutes les ressources de la psychologie, les connaissances acquises sur le composé humain, sur le processus nerveux de nos opérations intellectuelles, sur les anomalies, les étrangetés qu'elles peuvent présenter, tout cela n'est pas de trop pour écarter le plus possible les jugements trop hâtifs...



L'Homme reconnaît implicitement la possibilité d'une inspiration télépathique d'ordre extrahumain. Et le travail intérieur de l'artiste lui apparaît souvent, en son jaillissement spontané, comme le résultat d'une activité étrangère à sa conscience personnelle.

Sans doute, faut-il être excessivement bien trempé, et sûr de ses antécédents héréditaires, au point de vue mental, si on ne veut pas voir sa raison ne plus revenir, à la suite d'une envolée, et s'ébranler par des dialogues troublants, avec l'Invisible. Il est du devoir de tout propagateur de ces connaissances spéciales, de signaler le péril inhérent aux expériences psychiques, et surtout aux opérations de Magie cérémonielle. Ces opérations sont en effet des périodes de contact avec des Forces occultes, lesquelles ne s'avoisinent pas sans certains dangers.

Aussi faut-il n'envisager toute entrée en relation avec une Entité métaphysique, intérieure ou extérieure, qu'avec la plus extrême prudence. Et en ces risques, l'école de Saint-Martin fait courir des dangers aussi certains que celle de Martinez de Pasqually, pour être de conséquence moins brutale.

Nous nous devons de signaler ces choses.



Il faut avant tout écarter de la pratique de la « voie intérieure », les sens vagues ou insignifiants de la Mystique, les sens : péjoratifs, (de piété mièvre ou sentimentale), le sens, — un peu trop généreux —, de la vie mystique, (désignant simplement la vie chrétienne intérieure, la vie spirituelle d'union avec Dieu par l'amour) ; le sens restreint aux faits mystiques extraordinaires, ou de communication plus manifeste, pour la conscience, avec l'Invisible, et, plus spécialement (écartant les visions et révélations, les locutions ou auditions, qui ne sont que des

faits secondaires, accessoires, sans lien immédiat avec l'union avec Dieu), il faut s'arrêter au sens précis et étroit de la *contemplation*, où l'âme se sent et se dit unie à Dieu, dans et par l'Amour, mais de telle sorte que ces explosions du divin au sein de la conscience du mystique, lui paraissent manifestes, évidentes, et soient incontestablement génératrices d'une connaissance transcendante accrue, voire d'une certaine révélation métaphysique encore ignorée de l'Homme.

Il faut donc envisager également comment cette expérience mystique se rattache à l'activité dite « subconsciente », et si celle-ci l'explique, partiellement ou en totalité. Précisons que le mot de subconscient est employé pour désigner des phénomènes qui semblent dirigés par une activité psychique intelligente, tout en échappant à la conscience personnelle du sujet, et qui, émergent parfois dans cette conscience personnelle, semblant appartenir à une personnalité étrangère.



Les faits d'union mystique nettement caractérisés, sont parfois appelés phénomènes de *contemplation parfaite*, lorsque la suspension des réactions naturelles est complète, ceci par opposition aux phénomènes de *contemplation imparfaite*, où l'état mystique n'est pas encore assez accentué pour absorber toute l'âme, et chasser toute distraction, étrangère à l'objet principal.

La *contemplation parfaite* comprend trois états : l'union simple, l'union extatique, l'union transformante. Avant ces états supérieurs de l'âme, nettement caractérisés, l'état mystique se manifeste déjà dans l'âme par des recueils surnaturels, et l'*instinctive oraison* du mystique, dite « de quiétude ».

Il est d'ailleurs bon de remarquer que la défaillance extérieure des sens est accessoire dans l'état mystique, puisque, dans le stade supérieur de l'union transformante, ces circonstances ne se reproduisent plus, d'ordinaire, et nous nous trouvons alors en présence d'un sujet qui jouit, (il l'affirme du moins) de sa contemplation intérieure, alors que toutes ses facultés demeurent libres et le laissent vaquer à ses occupations actives.

Dans le déroulement de l'état mystique, on observe les stades suivants.

L'âme se sent peu à peu envahie par une personnalité étrangère, qui s'impose à son attention et à son amour. Elle est pareille au disciple venu pour entendre un maître fameux. Une attente sympathique prépare sa venue, et une meilleure intelligence de l'exposé de sa doctrine ! Le maître paraît alors, ceux qui l'aiment, parmi l'assistance, le comprennent mieux, et lui-même se révèle mieux encore à eux. Peu à peu, l'esprit du dis-

ciple est pénétré par cette personnalité qui l'envahit, jusqu'à oublier les contingences et les nécessités extérieures. Suspendu aux lèvres du maître, il se laisse absorber par l'admiration, la vénération, l'amour même, pour celui qui le retient ainsi, sous le « charme » (au sens occulte du mot...).

Appliquons alors ces faits aux états mystiques de l'être, tels qu'ils apparaissent à la conscience, et nous aurons une idée de la « joie intérieure » générée par lesdits états.

Les faits, ainsi analysés, posent donc trois problèmes au rationaliste qui s'y attaque.

D'abord, celui de leur origine passive, puisqu'ils surgissent devant la conscience personnelle, comme un acte vital, mais reçu et subi, plutôt que produit et causé.

Ensuite, celui de leur mécanisme psychologique, dont on devra décomposer l'aspect affectif ou cognitif, *montrer qu'il n'est point morbide*, expliquer sa valeur, sa noblesse, et la transcendance (affirmée par les sujets) *d'une connaissance sans images*, si on prend leurs assertions à la lettre, pure et idéale compréhension.

La psychologie accorde d'ailleurs pleinement au mystique le fait (assuré par lui), que cette force interne qui le dirige n'est point sa volonté consciente ; que cette intelligence, qui ordonne sa vie, n'est pas son intelligence réfléchie. Ses états, dès lors, sont bien la manifestation d'une puissance étrangère à sa conscience supérieure, et la réalisation progressive en lui d'un *dieu intérieur*, qui s'empare de lui, le pénètre, le transforme... Mais ce dieu, ce n'est qu'un dieu *intérieur*, c'est le Ydam tantrique le « divin en lui ». Il est encore de la nature et de l'activité psychologique. Ce qui *dépasse* la conscience ordinaire, ce sont les *forces subconscientes*, qui peuvent prendre figure divine, au sens religieux du mot, lorsqu'elles unissent à la fois la *fécondité créatrice* et la *richesse morale*, la conformité à une quelconque tradition religieuse extérieure...

Il reste à prouver que ces phénomènes de subconscience servent de véhicules à l'action vraiment extérieure d'un Dieu transcendant.

*
**

Que le phénomène mystique revête l'aspect de l'émotivité affective n'est pas étonnant en soi. En effet, la vie affective constitue le fond même de notre être. C'est ce terrain particulièrement important, sur lequel se réalisent nos désirs, nos tendances, notre caractère, sur lequel s'édifient nos sentiments, nos intellects qui en dépendent, notre vie pleinement consciente, (qui ne nous la révèle d'ailleurs qu'imparfaitement). Concluons, par cette prépondérance même de ce fond affectif, prédominant à

tout autre instinct, que l'affectivité mystique est une manifestation supérieure de l'élan vital instinctif, dont la rêverie anagogique est le premier symptôme.

**

A vrai dire, le mystique ne peut fournir au critique rationaliste aucune preuve évidente qu'il s'agit bien d'un Dieu transcendant. Le mystique affirme en effet par intuition, dans une vision, ou plutôt une connaissance intellectuelle sans images, cet Etre présent qu'il nomme Dieu, et cela par un mode de connaître qui dépasse toute tentative d'explication en mode humain.

Tenter de l'expliquer aboutit d'ailleurs à une impasse. Le mystique traduisant ses sensations intellectuelles cognitives est alors dans l'obligation d'user de termes absolument impropres à sa tentative de définition. D'où la mièvrerie, le sentimentalisme désuet, et aussi les équivoques rappels freudiens, qu'on relève chez la plupart d'entre eux.

Faisons là malgré tout une distinction pour le mystique relevant d'une école ésotérique, chez qui l'appétit de connaissance domine souvent l'appétit d'amour. Chez le mystique chrétien, c'est ce dernier facteur qui domine toujours.

Mais si nous voulons bien faire confiance à quelques-uns d'entre eux et admettre la connaissance mystique sans exiger de démonstration (et ces démonstrations « scientifiques » sont souvent plus illusoires que le fait mis en doute...), nous aurons néanmoins quelques détails précieux.

« La contemplation mystique, nous dit saint Jean-de-la-Croix, est si simple, si spirituelle, si générale, que l'intelligence la reçoit sans être enveloppée dans aucune espèce d'image ou de représentation capable d'être reçue par les sens. » (1)

« Lorsque le Dieu Très Haut vient rendre visite à l'âme, celle-ci reçoit quelquefois la faveur de le voir. Elle le voit alors en elle-même, sans aucune forme corporelle, mais plus clairement qu'un homme mortel n'en voit un autre. Les yeux de l'âme éprouvent alors une plénitude spirituelle dont je ne puis rien dire, parce que les paroles et l'imagination sont impuissantes à l'exprimer... » nous dit sainte Angèle de Foligno. (2)

« L'âme connaît Dieu dans le fond d'elle-même, et elle le voit pour ainsi dire plus nettement qu'elle ne voit la lumière matérielle avec les yeux du corps. Ni les sens, ni l'imagination n'ont

(1) *La Nuit de l'Âme.*

la moindre part à cette vision. Tout se passe dans la cime de l'esprit... ». Voilà la conclusion d'un autre mystique, Alvarez de Paz. (1).

« Comment peut-il se faire que l'âme ait vu, entendu, qu'elle a été en Dieu et Dieu en elle, puisque durant cette union elle ne voit ni n'entend ? Je réponds qu'elle ne le voit pas *alors*, mais qu'elle le voit clairement plus tard, après qu'elle est revenue elle-même. Et elle sait, non point par une vision, mais par une certitude qui lui reste, et que Dieu seul peut lui donner... », nous dit Sainte Thérèse d'Avila.

Conçoit-on alors ce que l'étude patiente, les connaissances ésotériques atteintes, la formation philosophique primitive, peuvent offrir au mystique selon Saint-Martin, quant aux moyens de *traductions* en un mode d'appréciation plus concret ? Lorsqu'il est redevenu lui-même, ainsi que le précise Sainte Thérèse d'Avila, c'est tout un domaine métaphysique, auparavant obscur pour lui, que cette « grâce » spéciale lui permet d'illuminer ! Et si l'état supérieur atteint au cours de cette union avec le divin est le même pour tous les mystiques, il n'en est pas moins vrai que pour notre « illuminé », il peut en rester quelque rayon, quelque étincelle durable, un tison, rougeoyant sans doute, mais qui lui facilitent pourtant la réédition future de cet état.

L'un comme l'autre ont été l'objet du même phénomène intérieur. Mais à la façon de deux auditeurs d'un même concerto, dont l'un n'aurait pas la mémoire auditive, alors que l'autre la posséderait. Et ce dernier peut alors, imparfaitement sans doute, mais en partie, écouter en lui-même autant de fois qu'il le veut, ledit concerto...

« L'âme, nous dit saint Jean-de-la-Croix, paraît parfois être plus Dieu qu'elle n'est âme... ». Pour Saint-Martin, « l'Homme est une pensée de Dieu... ». Expressions identiques quant au fond, et quant à leur commun rapport avec le mécanisme de la haute-mystique.

**

De cette brève étude sur les états supérieurs de l'âme, et l'accès possible qu'ils réservent dans les inaccessibles « régions spirituelles » interdites à l'homme ordinaire, retenons simplement que l'école mystique et les enseignements propagés par Louis-Claude de Saint-Martin ont merveilleusement complété l'école théurgique et doctrinale pure, qu'avait fondée Martinez de Pasqually. Toutes deux se complètent. Et si nous pouvions admettre que l'Homme puisse ou doive se désintéresser de son

(1) *Lettre, I.*

semblable, toutes deux constitueraient l'école idéale pour ce qu'on est convenu de dénommer l'Initiation. Mais il n'en est pas ainsi. L'enseignement traditionnel est formel : l'Homme n'est qu'un maillon d'une chaîne qui englobe l'Humanité tout entière. Cellule constitutive d'un Etre général, il se doit autant à lui-même qu'aux autres. Et c'est pourquoi l'Ordre des Elus Cohen, dès sa formation, fut issu d'une préalable école philosophique, constituée par les trois grades de la Maçonnerie dite de Saint-Jean, ou Maçonnerie Bleue ! Dans l'esprit du Maître, il en devait être ainsi. C'est pourquoi un autre disciple se crût dans le devoir d'en assurer la réalisation et la continuité. Nous le verrons plus tard.



Touchant la doctrine propre de Saint-Martin, nous pouvons déduire ce qui suit de ses nombreuses lettres à des correspondants, amis ou membres de sa « Société ».



A vrai dire du reste, il ne se dégagèa jamais de sa formation première, aux côtés de son maître Martinez de Pasqually. Les manifestations théurgiques, attestées par lui-même, furent trop catégoriques pour ne pas dominer ses propres rêveries anagogiques et les teinter au gré de leurs propres natures. Et voici, à cet égard, ce que nous pouvons lire dans sa lettre du 11 juillet 1796, plus de six ans après avoir démissionné de tous les Ordres, Franc-Maçonnerie, Elus-Cohen, etc...

« Notre première école, (celle de Bordeaux), a des choses précieuses. Je suis même tenté de croire que M. de Pasqually, dont vous me parlez, et qui, puisqu'il faut vous le dire, était notre Maître, avait la « Clé active » de tout ce que notre cher Boehme expose dans ses théories, mais qu'il ne nous croyait pas en état de porter encore ces hautes vérités. Il avait aussi des points que notre ami, ou n'avait pas connu, ou n'avait pas voulu montrer, tels que la Résipiscence de l'Etre pervers, à laquelle le Premier Homme aurait été chargé de travailler, idée qui me paraît encore digne du Plan Universel, mais sur laquelle cependant je n'ai encore aucune démonstration positive, exceptée par l'intelligence. »

« Quant à la Sophia et au Roi du Monde, il (don Martinez) ne nous a rien dévoilé sur cela, et nous a laissé dans les notions ordinaires de Marie et du Démon !... Mais je n'assurerais pas, pour cela, qu'il n'en eut pas la connaissance, et je suis bien persuadé que nous aurions fini par y arriver, si nous l'avions



La Sophia céleste

conservé plus longtemps. Mais, à peine avions-nous commencé à marcher ensemble, que la mort nous l'a enlevé. »

« Il résulte de tout ceci, que c'est un excellent mariage à faire que celui de notre première Ecole et de notre ami Boehme. *C'est à quoi je travaille*, et je vous avoue franchement que je trouve les deux époux si bien partagés l'un et l'autre, que je ne sais rien de plus accompli. Ainsi, prenons-en tout ce que nous pourrons, et je vous aiderai de tout mon pouvoir. »

On voit que la théorie, chère à certains membres de sa Société ou à des historiens trop hâtifs, qui veut que Saint-Martin se soit totalement détaché des enseignements théurgiques de Martinez de Pasqually, est erronée. Saint-Martin tentait de hausser cette formation à un niveau nettement supérieur, et de

faire en somme que la haute Mystique soit à même de diriger, de contrôler et de commenter, les manifestations tangibles obtenues par la Théurgie des Réaux-Croix.

**

Ce contrôle de la Mystique sur la vulgaire Théurgie, il en sent tout l'intérêt, et le définit fort bien :

« Ceux qui se plaisent dans l'état où l'âme est tombée, dit-il, et qui ne savent pas le chemin de la Sphère Supérieure, — à laquelle nous appartenons de droit primitif —, acceptent l'empire des Intelligences astrales, et se mettent en rapport avec elles. C'est la grande aberration de ceux qui pratiquent la Magie, la Théurgie, la Nécrromancie, et le Magnétisme artificiel. Tout n'est pas erreur en ces pratiques, mais il faut se défier de tout. Car tout se passe en une « région » où le Bien et le Mal sont confondus et mêlés. »

Cependant, notre mystique n'entend pas faire une part trop prépondérante à la Théurgie, et encore bien moins à celle qu'il condamne dans la précédente lettre, la *théurgie païenne*, se bornant à des manifestations divines, par pur intérêt matériel. Et dans une autre lettre, datée de 1797, il nous dit encore ceci, précisant mieux sa pensée :

« Ces sortes de clartés (issues de la pratique des rites de la haute Théurgie), doivent appartenir à ceux qui sont appelés directement à en faire usage, par l'ordre de Dieu et pour la manifestation de sa gloire. Et quand ils y sont appelés de cette manière, il n'y a pas à s'inquiéter de leur instruction, car ils reçoivent alors, sans aucune obscurité, mille fois plus de notions, et des notions mille fois plus sûres, que celles qu'un simple amateur comme moi pourroit leur donner sur toutes ces bases.

« En vouloir parler à d'autres, et surtout au Public, c'est vouloir en pure perte stimuler une vaine curiosité et travailler, plutôt pour la gloriole de l'écrivain que pour l'utilité du lecteur. Or, si j'ai eu des torts de ce genre en mes anciens écrits, j'en aurois davantage si je voulois persister à marcher sur ce même pied. Ainsi, mes nouveaux écrits parleront beaucoup de cette « initiation centrale » qui, par notre *union* avec Dieu, peut nous apprendre tout ce que nous devons savoir et fort peu de l'anatomie descriptive de ces points délicats sur lesquels vous désireriez que je portasse ma vue.

« Sur le moyen de la plus prompte union de notre volonté avec Dieu, je vous dirai que cette union est une œuvre qui ne peut se faire que par la ferme et constante résolution de ceux qui la désirent; qu'il n'y a d'autre moyen que l'usage persévérant d'une volonté pure nourrie par les œuvres, et la pratique

de toutes les vertus, engrossées par la prière, pour que la grâce divine vienne aider notre faiblesse et nous amener au terme de notre Régénération.

« Sur cet article, vous voyez que ce que je pourrai dire au Public, n'aurait sûrement pas plus de crédit que n'en a la parole divine !...

« Sur l'union du Modèle à la Copie, je vous dirai que, dans les Opérations spirituelles de tout genre, cet effet doit vous paraître naturel et possible, puisque les Images ayant des rapports avec leurs Modèles, doivent toujours tendre à s'en approcher. C'est par cette Voie que marchent toutes les Opérations théurgiques, où s'emploient les Noms des Esprits, leurs Signes, leurs Caractères, toutes choses qui peuvent être données par eux, peuvent avoir des rapports entre eux, etc...

(On voit par là que Saint-Martin ne condamne nullement la Théurgie en général, qu'il a bien au contraire la sienne propre, et qu'il ne condamne en fait, que ce que l'on confond trop souvent avec et qui n'est, en fait, que la Magie ordinaire, baptisée pour la forme, la « Haute Magie !... »).

« Quant à votre question sur l'aspect de la Lumière, ou Flamme élémentaire, pour obtenir les vertus qui lui servent de Modèle, vous devez voir qu'elle rentre absolument dans la Théurgie, surtout dans le théurgique qui emploie la Nature élémentaire, et, comme telle, je la crois inutile et étrangère à notre véritable théurgisme, où il ne faut pas d'autre flamme que celle de notre désir, d'autre lumière que celle de notre pureté.

« Cela n'interdit pas néanmoins les connaissances très profondes, que vous pouvez puiser dans Boehme, sur le Feu et ses correspondances ! Il y a là de quoi vous payer de vos spéculations... »

A ce titre, Claude de Saint-Martin est un *Cabaliste*. Non point à la façon de beaucoup de cabalistes, qui se contentent de lire et de relire de vains livres. Il va plus loin qu'eux. Il allie l'ascétisme matériel (régime alimentaire, etc...) à l'ascétisme intellectuel (choix des lectures, nature des méditations), et le tout le met à même de préparer un milieu d'une pureté suffisante pour qu'un jour, l'*Esprit* (qui souffle où il veut, dit l'Évangile) ne manque pas de s'y arrêter. Et la seule part active (son théurgisme) qu'il apporte à tout cela, c'est la Connaissance, qui le met à même de connaître les « oraisons », les « noms divins » (lesquels il étudia énormément) les plus propres à faciliter ou hâter cette Grâce, visiteuse des Sages, la *Shekina* divine, la *Sophia* gnostique.

Sur ce rapide inventaire de son arsenal mystique, les profanes sont toujours rapidement passés. Et pourtant ! Saint-Mar-

tin n'innove rien... Lisons attentivement les Cabalistes hébreux ou chrétiens. Et nous constaterons que les méditations spirituelles sur des éléments (tels le « Schéma » cabalistique, les Sefiroth, etc...), se sont toujours accompagnées de corollaires en rapport avec le régime et le genre de vie, l'ambiance du Cabaliste, le temps propice aux divines Oraisons, et la connaissance, traditionnelle et sacrée, des Noms Divins, des « Mots de Pouvoir », par laquelle l'Homme se souvient d'avoir été, *en un autre monde, le reflet du VERBE Divin.*

LA « VOIE INTERIEURE »

DE CLAUDE DE SAINT-MARTIN

Le « sens du divin » s'exprime surtout par l'émotivité religieuse et par le moyen des rites, cérémonies, sacrifices qui en découlent. Il revêt son expression la plus haute dans la Prière. « Les saints hommes de Dieu, nous dit la tradition kabalistique, lorsqu'ils veulent cheminer sur les Trente-deux Sentiers de la Sagesse, commencent par méditer sur les versets sacrés, et s'y préparent préalablement par le moyen de saintes oraisons ». Mais la Prière, comme le « sens du sacré », qu'elle exprime, est de toute évidence un phénomène spirituel. Et, comme le note judicieusement le Dr Carrel, le Monde Spirituel se trouve hors d'atteinte de nos techniques expérimentales modernes. Comment donc acquérir une connaissance positive de la Prière ? Le domaine scientifique comprend, heureusement, la totalité de l'observable. Et ce domaine peut, par l'intermédiaire de la Physiologie, s'étendre jusqu'aux manifestations du Spirituel. C'est donc par l'observation systématique de l'homme en train de prier, que nous apprendrons en quoi consiste le phénomène de la Prière, la technique de sa production, et ses effets. (1)

En fait, la Prière représente l'effort de l'Homme pour *communier* avec toute entité incorporelle ou métaphysique : ancêtres, guides, saints, archétypes, dieux, etc... ou avec la Cause Première, sommet de la pyramide précédente. Loin de consister en une vaine et monotone récitation de formules, la véritable Prière représente un « état mystique » pour l'homme, un état où la conscience de celui-ci s'aborde en l'Absolu. Cet état, il n'est pas de nature intellectuelle. Aussi, reste-t-il inaccessible, autant qu'incompréhensible, au philosophe et au savant. Pour prier, il faut faire l'effort de se tendre vers la Divinité. « Pense à Dieu plus souvent que tu ne respires... » nous dit Epictète. Et de très courtes invocations mentales peuvent maintenir

(1) A. Carrel : La Prière.

l'homme en la « présence » de Dieu. Il est d'ailleurs un autre aspect de la Prière, c'est son rôle « constructif », jouant en des « régions spirituelles » qui demeurent inconnues ou inexplo- rées. « Or et Labor », dit la vieille devise hermétique, « pries et travailles ». Et l'adage populaire ajoute : « Travailler, c'est prier ». Concluons que peut-être aussi, dans le même ordre d'idées, prier équivaut à travailler. Tout dépend de ce qu'on sous-entend derrière ce mot. Peut-être l'homme qui prie se cons- truit-il, en un autre monde, cette « forme glorieuse », ce « corps de lumière », dont parlent les manichéens, et qui est sa « Jérusa- lem Céleste », à lui, sa propre « Cité Divine », son « Temple Intérieur » ?...

Dès lors, on peut admettre que l'homme qui ne prie pas, ne tisse point sa propre immortalité, et qu'il se prive d'un précieux trésor. En ce cas, chacun de nous trouvera, « outre-mort », ce qu'il aura, en sa vie terrestre, espéré y rencontrer. L'athée s'en va dans le Néant, et le croyant dans une autre Vie. (1)

Psychologiquement, le « sens du divin » paraît être une impulsion venue du plus profond de notre nature, une activité fondamentale, et qu'on constate aussi bien chez le primitif que chez le civilisé. Et ses variations sont liées à diverses autres activités fondamentales : sens moral, sens esthétique, volonté personnelle, notamment. L'inverse aussi est vrai. Et, comme le fait observer le Dr Carrel, l'histoire montre que la perte du sens moral et du sens du sacré, dans la majorité des éléments cons- titutifs d'une nation, amène sa déchéance et son asservissement rapide aux peuples voisins, ayant conservé, quant à eux, ce qu'il a perdu par sa faute, bien souvent. La Grèce, Rome, etc... en sont d'illustres exemples.

D'autre part, l'homme est un composé de tissus et de liquides organiques, pénétrés d'un élément impondérable, nommé la Conscience. Or, le corps vivant, somme des tissus et des liquides organiques, a son existence propre, liée à un rapport régulier avec l'Univers contingent. N'est-il pas alors permis de supposer que la Conscience, si elle réside en des organes matériels, se prolonge en même temps hors du continuum physique ? Ne nous est-il pas permis de croire que nous sommes plongés dans un « Univers Spirituel » (et par le fait de notre Conscience), uni- vers dont nous ne pouvons davantage nous passer que notre corps de chair ne peut le faire de l'Univers Matériel, dans lequel il puise les éléments de sa conservation : oxygène, hydrogène, azote, carbone, et cela par le jeu des fonctions nutritives et res- piratoires ?

(1) Ce qui ne signifie pas que le second soit mieux partagé que le premier.

Cet « Univers Spirituel », où notre Conscience puiserait les mêmes principes de sa propre conservation et sa « santé » morale, est-il interdit d'y voir l'ETRE IMMANENT, la Cause Première, que les religions ordinaires dénomment « Dieu » ? Dans l'affirmative, la Prière pourrait dès lors être considérée comme l'agent des relations naturelles entre notre Conscience et son *milieu propre*, au même titre que respiration et nutrition pour le corps physique.

Il n'est dès lors pas plus honteux, et quoi qu'en dise Nietzsche, de prier que de respirer, de méditer que de manger ou de boire. Prier est alors l'équivalent d'une activité biologique, dépendant de notre structure, et ce serait *une fonction naturelle, normale, de notre esprit*. La négliger, ce serait atrophier notre propre « principe », notre âme, en un mot.

Encore convient-il de distinguer en la matière ! Et la récitation de formules niaises, rabâchées sans que l'esprit y ait véritablement part, où les lèvres seules ont une activité réelle, n'est pas prier ! Encore faut-il que l'homme intérieur, celui que Claude de Saint-Martin nomme l'« Homme du Désir », soit attentif, et dynamise ce que lèvres et cerveau émettent conjointement.

Joint à l'intuition, au sens moral, au sens esthétique, à l'intelligence, le « sens du divin » donne à la personne humaine son plein épanouissement. Or, il n'est pas douteux que la réussite de la vie demande le développement maximum et intégral de chacune de nos activités physiologiques, intellectuelles, affectives et spirituelles. L'Esprit est à la fois Raison et Sentiment, et nous devons aimer la Beauté et la Connaissance autant que la Beauté Morale, celle de la Forme comme celle de l'Action. En cela, Platon a raison lorsqu'il nous déclare que pour mériter le nom d'homme, il faut avoir « fait un enfant, planté un arbre, écrit un livre ».

Pour Claude de Saint-Martin, si le « Verbe » de l'Absolu se concrétise nécessairement en une nouvelle « hypostase », pénétrant seule le monde contingent, c'est qu'il est possible que le « verbe » de l'Homme réalise, à son tour, pour celui-ci, une possibilité d'accès à « l'Univers Spirituel » lorsqu'il est convenablement *aimanté, orienté*, par sa Conscience Supérieure.



Médaille talismanique

V

L'ÉCOLE PHILOSOPHIQUE :

Jean-Baptiste Willermoz

JEAN-BAPTISTE WILLERMOZ

ET LES

« CHEVALIERS BIENFAISANTS DE LA CITE SAINTE »

Jean-Baptiste Willermoz, fils de Claude-Catherin Willermoz, marchand mercier, lui-même originaire de Franche-Comté, est né à Lyon, le 10 Juillet 1730. (1)

Il entra en apprentissage dès l'âge de quinze ans, dans une entreprise ayant pour objet tout le commerce des soieries. Dès 1754, à vingt-quatre ans, nous le trouvons installé à son compte, à Lyon. Il ne possède pourtant, au départ, qu'une instruction rudimentaire, ayant quitté le collège de la Trinité à l'âge de douze ans, pour aider son père en son négoce. De famille très catholique, comme l'était également celle de L.-C. de Saint-Martin, il en gardera toute sa vie une empreinte religieuse fort marquée.

Dès 1750 (il a par conséquent vingt ans), nous le trouvons affilié à la loge maçonnique lyonnaise. (Les documents historiques ne nous ont pas permis de retrouver le nom de cette loge). Le fait n'est pas, vu l'époque, fort étonnant. Au xviii^e siècle, les loges maçonniques sont fréquentées par un public composé de gens fort honorables, et qu'ils soient protestants ou catholiques, ce sont alors des croyants sincères ; quand ce sont ce que l'époque nomme des « déistes », ils sont tout aussi religieux. Mais leur mystique s'épanche alors plus volontiers dans le domaine des sciences occultes : hermétisme, alchimie, cabale, etc...

En 1752, nous retrouvons Willermoz « Vénérable » de sa loge, le prédécesseur du jeune maçon, son maître en maçonnerie, ayant quitté Lyon. Lassé du « climat » un peu banal qui règne en cette loge — restée inconnue —, il fonde, l'année suivante (1753) une autre obédience maçonnique qui prend le nom de la « Parfaite Amitié ». Il en est élu Vénérable le jour de la Saint-Jean d'Eté, le 24 Juin 1753. La loge est vite florissante. Dix ans

(1) Son nom s'écrivait à l'origine : Vuillermoz.

plus tard, une cinquantaine de soyeux et de bourgeois lyonnais fréquentent ses « Colonnes ». Dès 1756, cette loge fut rattachée à une Mère-Loge : la Grande Loge de France, et la patente de régularisation, datée du 21 Novembre 1756, qu'obtient la « Parfaite Amitié » est le plus ancien document lyonnais de l'histoire maçonnique de la Grande Loge de France.

En 1760, le 4 Mai, les trois Vénérables lyonnais des loges ci-après : l'Amitié (20 membres), la Parfaite Amitié (30 membres), les Vrais Amis (12 membres), décident, d'accord avec la Grande-Loge de France, de créer une Mère-Loge provinciale, chargée de veiller à la bonne marche des loges de la région. J.-B. Willermoz, Jacques Grandon, Jean Paganucci, les trois Vénérables en question, fondent alors la « Grande-Loge des Maîtres-Réguliers de Lyon ». Cette loge fut vite très florissante. Nous la retrouvons le 24 Juin 1760, jour de la Saint-Jean d'Été, installée en ses locaux (rue Saint-Jean...), possédant une cinquantaine d'inscrits. Le nombre des loges maçonniques méridionales affiliées et contrôlées par cet organisme central ne cesse d'ailleurs d'augmenter.

De 1762 à 1763, Willermoz en est le Grand-Maître. Il devient ensuite son Garde des Sceaux et son Archiviste. Mais pour être un organisateur de valeur, il n'en est pas moins le mystique épris de connaissances ésotériques que l'Histoire a retenu. C'est ainsi que nous le voyons douze ans plus tard, en 1772, affirmer en sa lettre au baron Hund : « Depuis ma première admission dans l'Ordre (maçonnique), j'ai toujours été persuadé qu'il renfermait la connaissance d'un but possible et capable de satisfaire l'honnête homme. D'après cette idée, j'ai travaillé sans relâche à le découvrir. Une étude suivie de plus de vingt années, une correspondance particulière fort étendue avec des Frères très instruits, en France et au dehors, le dépôt des Archives de l'Ordre de Lyon, confié à mes soins depuis dix ans, m'en ont bien procuré les moyens. A la faveur desquels, j'ai trouvé nombre de systèmes, tous plus singuliers les uns que les autres. Etc... ». (1)

D'ailleurs, l'Allemagne et ses cénacles mystiques, auront toujours une prééminence marquée pour J.-B. Willermoz. C'est ainsi qu'en 1762, nous le voyons en contact avec elle, par l'intermédiaire de Meunier de Précourt, vénérable de la loge « la Vertu », de Metz. C'est ce maçon qui apprit à Willermoz que le Temple, détruit en apparence par la monarchie française et la papauté, avait survécu, et que les Chevaliers Teutoniques en avaient recueilli l'héritage exotérique, alors que les Rose-Croix en faisaient autant pour l'héritage ésotérique. Ce qui est, historiquement parlant, fort sujet à vérifications. Il ne faut pas trop

(1) Ceci semble confirmer le rôle de « catalyseur philosophique », d'agent synchronétique, dévolu à la Franc-Maçonnerie.

s'étonner de cet engouement du catholique pratiquant qu'est J.-B. Willermoz pour les sciences occultes. Son frère, le Docteur Pierre-Jacques Willermoz, épris d'alchimie dès l'âge de dix-neuf ans, fut l'élève et l'ami de Dom Pernetty, ce bénédictin qui est à l'origine des « Illuminés d'Avignon ». C'est pourquoi, en 1763, Jean-Baptiste Willermoz fonde le « Souverain Chapitre des Chevaliers de l'Aigle-Noir, Rose-Croix ». En ce cénacle ésotérique, il ne sera question que d'Hermétisme et d'Alchimie et la Maçonnerie ne colorera que la forme rituelle extérieure.

A vrai dire, le christianisme est toujours l'idée directrice de Willermoz, Mais son catholicisme sent le fagot par bien des points. Et s'il adore le Christ-Dieu, c'est autant comme le Rédempteur de l'Humanité déchue que comme l'Initié par excellence; le « Verbe de Gloire » qu'il évoquera peut-être, plus tard, au sein des aréopages Elus-Cohen; celui que l'antiquité païenne eût nommé sans doute le « Maître des Prodiges » si Appolonius de Thyane ne l'eût détournée...

Car, ne nous illusionnons pas, J.-B. Willermoz n'est nullement un mystique crédule, un naïf, ainsi que telle de ses biographies tend à le faire croire ! Il est plein du bon sens, commercial et lyonnais ! Et c'est pourquoi, condamnant les mirifiques rituelles des Hauts-Grades, il dira plus tard, en 1767, le 22 mai : « Je me soucie très peu de décorations, de grands mots, de grandes clartés, de chiffres, de figures singulières par lesquelles on amuse, dans tout ce qui est connu jusqu'à présent, et qui fait au bout, demander toujours : *cui bono !...* »

Et vient alors le décisif voyage de mai 1767 à Paris. Il y rencontre Bacon de La Chevalerie, substitut de l'Ordre des Elus Cohen, qui lui parle, à mots couverts, de la doctrine et de son vulgarisateur, Don Jaime Martinez de Pasqually... Il ne se jette pas dans l'ordre les yeux fermés, et sa lettre à son frère le 22 mai de la même année, pleine d'un scepticisme expérimenté, le prouve bien. Il entre dans les Elus Cohen le sourire du doute aux lèvres, avec l'indifférence de l'homme qui fait une expérience de plus ! Il est « reçu » par Martinez de Pasqually lui-même, et la cérémonie se passe à Versailles. Or, il faut croire que cette ordination le marquera d'une empreinte extraordinaire, puisqu'il restera fidèle, *toute sa vie*, jusqu'à sa mort, à cette « révélation » !



C'est d'ailleurs à ce contact entre Martinez de Pasqually et Willermoz que nous devons de pénétrer la source originelle des enseignements de celui qui sera, pour tous les Chevaliers Elus Cohens, « le Maître ». En effet, par une lettre adressée à Willermoz le 11 juillet 1770, Dom Martinez de Pasqually nous parle

de ses Maîtres, « dont il n'est que l'interprète... ». De traditions purement verbales, venues du XVIII^e siècle à nos jours par le canal de ses fils spirituels, nous avons pu savoir que le théurge mystique possédait le 3^e degré dans un Ordre, issu de la « Rose + Croix », et qui en comprenait neuf.

A vrai dire, on ne saurait reprocher à Willermoz cette soudaine fièvre mystique, purement apparente. Avant tout, il désire passionnément atteindre aux arcanes suprêmes dissimulés sous la Symbolique de la Franche-Maçonnerie. Et ne se payant pas de mots, en bon soyeux lyonnais, n'étant pas aussi favorisé que ses Frères en matière d'apparitions, de « passes », il doute bientôt et se décourage. Claude de Saint-Martin d'abord, puis les Maîtres de Grainville et Champoléon, tous officiers au Régiment de Foix, le réconfortent alors de toute leur expérience. Mieux doués que lui en matière de réalisations magiques, eux possèdent cette *certitude* en la réalité de l'au-delà, des Êtres étranges qui y déroulent leurs hallucinantes théories. Et c'est leur lettre du 30 Septembre 1770 :

« Nous tenons, comme vous le voyez, à l'Ordre, et malgré tout ce que nous pourrions reprocher également à Don Martinez. Ce n'est pas que ce soit peut-être personnellement Don Martinez qui nous persuade de « la Chose », c'est « la Chose » elle-même qui nous attache à elle, par l'évidence, la conviction, la certitude que nous en avons... Nous ne pouvons que souhaiter, pour vous, le même bonheur dont nous jouissons. »

La foi des disciples de Martinez de Pasqually retient donc Willermoz au sein de l'Ordre, malgré ses échecs magiques. Des gentilhommes aussi cultivés que Bacon de La Chevalerie, le marquis de Lusignan, le chevalier de Grainville, le marquis Louis-Claude de Saint-Martin, à l'intelligence aussi souple, aussi lumineuse, tous lui assurent la réalité de ces « régions spirituelles » dans lesquelles les Rites théurgiques que leur a enseigné Don Martinez de Pasqually leur ont permis de pénétrer. Bien plus encore, tous *vivent* cette technique spéciale, mi-magique et mi-mystique, et ils ont des preuves éclatantes de son efficacité. Alors devant ces témoignages, J.-B. Willermoz reste...

Notons ces faits. Par la suite, quand Willermoz deviendra le sectateur, acharné et fidèle, de la Doctrine des Elus-Cohens, ils nous apporteront la preuve qu'il a été, à son tour, convaincu de la réalité occulte, et ce par « la Chose » elle-même, Mot mystérieux... Evoquant tour à tour d'autres qui furent employés par les adeptes de l'Ordre, et qui désignaient cependant la même « Présence Occulte », hantant les Réaux-Croix, les inspirant, les guidant *télépathiquement* vers ce combat spiritualiste qui devra être livré, non seulement contre les Arkontes rebelles de l'au-delà, mais contre le matérialisme sans cesse grandissant de leurs contemporains. Car l'énigmatique présence que Saint-Martin nomme « le Philosophe Inconnu », celui que Willermoz appelle

« l'Agent », tous ces noms désignent encore, et toujours, « la Chose » elle-même !... (1)

Fin 1770, Claude de Saint-Martin quitte l'armée pour se consacrer définitivement à la Mystique. Il devient alors le secrétaire de Martinez et, pour J.-B. Willermoz, tout deviendra alors infiniment plus clair. Doctrine, commentaires, rites théurgiques, seront éclaircis par Saint-Martin au cours d'une correspondance régulière entre les deux hommes.

En 1772, Willermoz apprend, par une lettre de la loge « La Candeur » de Strasbourg, (lettre du 5 Novembre 1772), l'existence d'une Obédience allemande, riche aussi bien par le nombre de ses loges que par la qualité de ses affiliés. C'est la « Stricte Observance Templière », soi-disant fondée par les « Supérieurs Inconnus », aux dires de son Grand-Maître, le Baron Hund. A vrai dire, si ce dernier a appris l'existence réelle de l'Ordre de ce nom, il n'a jamais été en contact avec aucun de ses missionnés ! Et les noms qu'il mettra plus tard en avant pour justifier l'origine de la « Stricte Observance » s'avéreront étrangers auxdits « Supérieurs Inconnus » ! Il n'importe. Ignorant ces faits, Willermoz est conquis ; l'ordre, l'importance, la discipline intérieure, tout parle en faveur de cette nouvelle Maçonnerie. Par lettre du 14 Décembre de la même année, il demande son affiliation à la « S. O. T. ». C'est le Baron Weiler (et non le Grand-Maître lui-même) qui lui répond (lettre du 18 Mars 1773).

Mais notre lyonnais, prudent et averti, ne s'embarque pas en coup de tête au sein de ce nouveau milieu ! Par lettre du 23 Juillet 1773, il pose ses conditions, précisant que ses Frères, les Maçons lyonnais, n'accepteraient rien qui fut contraire aux lois de « leur Religion, ni à leurs devoirs de citoyens et de sujets fidèles du Roi de France ». Enfin ils n'entendent pas être amenés à des versements de trésorerie au profit de la Mère-Loge d'Allemagne, ni se voir contester la libre disposition de leurs finances. Enfin, s'ils acceptent comme supérieurs les dignitaires allemands, ce ne sera qu'en matière des hauts-grades de la « Stricte Observance » ; pour les grades maçonniques courants (« symboliques ») ils entendent conserver le duc de Chartres, ainsi que tous les Français, comme Grand-Maître et Supérieur.

Dans ce temps, la « Stricte Observance Templière » était devenue (1772, saint-Jean d'été, 24 Juin) « Les Loges Ecossaises Réunies », et le Baron Hund, remplacé par le duc Ferdinand de Brunswick comme Grand-Maître. La même année, en septembre, Claude de Saint-Martin vient s'installer chez Willermoz. Depuis trois ans, les deux amis sont en relations épistolaires extrêmement fréquentes. Leur amitié ne deviendra que plus profonde au cours du séjour d'un an que Saint-Martin fera chez Willermoz. C'est là que le livre — signé de Saint-Martin, sous le pseudonyme du « Philosophe Inconnu » — intitulé « Des Erreurs et de la Vérité », verra le jour. S'il est l'œuvre d'ensemble de Saint-

Martin, il est incontestable que Willermoz y a collaboré, ne serait-ce que par une critique intelligente, au fur et à mesure de son élaboration. C'est le libraire Périsset, lui-même « Elu-Cohen », qui en assurera l'édition. Parallèlement nos deux hommes décident d'opérer ensemble pour les cérémonies du Rite. Mais (ainsi que cela est généralement), les Opérations théurgiques effectuées en commun ne donnent pas les résultats habituels. Saint-Martin qui était habituellement plus favorisé que Willermoz n'en retire « qu'un repoussement très marqué en l'ordre spirituel ». Martinez ne leur avait sans doute pas enseigné la nécessité de l'unité, du ternaire, ou du quinaire, pour la pratique de la Haute et Basse-Magie ! Le binaire est, traditionnellement, absolument déconseillé ; les opérateurs doivent toujours être en nombre impair (« Numerus impari gaudet »...).

Quoi qu'il en soit, les résultats, petit à petit, et si médiocres soient-ils, font naître en Willermoz cette certitude (qui ira croissant avec les mois) que la Doctrine de Martinez de Pasqually est le reflet d'une *vérité métaphysique*. Et Willermoz devient donc un Réau-Croix zélé.

Pourtant, il ne perd pas de vue la Franc-Maçonnerie ordinaire. Moins bien doué que les autres pour l'illumination intérieure, la méditation, et plus capable de juger les *faits* que les *idées*, il est également convaincu que cette Doctrine ésotérique — justement parce qu'elle est une *vérité*, métaphysique et religieuse —, doit être reflétée par la Franc-Maçonnerie elle-même au même titre que tous les cultes ou toutes les écoles initiatiques, qui n'en sont ainsi que des reflets, déformés, différents par l'époque ou le climat. Et son tempérament actif, organisateur, son amour de la perfection, de l'ordre, de la minutie, lui font rechercher dans la Maçonnerie, telle qu'on la lui a fait connaître, une *adaptation* des enseignements secrets de son Maître Pasqually.

C'est pourquoi il ne varie pas dans ses intentions à l'égard de la « Stricte Observance », et entre le 11 et le 13 août, le Baron Weiler, venu spécialement d'Allemagne à Lyon, fonde l'Obédience lyonnaise de la « S. O. T. », ordonne et institue les membres nouveaux que Willermoz a recrutés parmi les maçons ordinaires, puis repart le 7 novembre de la même année, laissant la Loge Ecossaise Rectifiée « La Bienfaisance », voler de ses propres ailes ! C'est pourtant à propos de la Stricte Observance que Willermoz se brouillera (pour la première fois et momentanément d'ailleurs...) avec son ami Claude de Saint-Martin...

A vrai dire, Willermoz a un autre projet, secret celui-là, en tête. Déjà, les Puissances invisibles (qui mènent les Initiés de tous les temps, quoi qu'on en pense...), ont perçu la fin extérieure de l'Ordre des « Chevaliers Elus Cohens de l'Univers », et un nouveau cheminement de la doctrine a été choisi. Dans sa lettre du 12 octobre 1781, plus tard, Willermoz exprime ce dessein que

« la Chose » lui souffle, sans qu'il s'en doute peut-être ! Et au Landgrave de Hesse, il révèle ses intentions d'alors : « J'osai formuler le projet d'être pour elle (la « Stricte Observance Templière ») et du moins en ma patrie, l'un de ses guides, de faire usage pour cela, des « lumières » que j'avais reçues ailleurs, (en l'ordre des Elus Cohens)... »

En effet, ses historiens ont noté que les années où il propage le rite maçonnique allemand de la « Stricte Observance » sont celles où il accomplit le plus fidèlement ses rites de Réau-Croix. Toutes les Opérations prescrites, tant celles des « trois jours » (pour les « lunes montantes »), que quotidiennes (invocations), ou les Grandes Conjurations Equinoxiales, le voient (comme tous ses Frères), au centre des Cercles magiques et des cierges symboliques, le Rituel en mains ! Et c'est là, il le reconnaît, qu'il comprit enfin l'ésotérisme de la Doctrine du Maître, sa réelle portée, matérielle et spirituelle, effective ou occulte. Comme Saint-Martin, consultant — ainsi qu'il le déclara lui-même — et pour toute chose spirituelle importante, soit par la voie intérieure soit par le secours des « passes », l'entité de l'Ordre, le mystérieux « Philosophe Inconnu », Willermoz retire de ses Opérations, mieux que des *preuves*, mais bien des *enseignements* et des *conseils*...

Et c'est indiscutablement dans la fumée des parfums qu'il brûle en l'honneur des Esprits planétaires que nous devons rechercher l'origine de ses projets, de ses intentions, de son activité maçonnique !...

Sans doute, les écrivains anti-maçons et les catholiques ultra militants, qui nous affirment que la Franc-Maçonnerie prend ses consignes et ses mots d'ordre, *de l'autre côté du Voile*, exagèrent-ils !

La nature des préoccupations modernes — essentiellement rationnelles — de ladite Maçonnerie, fera hausser les épaules devant pareilles hypothèses. Mais jadis, en bien des domaines, il est indiscutable que quelque « invisible Présence » a ombré fort souvent les innovations de la Franc-Maçonnerie. Et c'est peut-être à cette rupture entre les « régions spirituelles » et notre monde que nous devons la déspiritualisation de certaines Obédiences maçonniques modernes.

En décembre 1777 arrive à Lyon celui qui fut l'initiateur de Claude de Saint-Martin et de Goethe à la « Société des Supérieurs Inconnus » : Rodolphe de Saltzman, « Maître des Novices du Directoire de Strasbourg ». Celui-ci servit exactement les desseins de Willermoz !

Issu d'une famille protestante d'Alsace, c'était un homme extrêmement religieux, ayant fait de fortes études théologiques à l'Université de Göttingue. Comme Willermoz, la nature purement maçonnique de la « Stricte Observance » l'avait vite déçu.

Ne nous étonnons donc pas si nous le retrouvons rapidement Elu Cohen, sous la direction de J.-B. Willermoz. Et on peut affirmer qu'historiquement, c'est Saltzman qui est l'introducteur en Allemagne de la doctrine des Elus Cohens !

La « Stricte Observance » avait dix degrés :

— Apprenti	{ Ecossais Rouge Chevalier de l'Aigle Chevalier Rose-Croix	{ Ecossais Vert Novice (ou <i>socius</i>) Ecuyer Chevalier.
— Compagnon		
— Maître		

Les trois derniers seuls, rappelaient vaguement cette parenté templière que toutes les Obédiences maçonniques recherchaient romantiquement. Ajoutons que, sachant l'inanité de cette filiation directe prétendue, les Francs-Maçons français du XVIII^e siècle en général, ne tenaient nullement à elle. Ne serait-ce que par égard pour la Monarchie nationale qui jadis avait détruit l'Ordre !

Willermoz s'arrête, de concert avec Saltzman, à ajouter une « classe supérieure » aux deux « classes symboliques » de la « Stricte Observance », allant de l'Apprenti au Chevalier Rose-Croix. Cette « classe supérieure » portait le nom de « Profession », et ses deux grades constitutifs ceux de « Chevalier-Profès ». C'était cette « classe » qui devait transmettre la doctrine des Elus Cohens et remplacer celle des Réaux-Croix. Il n'était pas question, pour le moment du moins, des *rites de Théurgie*, dont la continuité était réservée aux Elus Cohen primordiaux et à leur filiation directe.

C'est au « *Convent des Gaules* », qui eut lieu à Lyon, du 25 Novembre au 10 Décembre 1778, que cette réforme fut opérée et que la « Stricte Observance Templière », Province d'Auvergne (soit l'Obédience Française) devint alors les « *Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte* » de l'actuel *Rite Ecossais Rectifié*. On y reconnut officiellement trois fêtes d'Ordre : la Saint-Hilaire, la Saint-Jean d'Été, et le Jour des Morts, pour la commémoration des Frères disparus et des « *Maîtres Passés* ».

Maçonnerie Symbolique :

- Apprenti ;
- Compagnon ;
- Maître ;
- Maître-Ecossais ;

Classe Supérieure ou « Profession » :

- Chevalier Profès ;
- Grand-Profès.

On convint de la définition exotérique de l'Ordre nouveau : la *Bienfaisance* sous toutes ses formes (aide matérielle, pécu-

niaire, aux fondations et aux œuvres sociales, aux hôpitaux, aux indigents, aux sinistrés, etc...).

Sa définition ésotérique fut de même nature. Le Bienfaisance, toujours ! Mais l'aide apportée à l'Humanité souffrante était celle que les Elus Cohen offraient par leur Théurgie et leur Mystique. Le Temple détruit qu'il s'agissait de reconstruire, n'était plus celui de Salomon, mais celui de la Jérusalem purement céleste, celle qui véritablement, justifie sa signification hébraïque : « Vision-de-Béatitude ». *Modernes Templiers, c'était à une Cité ou à un Tombeau qui n'était pas de ce Monde, qu'ils montaient une garde désintéressée !* Les Infidèles eux-mêmes avaient changé de « plan », et le Désert hostile s'était mué en ces mystérieuses « régions spirituelles » où sombrent et s'égarent trop fréquemment la fragile raison humaine.

Willermoz, ayant réussi à faire passer dans la rituelle Ecosaise Rectifiée la filiation spirituelle et doctrinale de Martinez de Pasqually, tenta alors d'agir de même, pour le reste des Obédiences qui en dépendaient.

Il se rendit au Grand Convent de Wilhelmsbad, qui s'ouvrit le 14 Juillet 1782. Certains ont voulu voir dans cette date une préfiguration du 14 Juillet 1789 ! La vérité est plus simple. Elle fut choisie parce que située à une « époque » lunaire (N. Lune) immédiatement succédante au Solstice d'Eté, à la Saint-Jean-Baptiste, qui le définit liturgiquement.

Willermoz trouva aussitôt un appui précieux dans deux des Frères les plus puissants de l'Ordre : les princes Ferdinand de Brunswick et Charles de Hesse. Mais les Illuminés français trouvèrent aussitôt devant eux des adversaires aussi puissants ! Les « Illuminés de Bavière » et leur chef occulte, le fameux Weishaupt. Ces derniers scandalisèrent par leurs doctrines politiques et leur anticléricalisme exagéré les Français, partisans d'une réforme sociale universelle, mais obligatoirement spiritualistes. Plus encore, ils furent blessés en leurs sentiments de chrétiens sincères et de fidèles sujets du Roi de France. La lutte fut âpre et acharnée. Aux « Illuminés de Bavière », vint se joindre l'hostilité du marquis François de Chefdebien de Saint-Amand, représentant des « Philalèthes » et de Savalette de Lange.

Du Convent de Wilhelmsbad, le marquis de Virieu, (un Elu-Cohen) a rapporté l'impression de « dégoût effrayé que lui avaient causé les intrigues, la conspiration de cette secte, qui prétendait critiquer la religion et fronder les gouvernements ». Pourtant Willermoz et ses amis triomphèrent. Ayant obtenu de présenter au Convent ses projets de réforme et ses nouveaux rituels, il fit accepter le nom de « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » pour tous les Frères de l'Ordre intérieur, comme cela se pratiquait en France, à Lyon. Désormais, le Rituel Ecos-

sais Rectifié copierait pour la plus grande partie, le Rituel de Lyon, dans lequel Willermoz avait introduit adroitement des allusions préparatoires à la Doctrine de Martinez de Pasqually. Enfin, une Commission spéciale, dont il assumait la direction, fut chargée de rédiger les rituels et instructions des Hauts-Grades du Régime Intérieur, lequel comprendrait, au sommet, les deux grades de la « classe secrète » dite « Profession » pratiquée dans le Régime de Lyon.

L'œuvre réformatrice était en bonne voie quand éclata, comme un coup de tonnerre, la Révolution Française. Elle annihila l'œuvre de Willermoz. Les « Temples », Rectifiés ou Cohens, durent se mettre en sommeil. Les Frères furent dispersés, la terreur, la guerre, tout vint contrecarrer l'œuvre entreprise.

*
**

Le Système maçonnique des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte » ne fut rétabli en France qu'en 1806. Il se réclama presque aussitôt du Grand-Orient, avec lequel la « Stricte Observance » avait jadis eu des traités d'amitié. Quant aux Elus Cohen, bien que leur dernier Grand-Maitre, de Las Cazas, leur ayant fait déposer leurs archives entre les mains des Philalèthes lors de la mise en sommeil officielle de l'Ordre, ils n'avaient pas officiellement repris leurs travaux. Mais, en cette même année, Bacon de La Chevalerie, Substitut du Grand-Maitre pour la « Partie Septentrionale du Monde », siégeait cependant, à ce titre, au Grand Collège des Rites du Grand-Orient de France ! Et il tenta alors, par des instances réitérées, d'obtenir la réorganisation de l'Ordre au sein même du Grand-Orient. Mais l'influence du marquis de Chefdebien, membre du Grand Consistoire en question dût contrecarrer la tentative de Bacon de La Chevalerie, car tout fut refusé. L'esprit, particulier aux Elus Cohens, n'était du reste pas fait pour se développer au sein de la Maçonnerie symbolique, telle que la concevait le Grand-Orient. Les divergences étaient fondamentales.

Le régime des « Chevaliers Bienfaisants » passa alors en Suisse, par le Directoire de Bourgogne, qui transmit ses pouvoirs au Directoire Helvétique. Celui-ci devait devenir l'actuel « Régime Ecossais Rectifié ».

Jean-Baptiste Willermoz mourut à Lyon, le 20 Mai 1824, comme il avait vécu, en spiritualiste et en croyant sincère. Lyon, sa ville natale, lui fut ingrate puisque l'Administration des Hôpitaux de Lyon ne fit pas dire, pour lui, la messe qu'elle avait coutume d'offrir pour l'âme de ses défunts administrateurs. Mais

cependant, à ses funérailles, la foule fut nombreuse. Douze vieillards de la Charité portaient des torches, et dix-huit prêtres officièrent dans l'église Saint-Polycarpe, tendue de noir. La tombe de Willermoz, nous dit Alice Joly, sa biographe, à qui nous empruntons ces détails, est au cimetière de Loyasse. Et l'oubli se fit sur celui qui avait été un grand mystique, sinon par les œuvres, du moins par l'intention et le désintéressement parfait. Il faudra attendre le xx^e siècle et la grande renaissance de l'Occultisme, pour que Willermoz et ses compagnons des luttes spirituelles revinssent, au premier plan, en ces énigmatiques domaines... (1)

(1) En France, l'actuel successeur de Willermoz à la tête du « Régime Ecossais Rectifié », est le Docteur Camille Savoir, « Grand Prieur des Gaules », ancien « Grand-Commandeur » du Grand-Orient de France, une des figures qui honorent et enrichissent la Maçonnerie plus qu'elles ne lui empruntent !

L'ECOLE PHILOSOPHIQUE DE LA FRANC-MAÇONNERIE

On peut maintenant admettre que l'enseignement issu de Martínez de Pasqually se scinda en deux rameaux à la mort du Maître. L'un, par le canal de la haute Mystique et l'Ecole de Claude de Saint-Martin, nous apporta la technique de la « voie intérieure ». Le second, par le travail prudent et patient de J.-B. Willermoz, nous est accessible à travers l'habituel ésotérisme maçonnique. Mieux, cet ésotérisme nous est rendu plus clair, et un double enseignement semble sourdre de la minutieuse Rituélie maçonnique, et nous prépare ainsi à une troisième et dernière interprétation.

Les deux premiers ésotérismes que nous transmet la Franc-Maçonnerie symbolique (principalement avec les grades dits de « Saint-Jean » : Apprenti, Compagnon et Maître), portent, l'un sur la Magie commune, le second sur l'Alchimie. Tous deux constituent la partie opérative de cette Symbolique.

La troisième et dernière porte sur la Philosophie qui se dégage de ces ésotérismes, et constitue alors la partie « spéculative » de la Maçonnerie.

Tel est l'aspect que peut revêtir tout commentaire intelligent de la Rituélie traditionnelle des « Fils de la Veuve ». Magie, Alchimie, Mystique, constituent d'ailleurs la symbolique habituelle que nous retrouvons aux tympans des cathédrales gothiques, exprimée par ces Hermétistes audacieux que furent les grands « maîtres d'œuvre » de jadis.

Mais, avec le temps, la montée matérialiste, cet enseignement purement philosophique s'est déformé. Aux principes devant régir la construction de la Cité Spirituelle, se sont substitués ceux qui devaient guider la construction de la Cité Matérielle idéale. Et la Philosophie devenant la Politique, cette même partie, qui devait demeurer « spéculative », est redevenue, à sa manière, « opérative » !...

N'en accusons personne. Le Demiurge, mieux que nous, sait ce qui convient à l'Absolu ! Et toute chose, en ce Monde, subit la

loi inexorable de l'éveil et du sommeil, de la naissance, de l'apogée, et du déclin. « Mourir, pour renaître », est le principe même de toute initiation.

Du dévoiement de telles Obédiences, contaminées par un matérialisme grandissant, — et cela au même titre que tant d'autres Institutions humaines (Eglises, Etats, Familles, Individus, etc...) — nous ne pouvons pas, équitablement, conclure à la déviation totale de l'idéal qui fut celui de la Franc-Maçonnerie. A son sujet, comme à celui des autres institutions, il serait blâmable de désespérer. Le spiritualisme intense qui l'anima jadis peut renaître, au même titre que l'esprit évangélique du Christianisme primitif peut revivre au sein d'une Catholicité apparemment endurcie.

C'est par l'action intelligente, traditionnelle, persévérante, de ses affiliés, que la Franc-Maçonnerie retrouvera enfin son *vrai visage*, celui qu'avaient désiré ses promoteurs véritables : les *Rose-Croix*...

LA DOCTRINE DE MARTINEZ DE PASQUALLY ET L'ESOTERISME MAÇONNIQUE

Comme nous nous sommes efforcés de le démontrer, J.-B. Willermoz a tenté de faire exprimer au maximum du possible, à l'habituelle rituelle maçonnique, et en créant une Obédience spiritualiste dont le climat serait éminemment favorable à cela, l'essentiel de la doctrine reçue parmi les Elus Cohens. En cela, il a démontré sans contestation possible, la foi indiscutable qu'il éprouvait pour les enseignements de son maître, Martinez de Pasqually et pour le bien-fondé de son action. En cela, sans doute, il a dû mettre à exécution les instructions qu'il avait probablement reçues en qualité de membre du Tribunal Souverain et « S. J. ».

Le côté maçonnique du Martinisme constitue donc l'œuvre personnelle de J.-B. Willermoz, continuant en cela Martinez de Pasqually. En effet, nul ne pouvait entrer dans les Elus Cohens (Classe du Porche) s'il n'était déjà en possession de la « plénitude des droits maçonniques » ; c'est-à-dire titulaire du 3^e degré : Maître. C'est dans le but de faciliter cette première initiation que Martinez de Pasqually avait créé, avant la « Classe du Porche », la « Classe Symbolique », comprenant les traditionnelles « Loges de Saint-Jean », travaillant aux trois degrés habituels d'Apprenti, de Compagnon et de Maître. D'ailleurs, une lettre de Louis-Claude de Saint-Martin le précise bien, les trois degrés y étaient conférés *en une seule fois*, alors qu'il n'en était nullement ainsi des degrés divers de la hiérarchie des Elus Cohens.

Ce système avait plusieurs avantages :

- a) Il *éveillait* dans le Récipiendaire, par son remarquable symbolisme, les tout premiers facteurs psychiques nécessaires à la bonne compréhension future de la Doctrine et des Opérations magiques en découlant ; c'était là, le nécessaire entrebaillement des « Portes » intérieures sur l'Au-delà immédiat.

- b) Il permettait à l'Ordre de pénétrer un milieu éminemment riche en « hommes de désir ». En effet, l'Occultisme (et toutes les sciences s'y rattachant), formait le grand programme de la plupart des Obédiences maçonniques du xviii^e siècle. La Maçonnerie bleue ordinaire était donc le crible nécessaire entre l'Ordre des Elus Cohens et le monde profane.
- c) Il permettait à l'Ordre d'accueillir tous les Frères visiteurs de ces innombrables Obédiences, et cela selon la règle maçonnique et les principes même de sa fraternité. Mais ces mêmes « loges de Saint-Jean » permettaient à l'Ordre de voiler soigneusement aux yeux de la Maçonnerie ordinaire sa véritable actualité et ses Buts secrets, incompatibles en réalité avec l'éclectisme philosophique et la neutralité religieuse que la Maçonnerie Bleue imposait à ses « filles ».

C'est pourquoi il est absolument nécessaire de comprendre le côté *secret* de ce véritable « drame » symbolique qu'est la réception à la Maîtrise, d'en dégager les analogies avec l'enseignement doctrinal de Martinez de Pasqually, d'en souligner l'ésotérisme profond, pour comprendre enfin les rapports qui peuvent exister entre le Martinisme et la Franc-Maçonnerie. Voici donc le *Rituel du Grade de Maître*, éclairci et commenté à la lumière de l'ésotérisme traditionnel...

Que conclure de l'ensemble de ce « mystère » (au sens médiéval du mot), quel enseignement ésotérique peut en être déduit, non seulement de son côté légendaire, mais du détail même de sa rituelie ?... Ceci. (1)



Tout se déroule (ou est censé se dérouler) dans le Temple de Jérusalem d'abord, puis dans les environs immédiats de la Ville sainte. Or, la Tradition biblique nous dit que le Golgotha (en hébreu : crâne...) (2) fut le mont qui servit de sépulture à Adam, après sa mort terrestre.

Hiram, descendant des dieux, fils des élohim, (selon la très belle légende rapportée d'Ethiopie par Gérard de Nerval), est donc assassiné et enterré à l'endroit où repose le corps d'Adam

(1) Les rituels maçonniques sont suffisamment connus maintenant du Public en leurs grandes lignes pour que nous puissions aborder rapidement leur symbolisme.

Kadmon l'Homme-Archétype, l'Androgyne primitif chargé de garder et de cultiver le mythique « jardin » d'Eden, en place d'Elohim...

L'Accacia, avec le facile jeu de mots (cabale phonétique) qui peut se faire de l'hébreu au sanskrit, nous précise qu'il est donc l'éternel Présent, celui qui est partout à la fois...

Ses rameaux possèdent de 28 à 30 feuilles, nombre du cycle lunaire réglant notre Monde.

Ses fleurs, en Orient, s'ouvrent et se ferment avec le Jour. (Voir Dupuis : « Origine des Cultes »).

Conséquence de cette double mort (qui n'en fait qu'une), le Temple maçonnique, image et réduction de l'Univers, est alors plongé dans l'obscurité, les Ténèbres règnent, l'Etoile Flamboyante s'éteint entre les deux Colonnes d'Occident, telle le Soleil chaque soir...

Vient alors le Récipiendaire, (l'Homme de désir...), qui accepte de mourir, tout comme son maître, l'Architecte Hiram. Il revit alors, microcosme, le drame qu'a vécu Hiram, Macrocosme. Grâce au savoir des Initiés (les Maîtres de la Loge), le Récipiendaire pénètre dans le Royaume des Morts, la ténébreuse « Chambre du Milieu », s'incorpore à Hiram, et tel Orphée arrachant Eurydice aux Enfers, ranime par sa propre chair le Maître mort et lui sert de véhicule psychique. Hiram renaît donc et revit à travers tous les Initiés, qui le portent en eux et s'y sont intégrés...

Alors, conséquence ultime de la résurrection du Maître Architecte, les Ténèbres disparaissent, les lourdes tentures noires, symboles des Ténèbres palpables, extérieures, s'effacent, la Lumière jaillit, glorieuse, hors du Dehbir tout illuminé, inondant le Temple du Monde...

Et à l'Orient, l'Etoile Flamboyante étincelle de nouveau, telle le Soleil à chaque matin...

Les profanes et les maçons matérialistes ou ignorants n'ont vu en ce symbolisme splendide que la renaissance, quotidienne ou annuelle, de l'astre du jour, père de la vie, et le triomphe de l'instruction sur l'ignorance !

N'est-ce pas plutôt un résumé complet de la Doctrine dite de la Réintégration, attribuée à Martinez de Pasqually, qui n'en fut en réalité que le vulgarisateur ?

Très certainement. Et alors une conclusion logique s'impose aussitôt à l'esprit.

Adam, (le maître-Jacques d'Elohim), Atem ou Atoum (le Demiurge égyptien), Hélios (le demiurge grec, conducteur du Monde, le « protecteur des initiés » selon les Orphiques), Hiram, (le maître d'œuvre du Temple céleste), en un mot le *Grand Architecte de l'Univers*, et l'entité métaphysique, principe permanent de la Connaissance intellectuelle et de la Lumière Occulte, ne serait qu'un seul et même personnage...

Ce qui fait conclure à l'identité absolue du Lucifer tel que le conçoit le catholicisme et de l'Adam Kadmon de la kabale hébraïque !

Ce point avait d'ailleurs déjà été fréquemment envisagé par les Occultistes kabalisans. (1)

L'importance particulière de cet aboutissement sera tout particulièrement appréciée lors de l'étude de quelque chapitre du Zohar, et des divers auteurs kabalistes, traitant de la rupture des « vases », des rois d'Edom, etc... et en général, de l'origine du Mal et de sa répercussion sur la *Natura Naturanda*.

*
**

Nous serions incomplet en omettant de signaler le caractère commun des représentations baphométriques, savoir l'*Androgynie hermétique habituel* (visage masculin, barbu, cornu, poitrine féminine, phallos érigé) et le lame XV du Tarot de Marseille, dite « *Le Diable* » qui nous offre une effigie équivalente.

Or, au sujet du Baphomet, Eliphas Lévi nous donne cette signification française du même nom, cabalisé en latin : « *Le Père du Temple, Paix Universelle des Hommes* »... (Templi Omnium, etc...).

Le Père du Temple peut indifféremment se nommer Hiram, Adam Kadmon, le Demiurge, etc... C'est inévitablement, le Grand Architecte !

(1) Stanislas de Guaita, notamment, dans le *Serpent de la Genèse* (t. II).

NOTES SUR LA FRANC-MAÇONNERIE CONSIDEREE EN TANT QU'ECOLE MORALE

« L'âme véritable de la Franc-Maçonnerie se doit dépeindre non pas d'après les hommes enrôlés sous sa bannière, mais bien d'après la Tradition dont elle prétend se prévaloir. » (1)

Cette Tradition s'est malheureusement altérée, au cours des âges, ainsi que toute œuvre d'origine humaine. Et ceci était à peu près inévitable, par suite des réactions normales de ses constituants matériels rien d'autres que de pauvres hommes.

« Les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, charte inamovible des individus et des nations, à laquelle la Maçonnerie est attachée jusqu'à la mort, ont été trop méconnus, piétinés même, par tous les gouvernements et les partis politiques. Les intérêts particuliers et ceux des castes ou des oligarchies, champignons vénéneux engendrés par l'indéracinable égoïsme, ont été trop longtemps favorisés par les Pouvoirs Publics, (et cela partout, quels que soient les régimes), au détriment de l'intérêt général. Mais la vraie Maçonnerie s'est toujours élevée contre l'Injustice et l'Intolérance. Elle a voulu, partout et toujours, rétablir l'équilibre rompu. »

Mais parce qu'ils étaient humains, les moyens employés par elle ont été, parfois, amenés à dépasser les limites de cette Sagesse qu'elle prenait pour flambeau. Pour lutter contre la détresse matérielle des gouvernés, contre la misère des humbles, elle est descendue nécessairement sur le plan matériel, sortant ainsi des ambiances toutes spiritualistes de ses hauts aréopages. Elle a ainsi perdu de vue son rôle essentiellement spirituel et son office de médiateur et de conducteur. Dulcificatrice des impatiences du Progrès, elle a parfois été dépassée par les peuples qu'elle s'était engagée à mener vers un mieux-être légitime. Et dans certains cas, elle s'est aussi prêtée aux réalisations partisans.

(1) Nous empruntons ces définitions magistrales à l'ouvrage (épuisé) de G. Chevillon : « Le vrai visage de la Franc-Maçonnerie ».

Sans doute. Mais cette action était légitime en son essence, sinon en ses modalités. Les hommes qui, dans son sein, ont dirigé la lutte, étaient, pour la plupart, pleins de foi et de bonne volonté. Ils n'avaient qu'un seul objectif, rendons-leur cette justice : le Bien, et le Mieux. Pour cette bonne volonté, pour cette foi, en un avenir meilleur, pour cette espérance en une charité plus grande entre les hommes, il faut les absoudre. Même si leur œuvre, en sa finalité, était condamnable (et cela n'est pas...), la Maçonnerie serait encore innocente, car elle n'a jamais préconisé l'Erreur, mais la Vérité.

L'erreur ou les défauts de certains éléments de son clergé, enlèvent-ils à l'Eglise, révérée par tant de catholiques, une part de son autorité morale et déforment-ils le précieux dépôt qui lui a jadis été confié ? Evidemment non.

Nous revendiquons hautement, pour la Franc-Maçonnerie, cette même équité.

Contrairement aux affirmations de ses détracteurs, la Maçonnerie n'est pas, en effet, une entreprise de démolition sociale, un organisme gangréné, dont l'activité néfaste propage la maladie dont il est atteint. Nombre de maçons, et non des moindres même (car le cordon ou le sautoir ne font pas l'initié ni l'adepte ; mais bien son propre travail intérieur), peuvent errer. Et le contraire serait étonnant. Beaucoup peuvent agir en vue d'intérêts personnels plus ou moins légitimes. Il est inadmissible de jeter l'interdit sur l'Ordre tout entier, par le fait de brebis galeuses, fussent-elles la majorité, qui s'abritent en ses Temples.

Avant toute autre prérogative morale, le rituel maçonnique assure que le Profane qui frappe à la porte du Temple, est « libre, et de bonne mœurs ».

De cet affranchissement préalable dont on répond pour lui, en quoi le néophyte est-il redevable ? Que lui doit-il de nouveau au point de vue moral ? Qu'est-ce que cette liberté ?

La liberté négative consiste en la maîtrise de soi-même, en la résorption des entraves matérielles et passionnelles, propres aux esclaves. Aussi en une période d'ascèse active, elle-même génératrice de l'aspect positif de ladite liberté... C'est là la liberté de réalisation. Cette dernière liberté est la véritable au point de vue maçonnique. Liberté de *réaliser*.

Par le thème que développent ses trois réceptions successives, la Maçonnerie symbolique prétend faire du profane un « nouvel homme ». Elle lui donne une seconde vie, elle le fait renaître. Cette naissance à la lumière spirituelle, consiste à rompre la fangue de ses passions, à briser la chrysalide intellectuelle des préjugés et des erreurs, dont l'âme de la foule ordinaire est trop souvent prisonnière, entravée en son élan vers la Vérité par tant de choses obscures et louches.

L'entrée dans le Temple, telle que le veut sa rituelie, provoque un choc psychologique, le choc de la lumière, brusquement révélée par la chute du bandeau noir. C'est l'éveil sur un plan nouveau. *Une nouvelle vision des êtres et des choses.*



La Maçonnerie, neutre au point de vue religieux, ne veut pas de la Morale commune, reposant sur une crainte métaphysique, sur une récompense ou un châtement post-mortem. La Maçonnerie veut le *Vrai essentiel*, le *Beau en soi*, le *Bien Suprême*. Et cela, sans se préoccuper des contingences engendrées par l'égoïsme des races, des nations, et des individus (compte tenu de la progressivité nécessaire à la stabilité du Cosmos). Elle accepte donc les compromis et les chemins de traverse, mais ceux axés vers le But final qu'elle se propose, et jamais les compromissions et les routes *régressives*. Ce n'est pas vainement que sa Symbolique donne à l'*Orient*, où naît la Lumière quotidienne, une telle importance, et ce n'est pas non plus sans motifs profonds que la *Lumière* personnifiée en ses Temples le Bien suprême. La Maçonnerie accepte l'opinion du moment, pour autant qu'elle contient une parcelle de vérité, mais combat l'erreur et l'ignorance. Elle accepte un moindre bien pour aller vers un mieux futur certain.

Et parce qu'elle estime que le Bien, le Vrai, et le Beau essentiels, sont des attributs d'un Absolu qui est irréductible finalement en mode contingent, parce que cette religiosité qu'elle porte en elle est la plus haute forme même de l'esprit religieux, la Maçonnerie se refuse à définir et à limiter en des dogmes et des formules concrètes ce qu'elle entend par le Beau, le Vrai et le Bien. Pour elle, la Beauté et la Bonté sont sans limites dans le Temps ou l'Espace. Et nulle dogmatique ne la peut enfermer. Car, outre la *Lumière*, son guide est aussi *l'Espérance*...

Et ceci justifie son apparente indifférence religieuse.



La Maçonnerie ne tend pas seulement à créer, parmi ses Adeptes, des personnalités à la fois pures et fortes. Mais elle veut encore illuminer les masses dans la mesure du possible, leur faire comprendre ce qu'est réellement la justice, l'équité, le droit et le devoir, et les confirmer dans la liberté par la véritable fraternité, cette « *caritas generis humani* », jadis évoquée par Cicéron et les Stoïciens.

C'est pourquoi son enseignement est aussi un apostolat, et chez elle, tout converge vers l'action, sans demeurer dans le domaine des individuelles rêveries anagogiques.

Par la science spéculative, elle mène à la science des réalisations et son rêve, c'est de construire le Temple de l'Humanité. Et c'est pourquoi un de ses degrés prend pour devise la triade théologale : « Foi, Espérance, Charité ».

Mais qu'est-ce que ces trois vertus, considérées du point de vue maçonnique pur ?

Tout à l'heure, nous prononcions le mot « illuminer ». Dans la langue vulgaire, ceci est synonyme de folie et de chimère. Mais pourtant, il est aussi un autre sens ! Et c'est celui d'*éclairer*... L'Illuminé doit lui-même être un flambeau.

C'est pourquoi la Foi maçonnique n'est pas cette croyance étroite par laquelle l'ignorant s'incline devant un dogme indéfinissable. La Foi maçonnique, c'est la transfiguration de la pensée, la sublimation de l'entendement. Ce n'est pas le credo héroïque ou paresseux du charbonnier de la légende, c'est le credo plein de lumière de la science discursive et intuitive, qui déclare : « je sens, je vois, je sais, et pour cela, je crois... ».

L'Espérance, ce n'est pas cette aspiration béate vers une aide problématique et souvent imméritée, vers une récompense gratuite, inadéquate à l'effort déployé pour la conquérir. C'est l'essor de tout l'être vers les sommets de la Beauté et de la Justice.

La Charité, ce n'est pas l'amour égoïste d'un Bien conçu comme un bien-être dont on veut jouir. C'est l'Amour désintéressé, d'un suprême Idéal de Bonté, de Miséricorde et de Paix générale et non pour un seul être, mais bien pour *l'universalité des Etres*...

Et ces trois vertus sont une seule et même chose, considérées sous trois aspects différents, par suite de la triplicité humaine.

C'est la Volonté, purifiée de tout alliage bâtard, la Raison, magnifiée et rendue subtile comme une lame d'épée, c'est le Cœur, élargi jusqu'au sacrifice par la Conscience illuminée... (1)

*
**

Le vrai travail du Franc-Maçon doit donc être totalement désintéressé, et accompli sous l'angle du Devoir. Le Franc-Maçon, en effet, ne revendique pas ses droits personnels d'homme libre et franc, sinon pour accomplir ce devoir. Car il sait bien que ses droits sont relatifs et limités, mais que son devoir est absolu et sans bornes.

Aussi, le Franc-Maçon doit se considérer comme un apôtre, un chef missionné parmi les élites, car il doit tendre à devenir,

(1) Le lecteur profane appréciera comme il se doit cette magnifique définition de la *vraie* maçonnerie due au profond penseur et au chrétien convaincu que fut C. Chevillon.

et il doit devenir, à la fois un initié, un illuminé, un homme de cœur, de science et aussi d'action.

Conçoit-on maintenant, à la lueur de ces quelques éclaircissements sur le véritable aspect intérieur de la Franc-Maçonnerie, que cette vaste association est, en son principe, autre chose qu'une banale association d'entr'aide, qu'une fraternité de goûts et d'opinions, et surtout qu'un moyen honteux d'accaparer la matérialité sordide ?

Il se peut que le Grand'Œuvre qu'elle s'est imposée doive écartier de sa route certains obstacles, irréductiblement figés en une permanente hostilité. Il se peut que telles dogmatiques intransigeantes tentent de lui arracher des mains tous ses moyens. Impassible comme l'immanente Justice qui l'a missionnée, la Franc-Maçonnerie Universelle se doit de briser ces obstacles sans haine comme sans faiblesse.

La grandeur surhumaine de sa tâche lui impose ce masque d'effrayante impassibilité qui a fait, si souvent, qu'on a reproché à la Maçonnerie de prêcher tels principes et d'en appliquer tels autres. Mais cette terrible puissance, elle se doit à elle-même, à la hauteur vertigineuse d'où elle émane, à la noblesse du Principe qui la suscita, de ne le mettre en action qu'avec discernement et équité.

Eggrégore de toutes les hautes spiritualités humaines, collectif de ce que l'Humanité totale compte de plus noble, de plus pur et de plus désintéressé en ses naturelles aspirations, la Franc-Maçonnerie se doit encore à elle-même de veiller à ce que nulle sanie étrangère ne vienne perturber sa propre eurythmie. Et, conséquence inéluctable, elle ne peut par conséquent ouvrir ses Temples à tous les désirs, à toutes les ambitions, et faire sienne n'importe quelles personnalités. Elite constitutive des élites, athanor en perpétuelle élaboration, la Franc-Maçonnerie doit donc avant tout mettre en pratique sa vieille devise « Ordo ab Chaco », au sein même de ses Ateliers, de ses Chapitres, et de ses Aréopages. C'est dire que la bonne volonté profane ne suffit pas pour justifier et motiver l'ouverture de ses Temples. Bien au contraire, elle doit exiger plus qu'elle n'est à même de donner. Ce faisant, la Franc-Maçonnerie se montrera digne de la confiance que mirent jadis en elle les Illuminés qui présidèrent à sa genèse ; elle sera ainsi en possession de tous les moyens pour réaliser cet idéal de Justice, de Bonheur et de Fraternité, auquel elle a, depuis bientôt deux siècles, convié les Hommes.



Médaille talismanique

VI

LE MARTINISME MODERNE

LE MARTINISME MODERNE

Ainsi que nous l'avons longuement analysé dans les chapitres précédents, l'enseignement occulte de Martinez de Pasqually fut par conséquent transmis dans le courant du XIX^e siècle, d'une part par les *Aréopages Cabalistique*, composés d'Elus-Cohens qui ne s'étaient pas conformés à l'ordre de dépôt des archives entre les mains des « *Phyllalèthes* » (Marquis Savalette de Lange) ; d'autre part par quelques Maçons du « *Rite Ecossais Reclifié* », détenteurs des instructions secrètes de J.-B. Willermoz et « *Chevaliers-Bienfaisants de la Cité-Sainte* » ; enfin, par les « *S::: I:::* » affiliés à l'école de Louis-Claude de Saint-Martin. Ces derniers répandirent en France, en Allemagne, au Danemark, et surtout en Russie, la doctrine du « *Philosophe Inconnu* ». C'étaient là les fameux initiateurs libres, c'est-à-dire transmettant le « *Sacrement* » de l'Ordre sous leur responsabilité personnelle, et sans relever d'aucun Groupe.

C'est par un de ceux-ci, Henri Delaage, qu'en 1880, le jeune occultiste parisien qu'était alors le Docteur Gérard Encausse, plus connu sous son nom ésotérique de Papus, fut « initié » à l'Ordre des « *S. I.* » et résolut de s'en faire le propagateur, afin d'y rassembler l'élite intellectuelle de l'Occultisme occidental.

Voici comment la chose se fit.

*
**

Louis-Claude de Saint-Martin avait transmis l'initiation dont il était dépositaire à la suite de *Rodolphe de Salzman*, de *Gitchel*, et de *Jacob Boehme*, à l'Abbé de Lanoüe, chez qui il vécut longtemps, à Aunay, près de Sceaux, où subsiste encore sa maison, et à *Chaptal*, Comte de Chanteloup.

A son tour, l'Abbé de Lanoüe transmet le précieux dépôt à *André Chénier*, guillotiné pendant la Terreur, et à *Joseph Antoine Hennequin*. Celui-ci initia à son tour *Henri de la Touche*, qui initia *Antoine Desbarolles*, comte d'Authencourt, lequel initia sa cousine, *Amélie de Boisse-Mortemart*, laquelle transmet cette initiation et ces traditions à son neveu *Pierre Augustin*

Chaboseau, et de qui procèdent de très nombreux martinistes actuels.

Parallèlement, *Chaptal* avait initié un inconnu, dont le nom ne nous est pas parvenu, mais qui a dû exister nécessairement puisque nous retrouvons *Henri Delaage*, en 1880, en possession de cette initiation. A son lit de mort, *Henri Delaage*, fit appeler le jeune médecin qu'était *Gérard Encausse*, lui imposa les mains, le consacra « S::: I::: » selon la règle, ne lui remettant pourtant aucune tradition secrète (faute de temps). Ceci résulte de confidences faites par le Dr Encausse à d'anciens membres du Suprême Conseil de 1884, de qui nous tenons la chose.

A cette époque, le Dr Encausse, Augustin Chaboseau (bibliothécaire du Musée Guimet), Jean Moréas, et Charles Mauras, (futur directeur de l'Action Française), déjeunaient ensemble chaque mardi, dans un petit restaurant de la rive gauche. On parlait de tout et de tous et c'est ainsi, par un pur hasard de conversation que Papus et Chaboseau se découvrirent tous deux disciples légitimes et réguliers de Louis-Claude de Saint-Martin.

Aussitôt, fervent des organisations actives, Papus résolut de FONDER UN Ordre qui prendrait le nom d'Ordre Martiniste.

Déjà, autour de lui, s'étaient groupés quelques occultistes parisiens. Avec dix d'entre eux, Papus et Chaboseau constituèrent le premier « Suprême Conseil », qui fût de douze membres au départ, (et non de vingt-deux...). A vrai dire, ce fut Papus qui se chargea de la plupart des régularisations rituelles, plutôt que Chaboseau, ayant reçu jadis, en 1880, trois ans avant lui, la filiation de Saint-Martin.

Dans ce but, tous deux, faisant appel à leurs souvenirs et à des notes manuscrites prises à la suite de leurs initiations respectives, reconstituèrent de mémoire le cérémonial connu actuellement sous le nom d'*ancien rituel du XVIII^e siècle*. Par la suite, lorsque des documents authentiques et anciens leur parvinrent enfin, ils ramenèrent ledit rituel à sa forme archaïque primitive, si captivante, si élevée, et si belle.

C'est ainsi que furent constitués Martinistes et Membres du Suprême Conseil de l'Ordre : (le fameux « Conseil des Douze »...) :

Stanislas de Guaita — *Chamuel* — *Sedir* (Yvon Leloup) — *Paul Adam* — *Maurice Barrès* (en tant qu'ami de Stanislas de Guaita) — *Jules Lejay* — *Montière* — *Charles Barlet* — *Jacques Burget*, et *Joséphin Péladan*

(ce qui, avec Papus et Chaboseau faisait les douze premiers membres symboliques).

Par la suite, *Barrès* démissionna parce que catholique, et *Joséphin Péladan* pour d'autres raisons, toutes plus ébourif-

(1) Nous renvoyons le lecteur au spirituel ouvrage de Vitoux : « Les Couloises de l'au-delà », chapitre intitulé « La Guerre des Deux Roses ».

fanles les unes que les autres (1). Ils furent remplacés par *Victor Emile Michelet* pour Péladan, et le *Dr Marc Haven* pour *Maurice Barrès*.

Ainsi fut constitué l'*Ordre Martiniste*, en 1884. Cet organisme eut pour but l'organisation de loges martinistes, la propagande dans les milieux spiritualistes et la diffusion de la doctrine par le moyen d'une revue intitulée *l'Initiation*. En 1893, les Martinistes lyonnais entrèrent en possession des archives de J.-B. Willermoz et du « Temple Cohen » de Lyon, que la veuve de Joseph Pont, successeur de Willermoz, avait léguées au Frère Cavarrier à la mort de son mari.

« Le Dr Encausse, nous dit Jean Bricaud en sa « Notice sur le Martinisme », ignorait alors que la transmission régulière des Elus-Cohens n'avait jamais été interrompue, et que cette tradition n'avait cessé d'avoir des représentants, soit à Lyon, soit dans différentes villes étrangères. Tels furent les Frères Bergeron et Bréban-Salomon pour la ville de Lyon ; Carl Michelsen au Danemark ; le Docteur Edouard Blitz pour les Etats-Unis.

« Le Dr Edouard Blitz était « Chevalier-Bienfaisant de la Cité Sainte », et haut-gradé du Rite Maçonnique de « Memphis-Misraïm ». Il était également le successeur direct d'Antoine Pont et de Willermoz. Il devint alors président du Grand-Conseil, pour les Etats-Unis, de l'Ordre Martiniste ainsi rénové par Papus. En cette qualité, (représentant et héritier légitime de Martinez de Pasqually), il résolut de rétablir l'Ordre aux Etats-Unis sur les bases *traditionnelles* anciennes. En France, ses représentants furent le Docteur Fugairon, et ensuite, Charles Détré, qui, sous son nom ésotérique de Teder, établit le Rituel Martiniste français en accord avec Papus. (Rituel qui fut édité à Paris, en 1913 par les soins de Dorbon-Ainé).

Ici, Jean Bricaud, insuffisamment documenté par des traditions orales incomprises par ses documentateurs ou tronquées, commet certainement d'involontaires erreurs historiques.

En effet, un lot de lettres anciennes, signées des principaux chefs du Martinisme de cette époque ou des Sociétés Secrètes parallèles, (Papus, Teder, Bricaud, Théodore Reuss, E. de Ribeaucourt, Phaneg, etc...) est entre nos mains, ainsi que des documents émanant du Suprême Conseil. Et ils permettent d'éclaircir définitivement certains de ces points obscurs. (1)

1°) La tradition verbale des Martinistes lyonnais, qui veut que Teder ait transmis à Papus la légitime filiation des Elus

(1) Depuis la Libération, nous avons restitué ces documents à leur propriétaire, qui nous les avait seulement confiés. Mais ils sont toujours accessibles aux historiens habilités à les consulter.

Cohens, est fausse. Un document officiel, émanant du Suprême Conseil, et daté du 29 septembre 1918, nous dit ceci :

ORDRE MARTINISTE
Suprême Conseil Universel

Lyon, le 29 Septembre 1918.

- « Aux Souverains Délégués Généraux, Inspecteurs Principaux,
- « Aux Délégués et Inspecteurs Généraux, Délégués et Inspecteurs spéciaux,
- « Aux Présidents de Loge, aux Chefs de Groupes, et à tous les membres de l'Ordre.

« Très Chers et Très Illustres Sœurs et Frères,

« La première lumière de l'Ordre vient de s'éteindre.

« Notre Vénéré Grand Maître, le T. Ill. F. *Teder* est mort, dans la nuit du 25 au 26 Septembre, à Clermont-Ferrand.

« Je ne veux pour l'instant que retracer à grands traits la vie, toute de labeur acharné, d'activité opiniâtre de notre T. Ill. G.M. *Teder*.

.....

« C'est en Angleterre qu'il fut initié au Martinisme par le T. Ill. F. *Papus*, puis nommé représentant, et plus tard Inspecteur Principal de l'Ordre pour l'empire britannique et les Indes.

Etc..., etc...

Signé : Jean Bricaud

33 :: 90 :: 95 ::

Président du Suprême Conseil.
Grand Maître général de l'Ordre.

Dans sa lettre du mardi 30 *Décembre* 1902, *Papus* félicite *Teder* en ces termes :

« Très Cher Frère *Detré*,

« Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter bien sincèrement pour votre activité et votre dévouement à notre Ordre.
« Le Comité Directeur du Suprême Conseil se réunira incessamment, et vous pouvez compter que j'appuierai votre demande, et que, par suite, elle sera agréée.

« En attendant, je vous fais envoyer :

« 1° Un rituel en anglais, que je vous prie de me renvoyer
« *recommandé* après l'avoir consulté ou copié. Ce rituel est
« celui des Loges américaines riches ; il n'est pas utilisé complè-
« tement en Europe, mais il pourra vous donner des idées. »

« 2° Je vous fais envoyer aussi les papiers utiles pour votre
« propagande et pour les loges.

« Il existe en Angleterre un « Souverain Délégué Général »
« (Le F::: *John Yarker*) et un « Inspecteur Général ». Je vous
« mettrai en relations avec eux dès que vous aurez votre charte
« de « Délégué Général », au moins avec le F::: *Yarker*.

« Toutes mes félicitations, Très Cher Frère, et fraternelle-
« ment à vous.

PAPUS. »

En voici une autre du 5 Mars 1905, soit trois ans plus tard :

« Très Cher F.: Detré,

« J'ai l'honneur de vous faire part que le Suprême Conseil
« de l'Ordre a décidé de créer un poste d' « Inspecteur Général »
« pour l'Angleterre et les Colonies Anglaises. Le Suprême
« Conseil a décidé de vous nommer à ce poste en remerciement
« de votre dévouement. Je suis personnellement heureux de
« vous en faire part.

« Fraternellement à vous :

PAPUS

Pt du Sup ::: Cons ::: ».

On conviendra, après lecture de ces textes que la légende de Teder, initiateur et régularisateur de Papus, est à rejeter sans aucune crainte et que c'est l'inverse qui est vrai.

D'autres opinions veulent que ce soit plutôt le Dr Blitz, des Etats-Unis, qui ait transmis à Papus la filiation des Elus-Cohens et des Réaux-Croix, en tant que membre du Rite Ecossais Rectifié et Grand-Profès.

Nous ignorons si le Dr Blitz possédait ces qualités ; la chose est possible, rien ne s'y oppose vraiment. Mais nous n'avons jamais trouvé trace d'une rencontre effective entre ces deux hommes, que Papus ait été trouver Blitz ou que celui-ci soit venu en Europe. On conviendra qu'une *initiation*, pour être réellement *efficace* et *régulière* en sa forme, se doive d'emprunter le canal rituelique (si réduit soit-il), et exiger la *présence conjointe* de l'Initiateur et du Candidat. Sacrifier simplement aux frais de postes, et initier « par correspondance » n'est pas sé-

rieux !... Donc, pour que Blitz ait pu régulariser Papus au point de vue des Elus-Cohens, il faut que tous deux se soient rencontrés, en Europe ou aux U.S.A.

Or de cette régularisation par Blitz, de ce rattachement aux Elus-Cohens, dont il aurait pu être légitimement fier, Papus n'a jamais rien dit et il nous faut attendre un document à cet égard pour pouvoir *historiquement* l'admettre.

Bien au contraire, c'est Bricaud lui-même, qui nous dit en sa notice sur le Martinisme, que Papus octroya au Dr Blitz une Charte de *Président du Grand Conseil Martiniste pour les Etats-Unis*. Conçoit-on vraiment que Papus, l'initié de la veille, ait pu avoir l'impolitesse d'agir ainsi à l'égard de son *initiateur*, et celui-ci manquer de personnalité au point de se laisser dépouiller de son autorité morale par sa toute récente recrue ? C'est bien improbable.

Par ailleurs, le Dr Blitz ne conserva pas longtemps les pouvoirs que lui avaient remis Papus. Ayant modifié considérablement l'esprit dans lequel l'Ordre Martiniste avait été établi par ce dernier, le Suprême Conseil publia un édit « à l'Orient de France », dans une revue intitulée *l'Etoile d'Orient*. Il y est dit que la charte de « Souverain Délégué Général pour les Etats-Unis » qui avait été conférée au Dr Blitz, était abolie, et que cette charge était remplacée par celle d'« Inspectrice Générale de l'Ordre pour les Etats-Unis », en la personne de Mme Margaret B. Peeke, également « 33^e » du *Droit Humain*. (1) Le fait est attesté par une note du Dr H. Spencer Lewis, de 1937, que nous avons entre les mains. Et le rôle de la S^{rs} Margaret B. Peeke est attesté par une lettre de Jean Bricaud, également en nos archives, datée du 5 Janvier 1919.

Reste les frères Braban-Salomon, qui, lyonnais, auraient pu eux aussi, régulariser Papus. Malheureusement, nous n'avons trouvé nulle part trace de ces deux survivants du Martinézisme, et les vieux Martinistes, ex-membres du Suprême Conseil, que nous avons interrogés à ce sujet, n'en savent pas plus long que nous sur eux.

Par ce qui précède, nous sommes donc amenés à conclure que les Membres des divers rameaux Martinistes ne sont en possession que de la seule filiation qui, par Claude de Saint-Martin et Salzmann, remonte à Jacob Boehme et à Henry Kunrath. Ce qui, convenons-en, est déjà on ne peut plus honorable !

Car, sans doute, Saint-Martin a été Elu-Cohen et Réau-Croix, mais il est hors de doute qu'à ceux qu'il jugea digne d'entrer en sa mystérieuse « Société » (voir page 99) ce ne fut pas cette Initiation qu'il transmit, puisqu'il démissionna le 4 Juillet 1790, et de la Franc-Maçonnerie et des Chevaliers Elus-Cohen.

(1) Morte en 1908.

Ce fut donc la seule filiation de Boehme, et des « Philosophes Inconnus » qu'il leur remit.

Mais nous savons d'autre part que c'est bel et bien la tradition secrète et l'ordination des Réaux-Croix de Martinez, que Willermoz avait instaurées, dans le Rite Ecossais Rectifié, avec sa classe des *Grands-Profès*. Donc, nouvelle conclusion, tout détenteur *légitime* de ce titre (actuellement dit « Chevalier Bien-faisant de la Cité Sainte ») est en possession du *Sacrement d'Ordre* des Elus-Cohens, instauré jadis par Don Martinez de Passignally, sinon dans la forme, du moins « en puissance ».

Cette longue parenthèse sur la *filiation* martiniste, close, revenons à l'histoire du Martinisme moderne.

Vers 1908, eut lieu, à l'intérieur de l'Ordre un événement pénible. Nous avons entre les mains, en nos archives, le dossier d'exclusion de la Franc-Maçonnerie et du Martinisme, de MM. René Guénon, Jean Desjoberts et Victor Blanchard (il ne faut pas confondre ce dernier avec son homonyme, plus tard membre du Suprême Conseil Martiniste), document non daté.

Ce dossier, dont les feuillets sont couverts de la petite écriture, régulière et serrée, de Teder lui-même, soutient le thème d'accusation suivant. Les trois affiliés susdits auraient tenté de créer une division à l'intérieur de l'Ordre, de se procurer les listes nominatives des Membres en ce but, de fonder, à côté de l'Ordre Martiniste, un autre organisme dont le but était d'attirer et détourner l'élan occultiste et hétérodoxe sur une « voie de garage », puis de le dissoudre ensuite, son but pleinement atteint. Teder, en ses feuillets, accuse certaines organisations cléricales militantes, qu'il ne nomme pas, et le Grand-Orient de France, hostile aux Illuminés et aux Ordres Mystiques.

Nous ignorons la valeur de cette accusation, mais il est établi que c'est en conclusion du jugement prononcé par le Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste et par le Souverain Sanctuaire du Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm, que MM. René Guénon, Jean Desjoberts et Victor Blanchard durent quitter définitivement les milieux martinistes. (1)

Il semble bien que des menées occultes, aux origines assez peu claires, cléricales sans doute, aient, quelque temps avant la guerre de 1914-1918, tenté de détruire le Martinisme. Nous avons, toujours en nos mains, une lettre d'un ancien membre du Suprême Conseil, *Phaneg*, occultiste connu, qui se montre hostile au principe même des Ordres initiatiques, des Fraternités Esotériques, et de toute association en général. Cette lettre est datée de 1916. C'est ce même Martiniste qui aurait détenu, par ailleurs, et après la mort de Papus, une lettre de ce dernier insti-

(1) Ceci ne tache bien entendu en rien la pureté d'intention de ces deux initiés ! Il s'agit là d'une mesure de discipline purement intérieure...

tuant un autre martiniste, du *nomen* ésotérique de « Librabijs », son légataire moral et son successeur à la tête de l'Ordre, à sa mort. Cette lettre comporterait paraît-il le conseil, donné par Papus lui-même, de dissoudre l'Ordre Martiniste et de le remplacer par l'*Ordre Universel de la Nouvelle Egypte* (O.U.N.E.), qui aurait ainsi pris la place du Martinisme, en tant que centre de diffusion des Hautes Doctrines Ésotériques.

Nous ignorons si Papus est le réel auteur de cette lettre, et en ce cas, quelles sont les véritables raisons de cette étonnante décision. Mais si oui, (et cela est possible, pour qui se souvient des tendresses que Papus manifesta en ses dernières années, pour le Catholicisme romain), elle ne fut pas du goût des « Supérieurs Inconnus », et des « Maîtres Passés », qui, « derrière le Voile », conduisaient *réellement* l'Ordre ! Les Morts, quand ce sont des âmes d'élite, hautement évoluées et missionnées en un But précis, voient plus loin et devancent les Vivants. Et la riposte vint, aussitôt.

A la mort de Papus, la tentative sacrilège du Frère Librabijs fut étouffée dans l'œuf, Teder fut nommé son régulier successeur par les membres du Suprême Conseil, et le Martinisme continua...

Personnellement, nous les approuvons sans réserves. Il est un fait certain, patent, que nul vieux martiniste ne contredira, et qui mérite d'être noté, dans l'intérêt et le devoir des martinistes de demain.

Depuis longtemps déjà, un certain christianisme émoullent, au sentimentalisme enfantin et « pleurnichard », avait pris la place des enseignements traditionnels venus des Illuminés de jadis.

Si ceux-ci, avec leur chef d'école Louis-Claude de Saint-Martin, savaient rester dans les hautes sphères de la Mysticité, et demeurer de purs gnostiques, au sens absolu du mot, il était un noyau martiniste, devenu tout bonnement dévot ! A la suite de Sédir (Yvon Leloup) dont l'hérité bretonne catholique avait tout emporté en lui, d'autres martinistes, au catholicisme trop marqué, avaient tenté de faire dévier l'Ordre petit à petit. Cet excès succédait à un autre abus. Dans les débuts, la tendance générale avait été à la synthèse, au syncrétisme, à l'évhémérisme. On avait mis sur le même pied Hermès, Apollonius, Fo-Hi, Boudha, Lao-Tsé, et Celui que les Maîtres Passés appelaient « *la Chose* », (du latin *causa*, la Cause Efficiente), le Réparateur, soit le Christ lui-même ! Pareille prétention du reste, avait fait rejeter le rituel fabriqué par Blitz par bon nombre de Membres du Suprême Conseil.

De cet ésotérisme plein de lieux communs, était sorti une réaction très vive, ayant abouti au retour à l'ancien esprit martinisme, qui plaçait le Verbe, le Logos joannite, dans un plan où nulle comparaison offensante avec des êtres imparfaits parce

que charnels, ne se pouvait établir. Ceci avait amené de nombreuses polémiques, assez violentes, du reste, avec la Théosophie. Nous avons en mains des lettres de Papus assez intéressantes à cet égard.

Et de ce retour au christianisme ésotérique, on était sans s'en rendre bien compte, retombé au christianisme exotérique...

Revenons à l'histoire du mouvement contemporain.

*
**

Teder et Papus organisèrent, en 1908, à Paris, un Congrès des Rites Maçonniques Spiritualistes, dans le but de rattacher ce nouvel Ordre Martiniste à la Maçonnerie des Hauts-Grades.

C'est ce qu'avait jadis tenté de réaliser Martinez de Pasqually, puis J.-B. Willermoz.

Et en 1914, après une entente avec le Grand Maître du Rite Ecossais Rectifié ou « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte », (le Docteur E. de Ribeaucourt), il fut décidé de créer un « Grand Chapitre Martiniste », composé exclusivement de Maçons titulaires des Hauts grades, afin de servir de lien entre le Martinisme ordinaire et la Franc-Maçonnerie Ecossaise, régime rectifié. Ce Chapitre prit le nom de « INRI ».

La Grande Guerre de 1914-1918, la mort du Grand Maître, le Dr Gérard Encausse (Papus), survenue en 1916, des changements survenus dans la Grande Maîtrise du Rite Ecossais Rectifié, en France, empêchèrent la réalisation de ce projet.

Le successeur de Papus, à la grande maîtrise, fut Charles Détré (Teder). Il mourut en 1918, transmettant ses pouvoirs au Frère Jean Bricaud, de Lyon.

Après la guerre, lors de la réorganisation lyonnaise de l'Ordre, ce dernier établit alors les bases maçonniques du Martinisme, décrétant que seuls, les Maçons possédant le grade de *Maître* (3°), ainsi que l'avait voulu Martinez de Pasqually, pourraient entrer dans le Martinisme.

Jean Bricaud nous dit lui-même qu'il avait été « en contact avec le Dr Edouard Blitz, par l'intermédiaire du Dr Fugairon et par Teder lui-même. » Il avait également fréquenté les derniers représentants officiels de Willermoz, à Lyon — (M. C... et le Dr L... en particulier). — Il avait recueilli leurs enseignements. C'est pourquoi il revint de façon totale à la conception de Martinez de Pasqually et de Willermoz, remise à l'étude depuis le Grand Convent de Paris, en 1908.

Il superposa donc le Martinisme à la Franc-Maçonnerie symbolique. Désormais, dans le rameau lyonnais, pour recevoir le premier degré du Martinisme, il fallut être maître-maçon, et pour pouvoir être investi des suivants, posséder les hauts grades de l'écosisme selon une hiérarchie minutieusement réglée.

Jean Bricaud mourut en 1934, le 21 Février. Il eut pour successeur M. Chevillon, l'auteur du « Vrai Visage de la Franc-Maçonnerie ».



Lorsque Papus mourut, en 1916, ainsi qu'on a pu le voir par ce qui précède, son successeur Charles Détré (Teder) orienta nettement le Martinisme vers la Maçonnerie, spiritualiste et mystique sans doute, mais dans une direction que l'école mystique des « S. I. », issue de Saint-Martin s'était toujours refusée d'imposer à ses adhérents.

C'est alors que toute une partie de l'Ordre Martiniste, restant sur ses positions, et dans l'esprit de son promoteur, reprit la tradition de l'*initiation libre*, d'homme à homme, ainsi que l'avait fait Louis-Claude de Saint-Martin. Ces « initiateurs à l'ancienne mode » pour employer l'expression de Jean Bricaud dans une lettre que nous possédons aussi, reprirent alors la vieille Rituélie du XVIII^e siècle, pleine de charme en son français désuet. Ils abandonnèrent le rituel établi par Papus et Teder (Rituel de 1913) et copièrent sur celui de Blitz, et reprirent la tradition, simple et pourtant pleine de grandeur, qu'avait instituée Claude de Saint-Martin et ses prédécesseurs. Constitués en petits groupes, la seule concession qu'ils firent au passé fut de nommer ces groupes tantôt du nom de « loge » tantôt de celui de « bailliage ». Ainsi, à Paris, face à la loge « Papus » (rameau lyonnais) fonctionnèrent les loges Velleda, Hermanubis, Brocéliande, Athanor, etc... Le Grand-Maître en fut Augustin Chabosseau.

Ce rameau de Saint-Martin fut incontestablement le plus important, puisque n'imposant pas nécessairement une préalable « maîtrise » maçonnique à ses affiliés. Mais on pourrait lui reprocher par contre, de n'avoir guère été martiniste. La plupart de ses affiliés, en effet, se ralliaient à des doctrines étrangères à la tradition judéo-chrétienne, fondement de celle des Maîtres Passés de l'Ordre — Théosophie, celtisme, et surtout bouddhisme et brahmanisme, furent les écoles où ils puisèrent leurs convictions personnelles.

La *Vérité* est une, et les doctrines ésotériques ne sont que des rayons qui s'en échappent. Sans doute. Encore faut-il néanmoins que chacun soit à sa place ; et il est inharmonieux qu'un lama prêche l'évangile, qu'un iman enseigne le tantrisme, qu'un yogi n'affirme que les Triades et qu'un cabaliste se dise taoïste !

Les doctrines de Martinez de Pasqually et de Claude de Saint-Martin s'accordent pour nous affirmer que l'Adam Kadmon, l'Adam Protoplaste, le Ciel et la Terre, sont des *réalités* ; elles donnent au *Verbe* un rôle qu'aucune autre école n'admet.

Il est donc difficile d'affirmer avec les disciples du Boudha que le Ciel, la Terre, les Démons et les Dieux, l'Homme déchu et l'Homme-dieu, ne sont que des rêveries passagères et des illusions samsariques [...]

On ne peut être, à la fois, Martiniste et bouddhiste. Mais nous devons reconnaître que les doctrines martinistes paraissent bien « dépassées » à notre époque, alors que le Bouddhisme conserve toute sa valeur...

**

Quant au rameau « lyonnais », se rattachant à l'école de Martinez de Pasqually et de Willermoz, il avait son centre actif à Lyon. A Paris, de 1936 à 1939, il eut pour centre de diffusion le « Collège d'Occultisme », sis 17, rue Washington, où chaque dimanche vit un public nombreux venir écouter des conférenciers traitant de spiritualisme, d'hermétisme, d'occultisme, etc... Ces Martinistes « lyonnais » groupés eu sein de la loge « Papus » avaient pour « antichambre » l'obédience de *Memphis-Misraïm* qui, avec ses deux loges parisiennes (la « Jérusalem égyptienne » et « l'Age Nouveau »), transmettait aux néophytes du Martinisme la nécessaire initiation maçonnique. Le « *Grand Prieuré des Gaules* », que dirigeait le Docteur Camille Savoie, transmettait de son côté l'initiation régulière des « Chevaliers Bienfaisants de la Cité Sainte », selon les instructions établies par Willermoz au Grand Convent des Gaules, de Lyon (1778).

La Guerre Mondiale 1939-1945 vint interrompre de nouveau l'activité du Martinisme.

**

Dès Juin 1940, aussitôt formé le gouvernement Pétain, deux décrets relatifs aux Sociétés Secrètes furent promulgués. Par décret du 14 Août, les sociétés secrètes étaient déclarées illégales, leurs biens mobiliers et immobiliers saisis et vendus au profit des œuvres d'Assistance Publique. Un décret vint, courant de l'hiver 1940-41, dissoudre l'Ordre Martiniste et l'Eglise Gnostique. Ces deux organismes avaient en effet conclu un accord en 1911. Par ce traité, l'Eglise Gnostique Universelle était reconnue Eglise officielle du Martinisme. Ainsi, la doctrine séculaire de Martinez de Pasqually était liée à un sacerdoce ésotérique. Confirmée et élargie en 1917 par Teder, la deuxième version de ce traité donnait, aux membre du Haut Synode Gnostique le droit de siéger au « Suprême Conseil » de l'Ordre, et ce à titre de réciprocité. Voici donc la raison pour laquelle l'Eglise Gnostique fut dissoute, en même temps que le Martinisme.

Dès promulgation de ces décrets par le Gouvernement de Vichy, toute une organisation antimaçonnique *légal*e se mit à fonctionner. La rapidité dans le choix de ses mandants, tous anti-maçons notoires, catholiques militants ou anti-occultistes déclarés, tend à prouver de façon irréfutable que les *organisations privées* de ces diverses natures, qui, dès le temps de paix menaient une guerre sans merci à l'Occultisme tout entier, devinrent ipso facto des *services officiels* du Gouvernement, et qu'en conséquence, la défaite française, d'où devait sortir le nouvel état de choses, avait été prévue, voire souhaitée, par certains fanatismes.

Quoi qu'il en soit, le Martinisme, qui ne s'était jamais mêlé de politique, ne fut pas oublié !

On perquisitionna au domicile de tous les membres dont le Gouvernement de Vichy avait pu se procurer les noms. On saisit les livres, et sous prétexte que la documentation *maçonnique* était interdite (ouvrages historiques, doctrinaux, revues, etc...) on confisqua la documentation purement *occultiste* ! De magnifiques bibliothèques privées furent ainsi pillées par les services de la Préfecture présidant à la liquidation des Associations dissoutes. Les unes furent envoyées en Allemagne, les autres dispersées et vendues. Les ouvrages les plus éloignés de la Maçonnerie, mais déclarés dangereux par nos catholiques militants, furent saisis, et l'Astrologie, la Cabale, la Magie, l'Alchimie, le Symbolisme, les diverses philosophies ou études religieuses, (Bouddhisme, Indouisme, etc...), n'échappèrent pas à l'ostracisme, renouvelé des siècles révolus. Un fin limier de la Préfecture s'était même mis en tête de retrouver Claude de Saint-Martin pour enquêter sur son activité maçonnique ! Il eut toutes les peines du monde à admettre que ledit Saint-Martin avait vécu au dix-huitième siècle, était mort et enterré ! (*L'histoire est rigoureusement authentique...*).

En même temps, sous les plus fallacieux prétextes, on se saisissait des personnes. Tel Martiniste, également maçon, encore détenteur de documents ou d'emblèmes maçonniques, se voyait accusé de reconstitution d'organisation dissoute et envoyé purement et simplement à la Santé, à Fresnes ou dans un camp de concentration. Tel Martiniste, non maçon, mais chez qui on trouvait un vieux fusil de jadis, ou quelques vieilles cartouches datant des guerres passées, se voyait inculpé de détention d'armes, de dépôt de munitions et d'explosifs et également arrêté !... Enfin, le 23 Mars 1944, C. Chevillon, Grand-Maître de l'Ordre, Patriarche de l'Eglise Gnostique, ancien professeur de Philosophie à Lyon, y était assassiné à coups de mitraillettes, après avoir été enlevé de son domicile par de pseudo-policiers, en réalité militants d'organisations « collaboratrices ». (Parti Populaire Français, M.S.R. et Milice).

Dans un autre domaine, celui de la liberté de Presse, le Gouvernement prenait des mesures analogues. En mai 1942, était créé le « Comité de Répartition du Papier » qui fit peser, (sans aucune exagération de partisan), une véritable tyrannie idéologique. Tout manuscrit remis à un Editeur en vue d'impression, devait être soumis par celui-ci audit Comité. Dans ce but, l'Editeur présentant l'ouvrage devait remplir une fiche indiquant l'identité de l'Auteur, les caractéristiques techniques du futur ouvrage (format, pagination, etc...) et la *catégorie* dans laquelle il entraît : histoire, roman, sciences, philosophie et religion, etc... Il était alors confié à un Comité de lecture, soigneusement choisi, et où ne figuraient que des gens acquis par leurs convictions politiques ou religieuses, ou leurs intérêts au Gouvernement de Vichy. Les ouvrages « bien-pensants » ou dans l'esprit politiques du jour étaient assurés, non seulement d'obtenir l'autorisation demandée, mais encore le « bon-matière » nécessaire pour obtenir le précieux papier !... Inutile de dire que tout ce qui touchait à l'Occultisme ou à l'Esotérisme était soigneusement rejeté ! Chose étrange, les Allemands se contentaient (plus adroitement peut-être) d'*ajourner* l'autorisation de paraître pour les livres suspects, alors que les censeurs « bien-pensants » la *refusaient* invariablement. Fort bien organisé et conçu, ce magnifique « étouffoir » de la pensée fonctionna avec une discrétion et une modestie remarquable. Si on ajoute à ce qu'il « étouffa », les manuscrits saisis au cours des perquisitions, et ensuite perdus ou détruits, on conviendra que les « Gens du Maréchal » ont bien mérité du patrimoine, — spirituel ou littéraire —, français...

On peut dire, sans la moindre exagération, que l'arbitraire le plus absolu présida à l'application de toutes ces mesures, parfois même, hélas, la malhonnêteté la plus évidente !

On peut ajouter également que pour les détenus, le danger n'était pas mince ! En effet, c'est dans les camps de concentration que les Autorités Allemandes puisaient, au hasard, après chaque attentat de francs-tireurs, les otages destinés aux fusillades expiatoires ! (*Soixante-quinze mille otages* furent fusillés dans le seul département de la Seine et à Paris...)

Mais nous devons de même souligner telles magnifiques preuves de solidarité dont les Martinistes contemporains peuvent s'enorgueillir. Divisés (comme toute communauté française) en partisans de la résistance tenace et en partisans de la collaboration franco-allemande ils n'en oublièrent pas pour cela leurs liens de fraternité. C'est ainsi que le Dr B..., emprisonné malgré son âge pour quelques vieilles cartouches datant de la guerre 1914-18, trouvées dans un fond de tiroir, fut tiré de prison par un Martiniste « collaborateur ». Celui-ci, sans craindre de se compromettre, multiplia les démarches et les pressions, jusqu'à

ce que la Gestapo consentit à relâcher le Dr B... Honneur à ce Martiniste, digne des Grandes traditions du XVIII^e siècle.

Mais les Sociétés Secrètes initiatiques semblaient durement atteintes. Devant une attaque aussi violente, les vieux Martinistes, désarmés, atterrés par cette haine militante et tenace, mirent les Groupes en sommeil et se dispersèrent la mort dans l'âme.

C'est alors que, devant cette menace renouvelée d'un autre âge, devant la dispersion et le désarroi général, quelques Occultistes décidèrent de réagir. Plus que jamais, les correspondances privées, en ces domaines, étaient dangereuses ; le transport ou le transfert des documents ou des objets rituels encore plus. Quant au fait de « réunion », il déclenchait immédiatement la *saisie des biens personnels* de celui chez qui se tenait la réunion. Dans la rue, dans les moyens de transport les rafles et les fouilles étaient fréquentes, et on vit des quartiers entiers (à la suite d'attentats contre les troupes occupantes) fouillés maison par maison, appartement par appartement, pièce par pièce, et ce durant des heures.

Malgré tous ces dangers, un trio d'occultistes connus décida de « réveiller » la Tradition. L'un des trois était martiniste, selon la filiation des « Supérieurs Inconnus » de Louis-Claude de Saint-Martin. Il initia les deux autres, le 4 avril 1942. Le lundi de Pâques 6 Avril de la même année, soit deux jours après, tous trois formaient un « triangle » martiniste, ayant pour but de réveiller la tradition de l'Ordre des Elus-Cohen, et de reprendre tous ses travaux, même théurgiques. Pour trouver le « Nom » de cette Loge, on eut recours au *Tarot*. L'un d'eux tira une lame : la Papesse, l'arcane II, la lettre hébraïque « beth ». Le second tira une autre lame : l'arcane V, le Pape, la lettre « hé » !... Le Pape et la papesse ! Les deux arcanes occultes par excellence... Et le troisième affilié établit alors le « Nom » de la Loge, qui fut « Bethelios ». *Bethel*, en hébreu « la Maison divine. Ou encore *Beth*, la *Lune*, et *Hé* (Hélios), le Soleil...

**

Le « S::: I::: » en question, initiateur des deux autres, portait le *nomen* ésotérique d'« Aurifer ». Les deux autres prirent, l'un le nom de « Phalgun » (génie du Jugement dans le Nuctaméron d'Apollonius de Thyane) et l'autre celui de « Baphometos » (transcription grecque de son propre nom de famille).

« Aurifer » avait été initié jadis par « Harmonius », lequel l'avait été par A. Chaboseau. La filiation était donc incontestable. Y assistaient comme « témoins » : « Mikaël », (ex-membre de l'ancien Suprême Conseil de 1884, en qualité d'Inspecteur Principal, initié jadis en 1908 par « Teder ») et Hierax.

Aucune réserve ne saurait donc être faite quant à la légitimité initiatique d' « Aurifer ».

Revenons à l'œuvre de « Bethelios ».

Nos trois occultistes (Phaligus, Baphometos et Aurifer) avaient dans leurs relations de nombreux amis ou correspondants qui désiraient passer de l'étude pure à l'expérimentation, de « spéculatifs » devenir « opératifs ».

On reprit la documentation historique sur Martinez de Pasqually et ses disciples. On étudia les Rituels. Et on établit une nouvelle « forme » opératoire, compte tenu de l'époque moderne, de l'esprit (différent de celui des hommes du XVIII^e siècle) et néanmoins en rigoureux accord avec la *Tradition*, magique et martinéziste.

Et le Jeudi 24 septembre 1942, à minuit, heure solaire (soit deux heures du matin, compte tenu de l'heure imposée par l'Occupation), huit Cercles s'allumèrent dans Paris. (Sept étaient situés sur le pourtour de la Capitale, un seul au centre, près de Saint-Eustache). Trois des huit, après la célébration de la Grande Conjuraison équinoxiale, eurent l'apparition des fameuses « passes ». Fidèles à la « Parole », les Puissances de l'Invisible étaient accourues au rendez-vous, donné près de deux siècles après...

Durant les six mois suivants, on travailla sans relâche ; triant les correspondants, choisissant minutieusement parmi les nombreuses demandes. Car, fréquemment, les membres de « Bethelios » avaient rencontré des néophytes de l'Occulte, désireux de s'affilier à un mouvement ésotérique quelconque. Mais toutes les candidatures n'étaient pas d'égale valeur et n'offraient pas la même garantie morale. Enfin, il fallait prendre des précautions minutieuses afin de conserver le *secret le plus absolu* sur l'œuvre entreprise, et échapper aux agents de la Gestapo ou aux mouchards du Gouvernement de Vichy.

Tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, on se réunissait pour « recevoir » un nouveau Frère. La même petite mallette transportait, à la barbe des argousins, les Nappes noire, blanche et rouge, les Chandeliers et les Cires, l'Encensoir et l'Évangile, le Rituel et l'Épée... Et, adjuratrices comme des Litanies, les paroles hiératiques venues du XVIII^e siècle, ouvrirent pendant des mois et des mois, à de jeunes hommes épris d'idéal et de mysticité, les mêmes symboliques « Portes ».

Sans qu'aucune publication ait pu servir de propagande, et sans avoir fait appel aux anciens membres des loges dispersées, le 4 avril 1943, à la Nouvelle Lune d'Équinoxe, dix-huit Cercles s'allumèrent dans Paris. Et le 29 septembre de la même année, c'étaient vingt-cinq schémas théurgiques semblables qui s'illuminaient à la même heure, dans le silence de la nuit... A Pontarlier, à Lyon, à Calais, à Nantes, d'autres « S. I. » au centre de « Cercles » magiques semblables, environnés des mêmes « lu-

nières » symboliques qui protégeaient les Elus-Cohen de jadis, lançaient à la même heure, sous une forme identique, le même « vortex » libérateur ! (1)

L'élan était donné. Désormais, il ne devait plus s'arrêter, et, Dieu aidant, la cohorte des Théurges qu'avait suscitée Martinez de Pasqually allait renaître et s'organiser, véritable « Chevalerie Mystique » au sein d'un matérialisme général.

*
**

C'est alors qu'un des « témoins » ayant assisté jadis à la « réception » d'*Aurifer* comme S::: I::: apporta au Groupe des éléments d'action décisifs. Nous avons déjà mentionné ce Membre de l'Ordre Martiniste sous son nomen ésotérique : *Mikaël*.

Ce Frère était en possession de tous les titres possibles en matière de Maçonnerie et d'Illuminisme, ainsi qu'on va le voir, car il était :

- « 33° » (Souv. Gd. Insp. Général) du Rite Ecossais Ancien et Accepté, Membre du Suprême Conseil pour la France et ses dépendances ;
- Membre d'Honneur de la Grande Loge de Danemark ;
- « 95° et 97° » du Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm, détenteur d'une Charte de Grand-Maître pour la France et ses dépendances, remise par John Yarker (Gd Hérophante de l'Ordre) en septembre 1909, et d'une autre signée de Jean Bricaud (1921) ;
- Membre d'Honneur de la Grande Loge d'Argentine pour le même Rite ;
- « Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte » pour le Rite Ecossais Rectifié, Grand Profès, selon la filiation de J.-B. Willermoz ; et donc en possession de la filiation des Elus-Cohen, par son initiation reçue du Dr Camille Savoie, lui-même, grand-maître de l'Ordre ;
- Inspecteur Principal de l'Ordre Martiniste, Membre de l'ancien Suprême Conseil, établi par Papus, (Chartes successivement signées de Papus et de Téder) ;
- Membre de l'Ordre Kabalistique de la Rose-Croix (fondé jadis par Papus et Guaita) et de sa Chambre de Direction ;
- Délégué de l'Ordre Martiniste (Suprême Conseil de Paris) en 1939, auprès de la Fédération Universelle des Sociétés Initiatiques (F.U.D.O.S.I.) ;
- Grand-Maître pour la France, de l'Ordre d'Hermès Tétrame-giste (Maçonnerie initiatique pythagoricienne) ;

(1) Conçues dans l'esprit primitif, ces exorcismes étaient dirigés contre le MAL, en tant que principe, mais aucune intention intéressée (politique, personnelle, etc...) n'y était incluse. Le fait doit être souligné.

- Membre de l'Ordre des Samaritains Inconnus ; (Ordre philanthropique allemand) ;
- Ancien membre fondateur du Chapitre INRI, fondé jadis par Papus et le Dr de Ribeaucourt pour réunir les S::: I::: détenteurs du 18° degré (Chev... R+C) et les Maçons spiritualistes du Rite Ecossais Rectifié ;
- Etc..., etc...

Aurifer était déjà maçon du Rite Initiatique Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm, le T. III. F. Mikael lui transmet donc les 4°, 12°, 14°, 18°, 32° et 33° degrés de Memphis-Misraïm, puis les 66°, 90°, 95° du même Rite, lui remettant les pouvoirs de Substitut-Grand Maître, en vertu de la Charte de Constitution d'un Souv.: Sanct.: reçue jadis en 1909 de John Yarker. Parallèlement, en vertu des Grandes Constitutions de 1786, modifiées et adoptées par le Convent Universel du Suprême Conseil, réunis à Lausanne le 22 septembre 1875 et du paragraphe 3 desdites Constitutions, prévoyant que, là où le Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté était inexistant ou en sommeil, un seul « 33° » avait pouvoir d'en constituer un autre, (puis, à eux deux un troisième, et ainsi de suite jusqu'à concurrence de neuf) le T. III.: F.: Mikael transmettait au F.: *Aurifer*, déjà 33°-95° de Memphis Misraïm, le 33° degré de l'Ecossisme. (1)

Le nouveau rameau Martiniste se trouvait ainsi en possession de la puissance maçonnique nécessaire pour se constituer en rameau Martineziste et se rattacher aux Elus-Cohen.

Parmi les nouveaux S::: I:::, selon la filiation de Saint-Martin, qu'avaient ordonnés les trois fondateurs du Groupe « Bethelios », il s'en trouvait deux qui étaient « maîtres » maçons, les F.: « *Andréas* » et « *Villanova* ».

Arguant les vieilles constitutions maçonniques qui veulent qu'en mer, à la guerre, ou en période de « sommeil » des Obédiences régulières, trois Maçons titulaires du Grade de Maître peuvent initier un profane, ces deux F.: et *Aurifer* constituèrent un « triangle écossais » et initièrent successivement les deux plus qualifiés et capables parmi les nouveaux venus. (Deux des 3 fondateurs primitifs de Bethelios : Phalgus et Baphometos, s'étant récusés et ayant refusé l'affiliation à la Franc-Maçonnerie). Le « triangle écossais » de trois membres, passait donc à cinq, et, de ce fait, devenait selon l'expression rituelle : « loge juste » puis, par la suite, le nombre de ses membres augmentant, « loge parfaite ». Cette première loge prit le nom d' « *Alexandrie d'Egypte* », à l'Orient de Paris, en souvenir de la Cité antique vers qui convergèrent l'élite des penseurs gréco-latins.

(1) Cette dernière transmission était irrégulière, car il eût fallu que le Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté se soit lui-même dissous. Ce n'était pas le cas...

Le noyau martiniste rénovateur était donc en possession d'un nombre majoritaire d'*initiateurs libres*, (filiation de Saint-Martin et des « Philosophes Inconnus »), et d'un nombre minoritaire de ces mêmes initiateurs libres, détenteurs de l'initiation maçonnique et des pouvoirs afférents à tout détenteur des hauts-grades.

Or, nous l'avons dit, le Frère « *Mikaël* » était en possession de la filiation des Grands-Profès de J.-B. Willermoz, et comme tel, de celle des « Elus-Cohen » de Martinez de Pasqually. Son ordination de « Chevalier-Bienfaisant de la Cité Sainte », il l'avait reçue du Dr Camille Savoie en personne, Grand-Maître du Rite Écossais Rectifié, et successeur incontestable et incontesté de Willermoz, à la tête du « Grand Prieuré des Gaules ».

Le 3 Septembre 1943, selon l'ancienne Rituélie et le Sacramentaire utilisés jadis pour ces mêmes « Elus-Cohen », (c'est-à-dire en accord avec les instructions pratiques contenues dans les lettres manuscrites figurant aux archives de l'Ordre, et des mains mêmes de Martinez ou de Saint-Martin), au centre du Cercle marqué « des deux Noms et du schin », et ceint des Huit Noms et des Huit Lumières, Mikaël transmet à Aurifer les « *pouvoirs et les droits, les devoirs et les charges, de Chevalier Elu-Cohen et Réau-Croix* ».

De ces deux grades, le premier (Chevalier-Elu), synthétisait ceux de « *Grand-Maître Cohen* » (ou *Grand-Architecte*), et de « *Grand-Elu de Zorobabel* ». Le second était celui du premier degré de la fameuse classe secrète des *Réaux-Croix*.

Dans l'esprit de Martinez, ce dernier consistait en une véritable prêtrise. Les « opérations » y étaient dénommées « culte » ; et le candidat n'était plus initié, mais bien « ordonné ». Allusion à un « sacrement d'ordre ».

Or, Mikaël et Aurifer étaient tous deux possesseurs de l'*épiscopat cathare selon la filiation de J. Doinel*.

**

Arguant cette transmission, Aurifer constitua deux autres Martinistes et « S. I. », également détenteurs de ce même épiscopat, « Chevaliers Elus » et « Réaux-Croix ». Puis, on ordonna simplement « Chevaliers-Elus » les deux autres « S. I. » également maçons. Et ainsi, au sein du noyau martiniste né de cette guerre, un « Temple Cohen », légitime et régulier était fondé.

On établit les Chartes nécessaires, relatant diverses transmissions. On rédigea celle de constitution dudit Temple. On élaborait des Statuts et règlements, généraux et particuliers. On prit soin d'avertir officiellement de cette résurgence, le Rite Écossais Rectifié, le Suprême Conseil du Rite Écossais Ancien et Accepté, le Rite Ancien et Primitif de Memphis-Misraïm, et l'Ordre Marti-

niste, en son Suprême Conseil Lyonnais. Et afin de ne créer aucune dissidence, aucune équivoque, on répudia le vocable de Martinisme et on reprit le titre ancien : « *Ordre des Chevaliers Elus-Cohen de l'Univers* », tel qu'il était employé au xviii^e siècle par ses fondateurs initiaux.

On reprit, au sein de ce Temple Cohen, la tradition des Opérations journalières, mensuelles et équinoxiales.

Afin de continuer à faire rechercher les grandes clés de la Kabale, ce par des spécialistes de cette question, on institua au sein du noyau général (martinistes de Saint-Martin et Elus-Cohen de Martinez de Pasqually), le groupe « A.G.L.A. », qui prit ce nom en souvenir de la Société Secrète analogue, à laquelle appartient le roi François I^{er}, et que nous avons décrite longuement en un précédent chapitre.

En même temps, afin de mettre au point une synthèse de la pensée gnostique, issue des œuvres des anciens docteurs (Valentin, Simon de Samarie, Marcion, Basilide, Hiérakléon, etc...), on constitua avec trois autres évêques gnostiques parisiens, également S::: I:::, un Haut-Synode de six membres.

Ainsi, avec la chaîne des initiés libres, ou « S. I. » selon Saint-Martin, le Temple Cohen de Paris, le Groupe « AGLA », le Haut-Synode, se trouvait reconstitué ce que le Gouvernement sectaire de Vichy avait cru écraser à jamais ! Et, mieux encore, une organisation infiniment plus serrée, une décentralisation féconde en ses recherches, une jeunesse et une ardeur durable, rendaient désormais le Martinisme plus vivant et plus fort qu'auparavant. Des archives, dont certaines pièces constituaient des documents sans pareils, des Chartes et Patentes, irréfutables et sans ambiguïté, des filiations inattaquables, complétaient cette puissante légitimité.

Ce que n'avaient pu réaliser les Vieux Maîtres allait revivre, et mieux encore, PROSPÉRER...

C'est alors que se produisit un drame, déjà signalé plus haut, qui modifia du tout au tout l'aspect mutuel des deux rameaux martinistes.

Le samedi 25 Mars 1944, à la fin de la soirée, quelques hommes se présentaient au domicile de M. Chevillon, rue des Macchabées, à Lyon. Il était descendu là chez Mme Vve Bricaud, femme du regretté grand maître de l'Ordre. Quelques semaines auparavant, d'autres hommes étaient venus demander après Jean Bricaud. Apprenant qu'il était mort depuis dix ans, ils s'étaient excusés, penauds, et s'étaient retirés. Cette fois, ils étaient bien documentés. M. Chevillon était là.

Ils arguèrent d'un mandat de perquisition, qu'ils se refusèrent d'ailleurs de montrer. Ils mirent la maison en désordre, s'emparèrent de quelques bouteilles de champagne, cadeau d'un ami à M. Chevillon à l'occasion du baptême de ses enfants, baptême célébré par lui en qualité de patriarche de l'Eglise catho-

lique-Gnostique de Lyon. Puis, n'ayant rien trouvé de suspect, ils déclarèrent arrêter M. Chevillon. Tard dans la nuit, Mme Vve Bricaud attendit son retour. Dans la matinée du lendemain, des agents de police, (véritables ceux-là), se présentèrent et l'avertirent qu'on avait découvert le cadavre de son hôte, criblé de balles, dans un terrain vague. Son argent, sa bague, étaient intacts. Le crime était donc incontestablement politique.

Telle est, laconique et dramatique à la fois, la relation du drame.

En 1940, l'antimaçon Vallery-Radot et des shires du gouvernement de Vichy avaient déjà perquisitionné au domicile de Mme Bricaud. Dans les listes de hauts-dignitaires des sociétés secrètes, publiées par le Journal Officiel, le nom de Chevillon avait figuré. Et quelques jours avant le drame, le stipendié Maurice Yvan-Sicard, du Parti Populaire Français, chef de la propagande, avait déclaré dans un meeting qu'il fallait « abattre les chefs de la haute-maçonnerie et de la synarchie ». Et les revues antimaçonniques avaient toutes désigné le Martinisme comme identique à cette même mystérieuse Synarchie. Dès lors, la campagne devant préparer l'opinion à l'assassinat de Chevillon était signée...

En réalité, « la Synarchie », organisation secrète à la solde des trusts et du haut-capital, existait bel et bien. Mais elle n'avait rien à voir avec le *principe synarchique* du gouvernement des états, prôné jadis par un martiniste de Saint-Martin, Saint-Yves d'Alveydre !

On avait sciemment confondu l'Ordre Martiniste avec un mouvement purement politique et capitaliste, confondu les martinistes avec des aventuriers d'affaires.

Quoi qu'il en soit, cet assassinat d'un vieillard sexagénaire devait, comme toujours, générer une moisson féconde. Les deux rameaux de Lyon et de Paris, déjà sur le point de s'unir définitivement et de supprimer cette scission injustifiée, mirent fin de concert à cette séparation. On décida de revenir purement et simplement au vieux « Rite des Elus-Cohen », rite maçonnique spiritualiste et occulte, et de laisser au libre-arbitre des détenteurs de la filiation des S. I. de Claude de Saint-Martin, le droit, en tant qu'*initiateurs libres* d'assurer la perpétuation de leur Tradition.

Le « Rite Cohen », fut repris sous la forme du XVIII^e siècle et ainsi hiérarchisé, tel que Martinez de Pasqually l'avait fixé :

<i>Classe du Parvis</i>	<table> <tbody> <tr> <td>Apprenti-Maçon</td> <td rowspan="3">} <i>Maçonnerie Bleue</i></td> </tr> <tr> <td>Compagnon-Maçon</td> </tr> <tr> <td>Maitre-Maçon</td> </tr> </tbody> </table>	Apprenti-Maçon	} <i>Maçonnerie Bleue</i>	Compagnon-Maçon	Maitre-Maçon	— <i>Philosophique</i> —
Apprenti-Maçon	} <i>Maçonnerie Bleue</i>					
Compagnon-Maçon						
Maitre-Maçon						
<i>Classe du Porche</i>	<table> <tbody> <tr> <td>Apprenti-Cohen</td> <td rowspan="3">} <i>Maçonnerie Verte</i></td> </tr> <tr> <td>Compagnon-Cohen</td> </tr> <tr> <td>Maitre-Cohen</td> </tr> </tbody> </table>	Apprenti-Cohen	} <i>Maçonnerie Verte</i>	Compagnon-Cohen	Maitre-Cohen	— <i>Cabalistique</i> —
Apprenti-Cohen	} <i>Maçonnerie Verte</i>					
Compagnon-Cohen						
Maitre-Cohen						

<i>Classe du Temple</i>	}	Maitre-Elu Cohen	}	<i>Maçonnerie Noire</i> (<i>Chapitres et</i> <i>Aréopages</i>) — <i>Théurgique</i> —
		Grand-Maitre Cohen (ou Gd-Architecte)		
		Grand-Elu de Zoro- babel.		
<i>Classe Secrète</i> (Sanctuaire)	}	Réau-Croix	}	<i>Maçonnerie Rouge</i> — <i>Sacerdotale</i> —
		Gd-Maitre Réau-Croix		

De longues périodes et stages de probation furent imposés pour passer d'un grade à un autre, et il fut décidé de n'accorder l'enseignement qu'en raison directe du savoir et du travail personnel du récipiendaire.

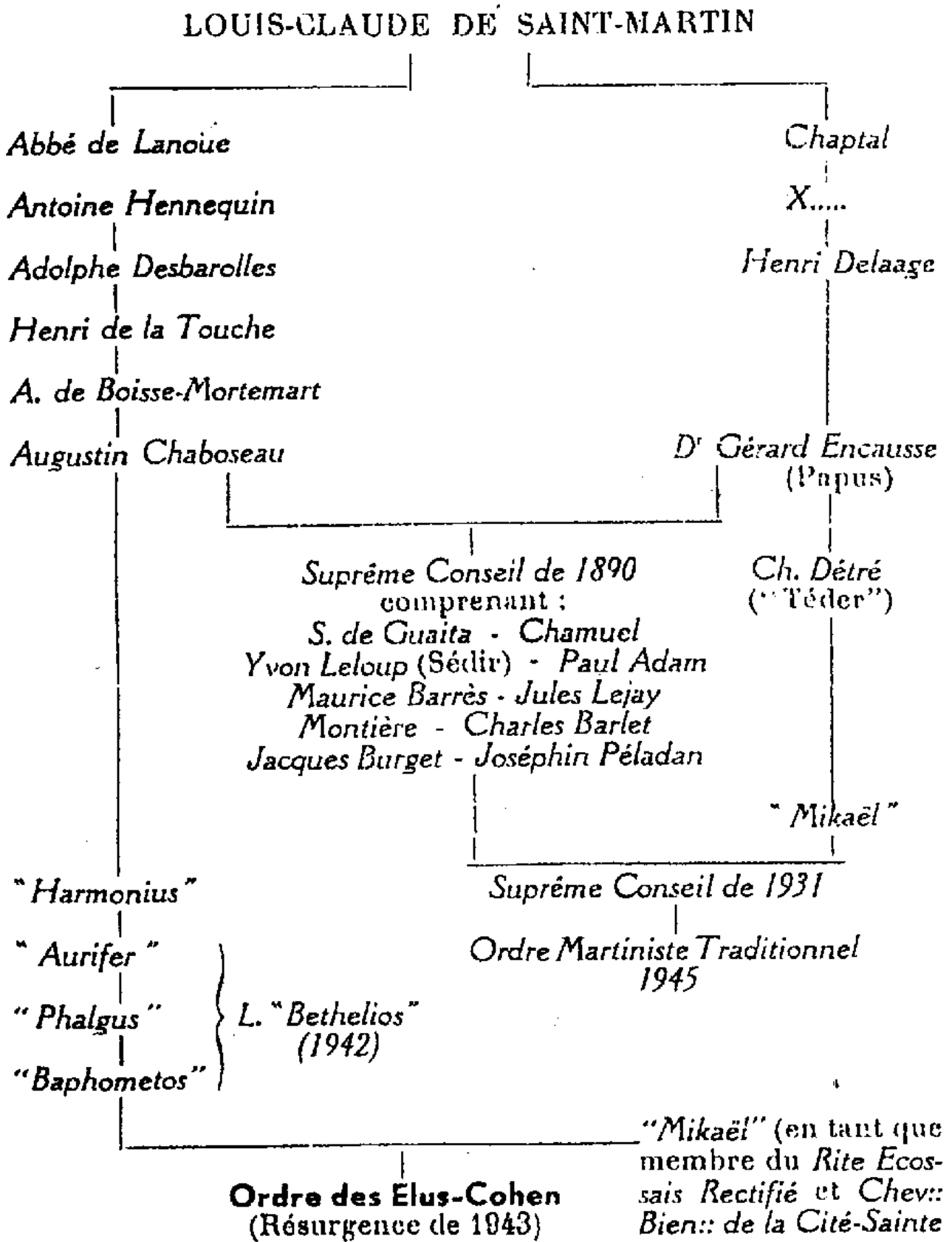
La *Classe du Parvis* (Maçonnerie Bleue), rassemblée dans les Loges de Saint-Jean de la Maçonnerie Symbolique donnait l'enseignement philosophique et moral. La *Classe du Porche* donnait l'enseignement cabalistique, en accord avec la doctrine du Maître, fondateur de l'Ordre, tel qu'il était contenu (voilé), dans le « *Traité de la Réintégration des Etres* », et dans la « *Révolution des Ames* » du rabbin Isaac Loriah. La *Classe du Temple* donnait l'enseignement théurgique et *pratique*. Par cet enseignement, l'affilié mettait le pied dans le Laboratoire Occulte, et s'attaquait aux arcanes de la Haute-Magie. Enfin, la *Classe secrète*, dite du « *Sanctuaire* », transmettait une initiation *sacerdotale* complète, faisant du Réau-Croix le véritable et authentique successeur *des prêtres selon Melkissedek et selon Aron*, avec tout ce que cette initiation comporte de complément théurgique à l'enseignement du « *Temple* » et de « *pouvoirs* » occultes, conférés par cette *ordination sacerdotale*.

**

Avec les Elus-Cohen, multipliés et organisés, la Tradition Occidentale possédait là sa milice sacrée, telle que l'avait possédée jadis le Temple de Jérusalem avec ses chevaliers-lévites, ou le christianisme médiéval, avec ses Templiers, à la fois prêtres et soldats...

**

A l'heure où nous écrivons ces lignes, terminant un manuscrit commencé sous la terreur policière, deux ans plus tôt, Paris vainqueur et joyeux, clame sa liberté reconquise ! Durant sept jours et sept nuits, rué aux barricades, un peuple patriote et fier a lutté pour chasser le régime de servitude, de baillon et de mort que lui avait imposé des Barbares. Et comme il y a vingt-deux siècles, à Emmaüs et à Hébron, les lévites groupés derrière Judas Macchabée contre Antiochus Epiphane, il y eut



**TABLEAU DE FILIATION DU MARTINISME
ET DU MARTINEZISME CONTEMPORAINS**

des Martinistes et des Elus-Cohen pour combattre derrière ces mêmes barricades ! Et les reitres ont été chassés, leurs chars de guerre incendiés, forcées leurs forteresses.

Mais qui dira la part qu'avaient eu en cette action, libératrice des esprits et des corps, des idées et des actes, cette levée, chaque saison plus nombreux, des épées rituelles et des flambeaux symboliques ? Qui dira la puissance des paroles d'une hiérurgie séculaire, et le rayonnement occulte des Cercles opératoires mystérieux ?

En peu de mois, toute la puissance militaire écrasante qui s'était répandue sur l'Europe, terrorisée en quelques saisons, s'est écroulée. Toute la Barbarie païenne accompagnant les drapeaux noirs aux deux S runiques d'argent de la Waffen-SS a fondu, devant la Croix du Christ unie à l'Etoile de Salomon... Et les sinistres emblèmes d'un régime sans cœur et sans pitié n'ont servi qu'à voiler l'incompréhension des chefs barbares devant cette incompréhensible défaite. Ni la croix gammée tournée à gauche, ni les crânes et les tibias d'argent des sections spéciales, ni ces cornes de bovidés ornant les emblèmes régimentaires allemands, n'ont prévalu devant les vieux Pantacles venus du fond des âges ! Odin et Thor, Irmensul ou Wottan, aucun des anciens dieux ne s'est levé, hors du linceul de pourpre où dorment les divinités mortes, pour combattre, tels les dieux de la Grèce, à la tête de ses légions.

Et s'il est véridique que l'homme de Bertschegaden a tenté d'asservir les Puissances Occultes à ses désirs de domination, s'il est vrai que l'Allemagne nationale-socialiste s'est tournée vers des dieux d'un autre âge, il est alors non moins certain qu'ils n'ont pu lui donner la victoire.

« Tout est plein d'âmes et de daïmones... » a dit Aristote. Et Léon Daudet, citant le philosophe antique, ajoutait dans « Un jour d'Orage » : « ...et nous vivons au centre d'un perpétuel combat de grandes ailes, blanches ou noires... ».

Spiritualiste à sa manière, l'Allemagne nationale-socialiste avait réussi à se donner des Protections Occultes, et, grâce à elles, à vaincre des peuples ayant volontairement renié les leurs. Les peuples libres sauront-ils comprendre cet intersigne, et, rompant délibérément avec un athéisme et un cléricisme enfantins et désuets, retrouver aux sources éternelles, l'eau-vive de la vraie Spiritualité ?



Comme se terminait la mise en pages de ce volume, M. Jean Chaboseau, fils du Grand-Maitre de l'Ordre Martiniste, Augustin Chaboseau, nous a fait parvenir la Notice manuscrite ci-après sur l'Ordre fondé par Papus.

La voici, en son intégralité.

NOTE HISTORIQUE SUR L'ORDRE MARTINISTE

Le public qui s'intéresse aux choses initiatiques, aux mystères ésotériques, est considérable, et l'on doit dire qu'un des facteurs de propagation de ces doctrines est la renommée de l'Ordre Martiniste. Mais peu d'étudiants de l'Occulte savent exactement ce que l'on doit entendre par là. C'est pourquoi, dans une Revue qui, depuis sa fondation, place sur sa couverture le signe de cet Ordre, il nous a paru nécessaire de donner quelques précisions sur cette Société dont on a beaucoup parlé, et en général de façon erronée. (1)

Ce que l'on entend par Martinisme est un ensemble de considérations et d'études basées sur un enseignement transmis par Claude de Saint-Martin, le Philosophe Inconnu. On trouvera dans cette Revue des études sur la doctrine, la vie et les œuvres de ce Philosophe, et nous n'y insisterons pas, puisqu'il s'agit ici de l'Ordre proprement dit.

L'existence d'un Ordre Martiniste est un fait précis, et le lecteur même le moins averti sait que cet ordre fut fondé par Papus, continuateur de Saint-Martin. Mais il est entendu que Papus est le successeur de Saint-Martin, et comme Papus le dit lui-même, que cet Ordre a pour fondateur Martinez de Pasqually et Saint-Martin lui-même...

La vérité est autre. Papus fut l'âme, l'animateur d'un mouvement de rénovation des études ésotériques, à la fin du XIX^e siècle. Entouré d'écrivains de talent, de chercheurs et d'érudits, il se proposa, et réussit, de faire pénétrer dans le public même le moins averti, cette façon de comprendre l'univers, la métaphysique et la science. Mais Papus comprit vite que, pour grouper les éléments épars qui se livreraient à ces recherches, il était besoin d'une Société qui unirait en un faisceau les volontés et étudierait avec discipline les systèmes, et formerait une élite capable de renseigner, de diffuser, selon une méthode appropriée, ce corps de doctrines qu'il souhaitait avec ses amis voir prendre de l'extension.

C'est ainsi qu'initié dans une sorte de Maçonnerie particulière, Papus eut l'idée de créer un Ordre analogue, dont le mode de travail serait sensiblement le même, et la discipline intérieure inspirée des Ordres Maçonniques. Et déjà initié à la tradition de Saint-Martin, il pensa placer sous cet égide cet Ordre qu'il composa avec ses amis.

Initié déjà, il l'était en effet, et nous renvoyons au Livre de G. Van Rijnberk à ce sujet : nous y verrons comment il tint à

(1) Ce texte était destiné à la revue *l'Initiation* qui devait paraître et dont les circonstances difficiles ont empêché la résurgence.

s'adjoindre des Martinistes déjà initiés comme lui, individuellement, pour donner corps à cet ordre, — qui naquit en 1891.

Mais il fallait présenter quelque chose qui eut une origine, une filiation, une tradition, et plaçant cet Ordre sous ce vocable, il constata qu'avait déjà existé dans le passé au sein de la Maçonnerie écossaise, un Ordre fondé par Martinez de Pasqually, et hors de la Maçonnerie, un Groupement créé par Saint-Martin. Nous ne prétendons pas juger Papus, ni l'attaquer, cependant la vérité historique nous oblige à préciser que la liaison invoquée par Papus entre ces organisations et celle qu'il constitua en 1891 est toute de fantaisie et marque un désir de justification. Papus, en un manifeste de 1906, publie que l'Ordre Martiniste fut fondé vers 1750 par Martinez de Pasqually, continué par Saint-Martin, puis par Willermoz jusqu'en 1810, et qu'il a pris une nouvelle vigueur par la Constitution d'un Suprême Conseil en 1887 ; annonçant que ce Suprême Conseil dont il est le Président conserve des archives depuis 1767, il laisse ainsi entendre que l'on est en présence d'une Société qu'aucune solution de continuité ne vint troubler, et que son Chef actuel est le successeur légitime des précédents.

Il est certain qu'une unité doctrinale relie les tenants de cette tradition, mais là se borne cette continuité. L'Ordre fondé par Martinez disparut officiellement et officieusement au Convent de Wilhelmsbad, et, composé de Maçons, il avait un but et une méthode de travail tout à fait particulier. Jamais Saint-Martin n'a continué cet Ordre, qui n'existait pas sous cette appellation, et au reste comment l'aurait-il pu, puisque, démissionnaire de toute organisation maçonnique par sa lettre du 4 Juillet 1790, il ne commença à propager son système personnel qu'à partir de 1793. Quant à Willermoz, préoccupé de Maçonnerie transcendante, il consacra son activité, après la mort de Martinez, à la Maçonnerie rectifiée, régime écossais dissident mais toujours maçonnique. (1)

Quelle est donc la filiation dont peut se réclamer Papus ? Elle suffit à elle seule à justifier l'origine de l'Ordre Martiniste tel que l'a fondé Papus. Cette filiation qui remonte à Saint Martin, soit par Chaptal, soit par l'abbé de la Noüe, et que Van Rijnberk a analysée dans le tome II de son étude sur Martinez, n'a aucun rapport avec l'Ordre des Cohens de celui-ci, mais bien à la Société des Philosophes Inconnus dont le baron de Tschoudy en son « Etoile Flamboyante » (1784) donna les Statuts. C'est à cet Ordre ou confrérie mystique, qui compta Khunrath, Gitchel, Salzmann, Boehme, parmi ses membres, que se rattacha Saint-Martin lorsqu'il eut démissionné des Cohens, de la S.O.T., etc...

(1) On a vu dans les pages précédentes, que l'Ordre des Elus-Cohen avait clandestinement survécu à sa mort officielle...

par sa lettre de 1790 alors qu'il était à Strasbourg. C'est à cet ordre, qui rejoint les « Frères d'Orient », dont l'un des Patrons fut l'Empereur Alexis Comnène et qui est encore plus antique, qu'appartiennent les symboles fondamentaux et uniques du Martinisme, et les lettres qui accompagnent le « Chrismon » des points mystérieux de l'Ordre ont aussi cette origine. C'est de cette Fraternité que Saint-Martin reçut les clés de sa Voie intérieure. Ce sont elles qu'il déposa entre les mains de la Société des Intimes, Société dont l'existence est attestée par la lettre au Professeur Koëster en 1795, citée par Rijnberk, et par celle adressée à Von Meyer par J. Pont dont parle Gleichen.

C'est donc uniquement cette Société des Intimes de Saint-Martin que Papus a rénovée, qu'il a constituée en Ordre, et à laquelle il a donné une forme maçonnique élargie, c'est-à-dire qu'il a organisé sous la forme d'une obédience réelle, avec Loges, Groupes, Conseil Suprême, etc..., quelque chose de vague, de libre, qui allait en s'amenuisant.

Cet Ordre Martiniste connut une activité fort grande, à tel point que l'on ne peut plus parler de Saint-Martin et du Martinisme sans évoquer l'existence immédiate de l'Ordre du même nom.

A la mort de Papus (1916), on assista à une floraison de membres du Suprême Conseil se proclamant chacun Grand Maître et se faisant chacun reconnaître par une fraction des membres. L'un publie un Rituel, un autre entend maintenir le système des initiations libres, et un autre enfin, qui réunit tout de suite le plus grand nombre d'adhérents, ne se contenta pas de la Tradition vieille d'un quart de siècle de cet Ordre ; il y apporta de telles modifications, que l'on assista réellement à la naissance d'un nouvel Ordre. Reprenant à son compte les affirmations de Papus, et se prétendant son successeur légitime, il prétendit à la filiation régulière de Martinez par des initiés libres qui lui auraient transmis celle-ci, fermant l'Ordre ainsi rénové aux non-maçons, exigeant des grades maçonniques préalables à l'admission, rejetant les femmes, fabriquant un Rituel, il constitua un édifice qui, de l'extérieur, tient debout, et auquel ses commettants croient avec une belle foi aveugle. (1)

Devant ces faits, un nombre restreint mais suffisant de survivants du Suprême Conseil de 1891 se réunit en 1931, et proclama la pérennité de l'Ordre fondé par Papus avec eux, continuateur de la Société des Intimes de Saint-Martin. S'affirmant seuls justifiés pour manifester cette régularité, ils constituèrent un Conseil Suprême qui choisit par élection, comme on avait procédé en 1891, le plus ancien en âge profane et initiatique, et fondèrent des Groupes selon l'ancien usage.

(1) Il s'agit là de Teder !

Et il se trouva pour renforcer leur revendication, que celui qui fut choisi pour présider cette rénovation était précisément l'un des deux survivants de ceux que Papus s'était adjoint, un de ceux qui lui apportèrent l'appui de leur initiation préalable dans cette tradition, celui qui avait reçu cette filiation sans solution de continuité depuis Saint-Martin, familialement, bref, l'un des très rares qui ne comptent pas Papus dans leur lignée initiatique. (Il ne s'agit ici, on le comprendra, que de la succession initiatique, la succession à la charge de Grand Maître, charge créée par Papus, et titre que personne ne porta avant lui).

L'Initiation donnée par l'Ordre Martiniste est, conformément à son origine, en un seul degré ou grade, et est pleine et totale à ce terme. Mais elle est précédée d'un degré de probation, et comporte deux temps, l'un qui est l'initiation proprement dite, et le second qui est la transmission du pouvoir d'initiateur. Il ne saurait être question de s'arrêter pour l'admission dans l'Ordre, à la qualité préalable de Franc-Maçon, ni de considérer le sexe de l'impétrant.

L'Ordre Martiniste, qui se proclame Traditionnel, et seul à pouvoir le prouver, refuse de se laisser considérer comme un Martinisme « libre », comme on le qualifie ailleurs ; bien au contraire, étant lui-même la plus pure orthodoxie traditionnelle, ce sont les autres prétentions à une régularité qui deviennent, ipso-facto, « libres » vis-à-vis de lui.

En 1939, un Convent Général réunit à Bruxelles les Sociétés et Fraternités initiatiques non-maçonniques, et l'Ordre Martiniste rénové en 1931 fut seul reconnu en possession de la régularité issue de Saint-Martin, et seul admis à parler au nom du Martinisme. Ajoutant le qualificatif de Traditionnel, l'Ordre Martiniste essaima dans divers pays (U.S.A., Belgique, Danemark, Suisse, Hollande), on régularisa les formations issues de Papus qui se considéraient comme libres parce qu'elles ne voulaient pas reconnaître l'une quelconque des Organisations qui se proclamaient continuatrices de Papus, en raison des modifications apportées depuis sa mort, et par les prétentions injustifiées à autre chose qu'à la tradition de Saint-Martin.

Actuellement, l'Ordre Martiniste Traditionnel reprend, selon l'ancienne expression, force et vigueur, en France du moins, (car notamment aux U.S.A. il est resté en activité) où ses membres furent inquiétés, perquisitionnés, arrêtés, par les services de Vichy, et le Suprême Conseil Universel, siégeant à Paris, vient d'adresser à tous les Martinistes du monde une circulaire annonçant la reprise officielle de ses travaux.

Maintenant fermes les principes de son Maître le Philosophe Inconnu, l'Ordre Martiniste Traditionnel revendique l'honneur de se voir considérer comme seul dépositaire de cette tradition, et appelle tous les Initiés Martinistes à se grouper dans son sein, parce qu'il représente, en la personne de son Président et de

quelques-uns de ses membres, une Tradition plus que millénaire qui ne doit en aucune façon son existence à Papus en 1891 : Papus s'y intéressa seulement, nous pensons l'avoir montré, et il faut convenir que la forme que celui-ci donna à cette organisation s'est montrée si viable, si positive et si féconde, qu'il est devenu impossible de concevoir l'activité martiniste sous un autre aspect ».

On le voit, il y a actuellement deux choses distinctes : l'*Ordre Martiniste Traditionnel*, qui groupe les Martinistes de Saint-Martin (martinisme libre) et l'*Ordre des Elus-Cohen* (martinisme maçonnique, à forme théurgique).

LES ADVERSAIRES DU MARTINISME

ET LE « SECRET » DE L'ORDRE

D'un Ordre aussi combattif que le Martinisme, on ne saurait affirmer qu'il ne puisse compter que des amitiés! Il était inévitable que, déclenchant une *action*, dans le domaine matériel comme dans le domaine hyperphysique, le mouvement suscité jadis par Martinez de Pasqually se soit amené une *réaction* contraire. Chose curieuse, ce fut en des domaines apparemment opposés que cette réaction se produisit, et les adversaires se comptèrent aussi bien dans les rangs des catholiques ultra-militants que dans ceux des francs-maçons rationalistes ou athés, dans le parti-pris des foules ricanieuses ou aveugles, comme dans la hargne fanatique des intolérants.

Avant tout, le Martinisme tomba sous la censure pontificale proscrivant, après les empereurs romains de la décadence, les « sociétés de pensée » et les « compagnonnages ésotériques ».

C'est ainsi que l'Encyclique « *Qui Pluribus* » du pape Pie IX, (le même qui fut, paraît-il, affilié à la Franc-Maçonnerie au temps où il n'était qu'un prélat...) et datée du 9 Novembre 1846, nous dit :

« Animé d'une juste émulation du zèle et des saints exemples de ses prédécesseurs, Grégoire XVI, de sainte mémoire, et dont nous avons été constitué le successeur, malgré l'infériorité de notre mérite, a condamné par ses Lettres Apostoliques les mêmes sociétés secrètes, que Nous entendons déclarer aussi condamnées et flétries par Nous... »

Déjà, le Synode de Rouen, en 1209, avait donné l'exemple contre le Compagnonnage et les Métiers, nous disant : « ...Il est des clercs et des laïques qui s'engagent par serment à une entr'aide mutuelle, s'exposant ainsi à se parjurer (?). La Sainte Eglise déclare avoir en horreur pareilles associations... ».

C'est donc avec des précédents fort connus que le pape Clément XII, le 28 Avril 1738, lança son Encyclique « *In Eminentissimi* ». Nous ne résistons pas à la tentation d'en donner des extraits significatifs de l'ignorance absolue dans laquelle bon nombre de condamnations redoutables furent lancées, sans qu'on ait tenu

compte de l'absolue pureté d'intention des hérétiques. Nous disons bien redoutables, car, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, dans des états tels que le Portugal ou l'Espagne, pour ne citer que ceux-là, l'hérésie était encore punie de mort. Au Portugal, le seul fait d'être reconnu Franc-Maçon équivalait à l'application immédiate de la sentence, et c'est à bord des navires de guerre du Roi d'Angleterre, ancrés en permanence dans les ports portugais, que se tinrent longtemps les « tenues » des maçons portugais !

« Nous avons appris par la renommée publique (1) qu'il se répand au loin chaque jour avec de nouveaux progrès, certaines sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules, nommés de Francs-Maçons, ou sous une autre dénomination, selon la variété des langues, dans lesquels des hommes de toute religion et de toute secte, affectant une apparence d'honnêteté naturelle (...), se lient entre eux par un pacte aussi étroit qu'im-pénétrable, d'après des lois et des statuts qu'ils se sont faits, et s'engageant par un serment prêté sur la Bible, et sous les peines les plus graves, à cacher par un silence inviolable tout ce qu'ils font dans l'obscurité du secret.

Mais comme telle est la nature du crime, qu'il se trahit lui-même, jette des cris qui le font découvrir et le dénoncent, les sociétés ou conventicules susdits ont fait naître de si forts soupçons dans les esprits des fidèles, que s'enrôler dans ces sociétés, c'est, près des personnes de probité et de prudence, s'entacher de la marque de perversion et de méchanceté. Car s'ils ne faisaient point le mal, ils ne haïraient pas ainsi la lumière, et ce soupçon s'est tellement accru, que dans certains Etats, ces dites sociétés ont été depuis longtemps proscrites et bannies, comme contraires à la sûreté des Royaumes. »

Vient après la condamnation finale :

« C'est pourquoi Nous défendons formellement et en vertu de la sainte obéissance à tous et à chacun des fidèles de Jésus-Christ, de quelque état, grade, condition, rang, dignité, prééminence qu'ils soient, laïcs ou clercs, séculiers ou réguliers, méritant même une mention particulière, d'oser ou de présumer sous quelque prétexte, sous quelque couleur que ce soit, d'entrer dans lesdites sociétés de Francs-Maçons, ou autrement appelées, de les propager, de les entretenir, les recevoir chez soi, ou de leur donner asile ailleurs, de les cacher, d'y être inscrits, agrégés, y assister, ou leur donner le pouvoir et les moyens de s'assembler, leur fournir quelque chose, leur donner conseil, secours, ou fa-veur ouvertement ou secrètement, directement ou indirectement, par soi ou par d'autres, de quelque manière que ce soit, comme

(1) Ainsi, cette condamnation papale, qui voue les affiliés aux rigueurs d'un pouvoir séculier fanatisé, ne repose que sur la « renommée publique ». La belle justice, en vérité !...

aussi d'exhorter les autres, les provoquer, les engager à se faire inscrire à ces sortes de sociétés, à s'en faire membres, à y assister, à les aider, ou entretenir de quelque manière que ce soit ou les conseiller. Et Nous leur ordonnons absolument de s'abstenir tout à fait de ces sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules, et cela sous peine d'Excommunication à encourir par tous, comme dessus, contrevenants, *par le fait*, et sans autre déclaration, de laquelle nul ne peut recevoir le bienfait de l'Absolution par autre que par Nous, ou le Pontife Romain alors existant, si ce n'est toutefois à l'article de la Mort.

Voulons de plus et mandons que tous les Evêques et Prélats supérieurs et autres Ordinaires des lieux, que tous Inquisiteurs de l'hérésie, informent et procèdent contre les transgresseurs de quelque état, grade, condition, rang, dignité ou prééminence qu'ils soient, *les répriment et les punissent des peines méritées, comme fortement suspects d'hérésie...*

Qu'il ne soit permis à aucun homme d'enfreindre ou de contrarier, par une entreprise téméraire, cette Bulle de notre déclaration, condamnation, mandement, prohibition et interdiction. Et si quelqu'une ose y attenter, qu'il sache qu'il encourra l'indignation du Dieu Tout-Puissant, et celle des bienheureux apôtres Pierre et Paul. »

Mais il y avait encore des hommes raisonnables et justes, en France, en 1738 ! Et le Parlement refusa tout simplement de « réprimer et punir » des gens simplement « suspects d'hérésie », sans que la colère des bienheureux Pierre et Paul y fasse quoi que ce soit. La Bulle ne fut pas entérinée, et on passa outre à la colère romaine.

Le 18 Mai 1751, le successeur de Clément XII, le pape Benoit XIV, lança à son tour l'Encyclique « Providas ». Relevons-y simplement cette phrase significative, qui nous montre que la *Vérité* importe peu à certaines personnes, si leur opinion métaphysique est simplement délaissée ou compromise.

« Or, parmi les causes très graves de la susdite prohibition et condamnation, la première est que dans ces sortes de Sociétés, il se réunit des hommes de toute Religion et de toute Secte, d'où on voit assez le mal qui en peut résulter pour la pureté de la Religion Catholique.

...Nous requérons de tout notre zèle, à l'effet de leur exécution, l'assistance et le secours de tous les princes et de toutes les puissances séculières catholiques, les souverains et les puissances étant choisis par Dieu pour être les défenseurs de la Foi et les protecteurs de l'Eglise et, par conséquent, leur devoir est d'employer *tous les moyens* pour faire rendre l'obéissance dues aux *Constitutions Apostoliques*. »

Nous rappellerons pour mémoire les Encycliques suivantes, qui toutes confirmèrent ou appuyèrent celles-là :

- Encyclique « Ecclesiam », du 13 Septembre 1821, de Pie VII,
- Encyclique « Quo Graviora », du 13 Mars 1826, de Léon XII,
- Encyclique « Traditi », du 24 Mai 1829, de Pie VIII,
- Encyclique « Humanum Genus », du 20 Avril 1884, de Léon XIII.

Entre les deux dernières, se situe l'Allocution Consistoriale du 25 Septembre 1865, de Pie IX.

L'aveuglement de certains « ultras » est tel, que, dans sa petite brochure « L'Eglise et la Franc-Maçonnerie », F. de Boisjolin, le compilateur à qui nous empruntons ces textes (ce qui leur assure une garantie d'authenticité !), nous dit ceci dans un nota :

« On l'a sans doute remarqué : même envers les Sociétés Secrètes les plus malfaisantes, les Papes ne se départissent pas d'une sérénité et d'une mansuétude toute évangélique. »

Eh bien ! Nous chercherons vainement, quant à nous, la « mansuétude tout évangélique » dont a pu bénéficier le dernier hérétique brûlé vif à Saragosse, en 1804, en présence des autorités civiles et religieuses, vêtu du *san-benito* de bure, jaunie au soufre, tel ses prédécesseurs des siècles précédents !

Et qui s'étonnerait que l'action politique de certaines sociétés secrètes, maçonniques ou paramaçonniques, se soit, *avant tout*, attachée à faire disparaître un fanatisme aussi sauvage, aussi peu en rapport avec le message du Christ ? Qui oserait soutenir que pareille intolérance puisse être justifiée par les enseignements du Jardin des Olives ? Qui ne comprendrait alors la fidélité que ces mêmes sectes ont observée à l'égard de pouvoirs publics protestants, et donc tolérants, alors que leur action politique s'acharnait au contraire à abattre les trônes catholiques, pourvoyeurs des cachots, des gibets, ou des bûchers ? Qui oserait nier que ces sectes n'ont adopté leur attitude, directement hostile au Catholicisme romain, que parce que celui-ci leur avait, le premier, déclaré une guerre sans merci ?

**

La condamnation générale du Martinisme et de toute société secrète, justifiait encore le fait que Martinez de Pasqually ait intégré en son Ordre mystique au sein de la Maçonnerie française, celle-ci étant, du fait de l'indifférence du Pouvoir public en France à l'égard de la Bulle de Clément XII, pratiquement hors des atteintes de la Sainte Inquisition. De plus, en notre pays, nombreux étaient les grands seigneurs de la Cour, les grands bourgeois, aux charges influentes, et même les prélats et les membres du petit clergé, qui avaient reçu l'initiation maçonnique, au sein des Loges écossaises. Ceci constituait une protection tout aussi efficace !

Néanmoins, cette tolérance indulgente de l'Etat pouvait un jour disparaître. Des jours sombres pouvaient revenir, même en France ; la Révocation de l'Edit de Nantes, les dragonnades, succédant à la tolérance qui avait été promise, jadis, aux protestants, montraient que, pour des doctrines ésotériques, nulle époque, nul régime, nulle promesse, ne constituaient un gage suffisant. Et ceci justifie que le Martinisme se soit toujours constitué et comporté en société secrète. Des événements récents, l'hostilité brutale, manifestée à son égard par les pouvoirs publics, de 1940 à 1944, ont montré le bien-fondé de cette mesure ! Si le Martinisme n'avait pas été un Ordre clandestin, s'il avait eu des bulletins officiels, des listes nominatives officielles, il eût été dissous de la même façon. Les Syndicats, patronaux ou ouvriers, étaient-ils des sociétés secrètes ? Et leur constitution régulière, officielle, a-t-elle mis les divers partis politiques français à l'abri d'une même dissolution, et du corps et des biens ? Non... Tout a été dissous, les biens confisqués, les immeubles occupés ou vendus, qu'il s'agisse de cercles ésotériques, mystiques, ou de groupements et d'organismes économiques ou politiques.

Concluons alors que le « secret » des Fraternités initiatiques est une mesure de sage prudence, justifiée abondamment par l'expérience séculaire. Et notons simplement, en passant, que les divers Ordres religieux, auxquels la « renommée publique » (dont tenait si généreusement compte l'excellent Clément XII..) attribue une influence politique occulte, tels les Pères de la « Compagnie de Jésus » et les Dominicains, n'ont pas pour habitude de publier à son de trompe les instructions et consignes qu'ils transmettent à leurs membres...

*
**

Revenons donc aux adversaires du Martinisme. Nous quittons dès lors la Grande Adversaire pour des hostilités moins dangereuses et moins brutales !

Si étrange que cela soit, la Franc-Maçonnerie ordinaire, rationaliste ou libre-penseuse, a toujours fait grise mine aux Obédiences mystiques. Dans le Martinisme, la doctrine de Martinez de Pasqually, les Rites théurgiques des Elus-Cohen, le rôle prépondérant que joue, dans ce système métaphysique, la Personne du Verbe Incréé, tendaient à nimber l'Ordre d'une certaine atmosphère mystique, d'une couleur « cléricale » qui déplaisaient à nombre de Maçons.

C'est ainsi que Thory, en son ouvrage « Histoire du Grand Orient de France, Paris 1812 », nous dit en son avant-propos qu'il déclare avoir pour but de :

« Prémunir les (membres de l'Association) contre le charlatanisme de certaines personnes qui n'ont de moyens d'existence

que dans la propagation de ces productions, la plupart filles de la folie ou de l'avidité. » Dans un autre ouvrage, (*Histoire de la Franche-Maçonnerie Française et étrangère*), il nous donne son opinion sur Martinez : « Paschalis ou Pascalis (Martinez), auteur du système connu sous le nom de Martinisme : il fut le maître de Saint-Martin. L'un et l'autre introduisirent les principes mystiques de ce système dans quelques loges du Royaume. Les opinions de Martinez furent repoussées par la Grande-Loge de France, laquelle rejetta ce sectaire du sein des Loges de la Constitution, par un arrêté du 12 Décembre 1765. »

On conçoit mal cette hargne, lorsqu'on a lu, en tête de la revue maçonnique *l'Accacia*, organe officiel du Grand-Orient de France, la phrase suivante, signé du maçon Limousin :

« La Franc-Maçonnerie est la contre-église, c'est l'Eglise de l'Hérésie. »

Nous passerons rapidement sur les rares auteurs qui, hostiles au Martinisme, ont dans le cours du XIX^e siècle, attaqué ou critiqué l'Ordre et son fondateur. Les critiques sont généralement aussi brèves que dénuées de documentation authentique. Nous arrivons à notre XX^e siècle, pour y trouver l'ouvrage de Benjamin Fabre, qui continue la tradition des Barruel, Le Franc, etc... et affirme que les « Martinistes » ont préparé la Révolution ! Quand on se souviendra que Cazotte a payé de sa tête son affiliation à l'Ordre, et sa fidélité à la Monarchie, qu'André Chénier a été décapité sous la Terreur, que Claude de Saint-Martin n'a échappé à la guillotine que par un véritable miracle, et qu'en général tous les Elus-Cohen furent des gentilhommes de vieille souche, et fréquemment des officiers de carrière, on voit mal ces gens, qui, au Convent de Wilhemsbad, s'opposèrent aux Illuminés de Bavière, on les voit mal préparer une révolution ! Ceci mis à part, « *Franciscus Eques a capite galeato* » est un ouvrage bien documenté.

Nous n'omettrons pas non plus celui de P. Vuilliaud, « *Les Rose-Croix Lyonnais au XVIII^e siècle* ». L'auteur y fait d'ailleurs plus d'ironie que d'histoire. Il est hostile par convictions religieuses, et il faut donc malgré tout le remercier d'avoir seulement utilisé l'ironie et non la haine ! Mais il eût été sage en évitant de railler des Rites. Oublierait-il que des Rites semblables existent dans cette Eglise qui lui est chère ? Catholiques croyants et Maçons incroyants ne gagneront rien à se moquer de leurs traditions respectives. Il est des choses qui doivent demeurer au-dessus de toutes les mêlées, et le Symbole, divin en ses origines, vivant en d'autres « régions », est de celles-là...

Vient ensuite la plaquette (qui était vendue lors de l'exposition antimaçonnique de 1941) et qui a pour auteur René-Louis Jolivet, avocat, speaker à Radio-Paris pendant l'occupation allemande. Nous allons le citer intégralement, et le lecteur pourra ainsi se rendre compte de la mauvaise foi du triste sire, (qui

osa, à l'abri derrière son micro, une poignée de marks dans la main gauche, traiter de « *traîtres* » les officiers qui, à Toulon, préférèrent saborder leurs navires plutôt que les livrer à l'étranger !)

De « *Sociétés Secrètes, maçonnerie et judaïsme* », nous tirons ce chef-d'œuvre de déformation consciente :

« *En 1754, le Juif polonais Martinez de Pasqually, avait fondé « son Ordre des Elus Cohens (en hébreu, Coën veut dire prêtre), « dans lequel les Juifs étaient naturellement admis. (Où a-t-il pris cela ? Aucun document ne traite de la question des Juifs au sein de l'Ordre...).*

« *Après la mort de Martinez, Saint-Martin et Willermoz « devinrent les principaux chefs de cette secte qui prit le nom « de « Martiniste ». (On a vu que Saint-Martin en avait démissionné en 1790...).*

« *Tout cela peut être considéré comme la préface d'une liaison directe, positive, entre les Juifs et les Sociétés Secrètes. » (Mais si les Juifs y sont admis, pourquoi ne serait-ce qu'une simple préface de liaison ?...).*

« *Au fameux Congrès de Wilhemsbad, de 1782, le Judaïsme « est admis dans les Sociétés Secrètes, en fait et en droit. » (Non, c'est à la Révolution que les Juifs purent entrer en Maçonnerie !)*

« *En fait, parce que le « Martinisme », d'origine juive, est « admis dans l'Assemblée, et parce que les Loges anglaises sont « immédiatement favorables aux Juifs. Le fameux maçon anglais John Toland avait déjà publié, en 1715, un écrit dont le « titre est significatif : « Raisons pour naturaliser les Juifs de « Grande-Bretagne. »*

Ceci est merveilleux d'astuce !

Au début, notre auteur nous dit, *sans aucune preuve*, que Martinez est juif ! Puis, il en conclut que, le fondateur l'étant, tous les membres le sont donc ! Ensuite, l'Ordre étant, par ce tour de passe-passe, devenu intégralement sémite, les Juifs entrent selon lui en Maçonnerie quand l'Ordre des Elus-Cohen prend part au Convent de Wilhemsbad !... Et voilà ! Et sans hésiter, il nous dit que les Loges anglaises sont favorables aux Juifs, *bien qu'aucune Loge anglaise n'ait pris part au fameux Convent !* Et il fait un maçon d'un auteur qui écrit en 1715, *alors que la Maçonnerie Spéculative date, en Europe, de 1717 !...*

Nous terminerons la revue de ces sottises ou de ces mensonges pieux, en rappelant un article de la Revue « *Les Documents Maçonniques* », de Juin 1942.

Le meilleur est assurément ceci : « *Cagliostro eut des rapports et une influence considérable sur le Juif Martinez Pasqually et Claude de Saint-Martin, fondateur du Martinisme. »*

Or, Martinez est né à Grenoble en 1710, ainsi qu'il ressort des travaux de Le Forestier, Van Rijnberk, etc... Joseph Balsamo, dit

Cagliostro, est né à Palerme, en 1748, soit *trente et un ans* plus tard ! (1) Ses premières manifestations eurent lieu à Londres, en 1776. A ce moment, Martinez est retourné depuis 3 ans à Saint-Domingue, et il meurt à Port-au-Prince en 1774... On ne voit pas l'influence qu'il a pu avoir sur Martinez, (qui fut un enjuivé et non un Juif — Don Joachim Martinez Pasqually de la Tour, écuyer).

Quant à Claude de Saint-Martin, toute l'influence que Cagliostro a pu avoir sur lui peut se résumer en cette phrase, extraite d'une de ses lettres et citée par Matter : « L'abjection morale de cet homme, etc... *Il s'agit de Cagliostro, rencontré à Strasbourg...*

(1) D'après les documents du tribunal de l'Inquisition.

APPENDICE

Nous donnons ci-après quelques brèves études, résumant les enseignements ésotériques qui furent confiés, (relativement à quelques-uns des travaux de cabale pratique classiques) aux membres des Elus-Cohen de Paris, durant la guerre.

Les détracteurs du Martinézisme pourront ainsi se convaincre de la nature, purement spiritualiste et mystique, des « Œuvres » de l'Ordre.

Ce faisant d'ailleurs, nous ne rompons aucun serment de silence, et ne commettons aucun sacrilège ! Ces études et résumés furent l'œuvre du membre de l'Ordre dissimulé sous le pseudonyme d'*Aurifer*. C'est lui qui a autorisé cette publication.

R. A.

NOTES SUR « L'ARCHE DU TEMOIGNAGE »

dite encore « ARCHE D'ALLIANCE »

Nous avons toujours soupçonné la « Pierre Cubique », monument central autour duquel tourne tout le symbolisme maçonnique, d'avoir été à l'origine, non pas seulement la vulgaire emblématique du but poursuivi par l'Alchimie matérielle, ni le symbole imagé de l'Alchimie spirituelle, ni celui des pouvoirs impartis au Réalisateur, en l'occurrence le Mage, mais encore et surtout celui d'un Objet Rituel réel, permettant de mettre en action les Forces devinées par celui-là, derrière le voile des réalités immédiates.

C'est pourquoi, en Maçonnerie bien comprise, ladite Pierre Cubique est couverte sur ses quatre Faces d'un réseau serré de Nombres et de Lettres, à travers lesquels on ne se peut retrouver que grâce à des clés conventionnelles, des « mots » de passage, et des « schémas probateurs ». Comprendre ce qui se dissimule derrière la « Pierre Cubique », savoir le mettre en pratique, telle est la nécessaire justification du Mage véritable.

Déjà, la présence de lettres et de nombres, disposés selon des lois rigoureuses sur ses flancs, nous fait songer à des rapports possibles avec la Kabale hébraïque. Le fait que cette Pierre, dite improprement Cubique, est fréquemment terminée en son sommet supérieur par une Pyramide, évoque l'idée d'un « jaillissement » de quelque chose vers l'atmosphère. Et la présence, en nombre de figures et de gravures (tarots, par exemple), d'une « divinité » représentée assise sur elle, évoque « la manifestation » occulte d'une Force emprisonnée en ce monument mystérieux, et son extériorisation par des moyens appropriés.

En un autre domaine, l'Arche d'Alliance d'Israël, de son véritable nom « Arche du Témoignage, a fréquemment fait naître chez les Occultistes qui se sont penchés sur cette énigme historique, l'idée d'une « condensation » possible, dans les flancs mêmes de l'Arche, simple coffre de bois recouvert d'or, d'une Force Inconnue, redoutable, intelligente. Certains occultistes, ont même émis l'hypothèse un peu simpliste que le coffre de bois recouvert d'or, les vêtements du pontife, tissés d'or, évoquaient

un parallèle avec la batterie de Volta ! La réalité est tout autre. L'Arche du Témoignage, c'est la première et unique « pierre cubique » d'Israël. Cette « Pierre Cubique » est représentée au sein même de la Loge maçonnique, parce que celle-ci est la représentation symbolique du Temple même de Jérusalem... (mêmes Colonnes Jakin et Booz, notamment, mêmes symboles solomoniens, etc... même tradition quant à l'édifice : Hiram, etc...).

Et voici son énigme.

*
**

D'abord, ce n'est pas l'Eternel lui-même qui s'exprime et se manifeste directement à Moïse et ses successeurs. C'est son mandataire, l'Ange :

« Voici. J'envoie un Ange devant toi, pour te protéger en chemin et pour te faire arriver au lieu que je l'ai préparé. Tiens-toi sur tes gardes en sa présence, écoute sa voix, ne lui résiste point, car il porte mon Grand Nom... » (Exode : XXIII, 20, 21, 22).

L'Ange en question sera donc évoqué par le Nom du Seigneur, parce qu'il porte lui aussi ce nom. Mais ce n'est pas l'Eternel lui-même.

Dieu vient de dicter ses lois à Moïse, sur le Sinaï, et il ne lui a pas encore remis les Tables de la Loi. Bien au contraire, Moïse a pris lui-même en note tout ce que Dieu lui commande :

« Moïse écrivit toutes les paroles de l'Eternel... » (Exode XXIV).

Alors, le texte continue plus loin ainsi :

L'Eternel dit alors à Moïse : Monte vers moi sur la montagne, et reste là. Je te donnerai des tables de pierre, la loi et les ordonnances, que j'ai écrites avec leur instruction... » (Exode XXIV, 12).

On le voit, les Tables et les Ordonnances sont des choses bien séparées. Nous verrons plus loin ce que portaient en réalité ces Tables...

Vient alors la description de l'Arche que Moïse doit faire construire :

« Tu feras une arche de bois d'accacia. Sa longueur sera de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie, sa hauteur d'une coudée et demie.

« Tu la couvriras d'or pur, tu la couvriras en dedans et en dehors et tu y feras une bordure d'or, tout autour. Tu fondras pour elle quatre anneaux d'or et tu les mettras à ses quatre coins, deux d'un côté et deux de l'autre. Tu feras des barres en bois

d'accacia, et tu les couvriras d'or aussi. Tu passeras les barres dans les anneaux de l'arche, pour qu'elles servent à la porter. Les barres resteront dans les anneaux et n'en seront pas retirées.

« Tu mettras dans l'arche le « Témoinage » que je te donnerai.

« Tu feras un propitiatoire d'or pur, sa longueur sera aussi de deux coudées et demie, sa largeur d'une coudée et demie. Tu feras deux Chérubins, d'or, tu les feras d'or battu, aux deux extrémités du propitiatoire. Fais un Chérubin à une extrémité, et un autre Chérubin à l'autre. Vous les ferez sortant du propitiatoire à ses deux extrémités. Les Chérubins étendront leurs ailes par-dessus, couvrant de leurs ailes ledit propitiatoire, et se faisant face l'un vers l'autre. Les Chérubins auront la face tournée vers le propitiatoire. Tu mettras le propitiatoire sur l'arche et tu mettras dans l'arche le « Témoinage » que je te donnerai. C'est là que je me rencontrerai avec toi, du haut du propitiatoire, entre les deux Chérubins placés sur l'arche du « Témoinage ».

Plus loin (XXXII, 18), le long discours et les prescriptions étant dictés, nous lisons alors :

« Lorsque l'Éternel eut achevé de parler à Moïse sur la montagne de Sinai, il lui donna les deux tables du Témoinage, tables de pierre, écrites du doigt de Dieu. »

Le Veau d'Or a été cause que Moïse brisa ces deux premières tables. Voici la conséquence :

« L'Éternel dit à Moïse, taille deux tables de pierre comme les premières, et j'y écrirai les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as brisées... »

« Moïse fut là avec l'Éternel quarante jours et quarante nuits... Et l'Éternel écrivit sur les tables les paroles de l'alliance, les dix paroles... Moïse descendit de la montagne de Sinai, ayant les deux tables du Témoinage dans sa main. »

Viennent ensuite les chapitres relatifs à l'élaboration du mobilier rituel, prescrit par Dieu, et son installation :

« Comme l'Éternel l'avait ordonné... Il prit le Témoinage et le plaça dans l'arche, il mit les barres à l'arche, et il posa le propitiatoire au-dessus de l'arche. Il apporta l'arche dans le tabernacle, il mit le voile de séparation, et il en couvrit l'arche du Témoinage comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse. Il plaça la table dans la tente d'assignation, au côté septentrional du Tabernacle. » (Exode XL).

**

Comment sont placées les « Tables du Témoinage » dans l'Arche ?

Tout dépend ici de leurs dimensions. L'arche ayant deux coudées et demie de long et une coudée et demie de large, les

Tables ne peuvent être supérieures à ces dimensions. Mais admettons qu'elles soient longues et larges ainsi. A quoi servirait alors que l'arche ait une coudée et demie de haut ? Ces plaques de pierre ne sauraient être aussi épaisses que cela, car Moïse n'eut pu les porter dans ses mains vu leur poids !... Comment admettre d'autre part qu'elles soient minces et que tout cet espace fut ainsi perdu inutilement dans l'arche ? Et pourquoi faire l'arche aussi grande, aussi haute surtout ? Et comment admettre que ces plaques de pierre puissent être ainsi laissées libres et risquent, par le ballotage produit par le port de l'arche, de défoncer ses parois ?

Une seule disposition est possible, celle du croquis ci-contre. Les Tables sont larges et hautes comme l'arche : elles sont donc chacune de forme carrée, de une coudée et demie de large sur une coudée et demie de haut. Elles sont maintenues debout, par une rainure pratiquée dans les parois verticales. Et lorsque l'unique couvercle de l'arche qu'est le propitiatoire est posé définitivement sur le coffre un espace vide est ainsi réservé entre elles.

Le respect exigé par la sainteté de ces tables veut qu'elles soient maintenues ainsi debout, et que leurs faces ne se touchent pas. Car le texte saint qu'elles portent est réparti des deux côtés de chaque table ainsi que le précise l'Exode (XXXII, 15, 16) :

« Moïse retourna et descendit de la montagne de Sinaï, les deux Tables du Témoignage dans sa main. Les deux tables étaient écrites des deux côtés, elles étaient écrites de l'un et de l'autre côté... »

Une erreur fort répandue veut qu'elles aient porté les commandements de Dieu. Ceci est faux puisque toutes les prescriptions que comporte *le message de l'Eternel au Sinaï sont écrites de la main de Moïse, et sur un livre à part* :

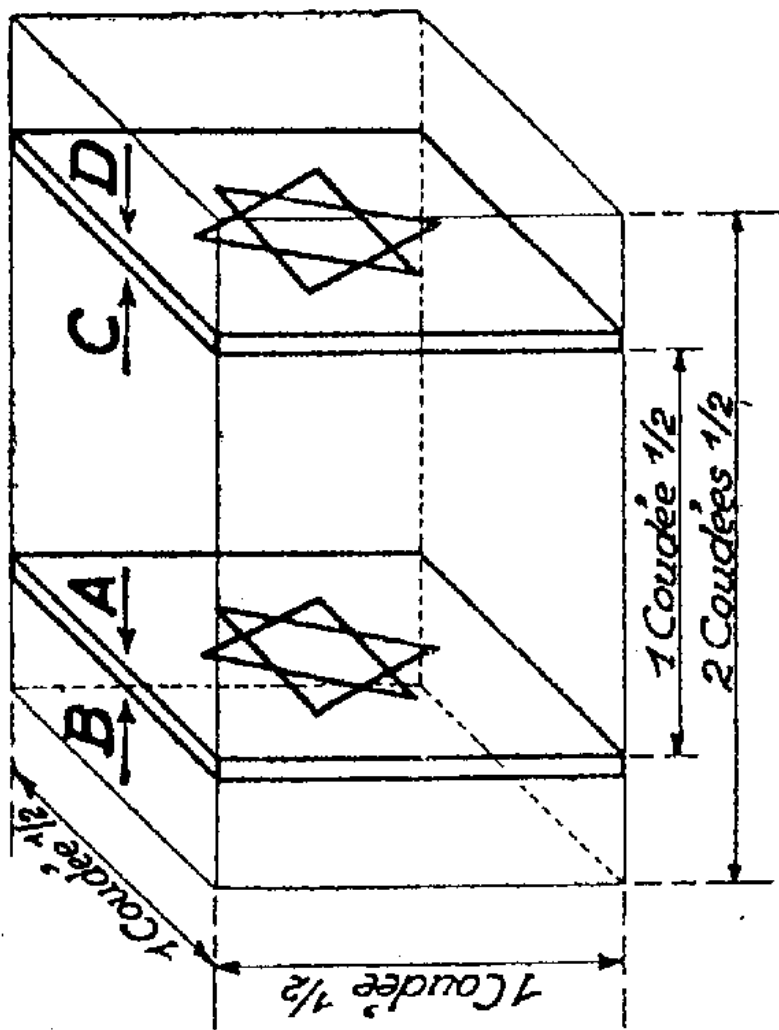
« Moïse écrivit toutes les paroles de l'Eternel... Il prit le livre de l'Alliance, et le lut en présence du peuple. Ils dirent : Nous ferons tout ce que l'Eternel a dit, et nous obéirons... »

Ceci, c'est l'Exode, chapitre XXIV, 4 à 8. *Et c'est plusieurs versets après qu'il est enfin dit* :

« Remonte vers Moi sur la montagne. Et reste là. Je te donnerai des tables de pierre... » (XXIV,11).

C'est enfin, après l'assentiment du peuple aux prescriptions, la marque de l'Alliance, le « Témoignage », que Dieu donne à son peuple.

Concluons alors que, comme en toute Opération de Théurgie, où la Puissance évoquée dépose son « sceau », sa marque, sur une plaque de métal ou sur le Grimoire de parchemin vierge, en signe d'accord, le Dieu d'Israël lui donne enfin sa signature, son accord, par un « témoignage » gravé mystérieusement sur les tables de pierre...



L'ARCHE DU "TÉMOIGNAGE"

*
**

Reste enfin le problème ultime : que portaient les Tables ?

L'accord, le « pacte », entre l'Intelligence évoquée et le Théurge est manifesté par la communication par la première, de son « sceau » magique, et la révélation de son « nom ». Ce sont là les deux éléments principaux du rituel évocatoire. Et cette révélation est le « témoignage » de confiance qu'elle accorde audit Théurge. Car la possession magique du Nom et du Paradigme, c'est, pour le Magicien, l'élément majeur de sa réussite. Toutes les traditions universelles sont d'accord là-dessus.

A notre avis, les « paroles » que l'Eternel grave sur ces Tables, ce sont ses *Dix Noms*, clés de sa propre évocation par Moïse, Aron, et leurs légitimes successeurs. *C'est pourquoi il n'y aura qu'une arche d'Alliance, et qu'on n'adorera Elohim que là seulement où sera ladite Arche.* Par la suite, tous les autres lieux de cultes, anciens ou nouveaux, seront condamnés par les prêtres, fermés au nom de la Loi, *comme ne s'adressant pas au vrai Dieu d'Israel...*

*
**

Ces Tables de pierre, gravées des deux côtés, ce sont des Pantacles géants ! Car un pantacle est toujours garni de symboles, sur ses deux faces. L'équilibre magique exige qu'une de ses faces soit attractive, l'autre répulsive. *N'est-il pas question de la droite et de la gauche de l'Eternel, dans l'Ecriture ?... Dieu (nous dit la Genèse), n'est-il pas, d'ailleurs, mâle et femelle ? (Dieu fit l'Homme à son image, mâle et femelle il le créa — Genèse 1)...*

La double force divine, est symbolisée par les deux Tables, et chacun des deux aspects de ces « personnes » divines, l'est par une des deux faces de chacune.

Pour qui sait comment faire passer le Nom Ineffable contenu dans le Tétragramme IEWH (neutre par lui-même) au stade masculin ou au stade féminin (voir étude sur « *Elohim : Lui-les-Dieu* », ci-jointe), ces choses s'éclairent d'un jour nouveau, inusité dans la Magie kabbalistique courante.

*
**

Dans les traditions magiques populaires de la vieille Russie, il est un rite appelé « gadanié », qui a lieu généralement dans la nuit du 9 Janvier. Il consiste à mettre face à face deux miroirs absolument identiques, séparés par deux bougies. Les lumières se répercutent à l'infini dans les miroirs, et les cadres de même. Ceci cause un jeu de perspective permettant de croire à une enfilade de salles brillamment éclairées. Tout au fond, au

confluent des lumières progressivement amenuisées, se forme un halo brillant. Les jeunes filles s'installent face à ce miroir magique, à minuit et fixent le halo le cœur battant. Au bout d'un certain temps, une silhouette minuscule paraît, tout au loin, se rapproche lentement, et bientôt elles reconnaissent l'image de l'homme qu'elles épouseront plus tard. On doit se garder de laisser se rapprocher l'image et surtout de la laisser franchir l'avant-dernier cadre, car se serait en réalité le Démon qui, amené dans le monde réel, introduit dans notre univers à trois dimensions, matérialisé par l'imprudente, l'étranglerait de ses griffes pour s'emparer de son âme...

Ce rite du « gadanié », c'est la clé de l'Arche du Témoignage...

C'est dans l'espace libre, entre les deux Tables de pierre, que la Force Occulte évoquée par le théurge hébreu se génère, se matérialise. Elle résidait dans les Noms Divins et les Lettres Saintes, livrées à eux-mêmes. Mais par les combinaisons mystérieuses qu'offrent désormais ces « Noms de Pouvoirs » et ces « Glyphes » occultes, ainsi opposés, face à face, l'Arche devient une batterie psychique véritable. Les Tables de pierre font l'office de « pôles » et, entre eux, par cette opposition même, naît ce que l'Eternel appelle l'Ange qui conduira Israël. L'Absolu se révèle, se manifeste, et le véhicule occulte, le fluide nécessaire à cette matérialisation, il naît entre les Tables du « Témoignage »...

Comprend-on maintenant pourquoi, à notre avis, ces Tables étaient face à face ? Et quel écartement leur donner, sinon celui qui génère un Cube parfait ? Il faut que les faces des autres côtés ne soient pas plaquées contre les parois avant et arrière de l'Arche, puisque ces Tables sont écrites des deux côtés.

Le Dé commun, par le fait que ses six faces, opposées deux à deux donnent toujours un total de sept, est l'image enfantine des propriétés de deux Pantacles opposés face à face.

*
**

Reste le problème : quels Noms étaient gravés sur les Tables, et quelle était leur répartition ?

Ici, la Kabale traditionnelle nous en donne la clé, compte tenu du schéma de l'Arbre Sephirothique, des « piliers » dits de Rigueur, de Miséricorde, et d'Equilibre, des propriétés des Lettres hébraïques, et des combinaisons qu'elles présentent deux à deux, telles que le Zohar nous l'exprime.

Ceci constitue le dernier Arcane, et nous le réserverons pour une tradition purement orale.



ELOHIM : « LUI-LES-DIEUX »

On sait que le mot Elohim signifie, littéralement : « Lui-les-Dieux ». Et que ce mot évoque la grande Tradition ésotérique exprimée par la Cabale, celle des Dix Noms correspondant aux Dix Sephiroth. On sait également que le Dieu d'Israël est triple, car il est dit : « Dieu d'Abraham, d'Isaac, et de Jacob », chacun de ces Dieux correspondant à un Nom Divin différent.

Et l'ensemble de cette Tradition occulte est exprimée dans la Tétractys cabalistique suivante :

Io :
Ioah :
Iahoh :
Iehouah :

Voici quelques précisions sur le Dieu suprême, considéré comme la Lumière Ineffable, de qui procèdent toutes les autres Emanations divines.

*
**

Chez les Peuples européens, l'emploi des voyelles donne aux syllabes un son défini, unique. Mais chez les Hébreux, les voyelles écrites n'existant pas, les mots écrits ne sont représentés que par des consonnes. Il s'ensuit que le même mot formé de consonne peut recevoir dans le langage parlé, des prononciations différentes.

L'une de ces consonnes, W, pourrait sonner comme un OU et comme un V. Il en fut de même en France jadis, où le V était à la fois le V actuel et le U (ou) sonore.

E. Ferrière, dans son « Paganisme des Hébreux avant la Captivité de Babylone », nous démontre que l'idée monothéiste s'est faite jour en Israël sous l'influence de la philosophie babylonienne. Voici le résumé que donne cet auteur.



Lorsque le Dieu Universel, *Il* ou *El* (ce qui, phonétiquement, signifie encore la même chose en français moderne, par une curieuse coïncidence...), passe de la Pensée à l'Acte Pur pour organiser l'Univers chaotique, il prend trois aspects (Triade). L'un est la *Sagesse* ou *Lumière Intelligible*, c'est le Dieu Hou, soit en hébreu HWH.

Ce Dieu Suprême se dédouble à son tour, dans le Monde Formel, en deux énergies distinctes et définies :

- 1° L'énergie masculine : IHWH, soit Iahouh, ou Iahoh, le *Père divin* ;
- 2° L'énergie féminine, THWHT, Thavath, ou Taouath, la *Mère divine*.

En effet, le mot-consonne HWH, tantôt masculin, tantôt féminin, est en lui-même une forme neutre ! Lorsqu'on veut le déterminer exclusivement en féminin, on peut le faire de deux manières :

a) On met un T (tau) en avant, comme préfixe, soit T-HWH, ce qui donne Tehouh ou Tohouh. Le Tohou-Bohou de la Genèse, d'où vient notre expression : Tohu-Bohu. C'est le chaos primitif, la matière primordiale désordonnée, chaotique, (Genèse, 1, 2). (1)

b) Pour déterminer le féminin de la seconde matière, on pouvait mettre à la fois un T (tau) en avant (préfixe) et en T en arrière (suffixe) : soit T (HWH) T, c'est-à-dire Thavath, la matière primordiale, la Mère Chaotique. (2)

Thavath s'appelait aussi Tivathi et Taauth, qui ne sont que des modifications du même mot. Thavath ou Taouth, est le principe féminin correspondant au principe masculin Houd de la Triade chaldéenne. La Thavath chaldéenne est identique à la Bahou phénicienne, au Tohu-Bohu hébraïque.



Pour déterminer semblablement en masculin ce même mot neutre de HWH, on met en avant un I consonne. On a alors HIWH. Ce tétragramme est l'hiéroglyphe même du dieu des Hébreux. Il pourra avoir les prononciations suivantes :

- 1° IaHOUH ou Iehouh, pouvant s'éclaircir au choix en Iahoh et en Iehoh ;
- 2° IaHWeH ;
- 3° IeHoWaH.

Mais toutes ces savantes dissertations cabalistiques sur le NOM, sont nées à Babylone, durant la Captivité, alors qu'Israël atteignait les hauts sommets de la Mystique et se pénétrait des traditions de la Kabale, purement babyloniennes d'origine. En même temps, Esdras mettait sur pied le texte savant et cryptographique de la Loi (Torah) et de ses cinq livres, soi-disant détruits avec le premier Temple, et qu'il rédigeait de nouveau. *inspiré par l'Éternel.*

*
**

A travers tous les Noms Divins que les Livres de l'Ancien Testament donnent à « Lui-les-Dieux », quel est le Nom qui définit le Père Suprême, telle est la question qui se pose pour un cabaliste gnostique. Voici la réponse.

- 1° Théodoret nous dit que les Samaritains, peuple de métis, schismatique, prononçait le tétragramme sacré « Iahveh ». Mais il nous apprend que la race pure d'Israël, depositrice de l'orthodoxie religieuse, prononçait quant à elle « Iaoh » (forme grecque d'ailleurs de Iahouh).
- 2° Le dieu du désert, les textes antérieurs le nomment, en hébreu : Eheyeh (« je suis »), Iaveh (« il est »), El Shadaï « Fort Tout-Puissant », Adonaï (« Seigneur »). (Exode, Lévitique, Deuté, etc...).
- 3° Diodore de Sicile nous dit que Moïse, lui, avait mis ses Lois sous l'invocation de « Iahoh », (Diodore, I).
- 4° Valentin, dans la « Pistis Sophia », classique de la Gnose, met cette prière dans la bouche de Jésus : « ...Après sa résurrection, Jésus ayant ses disciples autour de lui, fit cette prière : « Ecoute-moi, ô mou Père, Père de toutes les paternités, Infinie Lumière, ô Iehou Sabaoth... (Dict. des Apocryphes, I).
- 5° Voici encore un autre texte gnostique : « Jésus se tournant vers les quatre coins du monde, avec ses disciples, tous revêtus de vêtements de lin, dit : « Iaô, Iaô, Iaô, voici quelle est la signification de ce Nom : l'iota signifie que l'Univers est émané, l'alpha, qu'il reviendra d'où il est sorti ; l'omega que ce sera alors la fin des fins... » (Dict. des Apocryphes, I).
- 6° La formule mystique de Iaoh, « père de toutes les paternités », était inscrite sur les amulettes et abraxas que portaient les Gnostiques, surtout les femmes. Témoin cette médaille : « Iao, Abraxas, Adonaï, Nom Saint, Puissance Favorable, gardez Vible Pauline de tout mauvais Démon... » (Dict. des Antiquités chrétiennes, par l'Abbé Martigny).
- 7° Pour Saint-Irénée, « Iahoh est le Nom même de Dieu, dieu et nom ineffables, qu'exprime le Tétragramme IHWH, et que

les Grecs lisent Iao ». Irénée ajoute que, dans les initiations gnostiques, l'initié répondait au prêtre : « Je suis confirmé et racheté ; je rachète mon âme de ce monde, et des choses de ce monde, au Nom de Iao, qui a racheté l'Âme du Monde pour le salut, dans le Christ vivant ».

Pour Irénée, tout imbu des finesses de la phonétique sacrée, on doit distinguer Iaôth, avec ô long, désignant Dieu en tant qu'il a réglé la Matière (par le Poids, le Nombre et la Mesure), de Iaoth (avec o bref), représentant Dieu en tant que puissance écartant les maux.

- 8° Pour Origène, Iahoh, ou encore Iah, tel est le nom qu'Israël donnait à Dieu, « et aussi Sabaoth, Adonai (Seigneur), Elohi, et tous ces noms, tirés des Ecritures, sont les Noms caractéristiques d'un seul et même Dieu. (Origène : « Contre Celse », VI).
- 9° Clément d'Alexandrie nous dit : « A l'entrée du Saint des Saints dans le Temple de Jérusalem, quatre colonnes portant le Tétragramme sacré... Ce Tétragramme se lit Iahouh : Celui qui a été, est, et sera... (Clément : Stromates, V.).
- 10° E. Ferrière, dans son « Paganisme des Hébreux avant la Captivité » nous dit qu'au XII^e siècle, la tradition de la vraie prononciation du Tétragramme hébreu est encore vivante, ainsi que l'attestent deux passages grecs, l'un du moine historien Zonaras, secrétaire d'Etat sous les Comnènes, l'autre du poète grammairien Tzetès, né à Constantinople :
 - a) Zonaras : « Iahoh est le nom du Dieu Sauveur chez les Hébreux (à rapprocher de la prière de la Pistis Sophia de Valentin).
 - b) Tzetès : « En hébreu, Iahoh désigne le Dieu *Invisible* ». Il veut dire sans doute *ineffable*, par opposition à un démiurge plus matérialisé, plus près de l'homme.
- 11° Pour Macrobie, qui met dans la bouche de l'Oracle d'Apollon les paroles suivantes : « Dis que le plus élevé des dieux, le Dieu Suprême, est Iahoh... », le Iahoh de l'Oracle est la divinité solaire, comme il le précise ensuite : « C'est Lui qu'en hiver on appelle Orcus, au printemps Zeus, Hélios en été, et en automne le languissant Iahoh... ». En effet, c'est le Soleil qui est le dieu-type de tous les Sémites. L'Arche est doublée et couverte d'or, la robe et les ornements du pontife, tissés et mêlés d'or, et les adversaires d'Israël savent qu'ils ont intérêt à attaquer le Peuple en plaine, les lieux élevés étant ceux de leur dieu. (Macrob, Saturnales, I).
- 12° Jean Laurentius, VI^e siècle, plus connu sous le nom de Lydus, qui écrivait sous Justinien, nous dit, en son « Traité des Mois », que « les Chaldéens appellent le Dieu Suprême Iahoh, ce qui veut dire Lumière Intelligible. Dans la langue phéni-

cienne, on le nomme fréquemment Sabaoth, comme étant *Celui qui est au-dessus des Sept Cieux*, c'est-à-dire le Créateur du Monde. » (De Mensibus, IV).

- 13° Ces définitions sont confirmées par des inscriptions babyloniennes, aujourd'hui enfin déchiffrées: « Le Dieu de la Lumière Intelligente se nomme Hou, Héa, ou Ao. Un roi portait son nom : Il-nour-Hou ».



Concluons que les docteurs d'Israël qui ont été, à l'origine, en possession de l'ésotérisme doctrinal, ont fort bien su distinguer entre tous ces Noms, et que les Gnostiques ne se peuvent attaquer qu'à l'*exotérisme* judaïque quant au reproche de « démiurgâtrie ». L'*ésotérisme* juif en est exempt.

On peut même dire que les Noms Divins de la Cabale figurent abondamment dans la littérature gnostique, que les Abraxas, pantacles, médailles, établies par les diverses écoles théurgiques rattachées à la Gnose montrent que les spéculations cabalistiques ont été fréquemment mises à contribution dans la genèse de ces théories, et que par conséquent, rejeter tout l'apport (immensément riche) des traditions chaldéo-sémitiques sous prétexte de dégagement de la pensée gnostique ce serait « jeter l'enfant avec l'eau du bain »...

NOTES DIVERSES SUR LA THEURGIE

De l'examen de nombreux rituels manuscrits datant du XVIII^e siècle, il semble bien que la plupart des chefs d'ordres ont puisé à un fonds commun, généralement judéo-arabe, et se sont bornés à adapter ces traditions théurgiques, à lui donner une atmosphère judéo-chrétienne. C'est ainsi que Martinez de Pasqually a puisé toute sa rituelle opératoire dans les prescriptions que donne Henri Cornélius Agrippa en sa « Philosophie Occulte », dans les trois premiers livres plus que dans le quatrième, ainsi qu'on le prétend généralement à tort. Pour Dom Pernetty, les rites par lesquels les « Illuminés d'Avignon » interrogent la Sainte-Parole et l'Ange Assaïbi se rapprochent considérablement de ceux décrits par la « Sacrée Magie d'Abramelin le Mage ». Et tous subissent quant au fond l'influence des prescriptions sacerdotales que donnent le Lévitique, l'Exode, le Deutéronome. La Magie occidentale, en sa forme médiévale et gothique, est toute imprégnée de Kabale judaïque et de traditions arabes. Et ce sont ces mêmes éléments de base qui codifient et inspirent toutes les Clavicules salomoniennes recueillies au sein des grimoires médiévaux, eux-mêmes inspireurs et modèles des formulaires théurgiques du XVIII^e siècle.

Quant au fond commun groupant les sceaux, glyphes, signes, pantaculaires, emblématiques ou cryptographiques, la « Verga Aurea » du moine J.-B. Heptburn nous le donne, précisant de plus qu'il n'est que la somme des hiéroglyphes contenues jadis dans l'ancien « Livre des Charmes » des prêtres Cyranides. (1)

Cette perpétuité de tradition nous a donc autorisé à établir une synthèse, à l'usage des successeurs légitimes et réguliers des Elus-Cohen de Martinez de Pasqually, certain que les expérimentateurs et les praticiens convaincus de la Haute-Magie ne pourront que gagner à de tels entraînements opératoires.

En effet, derrière le décor habituel, exclusivement rituel, se trouve l'arcane directeur de toute Théurgie : l'Oraison, la

(1) C'est à cet ouvrage, reproduit de nos jours par M. de Mély, que nous avons emprunté tous les culs-de-lampes du présent livre.

Prière. Le long entraînement, l'ascèse tenace, que l'Adepté des Hautes-Sciences accepte de suivre durant de longs mois, repose tout entier sur la Foi, soutenue par l'Amour du divin. Cette Foi et cet Amour se traduisent en de saintes Oraisons, soigneusement graduées de telle façon que le texte *traduise* l'état d'âme de l'Opérateur tout en le *suscitant*. Ainsi, au cours de cet entraînement patient, le Théurge effectue sur lui-même une réelle *imprégnation*. Il éveille et entretient en lui un *feu intérieur* dont le niveau spirituel se situe très au-dessus de ce feu intérieur, mi-spirituel, mi-matériel, que les doctrines orientales prétendent également éveiller en l'homme. Mais alors que celui-ci présente le sérieux inconvénient d'éveiller en l'Adepté une violente poussée sexuelle qu'il doit d'abord brider, conduire, puis transmuter, la technique occidentale joue sur d'autres plans, atteint d'autres états de conscience, s'y maintient, sans que nulle sensualité ne risque de venir dévier l'élan primitif. Aussi, de cette mysticité particulière aux Illuminés de jadis, et que la seule technique orientale permet d'affronter, un auteur moderne, Dion Fortune, parlant de la méthode décrite dans la « Sacrée Magie d'Abramelin le Mage » nous dit qu'elle constitue la seule technique réellement efficace dans l'Occident moderne.

RITUEL THEURGIQUE

Nota. — Dans cette synthèse, nous mentionnerons quelques-unes des divergences particulières à chacun des trois documents, celles portant sur les détails du costume rituelique et des accessoires. Sur le déroulement proprement dit de la Cérémonie, il n'en est pas à vrai dire mais le rituel dit « La Sacrée Magie d'Abramelin le Mage » va plus loin que les deux autres, et s'écarte, semble-t-il, des principes primitifs. Nous ne tiendrons donc pas compte de cette divergence finale et suivrons, dans l'ensemble, l'*esprit* des Cérémonies Cohen, qui est le même que celui du rituel d'Avignon.

I. — *De l'Élection du Lieu*

L'Opération totale dure six lunaisons, et va de la Néoménie d'Équinoxe de Printemps à celle d'Automne. C'est ce que Martinez de Pasqually nomme « notre année ». Pour les Elus-Cohen, en effet, l'année est de six mois, allant d'un équinoxe à l'autre.

Il conviendra de choisir, dès le début, c'est-à-dire un peu avant la Pâque, le lieu où on opérera pendant les six mois qui suivront. Si on vit à la campagne, en un lieu retiré, on fera choix d'un petit bois écarté et touffu. Dans une clairière, on établira un petit autel de gazon, on le couvrira d'une cabane de rameaux. Sur l'autel, on placera la Lampe et l'Encensoir. La Lampe doit demeurer allumée sans interruption durant les six lunes. Autour de l'autel, à environ sept pas, on préparera une haie de fleurs, d'herbe, et d'arbustes toujours verts, afin que cette haie sépare nettement l'espace consacré du reste du bois. Dans le cercle, sera l'autel ; à l'extérieur, sera le « monde profane ». On ménagera dans la haie une entrée suffisante. Il convient, si possible, que ce bois soit situé au sommet d'une colline ou d'une éminence.

Si on demeure en ville, on choisira une demeure dotée d'une terrasse attenante, de préférence tapissée et parquetée de sapin blanc. La terrasse attenante et le Cabinet seront sablés avec du sable de rivière, fin et net, à une hauteur de deux doigts.

L'autel sera dressé au centre de l'Oratoire. Il pourra être de bois, et se présentera sous l'aspect d'un double cube, vertical, haut d'une coudée et demie environ (un mètre). L'autel destiné à une Opération de plein air sera de pierres non équarries, disposées de façon à former un cube approximatif. Dans l'Oratoire, on disposera une armoire destinée à contenir les Vêtements et les Objets sacrés, ainsi que les réserves d'ingrédients : huile, charbons, encens, etc...

En cas de difficultés dans la réalisation de toutes ces conditions on fera son possible pour s'en rapprocher au maximum.

II. — *Des Objets Rituels*

La Baguette. — La Baguette sera faite de bois d'amandier, unie et droite, de la longueur d'un bras environ. On la coupera soi-même, au soleil levant, un dimanche, face à l'orient. La Lune devra être croissante, allant vers son plein. Si l'Epi de la Vierge, Fomalhaut, se lèvent ou culminent, ce n'en sera que mieux.

La Lampe. — La Lampe sera une lampe de sanctuaire, au verre rouge rubis pour les chrétiens, vert pour les mahométans. Elle sera pleine d'huile d'olive pure. L'embase sera dorée.

L'Encensoir. — L'encensoir sera du modèle habituel en la religion de l'Opérant. Pour l'Elu-Cohen, encensoir d'église, en bronze ou cuivre doré, à peu près de la hauteur de la lampe afin que tous ces objets s'harmonisent. Les chaînes seront inutiles.

Le Vase à feu. — Destiné à contenir les charbons ardents qu'on apportera chaque matin dans l'Oratoire, il ne doit pas y demeurer. Le reste des braises non consumées sera enterré dans de la terre propre.

Le Vase à Eau. — Destiné aux ablutions rituelles, avant chaque oraison ; il contiendra de l'eau lustrale, et sera disposé à droite du seuil, en entrant.

L'Huile Sainte. — L'huile destinée à la lampe et aux onctions sera ainsi préparée. On prendra une certaine quantité d'huile d'olive pure, qu'on évaluera d'avance pour les six lunaisons. La moitié de ce poids au moins sera consacrée par l'Oraison appropriée. On effectuera le mélange ensuite.

L'Huile d'Onction. — Elle sera ainsi composée :

- 1 partie de Myrrhe, en larmes,
- 2 parties de Cannelle, fine, pulvérisée,
- 1/2 partie de Calanga des Indes (racines),
- 2 parties d'huile d'olive pure.

Le Parfum. — Le parfum destiné aux encensements sera ainsi composé :

- 1 partie d'Encens d'Oliban, en larmes,
- 1/2 partie de Stoléas du Levant,
- 1/4 partie de Santal,
- 1/4 partie de Sel pur.

III. — *Des vêtements Rituels.*

Le costume de dessous comportera :

- une tunique de toile de lin, tombant jusqu'aux cuisses, et fendue au col, à la façon des cottes d'armes, avec des manches arrêtées aux avant-bras,
- un caleçon de toile de lin, allant des hanches aux cuisses serré par une coulisse autour des reins.

Le costume de dessus ne comporte qu'une seule robe.

Dans les prescriptions de Martinez de Pasqually, elle est de lin blanc, tombant à terre, avec une bordure rouge feu au bas, autour des manches, et une ceinture de même couleur.

Dans celles du Rituel d'Avignon, elle est de soie cramoisie, recouverte d'une aube tombant aux genoux, qui est en dentelle blanche. Il n'y a pas de ceinture.

Dans le Rituel d'Abramelin, la Robe se borne à n'être qu'une Veste de soie cramoisie et d'or. Elle tombe aux genoux. La ceinture est de même couleur.

Dans le Rituel des Elus-Cohen, l'Opérant est tête nue.

Dans le Rituel d'Avignon, il porte une Mitre « basse », dorée.

Dans le Rituel d'Abramelin, l'Opérant porte une bande frontale, large d'une main, en soie cramoisie et or.

L'Opérant qui suivrait les prescriptions de Dom Pernetty (Rituel des « Illuminés d'Avignon »), portera de plus, fixée sur sa Mitre basse, une plaque d'or (à défaut : d'argent), triangulaire, sur laquelle est gravé en caractère hébreux le mot « KAES », (Caph, Aleph, Hé, Schin). (1)

Il sera bon d'avoir une robe de chambre blanche et nette, en toile de lin, qu'on mettra pour pénétrer dans l'Oratoire et qui ne servira qu'à cet usage. Elle sera enfermée dans l'Armoire lorsqu'on aura revêtu des Vêtements rituels décrits ci-dessus.

(1) Initiales des mots hébreux : *Kadosh, Adonai, Elohim, Sabaoth*, soit « Saint est le Seigneur, le Dieu des Armées », l'acclamation du Tétramorphe d'Ezéchiél.

Ce costume sera complété d'une paire de Sandales, en sparterie ou en grosse toile. Le Rituel Cohen précise que les semelles doivent être en liège.

IV. — *Des Objets Pantaculaires*

Le Rituel de Martinez de Pasqually comporte le port d'un « scapulaire » et d'un « talisman » triangulaire.

Le Rituel d'Avignon comporte le port d'un « Pectoral » dont nous n'avons pas retrouvé le schéma. Aucune indication ne figure dans les documents que nous avons eu entre les mains au sujet de ce Pectoral. Il s'agit peut-être de celui décrit par l'Exode.

Le Rituel d'Abramelin ne mentionne rien d'analogue.

DES CEREMONIES

A) *Les deux premières Lunes*

Avant toute autre prescription, l'Opération débutant à Pâque, les Rituels d'Abramelin et d'Avignon prescrivent la Communion. Il s'agit là, selon la religion particulière (juive ou chrétienne), d'une communion réalisée selon le rite particulier de l'Adepté. Ainsi, on peut indifféremment communier à la synagogue, à l'église, au temple, ou la célébrer seul, avec quelques frères, etc... Le rite lui-même dépend de la religion (agneau pascal pour la religion juive, hostie pour la catholique, pain et vin pour la réformée ou la grecque, etc...).



Le premier matin après Pâques, s'étant complètement lavé ou baigné, ayant mis des vêtements neufs ou la robe de chambre définie au présent Rituel, pénétrer dans l'Oratoire un quart d'heure avant le lever du Soleil.

S'agenouiller devant l'autel, et, face à la fenêtre ou à la porte donnant sur la terrasse, invoquer le Nom du Seigneur. Le remercier de ses grâces, s'humilier, lui demander le pardon de ses fautes et de ses erreurs, implorer sa bienveillance et sa bonté pour qu'elles vous envoient son Saint Ange, et que celui-ci vous serve de guide dans la Vraie Voie, écarté de tout péché d'inadvertance, d'ignorance et de faiblesse.

Cette oraison est ainsi répétée durant les deux lunaisons, chaque matin, à l'aube, même en cas de maladie de l'Opérant. Les droits du mariage sont autorisés durant ces deux mois.

A chaque sabbat, (soit le samedi pour un juif, le dimanche pour un chrétien, le vendredi pour un mahométan), encenser l'autel, changer de vêtements pour la journée, après les avoir brossés et parfumés. Faire l'aumône ou une action charitable au cours dudit jour.

B) *Les deux secondes Lunes*

Même Rituel. Mais l'Oraison est répétée le soir, un quart d'heure avant le coucher du Soleil, ce qui fait deux Prières par jour.

Avant chacune d'elles, se purifier la face et les mains à l'eau lustrale.

L'Oraison bi-quotidienne de ces deux mois, doit être un peu plus longue que celle des deux premières lunaisons. On demandera en plus la grâce d'entrer dans la vraie Voie, d'atteindre un jour la vraie sagesse, et de la connaître par l'intermédiaire des Saints Anges.

On peut encore user des droits du mariage en ces deux lunes. A chaque veille de sabbat, on se lavera ou baignera abondamment, on nettoiera ses vêtements communs, on les brossera et parfumera. Ce jour-là, on ne prendra aucun aliment entre le lever et le coucher du Soleil, et on s'abstiendra de faire chère trop fine ou trop abondante. Le jeûne est recommandé.

Le jour du sabbat, agir de même qu'aux deux premières lunes.

C) *Les deux dernières Lunes*

En ces deux derniers mois avant la Grande Evocation, chacun des jours voit trois oraisons au lieu de deux. Elles ont lieu un quart d'heure avant l'aube, un quart d'heure avant midi, un quart d'heure avant le coucher solaire.

On se purifiera les mains et la face à l'eau lustrale en entrant dans l'Oratoire, et avant de réciter les saintes oraisons, on en dira une pour la confession et le pardon des péchés.

On demandera ardemment au Seigneur la grâce de jouir et de résister à la présence des Saints Anges, et qu'il daigne, par leur entremise, nous accorder la secrète sapience. L'oraison est donc encore plus longue que celle des deux lunes précédentes. En allumant l'encens avant chaque oraison, on n'omettra pas de faire connaître, par une brève prière appropriée, que cet encensement est fait au nom du Seigneur, à sa gloire, et on priera les Saints Anges d'être présents et d'assister désormais aux opérations durant ces deux lunes.

Le mieux est de prier avec son cœur. Pour cela, étudier les saintes écritures, l'Eternel illuminera l'esprit de l'Opérant à cet effet, le Saint-Esprit le pénétrera peu à peu.

Le coït est interdit en ces deux derniers mois lunaires.

Prescriptions générales

Vivre aussi seul que possible ; ne pas se mettre en colère durant ces six mois. Après les principaux repas, étudier les

saintes écritures, la kabale, environ deux heures. Après l'oraison du matin, on peut dormir de nouveau un peu. Ce qu'on ne doit jamais faire à aucun prix, c'est interrompre les Oraisons quotidiennes.

La chambre où l'on dort devra être si possible contiguë à l'Oratoire. Elle sera propre, bien arrangée, mais on proscrit tous objets ou décorations profanes. On y fera fréquemment brûler des parfums. Le lit y sera maintenu propre, on changera les draps chaque veille de sabbat, et à cette occasion, on encensera la chambre.

Ces prescriptions sont valables durant les six lunes.

*
**

Sur les oraisons, on notera avec soin que les oraisons des deux premières lunes, (lunaisons du Bélier et du Taureau), sont des prières préparatoires. On demande au Seigneur de vous *envoyer son Saint Ange*, afin qu'il vous guide dans la vraie voie, et vous protège de toute défaillance. Dans les oraisons des deux lunaisons suivantes, (Gémeaux et Cancer), on demande à Dieu de vous faire *instruire par ses Saints Anges*. Dans les deux dernières lunes (Lion et Vierge), on demande au Seigneur de vous donner la force de *jouir de la présence* de ses Saints Anges, d'avoir la force d'âme de *résister à cette présence*, de nous accorder *par leur entremise* la secrète sapience, *et aux Anges eux-mêmes, d'être présents et d'assister l'Opérant*, bien qu'invisibles.

Enfin, lors de la Grande Evocation, on demande seulement leur apparition, sous une forme ou une autre (visage, silhouette humaine, gloire, lumière surnaturelle, etc...).

D) La Consécration

Les deux dernières lunaisons étant enfin révolues, l'Opérant est arrivé au terme de sa longue ascèse. La néoménie de l'Equinoxe d'Automne, terme et date de la Grande Evocation commence.

Le matin du premier jour de la Lunaison des Balances, on priera comme la veille, mais pieds nus. On garnira comme d'habitude l'Encensoir de braises ardentes. On revêtira le Costume prescrit, on déposera la Baguette d'amandier sur l'autel, en long, devant la Lampe et l'Encensoir, et devant la Baguette, le flacon d'Huile d'Onction.

On jettera une large pincée de Parfum sur les braises, on s'agenouillera et on priera ainsi :

« Seigneur, Dieu de Miséricorde, Dieu patient, très-bénin, très-libéral et sage, qui accordez Vos grâces de mille manières et

générations, qui oubliez les iniquités, les péchés et les transgressions des hommes, en la Présence duquel n'a jamais été trouvé aucun innocent; qui visitez les manquements du Père dans les enfants et les neveux, ce jusqu'à la troisième et quatrième génération, je connais ma misère et je sais que je ne suis pas digne de paraître en Votre divine Majesté, ni d'implorer et de prier Votre Bonté et Votre Miséricorde pour la moindre grâce... Pourtant, Seigneur des Seigneurs, ayez pitié de moi. Otez-moi toute iniquité et malice. Lavez mon âme de tous les immondices du péché. Renouvelez en moi Votre Esprit. Qu'il me fasse comprendre les mystères de Votre Grâce et les trésors de votre Sagesse ! Sanctifiez-moi avec l'Huile de Votre sanctification, avec laquelle vous avez purifié Vos Prophètes. Sanctifiez en moi tout ce qui m'appartient, afin que je sois digne de la conversation de Vos Saints Anges, et que Votre Divine Sagesse m'accorde enfin le pouvoir remis à Vos Prophètes sur tous les esprits impurs. Amen, amen, amen. »

On se relèvera alors ; on oindra le milieu de son front avec un peu d'huile d'onction. Puis, ayant plongé les trois premiers doigts de la main droite dans l'Huile, on oindra les quatre coins supérieurs de l'autel, les pièces du Costume rituel, la ceinture, la mitre ou la bandelette frontale, et la Baguette d'amandier, des deux côtés. Puis on en fera autant pour la porte de l'Oratoire, la fenêtre s'il y en a une. Enfin, avec le doigt imprégné d'huile, on tracera sur les quatre faces de l'autel ces mots : « *En quelque lieu que ce soit, où sera faite commémoration de mon Nom, je viendrai à vous et je vous bénirai.* »

Le consécration est terminée. On rangera les Objets et les Vêtements, on s'agenouillera de nouveau et on priera selon son cœur. (Les Objets ne doivent jamais sortir de l'Oratoire durant ces six mois).

Désormais, l'Opérant entrera toujours pieds nus dans l'Oratoire.

E) *De la Convocation de l'Ange*

Le lendemain de la consécration de l'autel, avant l'aube, se lever de bonne heure. Ne pas procéder comme à l'accoutumée, aux ablutions d'eau lustrale. On revêtira des vêtements de deuil, et on entrera pieds nus dans l'Oratoire. A l'Encensoir, on prélèvera un peu des cendres de la veille, et on se marquera le front et la chevelure. On mettra alors des charbons allumés dans l'Encensoir, puis, retournant au seuil de la pièce, on se prosternera face contre terre, les poings croisés sous la tête, celle-ci couverte d'un voile noir.

Le rituel d'Abramelin prescrit, ici, un rite qui ne se trouve pas dans celui des « Illuminés d'Avignon » ni dans celui des

Elus-Cohen. Il figure cependant dans celui, analogue, de la « Maçonnerie Mystique ».

Ce rite consiste à introduire un enfant, de six à huit ans, vêtu de blanc, portant sur la tête un voile transparent en soie blanche, lui couvrant les yeux, dans l'Oratoire. Dûment stylé par avance, l'enfant s'approchera de l'autel, mettra le Parfum dans l'Encensoir et s'agenouillera ensuite devant l'autel. Il priera, selon les oraisons qu'il pourra connaître à son âge. Durant ce temps, l'Opérant prie lui-même avec une grande ferveur, s'humiliant devant Dieu et la Cour Céleste, suppliant l'Ange qui est présent, bien qu'invisible, de se manifester à l'enfant, et de laisser par un « signe » pantaculaire la trace de son passage et la « convention » de son futur appel. On ne regardera pas l'autel, et on priera avec le maximum de ferveur, car, pour l'Opérant qui aura scrupuleusement suivi ce Rituel depuis six mois, qui a l'âme pure, l'intention droite, ledit Rite doit inévitablement être efficace. L'Ange se manifestera par l'apparition, généralement, d'une « gloire » extraordinairement lumineuse, accompagnée d'un parfum inexprimable et aussi parfois, selon une apparence humaine. Quand l'apparition a disparu, on sortira de l'Oratoire sans rien toucher aux objets qui sont sur l'autel. On n'y pénétrera plus de la journée, on ne parlera à personne du phénomène dont on a été le témoin, et on évitera de répondre à l'enfant, que l'on congédiera. On restera à jeun jusqu'au coucher du Soleil, puis aussitôt après on ira reposer, seul.

Si on suit le rite habituel, celui ne comportant pas la présence d'un enfant vierge, où l'Opérant demeure rigoureusement seul, on agira en tout de la même manière.

Le lendemain de cette cérémonie, si on a bénéficié uniquement que de l'apparition d'une « gloire » lumineuse, et de la perception d'un parfum extra-terrestre, on continue le cérémonial de la façon ci-après.

On va avant le lever du jour à l'Oratoire, on allume l'Encensoir et on jette sur les braises ardentes une large pincée de Parfum. De nouveau, en vêtements de deuil, couvert d'un voile noir, on se prosterné sur le seuil, suppliant le Seigneur Dieu de vous exaucer et de vous accorder la vision des Saints Anges. Priez-le pour que les Esprits Célestes vous accordent leur présence familière. Cette oraison durera, (répétée, ou continuée de toutes les manières), environ deux à trois heures pleines. A midi, on priera encore durant une heure. Le soir, au coucher solaire, encore une heure. On demeurera à jeun tout le jour, ne prenant nourriture qu'après le coucher du Soleil.

Le troisième jour enfin venu, après s'être baigné ou lavé entièrement, on entrera dans l'Oratoire, pieds nus, on allumera et garnira l'Encensoir de braises et de Parfum. Agenouillé devant l'autel, on rendra grâce au Seigneur des Cieux, et on lui demandera l'assistance des Saints Anges dans l'Opération Ma-

gique qu'on a tentée. Alors, l'Ange préposé à notre garde, apparaîtra enfin.

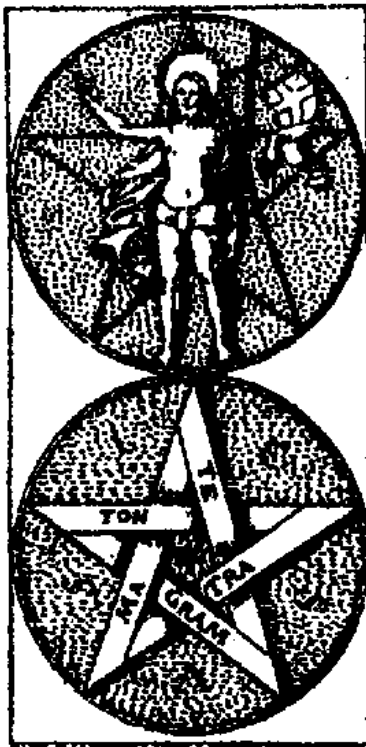
Un entretien, où nulle parole ne résonnera dans le silence, où tout se percevra et s'exprimera intuitivement et spirituellement, tel est l'essentiel de l'extase dans laquelle l'Opérant sera alors plongé. Nulle idée du temps qui s'écoule ne lui parviendra plus, cela pour l'excellente raison qu'il ne sera plus de ce monde durant tout le temps de l'apparition.

On n'interrompra pas soi-même cet entretien mystique ; on ne le pourrait d'ailleurs pas, la conscience de ce qui se passe nous échappe alors. L'Ange, ou la « gloire » qui le manifeste, ou tout « signe » hiéroglyphique rayonnant dans l'espace, devant nous, derrière, à droite de l'autel, s'estompera alors, l'Opérant reprendra conscience du lieu et de l'heure. Il sortira sans rien toucher.

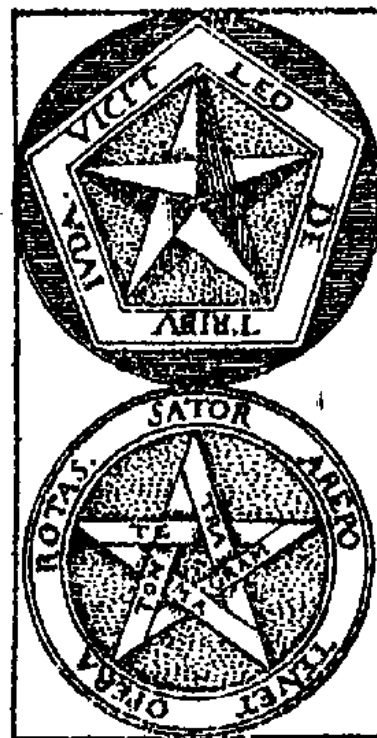
Le soir, on fera de nouveau une oraison d'action de grâce, durant une heure environ.

Le lendemain, quatrième jour des Opérations principales, on entrera de nouveau dans l'Oratoire, on allumera l'Encensoir, et on revêtra le costume prévu au début de ce Rituel.

Ceci fait, on priera Dieu qu'il nous donne sa grâce, afin que l'Opération ait toujours lieu à sa gloire. On priera son Ange, puis, la Baguette en main droite, on demandera à Dieu qu'Il lui donne la force qui fut jadis celle des Baguettes de Moïse, d'Aaron, d'Elie et des autres Patriarches et Prophètes. Cette oraison consécatoire terminée, on rangera la Baguette. Par la



Médaille talismanique



Médaille talismanique

suite, chaque fois qu'on désirera avoir compagnie de l'Ange Garrien, qu'on aura besoin de ses conseils ou de ses lumières, après chaque Oraison, devant l'Autel, on tracera dans l'espace le glyphe qu'il avait indiqué au premier jour de sa manifestation. Cela suffira pour qu'il entende notre appel.

1^{re} Note additionnelle

L'Opérant, coutumier des Opérations de simple Magie cérémonielle, aura pu s'étonner de la simplicité rituelle qui préside à l'élaboration de la Verge d'amandier, alors que la Baguette des Clavicules ordinaires est généralement fourrée d'une tige de cuivre rouge gravée, qu'elle est cerclée d'anneaux d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, d'étain, etc... et qu'il est prescrit de ne la point laisser vierge aux extrémités, qui doivent être, soit munies d'une boule aimantée, soit scellées à la cire vierge.

La Verge d'amandier du Rituel d'Abramelin, ou de celui des « Illuminés d'Avignon », est purement symbolique. Elle est le « témoignage » tangible des pouvoirs réels que la longue ascèse de six mois a légitimement procuré à l'Adepté persévérant. C'est dire qu'elle ne tire sa valeur que de celle que celui-ci reconnaît intimement à son Œuvre théurgique. Qu'il ait le moindre doute sur la valeur de son travail intérieur, et la valeur de la Verge est diminuée d'autant. (1)

Le symbolisme de l'amandier est le suivant. C'est le « bois des Anges », pour les Cabalistes de jadis. En effet, l'hébreu *shaked* signifie « amandier », et l'hébreu *shakad* signifie « veiller ». Or, cette nuance (*shaked* pour *shakad*), ne se peut réaliser que dans l'hébreu pourvu des points massorétiques. Dans l'ancien hébreu mystique, le même mot s'écrit *shin-hé-caph*, sans qu'il soit possible de distinguer la nuance, hormis par le fait d'une Tradition orale ésotérique, constituant à proprement parler la *quaballah*.

L'« amandier » (*shaked*) est l'arbre de « ceux-qui-veillent » (*shakad*), c'est-à-dire des Anges, que le Livre d'Hénoch nomme les « veilleurs du Ciel ». C'est la Verge qu'exige de ses Prêtres le *Dieu des Armées du Ciel*, *Elohim Zebaoth*.

Dans le symbolisme hermétique, l'amandier est le symbole de la Naissance, la naissance terrestre comme la Naissance Céleste. D'où les dragées du baptême. Son fruit évoque facilement le sexe féminin, contenant la semence future : l'Enfant. C'est l'arbre de la Vierge-Mère, et Marie est souvent représentée au centre d'une amande (voir à Notre-Dame de Paris), parce qu'elle

(1) *La Foi est la substance des choses que nous espérons* » (Saint Paul : Ep. aux Hébreux).

est la Vierge-Mère, et parce qu'elle est aussi la « Reine des Anges », la reine des Veilleurs du Ciel.

Enfin, par son feuillage *argenté*, le *vert* de son fruit, c'est l'arbre vénuso-lunaire par excellence. Il évoque pour les magiciens arabes ou les cabalistes juifs l'Etoile de David, le Pentagramme, (lié à la couleur verte), surmontant le Croissant lunaire (lié à la couleur argent). C'est le signe de Chance et de Bonne Fortune. Mais surtout l'amandier est *l'arbre qui cherche la lumière*. Fleurissant souvent au printemps, avant que les derniers froids ne soient passés, sa hâte à voir la renaissance solaire en a fait le symbole du Sage qui affronte la mort sans crainte, pour voir plus tôt la Lumière espérée.

Aurifer.

2^e Note additionnelle

Dans le Rituel d'Abramelin (« De la Sacrée Magie d'Abramelin le Mage »), un rôle particulier est dévolu à un enfant. Voici le texte du Rituel :

« Le matin suivant la Consécration de l'Autel, se lever de bonne heure. Ne pas se laver ; s'habiller de deuil ; entrer pieds nus dans l'Oratoire. Aller du côté de l'Encensoir, y prendre des cendres et se mettre ces cendres sur la tête. Allumer la Lampe. Mettre des charbons rouges dans l'Encensoir. Ouvrir la fenêtre ; retourner à la porte, s'y prosterner face contre terre. Dire à un enfant, de 6, 7 ou 8 ans au plus, habillé de blanc, portant sur la tête un voile de soie blanche, fine et transparente qui lui couvrira le front jusqu'aux yeux, d'entrer dans l'Oratoire, de mettre le feu et le Parfum dans l'Encensoir, et de s'agenouiller devant l'autel, sur lequel on aura disposé une Plaque d'argent. On aura soi-même la tête couverte d'un voile noir, et, en s'humiliant avec une grande ferveur, devant Dieu et sa Cour Céleste, on suppliera l'Ange de se montrer à l'enfant, en lui remettant un « signe » sur la Plaque d'argent. Ne pas regarder l'autel et prier avec une grande ferveur jusqu'à ce que paraisse une splendeur extraordinaire, qu'accompagnera une odeur inexprimable. L'enfant, alors, verra l'Ange. On priera alors l'Ange de « signer » et d'écrire sur la lame d'argent, le signe de sa « convocation », et toutes les instructions nécessaires à son apparition. Puis l'Ange disparaît, mais la splendeur reste. L'enfant doit apporter la plaque d'argent. Alors, on sortira de l'Oratoire en y laissant la fenêtre ouverte, la Lampe allumée. On n'y entrera plus de la journée ; on ne parlera à personne, et on évitera de répondre, sinon à l'enfant que l'on congédiera. »

Il s'agit là, incontestablement, d'un *Enfant réel*, analogue à celui (ou plutôt à ceux), que Cagliostro utilisait comme médium

pour détecter dans sa célèbre carafe de cristal, pleine d'eau magnétisée, les scènes symboliques qu'il interprétait ensuite, à ses consultants.

Mais il est probable que l'enfant en question doit être « préparé » selon une rituelie appropriée. Il doit être pur, au moral comme au physique. C'est dire que dans les pays chauds (le Rituel est d'inspiration nettement arabe), il ne saurait être question d'un garçonnet ou d'une fillette de 8 ans ayant déjà perdu leur virginité physique, compte tenu de leur formation ultra-précoce. Mais, surtout, *il doit être doué du don de voyance naturelle*, ou être (tels ceux de Cagliostro), *plongé dans le sommeil somnambulique*.

La plaque d'argent fait ici office d'un « miroir magique », et il est probable que cette Plaque doit être coulée, taillée, consacrée par avance, selon une rituelie appropriée.

Il n'est pas impossible que le texte primitif ait prévu une simple *visualisation*, — sur ce « miroir » —, du sceau de l'Ange, image que l'enfant doit ensuite décrire au Maître qui conduit l'Opération. Nous pensons que tout autre matière appropriée, à défaut de la Plaque d'argent, peut faire l'office : plaque de cire vierge notamment, peau vierge d'agneau ou de veau, etc...

L'imprégnation d'un « sceau » sur un corps matériel est décrite dans l'Ancien Testament : c'est l'épisode des « Tables de la Loi » :

« Lorsque l'Éternel eut achevé de parler à Moïse, sur la montagne du Sinaï, il lui donna deux Tables de pierre, les Tables du « *Témoignage* », écrites du doigt même de Dieu. » (Exode : XXXI, 18).

« Moïse retourna et descendit de la montagne de Sinaï, les deux Tables du « *Témoignage* » en sa main. Les Tables étaient écrites des deux côtés, elles étaient écrites de l'un et de l'autre côté. Les Tables étaient l'ouvrage de Dieu, et l'écriture y était l'écriture de Dieu, gravée sur les Tables. » (Exode : XXXII, 15).

Il serait erroné de voir en ces Tables de pierre, écrites du doigt même de l'Elohim que Moïse contemple sur la montagne, un *texte législatif*, résumant les longues prescriptions que Dieu donne de vive voix à son mandataire. Ces prescriptions couvrent *douze chapitres* de l'Exode, et sont répétées ensuite à maintes reprises. Il serait tout aussi vain d'y voir simplement la gravure des Dix Commandements, car le texte saint est tout aussi précis, et c'est l'imagination des exégètes qui a cru y voir qu'il s'agissait des dix prescriptions principales ; en réalité, c'est tout autre chose !

Au chapitre XXV de l'Exode, paragraphes 16 et 17, l'Éternel, après avoir donné ses instructions pour la construction de l'*Arche d'Alliance*, petit coffre de deux coudées et demie de long, sur une coudée et demie de haut et de large, nous précise ceci :

« Tu mettras dans l'Arche, le « Témoinage » que je te donnerai. »

Or, nous l'avons vu plus haut, le « Témoinage » en question, ce sont les deux Tables. Pourquoi cette expression ? Parce que ces plaques de pierre seront, pour Moïse et le Peuple, la preuve péremptoire, décisive, *de la réalité du prodige !* Contemplant les Tables, Moïse ne pourra jamais, par la suite, compte tenu du recul du temps, douter du bien-fondé de sa mission, et de ses souvenirs ! Jamais le théurge ne pourra croire qu'il a rêvé ! Les « Tables » seront là, pour témoigner, par l'empreinte surnaturelle qu'elles auront reçue, que Iewh s'est bien manifesté, face à face, au conducteur d'Israël.

Or, le texte de l'Exode nous précise qu'elles étaient « écrites des deux côtés ». Ceci nous donne dix commandements, à répartir sur quatre faces ! Ce n'est pas aisé, ni harmonieux. Mais si on veut bien convenir *qu'il s'agit là de deux Pantacles*, de pierre, tout s'éclaire. *Car tout Pantacle a deux faces, toutes deux gravées de symboles appropriés.*

S'il faut deux « Tables », c'est-à-dire un double « Témoinage », c'est que, comme nous le précise la Genèse (chapitre I), Elohim est un dieu « double » : « Dieu fit l'Homme à son image, mâle et femelle il le créa ». D'où les expressions de la « droite » et de la « gauche » de Dieu. Cette dualité est rappelée par les deux Chérubins qui, aux termes du chapitre XXV de l'Exode (18, 19), doivent étendre leurs ailes au-dessus de l'Arche, et du Propitiatoire d'or pur qui le domine. Et la preuve que la présence de l'Éternel, dieu d'Israel, est liée aux deux « Pantacles » que sont les deux « Tables », c'est encore l'Exode qui nous le dit :

« Tu mettras le Propitiatoire sur l'Arche, et tu mettras dans l'Arche le « Témoinage » que je te donnerai. *C'est là que je me rencontrerai avec toi. Du haut du Propitiatoire, entre les deux Chérubins placés sur l'Arche du « Témoinage », je te donnerai tous mes ordres pour les enfants d'Israël.* » (Exode, XXV, 22).

Conséquence de cette prescription, par la suite, les lieux culturels très divers que le peuple et les Rois trop indolents laisseront s'ouvrir ou persister dans tout le territoire d'Israël, seront fermés et détruits par les Prêtres gardiens de la pureté de la Loi, chaque fois qu'ils le pourront ! Car, pour eux, le Dieu d'Israël ne se peut manifester qu'à Jérusalem, dans le Saint des Saints, *du haut de l'Arche d'Alliance, contenant le fameux « Témoinage »...*

Car, là où est l'Arche, là est Elohim : « Vous me ferez un Sanctuaire, et j'y habiterai, au milieu de vous... ».

**

Cette prescription traditionnelle, impliquant un « support de manifestation » pour la Dèité évoquée, est générale en toute cérémonie magique, quelle que soit la tradition ; occidentale, orientale, antique, médiévale, moderne.

C'est le rôle des « mandalas » et des « yantras » comme celui des pantacles ou des « cercles ».

C'est pourquoi la « Sacrée Magie d'Abramelin le Mage » prévoit la nécessaire présence d'une Plaque d'argent pur, imprégnée et « signée » par l'Ange, comme condition primordiale de toute manifestation ultérieure.

Nous retrouvons cette règle dans la tradition qui veut que les « Grimoires » soient écrits, de la main même de l'Opérant, sur du parchemin vierge, et que les démons évoqués imposent leur « signature » sur chacune des pages qui leur sont attribuées. Là, Sorcellerie, Magic, Théurgie, se rejoignent, dans une totale identification rituelle.

**

Sur le rôle particulier réservé, dans certaines fonctions sacerdotales, aux jeunes enfants, voici ce que nous transmet encore le « Livre des Juges » (XVII, 1 à 8) :

« Il y avait un homme, de la montagne d'Ephraïm, nommé Mica. Il dit à sa mère : Les mille et cent sicles d'argent qu'on t'a pris, et pour lesquels tu as fait des *imprécations* même à mes oreilles, voici. Cet argent est entre mes mains. C'est moi qui l'avais pris. Et sa mère dit alors : Béni soit mon fils, par l'Éternel !

« Il rendit alors à sa mère les mille et cent sicles d'argent. Et sa mère lui dit : Je consacre, de ma main, cet argent à l'Éternel, afin d'en faire pour mon fils *une image taillée, et une image de fonte*. Et c'est ainsi que je te le rendrai. Il rendit donc à sa mère cet argent. La mère prit deux cents sicles d'argent. Et elle donna l'argent au fondeur, qui en fit une image taillée, et une image en fonte. On les plaça dans la maison de Mica. Ce Mica avait une maison en Dieu. Il fit un éphod et des téraphim, *et il consacra l'un de ses fils, qui lui servit de prêtre*.

« En ce temps-là, il n'y avait point de roi, en Israël. Chacun faisait ce qui lui semblait bon. »

**

Nous voyons donc par ce qui précède que Mica se sert d'un de ses enfants comme « intermédiaire » entre lui et l'entité qu'il vénère. Cette entité est figurée dans un Oratoire (« Ce Mica avait une maison en Dieu », soit une chapelle) par deux objets différents, l'un qui est taillé, l'autre qui est fondu.

Là encore, le métal employé est l'argent. Et il s'agit d'une double représentation ; il y a deux téraphim, comme il y a deux Chérubins, et deux Tables de « Témoignage ». L'un des téraphim est mâle. C'est celui qui est *taillé*, rappelant ainsi symboliquement le modelage d'Adam, le Premier Homme, par les mains mêmes de l'Éternel. L'autre téraphim est *coulé*, rappelant la création d'Eve, la Femme, issue d'Adam par dédoublement. Le premier téraphim est évidemment le moule du second.

Concluons donc que, dans le Rituel d'Abramelin le Mage, l'enfant est un enfant réel, et il n'est pas nécessaire de rechercher, à l'aide de la Gématrie, de la Thémourah ou du Notarikon, quel autre nom, d'une valeur cabalistique et numérale égale, peut se dissimuler sous celui-là. Pas davantage d'imaginer que l'enfant et le pantacle, (tous deux emblématiques du « médiateur » entre l'Évoqué et l'évocateur) ne font qu'un seul accessoire. Il y a bel et bien un enfant réel, dans la Cérémonie, et une Plaque d'argent devant recevoir le « Sceau » angélique, sur l'autel de l'Oratoire.

Aurifer.

3^e Note additionnelle

Il est possible que la branche d'Amandier, qu'Eliphas Levi associe à la Clavicule de Salomon (l'Hexagramme, en pantacle) dans les Opérations de Théurgie, que citent la « Sacré Magie d'Abramelin le Mage », le Rituel d'Avignon (« Illuminés » de Dom Pernetty), ne soit en réalité qu'une erreur, découlant d'une mauvaise traduction de l'Écriture. En effet, dans des Cérémonies identiques, Martinez de Pasqually et le rituel des Elus-Cohen proscrivant Épée ou Baguette, imposent l'emploi d'un *Cierge de cire*.

Or, dans le livre de Jérémie, (I, 11), les traducteurs ont diversement traduit ce verset, hésitant à traduire *shaked* (amandier) ou *shakad* (veilleur). Seuls, les points massorétiques permettraient de distinguer la nuance. Parfois on lit :

« La parole de l'Éternel me fut adressée en ces termes : Que vois-tu Jérémie ? Je répondis : Seigneur, je vois un rameau d'amandier. La voix reprit : Tu as bien vu, car je veille pour exécuter mes paroles. »

D'autres fois on a traduit :

« ...Je répondis : Seigneur, je vois un rameau d'amandier. La voix reprit : Tu as bien vu. Car je suis une Verge qui veille pour l'exécution de mes Paroles... »

Or, la verge qui veille, c'est incontestablement un Cierge. Autour de l'autel chrétien, les Cierges symbolisent les Anges de la Cour Céleste, et les deux cierges qui doivent être de cire d'abeille, (aux termes du Canon), de part et d'autre du crucifix vertical, sont les deux grands archanges. Et le Livre d'Enoch appelle les Anges les « Veilleurs du Ciel ».

CONCLUSION

« Le Monde n'est stable que parce que son moteur nous échappe... », nous dit l'anonyme auteur du *Sepher-hah-Zohar*.

Si les destinées de notre Civilisation sont pesées dans la céleste balance, dont l'un des plateaux porte le sceau de la *Providence*, et l'autre celui de la *Fatalité*, peut-être est-il donc, quelque part dans l'ombre d'une crypte sacrée, ou derrière les murs d'un château de légende, ou apparemment confondus à la Foule, des Maîtres Inconnus qui, pressentant le jeu cruel de cette balance, jettent parfois dans les plateaux, aux mêlées cruciales d'un titanesque combat, le poids décisif de leur mystérieuse action et de leur sagesse, nous dit V.E. Michelet en son « Secret de la Chevalerie ».

Ainsi, donc, le Monde a des protecteurs secrets. Et, même en adversaires, les rationalistes les plus endurcis soupçonnent l'effort de ces Milices blanches, harcelant et poussant sans trêve, la pauvre humanité défaillante, sur le chemin rocailleux d'un lumineux Devenir.

Si, parfois, l'enseignement de ces mystérieuses cohortes parvient à la masse indifférente, en enseignements concrétisés, il est aussi d'autres façons plus abstraites, d'éveiller en son sein de salvateurs et décisifs remous. C'est pourquoi, au Moyen-Age par exemple, malgré l'apparente revanche des Entités sombres, les Corporations ésotériques de bâtisseurs parviennent à introduire l'écho de la Parole Perdue dans le séculaire silence des grandes métropoles gothiques, ou dans la pure lumière des « roses » baignant d'irréelle spiritualité, le transept de nos Cathédrales. Message qu'entendront ensuite, au hasard des siècles, quelques mystiques prédestinés.

« Le Secret » hante les cycles de la Chevalerie militaire et tous ses Ordres, légendaires ou historiques. Si les murs du fabuleux château du Roi Arthur, à Kamalot, dérobent le mystère des Compagnons de la Table Ronde, Clément V, parallèlement, jette son blanc manteau papal sur celui à croix rouge que revêtent les Templiers... » (1)

(1) V. E. Michelet, « Le Secret de la Chevalerie ».



Ce « secret », dont vivait occultement chaque Ordre, était celui de toute ordination ésotérique. Nul ne s'est jamais demandé pourquoi le roi François I^{er}, à Marignan, n'était pas encore reçu chevalier ? Ni pourquoi il tint tant à ce que ce fut Pierre du Terrail, seigneur de Bayard, qui lui transmet la fatidique « colée » ?...

Sait-on pourquoi, quand il avait trahi le vœu de sa jeunesse, le chevalier félon, étendu sous les plis du drap mortuaire, ses armes rompues, ses éperons sciés, son écu inversé, devait subir — rite exécutoire — cette Messe des Morts qui faisait de lui un cadavre spirituel ?...

Symbolisme, Mystique, Ésotérisme, Action occulte, Secret...

De la Chevalerie militaire au Compagnonnage ouvrier, le même moule a codifié toutes les institutions médiévales. Et c'est dans un égal élan vers l'Infini que l'artisan et le gentilhomme ont exprimé la grandeur de leurs devoirs réciproques. Pour l'un comme pour l'autre, « bien faire » équivalait à prier, et de la « Queste du Graal » à la finition du « chef d'œuvre », les routes étaient parallèles.

Dans l'ombre, complétant silencieusement cette triade de l'Idéal, venait enfin la Chevalerie mystique, celle-là même qui eut pour emblème tantôt la Croix et la Rose, (cette Rose rouge qui hanta Descartes...), tantôt le Dragon d'Or attribué au mythique Merlin.

Celle-là solutionnera réellement l'ésotérique énigme de l'Homme. Celle-là et nulle autre, parviendra à unir dans le même androgynat spirituel, la féminité passive du Prêtre, et le mâle orgueil du Chevalier ! Et le glaive et l'écu viendront alors ennoblir et viriliser la Robe monacale, effaçant ce qu'elle pourrait avoir de décevant en apparence.

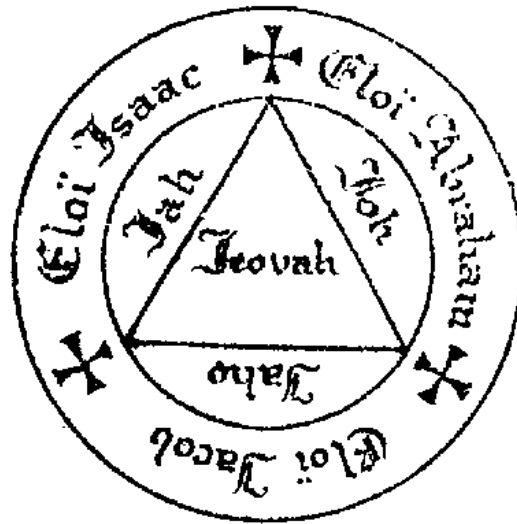
En d'autres pages, jadis, nous avons présenté à titre documentaire, historique, et critique à la fois, des doctrines et des mystiques bien souvent opposées. Chacun aura pu, peut-être y trouver le spirituel refuge, si longtemps cherché.

Qu'on nous permette ici-même, à l'instant de clore cette étude, d'émettre un souhait. Que celle que nous offrons aujourd'hui au public spiritualiste, reçoive enfin l'accueil que lui méritent son antiquité, la valeur morale de ceux qui l'ont jadis faite leur, et la grande paix intérieure qu'elle fait toujours lever. Et si cela était nécessaire, qu'on n'hésite pas à rejeter le scribe pour n'en conserver que le message !

Alors, peut être, dans un « monde » tout proche du nôtre, là où ce dernier puise ses inspirations occultes et ses destins immanents, « aux bords lointains où nul mortel n'avance », là où il est « un burg qu'on nomme Montsalvat... », pourra de nouveau s'assembler aux Solstices d'été la blanche cohorte des Che-

valiers de la Table Ronde. Au son des cors ébranlant les voûtes séculaires de la forêt celtique, dans quelque irréalité clairière de Brocéliande, Arthur et Merlin, Lancelot et Galaad, Gauvain, Percival et Tristan, pourront encore, fantômes évanescents, saluer du large envol des glaives la montée à l'autel du chevalier-prêtre porteur du Saint-Graal...

Et, au sein de la Jérusalem, céleste et nouvelle, flamboyant à travers l'émeraude luciférienne régénérée, le Sang du Rédempteur pourra enfin illuminer les hommes, — Cœur rayonnant du Monde... — de tout l'infini de sa suprême Sagesse et de son divin Amour.



« Petite étincelle, allume une grande flamme !
Peut-être qu'après moi, d'une voix meilleure on
piera Ciera de répondre. »

(Dante : Le Paradis, Ch. 1^{er}.)

TABLE DES MATIERES

<i>Note de l'Auteur</i>	9
<i>Introduction</i>	11
<i>Martinez de Pasqually et les « Chevaliers Elus-Cohen de l'Univers »</i> . — Origine de Martinez de Pasqually. — Pièces d'Etat-Civil. — L'Ordre et sa hiérarchie. — Apostolat de Martinez. — Sa mort. — Ses successeurs : Armand Cagnet de Lestère, Sébastien de Las Casas. — Survivance secrète de l'Ordre. — Les Aréopages Cabalistiques	17
<i>La Doctrine Générale du Maître</i> . — La Création divine. — La catabole. — La Réintégration. — La Pneumatologie de Martinez. — Priscillianisme, Kabale pratique, Catharisme, etc...	31
<i>Les Origines de la Doctrine</i> . — L'ésotérisme antique. — Le Symbolisme phallique babylonien et sa déviation	41
<i>Les Maîtres de Martinez de Pasqually et ses prédécesseurs rosicruciens</i> . — Henri Cornélius Agrippa et l'Association de la Communauté des Mages (1510). — Les Frères de la Rose-Croix d'Or (1570). — La Militia Crucifera Evangelica (1598). — Les Frères Rose-Croix (1615). — L'Auræ Crucis et la Rosa Crucis. — L'Invisible Collège. — La Franc-Maçonnerie spéculative et rosicrucienne (1645-1646-1715). — La Confrérie des Francs-Maçons (1723). — Les Multipliants ou Enfants de Sion (1723). — Contacts de Martinez avec la tradition cathare. — L'Agla et François I ^{er}	47
<i>La Théurgie des Elus-Cohen</i> . — L'Ordre. — Les Rites. — La Cosmogonie. — Christianisme ésotérique et Kabale pratique. — Les « Passes »	63
<i>La Rituelie des Elus-Cohen</i> . — Lettres de Martinez, de Louis-Claude de Saint-Martin, de Willermoz, etc...	81

<i>Les « Supérieurs Inconnus » de Louis-Claude de Saint-Martin.</i> — L'ordre des Frères d'Orient. — La Société des Philosophes Inconnus (1646). — Démission de Saint-Martin de la Maçonnerie ordinaire et du Régime Ecos-sais Rectifié. — Ses voyages à l'étranger. — Papus et l'Ordre Martiniste. — Initiés libres et Loges martinistes.	95
<i>La Mystique des Elus-Cohen et celle de Saint-Martin.</i> — Mystique chrétienne. — Fusion des enseignements de Jacob Boehme et de Martinez de Pasqually	105
<i>La « Voie Intérieure » de Claude de Saint-Martin.</i> — L'Esotérisme et le rôle occulte de l'Oraison	117
<i>Jean-Baptiste Willermoz et les « Chevaliers-Bienfaisants de la Cité Sainte ».</i> — Origines de Willermoz. — Son activité maçonnique. — Entrée aux Elus-Cohen. — La Stricte Observance Templière. — Le Convent de Lyon (1778) et celui de Wilhemsbad (1782). — La survivance secrète des Elus-Cohen au sein du Régime Ecos-sais Rectifié. — Les Chevaliers-Bienfaisants et les Grands-Pro-fès. — Mort de Willermoz	123
<i>L'Ecole Philosophique de la Franc-Maçonnerie</i>	135
<i>La Doctrine de Martinez de Pasqually et l'Esotérisme Maçon-nique.</i> — La Mort d'Hiram. — <i>Accacia</i> et <i>Acasha</i> . — L'éternel « présent ». — La Loge, image, vout, et réduction de l'Univers	137
<i>Note sur la Franc-Maçonnerie considérée en tant qu'école morale.</i> — Définitions par C. Chevillon. — Les mots liberté, égalité, fraternité. — Le vrai essentiel, le beau en soi, le bien supérieur. — La Foi maçonnique. — L'Espérance maçonnique. — La Charité maçonnique ..	141
<i>Le Martinisme moderne.</i> — L'Ordre Martiniste (1884). — Les fondateurs. — Le <i>Suprême Conseil</i> des Douze. — Lyon et Paris. — Le Congrès de Paris des Rites maçon-niques spiritualistes (1908). — La scission de 1916. — <i>Suprême Conseil</i> de Lyon et <i>Suprême Conseil</i> de Paris. — Les persécutions (1940-1944). — Martinisme et Gestapo. — La reconstitution clandestine. — Les Loges martinistes sous l'Occupation : <i>Bethelios</i> , <i>Alexandrie d'Egypte</i> . — La renaissance du Martiné-isme, la reprise des « Opérations » d'équinoxes. — Reconstitution des « Chevaliers Elus-Cohen ». — Filia-tion par Saint-Martin et Willermoz. — Assassinat de C. Chevillon (<i>Suprême Conseil</i> de Lyon). — Martinisme et Synarchie, trusts, capitalisme, et mystique	149
<i>Note Historique sur l'Ordre Martiniste</i> (communication de Jean Chaboseau)	172

<i>Les Adversaires du Martinisme et le « secret » de l'Ordre.</i>	
— Les encycliques pontificales (1738, 1751, 1821, 1826, 1829, 1838, 1884). — Hostilité cléricale et hostilité maçonnique. — Antimartinisme et « collaboration »	177
<i>Appendice.</i> — Extraits des Travaux spéculatifs des Elus-Cohen en 1943-44-45. — Note sur l'Arche du Témoignage. — Sacerdoce judaïque et Théurgie : Elohim (« Lui-les-Dieux »). — Le Nom Divin de Quatre Lettres et son mystère. — Rituels théurgiques : synthèse des Rituels d'Abramelin-le-Mage, de Rituels Cohen et de données venant des « Illuminés d'Avignon »	185
<i>Conclusion</i>	221
